This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

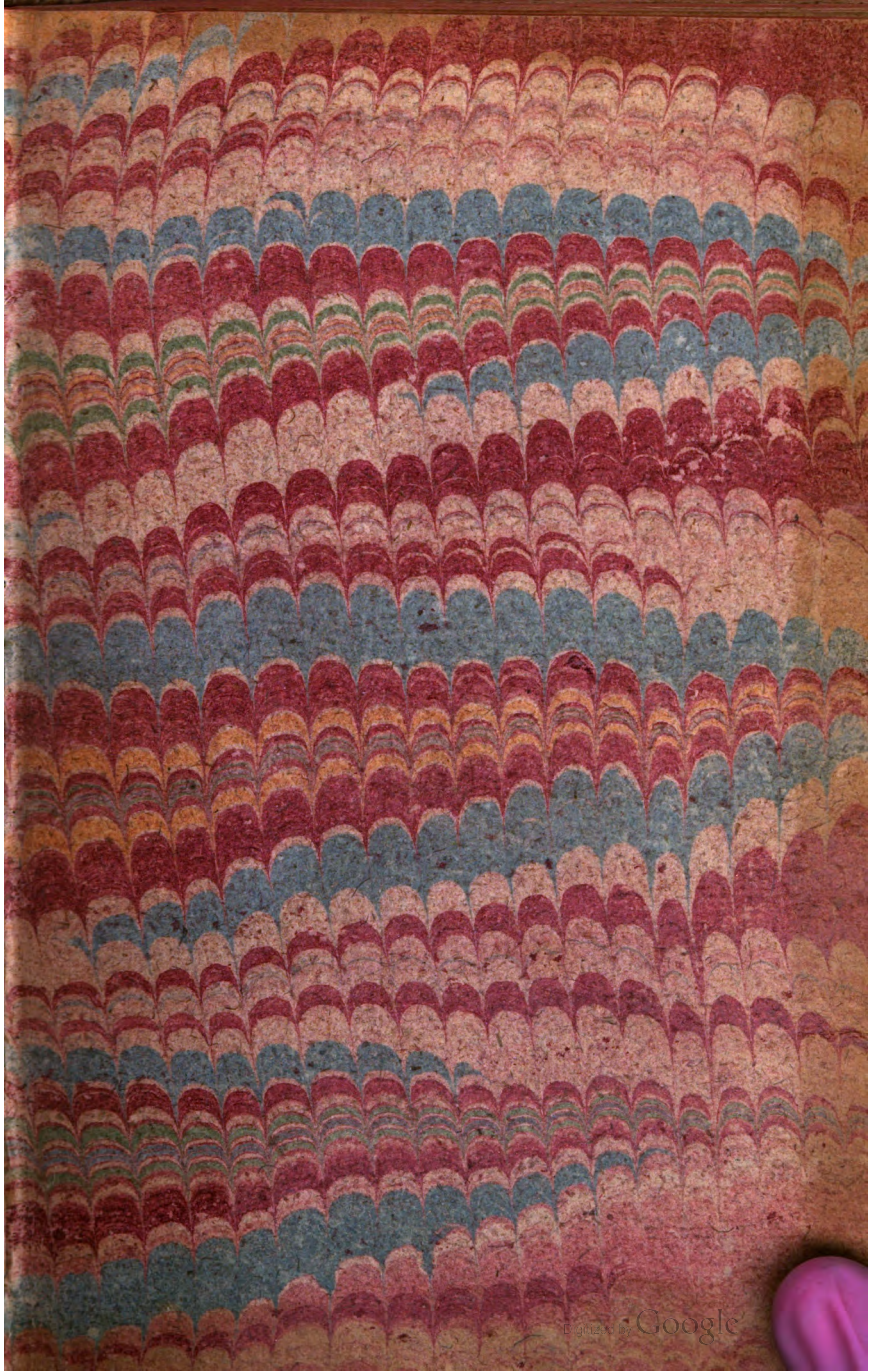
Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION
COMPLETTE
DES
ŒUVRES
DE
Mr. DE VOLTAIRE.

TOME SIXIEME.

Digitized by Google

AVIS.

Outre la table des Chapitres qui commence chaque volume, on trouve à la fin de celui-ci celle de tous les noms des personnes dont il est fait mention dans cet ESSAI.

ESSAI

SUR

LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS

DE L'HISTOIRE,

DEPUIS CHARLEMAGNE

JUSQU'A LOUIS XIII.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME SIXIEME.

M. DCC. LXX.

Digitized by Google

1D
1248
/6
Res.VH

Digitized by Google

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus
DANS CE VOLUME.

CHAPITRE CLXXIX. *De l'Angleterre, jusqu'a l'année* 1641. . . . . page 1
CH. CLXXX. *Des malheurs & de la mort de* CHARLES I. 17
CH. CLXXXI. *De* Cromwell. . . . 40
CH. CLXXXII. *De l'Angleterre sous* CHARLES II. 52
CH. CLXXXIII. *De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du seiziéme siécle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.* 71
CH. CLXXXIV. *De* SIXTE-QUINT. . 83
CH. CLXXXV. *Des successeurs de* SIXTE-QUINT. 93
CH. CLXXXVI. *Suite de l'Italie au dix-septiéme siécle.* 104
CH. CLXXXVII. *De la Hollande au dix-septiéme siécle.* 111

Digitized by Google

CH. CLXXXVIII. *Du Dannemarck, de la Suède, & de la Pologne, au dix-septiéme siécle.* . . . . . page 121
CH. CLXXXIX. *De la Pologne au dix-septiéme siécle, & des sociniens ou unitaires.* 129
CH. CXC. *De la Ruſſie, aux ſeiziéme & dix-ſeptiéme ſiécles.* 135
CH. CXCI. *De l'empire Ottoman aux dix-ſeptiéme ſiécle. Siége de Candie. Faux meſſie.* 145
CH. CXCII. *Progrès des Turcs. Siége de Vienne.* 164
CH. CXCIII. *De la Perſe, de ſes mœurs, de ſa dernière révolution, & de* THAMAS KOULI-KAN, *ou* SHA-NADIR. . 172
CH. CXCIV. *Du Mogol.* 181
CH. CXCV. *De la Chine, au dix-ſeptiéme ſiécle, & au commencement du dix-huitiéme.* 192
CH. CXCVI. *Du Japon au dix-ſeptiéme ſiécle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.* 204
CH. CXCVII. *Réſumé de toute cette hiſtoire, juſqu'au tems où commence le beau ſiécle de* LOUIS XIV. 212

*Remarques, pour ſervir de ſupplément à l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, & ſur les principaux faits de l'hiſtoire depuis CHARLEMAGNE juſqu'à la mort de LOUIS XIII.

I. *Comment, & pourquoi on entreprit cet Eſſai. Recherches ſur quelques nations.* . 231

Digitized by Google

II. *Grand objet de l'hiſtoire depuis* CHARLEMAGNE. . . . . page 238
III. *L'hiſtoire de l'eſprit humain manquait.* . 239
IV. *Des uſages mépriſables ne ſuppoſent pas toûjours une nation mépriſable.* . . 241
V. *En quel cas les uſages influent ſur l'eſprit des nations.* 243
VI. *Du pouvoir de l'opinion. Examen de la perſévérance des mœurs Chinoiſes.* . . 245
VII. *Opinion, ſujet de guerre en Europe.* . 248
VIII. *De la poudre à canon.* . . . 251
IX. *De* Mahomet. 252
X. *De la grandeur temporelle des califes & des papes.* 258
XII. *Des moines.* 264
XIII. *Des croiſades.* 268
XIV. *De* PIERRE DE CASTILLE, *dit* le cruel. 272
XV. *De* CHARLES DE NAVARRE, *dit* le mauvais. 273
XVI. *Des querelles de religion.* 275
XVII. *Du proteſtantiſme & de la guerre des Cevennes.* 277
XVIII. *Des loix.* 283
XIX. *Du commerce & des finances.* . . 285
XX. *De la population.* 292
XXI. *De la diſette des bons livres, & de la multitude énorme des mauvais.* . . 298
XXII. *Queſtions ſur l'hiſtoire.* . . . 301

*Ecclairciſſemens hiſtoriques, à l'occaſion d'un libelle calomnieux de l'*Eſſai ſur les mœurs, &c. 306

Digitized by Google

Additions aux observations sur le libelle intitulé, les erreurs de Mr. de V..... *par Mr.* Damilaville. . . . page 352

Liste alphabétique de tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les six volumes de cet Essai. *Rédigée par Mr.* Bigex. 364

Fin de la Table.

ESSAI

Digitized by Google

ESSAI

SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'À LOUIS XIII.

CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641.

SI l'Espagne s'affaiblit après *Philippe II.*, si la France tomba dans la décadence & dans le trouble après *Henri IV.* jusqu'aux grands succès du cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchut long-tems depuis le régne d'*Elizabeth*. Son successeur *Jacques I.* devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Ecosse; & cependant son régne fut bien moins glorieux. CHAP. CLXXIX. *Décadence passagère de l'Angleterre.*

Il est à remarquer, que les loix de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction & cette force incontestable qu'elles ont en France & en Espagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le testament d'*Elizabeth* qui l'appela 1603.

Digitized by Google

pellait à la couronne : & *Jacques* avait
CHAP. CLXXIX. craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pû diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au testament d'*Elizabeth*, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin ; il se faisait traiter par cette raison de *sacrée majesté*. Ce fut-là le premier fondement du mécontentement de la nation, & des malheurs inouïs de son fils & de sa postérité.

Conspiration des poudres. Dans le tems paisible des premières années de son régne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain : tous les autres complots qu'ont produit la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux ; quelques-uns possédés plus que les autres de cette fureur de parti, & de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale, & tous les pairs du
Février 1605. royaume. Un *Perci*, de la maison de *Northumberland*, un *Catesbi*, & plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six

Digitized by Google

tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, & jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe ; aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre achetés en Hollande en divers tems étaient déja placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par *Perci*. On n'attendait que le jour de l'assemblée ; il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais les jésuites *Garnet* & *Oldecorn*, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. *Perci* qui allait sans pitié faire périr la noblesse & le roi, eut pitié d'un de ses amis nommé *Montéagle*, pair du royaume ; & ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : *Si vous aimez votre vie, n'assistez point à l'ouverture du parlement ; DIEU & les hommes concourent à punir la perversité du tems : le danger sera passé en aussi peu de tems que vous en mettrez à bruler cette lettre.* CHAP. CLXXIX.

Perci dans sa sécurité ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre ; cependant, la lettre aiant été luë dans le conseil du roi, & personne n'aiant pû conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi réflé-

Digitized by Google

chiffant sur le peu de tems que le danger devait durer, imagina préciſément quel était le deſſein des conjurés. On va par ſon ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'aſſemblée, viſiter les caves ſous la ſalle : on trouve un homme à la porte, avec une mèche, & un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-ſix tonneaux.

CHAP. CLXXIX.

Jéſuites exécutés.

Perci & les chefs au premier avis de la découverte eurent encor le tems de raſſembler cent cavaliers catholiques, & vendirent chérement leurs vies. Huit conjurés ſeulement furent pris & exécutés. Les deux jéſuites périrent du même ſupplice. Le roi ſoutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés : leur ordre les ſoutint innocens, & en fit des martyrs. Tel était l'eſprit du tems dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient & pervertiſſaient les hommes.

Cependant la conſpiration des poudres fut le ſeul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde ſous le régne de *Jacques I.* Loin d'être perſécuteur, il embraſſait ouvertement le tolérantiſme ; il cenſura vivement les presbytériens, qui enſeignaient alors que l'enfer eſt néceſſairement le partage de tout catholique romain.

Son régne fut une paix de vingt-deux années : le commerce floriſſait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce régne fut pourtant mépriſé au dehors, & au dedans ; il le fut au dehors, parce qu'étant à la tête du parti proteſtant en Europe, il

Digitized by Google

ne le soutint pas contre le parti catholique dans sa grande crise de la guerre de Bohême, & que *Jacques* abandonna son gendre l'électeur Palatin; négociant quand il fallait combattre; trompé à la fois par la cour de Vienne, & par celle de Madrid; envoyant toûjours de célèbres ambassades, & n'aiant jamais d'alliés. CHAP. CLXXIX.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même en voulant lui donner trop de poids & trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que DIEU l'avait fait maître absolu, que tous leurs privilèges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par-là il excitait les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale & l'étendue des droits de la nation. On chercha dès-lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore. *Jacques sans crédit.*

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères: on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. *Henri IV* ne l'appellait jamais que *Maître Jacques*; & ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Aussi il disait à son parlement: *Je vous ai joué de la flute, & vous n'avez point dansé; je vous ai chanté des lamentations, & vous n'avez point été attendris.* Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains

Digitized by Google

CHAP. CLXXIX.

discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités & son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités & des titres que la vanité paye toûjours chérement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers: ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des Pairs; & le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Favoris gouvernent l'Europe.

Ce qui aliéna surtout les Anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses favoris. *Louis XIII*, *Philippe III* & *Jacques* avaient en même tems le même faible; & tandis que *Louis XIII.* était absolument gouverné par *Cadenet* créé duc de *Luines*, *Philippe III* par *Sandoval* fait duc de *Lerme*, *Jacques* l'était par un Ecossais nommé *Carr*, qu'il fit comte de *Sommerset*; & depuis il quitta ce favori pour *George Villers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce *George Villers* est ce même *Buckingham* fameux alors dans l'Europe par les agrémens de sa figure, par ses galanteries, & par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre, sans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un roi théologien écrivant sur la con-

Digitized by Google

troverſe ſe livrât ſans réſerve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I*, d'aller déguiſé & ſans aucune ſuite faire l'amour dans Madrid à l'infante d'Eſpagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui ſervir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques* que l'on appellait le *Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre avanture, dans laquelle il hazardait la ſûreté de ſon fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'*Autriche*, moins il put ſervir la cauſe proteſtante, & celle du Palatin ſon gendre. CHAP. CLXXIX.

Pour rendre l'avanture complette, le duc de *Buckingham* amoureux de la ducheſſe d'*Olivarès*, outragea de paroles le duc ſon mari, premier miniſtre, rompit le mariage avec l'infante, & ramena le prince de Galles en Angleterre auſſi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia auſſi-tôt le mariage de *Charles* avec *Henriette* fille de *Henri IV* & ſœur de *Louis XIII*; & quoiqu'il ſe laiſſât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Eſpagne, il réuſſit. Mais *Jacques* ne regagna jamais dans ſa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majeſté royale, qu'il mêlait dans tous ſes diſcours, & qu'il ne ſoutint pas par ſes actions, firent naître une faction qui depuis renverſa le trône, & en diſpoſa plus d'une fois après l'avoir ſouillé de ſang. Cette faction fut celle des

Digitized by Google

puritains, qui subsiste encor en partie sous le nom de *Wighs*; & le parti opposé, qui fut celui de l'église anglicane, & de l'autorité royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animosités inspirèrent dès-lors à la nation un esprit de dureté, de violence & de tristesse, qui étouffa le germe des sciences & des arts à peine développé.

CHAP. CLXXIX.

Sciences & arts.

Quelques génies du tems d'*Elizabeth* avaient défriché le champ de la littérature, toûjours inculte jusqu'alors en Angleterre. *Shakespear*, & après lui *Benjonson*, avaient dégroſſi le théâtre. *Spencer* avait ressuscité la poësie épique. *François Bacon* plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier, ouvrait une carriére toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du clergé & les animosités entre le parti royal & le parlement, ramenèrent la barbarie.

Querelles de religion.

Les limites du pouvoir royal, des priviléges parlementaires, & des libertés de la nation, étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu'en Ecosse. Celles des droits de l'épiscopat Anglican & Ecossais ne l'étaient pas moins. *Henri VIII* avait renversé toutes les barrières; *Elizabeth* en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu'elle abaissa & qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I* disputa; il ne les abattit point; mais il prétendit qu'il falait les abattre toutes: & la nation avertie par lui se préparait à les défendre. *Charles I* bientôt après son avénement, voulut faire ce

1625 & suiv.

Digitized by Google

que son père avait trop proposé & qu'il n'avait point fait. CHAP. CLXXIX.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ses souverains des subsides, comme un don libre & volontaire. *Charles I* voulut secourir l'électeur Palatin son beau-frère, & les protestans contre l'empereur. *Jacques* son père avait enfin entamé ce dessein la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus tems. Il falait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat; il en falait pour les autres dépenses; ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit; & avant de l'accorder il voulait que le roi réformât des abus. Si on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir dequoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était determiné par sa sœur la Princesse Palatine à cet armement; c'était elle qui avait forcé le prince son mari à recevoir la couronne de Bohème, qui ensuite avait pendant cinq ans entiers sollicité le roi son père à la secourir, & qui enfin obtenait par les inspirations du duc de *Buckingham* un secours si longtems différé. Le parlement ne donna qu'un très léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois, qui

Argent, autre querelle plus forte.

Digitized by Google

ne voulant point assembler de parlement, & aiant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, & celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions où un roi affermi & armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* se servit de cette voie, qu'il adoucit ; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte & des soldats qui revinrent sans avoir rien fait.

CHAP. LXXXIX.

1626. *Parlement, autre querelle.*

Il faut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori le duc de *Buckingham*, dont la puissance & la fierté révoltaient la nation. *Charles* loin de souffrir l'outrage qu'on lui faisait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre des plus ardens à l'accuser. Cet acte de despotisme qui violait les loix, ne fut pas soutenu ; & la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers, enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, & le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides ; aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, & cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de

Digitized by Google

Buckingham augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle. Un nouveau parlement fut convoqué ; mais c'était assembler des citoyens irrités : ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation & du parlement ; ils votèrent que la fameuse loi *Habeas Corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement ; & que c'était violer la liberté, & la propriété, de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toûjours à soutenir son autorité, & à demander de l'argent, affaiblissait l'une, & n'obtenait point l'autre. On voulait toûjours faire le procès au duc de *Buckingham*. Un fanatique nommé *Felton*, comme on l'a déja dit, rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison, & au milieu de ses courtisans : ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à saisir la nation.

CHAP. CLXXIX.

1627.

1628. *Assassinat.*

Il y avait un petit droit sur l'importation & l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage & de pondage*. Le feu roi en avait toûjours joui par acte du parlement, & *Charles* croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois marchands de Londres aiant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre aiant à soutenir

Impôts, autre querelle.

Digitized by Google

à la fois ses libertés & celles du peuple, pourſuivit les commis du roi. Le roi irrité CHAP. CLXXIX. caſſa le parlement, & fit empriſonner quatre membres de la chambre. Ce ſont-là les faibles & premiers principes qui bouleverſèrent tout l'état, & qui enſanglantèrent le trône.

Egliſe d'Ecoſſe, autre querelle.

A ces ſources du malheur public ſe joignit le torrent des diſſenſions eccléſiaſtiques en Ecoſſe. *Charles* voulut remplir les projets de ſon père dans la religion comme dans l'état. L'épiſcopat n'avait point été aboli en Ecoſſe au tems de la réformation, avant *Marie Stuart*; mais ces évêques proteſtans étaient ſubjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux entr'eux gouvernait le peuple Ecoſſais. C'était le ſeul pays de la terre où les honneurs & les richeſſes ne rendaient pas les évêques puiſſans. La ſéance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur ſiége leur étaient conſervés; mais ils étaient paſteurs ſans troupeau, & pairs ſans crédit. Le parlement Ecoſſais, tout presbytérien, ne laiſſait ſubſiſter les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains des ſéculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu-à-peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiſcopat dans tous ſes droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'égliſe en Ecoſſe; mais étant né dans le pays, & prodiguant l'argent Anglais, les penſions, & les charges

Digitized by Google

à plusieurs membres, il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toûjours; & la république synodale l'emporta toûjours sur la monarchie épiscopale. *Jacques* qui regardait les évêques comme attachés au trône, & les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait enfin le peuple Ecossais aux évêques, en faisant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein, que *Charles* son fils voulut exécuter. CHAP. CLXXIX.

Liturgie, autre querelle. 1637.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrans devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Edimbourg eut fait lecture dans l'église des canons qui établissaient ces usages indifférens, que le peuple s'éleva contre lui en fureur, & lui jetta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renversement de toutes les loix divines & humaines. D'un côté cette passion si naturelle aux grands, de soutenir leurs entreprises, & de l'autre la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Ecosse.

Le cardinal de Richelieu fomente toutes ces querelles.

On ne sut pas alors ce qui la fomentait, & ce qui prépara la fin tragique de *Charles*; c'était le cardinal de *Richelieu*. Ce ministre roi voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un asyle en Angleterre,

chez sa fille, & engager *Charles* dans les intérêts de la France, essuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d'*Estrades*, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déja rapportés : *Le roi & la reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un an, d'avoir négligé mes offres ; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser.*

CHAP. CLXXIX.

1637. *Il envoye un prêtre pour faire révolter l'Ecosse.*

Il avait parmi ses secrétaires un prêtre Irlandais qu'il envoya à Londres & à Edimbourg semer la discorde avec de l'argent parmi les puritains ; & la lettre au comte d'*Estrades* est encor un monument de cette manœuvre. Si on ouvrait toutes les archives, on y verrait toûjours la religion immolée à l'intérêt & à la vengeance.

Les Ecossais armèrent. *Charles* eut recours au clergé anglican, & même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent, que parce que c'était une guerre de religion ; & il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guères qu'à négocier ; & quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il faut donc se résoudre encor à la guerre. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des seigneurs qui composaient le con-

1638 & suiv.

Digitized by Google

seil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre *Laud* archevêque de Cantorbéri, le marquis *Hamilton* sur-tout, se signalèrent dans cette générosité ; & le fameux comte de *Strafford* donna seul vingt mille livres sterling ; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près suffisantes, le roi fut encor obligé de convoquer un parlement. CHAP. CLXXIX.

Nouveaux troubles.

La chambre des communes ne regardait pas les Ecossais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses priviléges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés, furent déclarés abusifs : impôt de tonnage & pondage, impôt de marine, vente de priviléges exclusifs à des marchands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit sur-tout d'une cour de justice nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop sévérement plusieurs citoyens. *Charles* cassa ce nouveau parlement, & agrava ainsi les griefs de la nation.

Roi opiniâtre ; s'il eût été heureux, il eût été appellé ferme.

Il semblait que *Charles* prît à tâche de révolter tous les esprits ; car au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, & la fit condamner à une amende considérable. Il con-

tinua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récrié. Un roi despotique qui en aurait usé ainsi, aurait révolté ses sujets ; à plus forte raison un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrettement inquiété par les intrigues du cardinal de *Richelieu*, il ne put empêcher l'armée des puritains Ecossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Aiant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva sa ruine.

CHAP. CLXXIX.

1640.

Requêtes pour faire la guerre civile.

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, & particulièrement celui de la marine ; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus résister, accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, & il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Ecossais qui avaient fait une irruption en Angleterre ; & ce même parlement leur fit présent de trois cents mille livres sterling, pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, & presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford*, dévoué si généreusement à son service, & la chambre des communes pour ce dévouement même accusa *Strafford* de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces tems de trou-

troubles, mais commiſes toutes pour le ſervice du roi, & ſur-tout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait ſecouru. Les pairs le condamnèrent; il falait le conſentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce ſang à grands cris. *Strafford* pouſſa la vertu juſqu'à ſupplier lui-même le roi de conſentir à ſa mort; & le roi pouſſa la faibleſſe juſqu'à ſigner cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un ſang plus précieux. 1641.

CHAP. CLXXIX.

CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs & de la mort de CHARLES I.

L'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainſi que l'était la France; mais celles de la France, n'étaient que des cabales de princes, & de ſeigneurs, contre un premier miniſtre qui les écraſait; & les partis qui diviſaient le royaume de *Charles I* étaient des convulſions générales dans tous les eſprits, une ardeur violente & réfléchie de changer la conſtitution de l'état, un deſſein mal conçu chez les royaliſtes d'établir le pouvoir deſpotique, la fureur de la liberté dans la nation, la ſoif de l'autorité dans la chambre des communes, le déſir vague dans les évêques d'écraſer le parti

Caractère des troubles d'Angleterre.

Digitized by Google

CHAP. CLXXX.

calviniſte puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques; & enfin le plan ſuivi & caché de ceux qu'on appellait *indépendans*, qui conſiſtait à ſe ſervir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

Octobre 1641. *Maſſacres catholiques en Irlande.*

Au milieu de tous ces troubles les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le tems de ſecouer le joug de l'Angleterre. La religion & la liberté, ces deux ſources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entrepriſe horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la *St. Barthelemi*. Ils complotèrent d'aſſaſſiner en un jour tous les proteſtans de leur iſle, & en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce maſſacre n'a pas dans l'hiſtoire des crimes la même célébrité que la *St. Barthelemi*; il fut pourtant auſſi général & auſſi diſtingué par toutes les horreurs qui peuvent ſignaler un tel fanatiſme. Mais cette dernière conſpiration de la moitié d'un peuple contre l'autre pour cauſe de religion, ſe faiſait dans une iſle alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autoriſée par des perſonnages auſſi conſidérables qu'une *Catherine de Médicis*, un roi de France, un duc de *Guiſe*: les victimes immolées n'étaient pas auſſi illuſtres, quoiqu'auſſi nombreuſes. La ſcène ne fut pas moins ſouillée de ſang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encor des fureurs de la *St. Barthelemi*, & les maſſacres d'Irlande ſont preſque oubliés.

Digitized by Google

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'*Athanase* & d'*Arius* jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre; car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toûjours plus nombreuse que la femelle; mais dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées comme les hommes. CHAP. CLXXX. *Massacres religieux, source de dépopulation.*

Pendant qu'une partie du peuple Irlandais égorgeait l'autre, le roi *Charles I* était en Ecosse, à peine pacifiée, & la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques Irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes; & *Charles* qui demandait du secours contre eux à l'Ecosse & à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Ecosse le renvoye avec raison au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, & non pas à l'Ecosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse croyant, ou feignant de croire, qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoye que peu d'argent & peu de troupes dans cette isle, pour ne pas dégarnir le royaume; & fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie, *qu'il faut désormais qu'il n'ait pour conseil que ceux que le parlement lui nommera; & en cas de refus elle le menace de prendre des mesures.* Trois membres *Chambre basse, puissante.*

de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déja dans ce tems-là admis dans la chambre basse ; & il dit, que *si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, & se retirerait de l'Angleterre.*

CHAP. CLXXX.

Cromwell commence.

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

Charles n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eut pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Ecosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques & les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu dans la *conspiration des poudres* exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts ; tout le reste était contre le roi. Déja le peuple de Londres excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions : il criait à la porte de la chambre des pairs, *Point d'évêques, point d'évêques.* Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, & protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour, & bientôt après les autres évêques se retirèrent du parlement.

1641.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord *Digbi*, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était préci-

Digitized by Google

sément le tems où il ne falait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes, pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, & qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés; toute la chambre se récria sur la violation de ses priviléges. Le roi comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville, lui demander du secours. Le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor, & là ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée, il écrit à la chambre basse, *qu'il se désiste de ses procédures contre ses membres, & qu'il prendra autant de soin des priviléges du parlement que de sa propre vie.* Sa violence l'avait rendu odieux, & le pardon qu'il en demandait le rendait mépriſable.

CHAP. CLXXX. *Conduite du roi, pas trop bonne.*

La chambre basse commençait alors à gouverner l'état. Les pairs sont en parlement *pour eux-mêmes*; c'est l'ancien droit des barons, & des seigneurs de fiefs; les communes sont en parlement pour les villes & les bourgs dont elles sont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés qui le représentent, que dans les pairs. Ceux-ci pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement, entraient dans les sentimens de la nation, & soutenaient l'autorité d'un parlement, dont ils étaient originairement la partie principale.

Digitized by Google

CHAP. CLXXX.

Pendant cette anarchie les rebelles d'Irlande triomphent, & teints du sang de leurs compatriotes, ils s'autorisent encor du nom du roi, & sur-tout de celui de la reine sa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendans du parlement. On ne pouvait rien faire selon la loi sans le consentement du roi au sujet des milices. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord d'Angleterre. Sa femme *Henriette de France*, fille de *Henri IV*, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité & l'intrépidité, l'insinuation, & même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidèle. Elle vend ses meubles & ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse *Marie* sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du nord: elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de *Richelieu* son ennemi, & le roi son frère, étaient mourans.

Guerre civile.

La guerre civile n'était point encor déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime

de la province d'Yorck. Il y avait depuis long-tems des magazins d'armes & de munitions. Le roi s'y transporte, & veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes, & conservant encor du respect pour la personne du roi son maitre, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéïr. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi & du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les loix que le parlement faisait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendart royal à Nottingham; mais cet étendart ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin avec les secours que lui fournit la reine sa femme, avec les présens de l'université d'Oxford qui lui donna toute son argenterie, & avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

CHAP. CLXXX. *Hotham à genoux chasse son roi.*

Le parlement qui disposait de l'argent de la nation, en avait une plus considérable. *Charles* protesta d'abord en présence de la reine, qu'il *maintiendrait les loix du royaume, & les priviléges même du parlement armé contre lui; & qu'il vivrait & mourrait dans la véritable religion protestante.* C'est ainsi que les princes, en fait de religion, obéissent plus aux peuples que les peuples

Digitized by Google

ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on
CHAP. CLXXX. appelle *le dogme* est enraciné dans une nation, il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple.

Les armées du roi furent presque toûjours commandées par le prince *Robert*, frère de l'infortuné *Frédéric* électeur Palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

1642. *Le roi quelque tems vainqueur, mais inutilement.* Les combats de Worcester & d'Edgehill, furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repart sur le champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de *Henri IV*. Les parlementaires ne furent point découragés; ils sentaient leurs ressources: tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort pour crime de haute trahison les sujets qui voulaient rendre au roi des villes; & le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier aux yeux de la postérité celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait selon eux profiter d'un

Digitized by Google

premier succès, & n'employer que ce courage actif & intrépide qui seul peut finir de pareils débats. CHAP. CLXXX.

Charles & le prince *Robert*, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait ce qui est très-rare, une compagnie plus ferme & plus inébranlable dans ses vues, qu'un roi à la tête de son armée. 1643. *Parlement plus ferme que le roi.*

Les puritains qui dominaient dans les deux chambres levèrent enfin le masque: ils s'unirent solemnellement avec l'Ecosse, & signèrent le fameux *Convenant* par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce convenant, que l'Ecosse & l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république. C'était l'esprit du calvinisme: il tenta long-tems en France cette grande entreprise; il l'exécuta en Hollande; mais en France & en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang. 1648.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre & l'Ecosse, le catholicisme servait encor de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion sous *Louis XIII* étaient toutes récentes; & l'invasion des Suédois en Allemagne sous prétexte de religion, durait encor dans toute sa force. C'était une chose bien

Digitized by Google

déplorable que les chrétiens eussent cherché durant tant de siécles dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

CHAP. CLXXX.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre & atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce tems pour faire bruler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I*, dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche après le service divin. On croyait par-là servir la religion, & outrager le roi régnant. Quelque tems après ce même parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, & d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile.

Excès de ridicule.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable & heureuse qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêle aux excès de la fureur. Ce ridicule que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste: mais les presbytériens se conduisirent en insensés; leurs habillemens, leurs discours, leurs basses al-

Digitized by Google

lusions aux passages de l'évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des tems plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoutante. Mais malheureusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur; les mêmes hommes dont les enfans se seraient moqués, imprimaient la terreur en se baignant dans le sang; & ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, & les plus redoutables. CHAP. CLXXX.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Ecosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eut beaucoup de ces esprits déliés, qui dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs & du fanatisme des autres pour les gouverner. Ce n'était pas là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentemens particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les *indépendans* étaient les seuls qui cachaient leurs desseins; premièrement parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes; en second lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, & que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres. *Esprit des sectes.*

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les es-

Digitized by Google

prits, c'eſt le ſupplice de l'archevêque de
CHAP. CLXXX. Cantorbéri *Guillaume Laud*, qui après avoir été quatre ans en priſon, fut enfin condamné par le parlement. Le ſeul crime bien conſtaté qu'on lui reprocha, était de s'être ſervi de quelques cérémonies de l'égliſe romaine en conſacrant une égliſe de Londres. La ſentence porta qu'il ſerait pendu, & qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues; ſupplice ordinaire des traîtres: on lui fit grace en lui coupant la tête.

Archevêque à l'échaffaut.

Charles voyant les parlemens d'Angleterre & d'Ecoſſe réunis contre lui, preſſé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trève avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à ſa cauſe une partie des troupes Anglaiſes qui ſervaient dans cette iſle. Cette politique lui réuſſit. Il eut à ſon ſervice, non-ſeulement beaucoup d'Anglais de l'armée d'Irlande, mais encor un grand nombre d'Irlandais qui vinrent groſſir ſon armée. Alors le parlement l'accuſa hautement d'avoir été l'auteur de la rébellion d'Irlande & du maſſacre. Malheureuſement ces troupes nouvelles, ſur leſquelles il devait tant compter, furent entiérement défaites par le
1644. lord *Fairfax*, l'un des généraux parlementaires; & il ne reſta au roi que la douleur d'avoir donné à ſes ennemis le prétexte de l'accuſer d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince *Robert* aiant ſoutenu long-tems l'hon-

Digitized by Google

neur des armes royales, eſt battu auprès d'Yorck, & ſon armée eſt diſſipée par *Manchester* & *Fairfax*. *Charles* ſe retire dans Oxford, où il eſt bientôt aſſiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite à la vérité ſes amis à faire de nouveaux efforts. Le ſiége d'Oxford fut levé. Il raſſembla des troupes; il eut quelques ſuccès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toûjours en état de lui oppoſer une armée plus forte que la ſienne. Les généraux *Eſſex*, *Mancheſter*, & *Valler* attaquèrent *Charles* à Newbury ſur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée; il s'était déja fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury, le corps que *Mancheſter* commandait aiant plié, & *Mancheſter* lui-même étant entrainé dans la fuite, *Cromwell* courut à lui tout bleſſé, & lui dit : *Vous vous trompez, mylord, ce n'eſt pas de ce côté que ſont les ennemis*; qu'il le ramena enſuite au combat, & qu'enfin on ne dut qu'à *Cromwell* le ſuccès de cette journée. Ce qui eſt certain, c'eſt que *Cromwell*, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes, qu'il avait de réputation dans l'armée, accuſa ſon général de n'avoir pas fait ſon devoir.

CHAP. CLXXX. 1644.

Cromwell gagne une bataille. 27 Octobre 1644.

Le panchant des Anglais pour des choſes inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de *Cromwell*, & qui fut à la fois l'origine de

Digitized by Google

sa grandeur, de la chute du parlement & de l'épiscopat, du meurtre du roi & de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendans* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jettés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'évangile que celle de leurs propres lumières : ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulens que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes ; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des instrumens propres à favoriser ses desseins.

CHAP. CLXXX.

Désintéressement du parlement, chose unique.

La ville de Londres partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. *Cromwell* fit proposer à la chambre des communes par quelques *indépendans*, de réformer l'armée, & de s'engager eux & les pairs à renoncer à tous les emplois civils & militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plûpart des colonels & des majors, des tréforiers, des munitionnaires, des commissaires de toute espèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes puissans à sacrifier leurs digni-

tés & leurs revenus ? C'eſt pourtant ce qui arriva dans une ſeule ſéance. La chambre des communes ſurtout fut éblouïe de l'idée de régner ſur les eſprits du peuple par un déſintéreſſement ſans exemple. On appella cet acte *l'acte du renoncement à ſoi-même.* Les Pairs héſitèrent ; mais la chambre des communes les entraina. Les lords *Eſſex*, *Damby*, *Fairfax*, *Mancheſter* ſe dépoſèrent eux-mêmes du généralat ; & le chevalier *Fairfax*, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé ſeul commandant de l'armée. CHAP. CLXXX. 1645.

C'était ce que voulait *Cromwell* : il avait un empire abſolu ſur le chevalier *Fairfax* : il en avait un ſi grand dans la chambre, qu'on lui conſerva un régiment, quoiqu'il fut membre du parlement ; & même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme qui avait eu l'adreſſe d'ôter à tous les ſénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conſerver dans leurs poſtes les officiers du parti des *indépendans* ; & dès lors on s'apperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général *Fairfax* aidé de *Cromwell* réforma toute l'armée, incorpora des régimens dans d'autres, changea tous les corps, établit une diſcipline nouvelle : ce qui dans tout autre tems eût excité une révolte, ſe fit alors ſans réſiſtance.

Cette armée animée d'un nouvel eſprit marcha droit au roi près d'Oxford : & alors *Victoire décisive de*

se donna la bataille décisive de Nazeby. *Cromwell* général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie, & eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée. L'armée royale après un grand carnage fut ou prisonnière, ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax* & à *Cromwell*. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II*, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite isle de Scilley. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, & demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrace. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse & de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

CHAP. CLXXX.

Cromwell. 1645. 14 Juin.

Le roi livré par les Ecossais.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortification, entre l'armée victorieuse des Anglais & celle des Ecossais payée par les Anglais. Il crut trouver sa sureté dans l'armée Ecossaise moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes aiant donné à l'armée Ecossaise deux cents mille livres sterling d'arrérages, & lui en devant encor autant, le roi cessa dès-lors d'être libre.

Les

Les Ecossais le livrèrent au commissaire du parlement Anglais, qui d'abord ne sut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie ; l'armée d'Ecosse payée retournait en son pays ; le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée, qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* & ses *indépendans* y étaient les maîtres. Ce parlement ou plutôt la chambre des communes, toute-puissante encor à Londres : & sentant que l'armée allait l'être, voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, & de licentier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le souffrit pas. C'était là le moment de la crise ; il forma un conseil d'officiers, & un autre de simples soldats nommés *Agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, & qui bientôt donnèrent des loix. Le roi était encor les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, & le conduisirent à Newmarket.

CHAP. CLXXXI. 16 Fév. 1646.

Cromwell commence à tyranniser.

Après ce coup d'autorité l'armée marcha vers Londres. *Cromwell* voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser par l'armée onze membres du parlement ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus dès ce moment rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux ; mais trop

Digitized by Google

tard, & trop inutilement, sur tant de mal-
CHAP. CLXXX. heurs : elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses
1647. milices ; on entoure à la hâte Londres de retranchemens : mais l'armée étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit & se tut. Le parlement remit la Tour au général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir désobéï & lui donna de l'argent.

Le roi prisonnier. Il restait toûjours à savoir ce qu'on ferait du roi prisonnier ; que les *indépendans* avaient transféré à la maison royale de Hamptoncourt. *Cromwell* d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrettement avec lui. Les Ecossais lui proposaient de l'enlever. *Charles* craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hamptoncourt & de passer dans l'isle de Vight, où il crut trouver un asyle, & où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Applaudisseurs. Dans cette anarchie d'un parlement factieux & méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif & prisonnier, le même esprit qui animait depuis long-tems les *indépendans*, saisit tout à coup plusieurs soldats de l'armée ; ils se nommèrent les *Applaudisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, & ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'état, ni dans l'église. Ils ne faisaient que ce qu'avait fait la chambre des communes ;

Digitized by Google

ils imitaient leurs officiers, & leur droit paraissait aussi bon que celui des autres; leur nombre était considérable. *Cromwell* voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se servaient de ses principes, & qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique & de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient, il marche à eux à la tête de son régiment des *Frères rouges*, avec lesquels il avait toujours été victorieux, leur demande *au nom de* DIEU ce qu'ils veulent, & les charge avec tant d'impétuosité, qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, & dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité. CHAP. CLXXX. 1647. *Audace de Cromwell.*

Cette action augmenta encor son pouvoir dans l'armée, dans le parlement, & dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi prisonnier dans l'isle de Vight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme si on eût été encor en guerre, & comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck, un de ses fils, qui fut depuis *Jacques II*, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de *St. James*, se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hamptoncourt: il se retira en Hollande; & quelques partisans du roi aiant dans ce tems-là même gagné une partie de la flotte Anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille; où

CHAP. CLXXI.

ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, & lui montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père; & ce secours hâta sa perte.

Les Ecossais honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées, avec une partie de l'armée. Il les défait entièrement à Preston, & prend prisonnier le duc *Hamilton* général des Ecossais. La ville de Colchester dans le comté d'Essex, aiant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général *Fairfax*; & ce général fit exécuter à ses yeux comme des traîtres plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

1648.

L'armée demande qu'on fasse justice du roi.

Pendant que *Fairfax* & *Cromwell* achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement qui craignait encor plus *Cromwell* & les *indépendans*, qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, & cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée qui revenait triomphante demande enfin qu'on mette le roi en justice comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfans de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les régimens

Digitized by Google

de son armée, pour qu'on fasse le procès au roi. Le général *Fairfax* assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour *Cromwell*, fait transférer le monarque prisonnier de l'isle de Vigth au château de Hulst, & delà à Vindsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling. CHAP. CLXXX.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler; elle trouve des soldats à la porte qui chassent la plûpart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes; on ne laisse entrer que les *indépendans*, & les presbytériens rigides, ennemis toûjours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois esclaves de l'armée; les officiers membres de cette chambre y dominaient; la ville était asservie à l'armée; & ce même conseil de ville, qui n'agueres avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fit son procès. *Parlement mépris & forcé.*

La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes, pour dresser contre le roi des accusations juridiques: on érige une cour de justice nouvelle composée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton* gendre de *Cromwell*, de *Waller*, & de cent *Juges du roi.*

quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s'assemblaient encor dans la chambre-haute seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale; aucun d'eux ne voulut y consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

CHAP. CLXXX.

Puissance reconnue originaire dans le peuple.

Alors la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, & que les représentans du peuple avaient l'autorité légitime; c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est à la vérité représentée légalement par la chambre des communes, mais elle l'est aussi par un roi & par les pairs. On s'est toûjours plaint dans les autres états, quand on a vû des particuliers jugés par des commissaires; & c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit; elle était composée d'*indépendans*, qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi & eux, & que la seule qui subsistât était celle de la victoire. Les mémoires de *Ludlow*, colonel alors dans l'armée, & l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret, de condamner en maîtres celui qui avait été

le leur. Ce même *Ludlow*, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du tems en citant ce passage de l'ancien Testament : *Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu.* CHAP. CLXXX.

Enfin *Fairfax*, *Cromwell*, les *indépendans*, les *presbytériens*, croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. *Cromwell* ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi ; il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il espérait avec grande raison, dans cette armée & dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires & à son ascendant sur les esprits : mais s'il avait formé dès-lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, & ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de *Cromwell*, qui ne la dut qu'à sa valeur & à sa fortune. Janvier 1648. *Procès criminel du roi.*

Charles I roi d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau dans la place de Whitehall ; son corps fut transporté à la chapelle de Windsor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice : des commissaires Anglais 1649. 10 Févr. *On lui tranche la tête.*

Digitized by Google

avaient jugé à mort la reine d'Ecosse *Marie Stuart*, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains; mais on n'avait vû encor aucun peuple faire périr son propre roi sur un échaffaut avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la personne d'*Agis* roi de Lacédémone l'exemple d'une pareille catastrophe.

CHAP. CLXXX.

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

République.

APrès le meurtre de *Charles I* la chambre des communes défendit sous peine de mort de reconnaître pour roi ni son fils, ni aucun autre. Elle abolit la chambre-haute où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, & resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre & de l'Irlande.

Cette chambre qui devait être composée de cinq cents treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand sceau, sur lequel étaient gravés ces mots: *Le parlement de la république d'Angleterre.* On avait déja abattu la statue du roi élevée dans la bourse de Londres, & on avait mis en sa place cette

Digitized by Google

inscription, *Charles le dernier roi, & le premier tyran.*

CHAP. CLXXXI.

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les loix de la guerre, après avoir violé celles des nations; & pour les enfraindre plus pleinement encor, le duc *Hamilton* Ecossais fut du nombre des condamnés. Ce traitement servit beaucoup à déterminer les Ecossais à reconnaître pour leur roi *Charles II*; mais en même tems l'amour de la liberté était si profondement gravé dans tous les cœurs, qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. *Cromwell* alors se fit nommer 1649. gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de son armée, & fut suivi de sa fortune ordinaire.

Cependant *Charles II* était rappellé en Ecosse par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement Ecossais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Parisiens avaient voulu que *Henri IV* son grand-père fût catholique. On restreignait en tout l'autorité roiale; *Charles* la voulait pleine & entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Ecosse, était déja une guerre civile. Le marquis de *Montrose*,

Digitized by Google

homme célèbre dans ces tems-là, par son
CHAP. attachement à la famille royale, & par sa
CLXXXI. valeur, avait amené d'Allemagne & du Danemarck quelques soldats dans le nord d'Ecosse, & suivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête; il fut défait, pris, & condamné par le parlement d'Ecosse à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être ensuite écartelé, & ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appellait la *Loi nouvelle*, ou *Convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ses juges, qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de sa fidélité pour son roi. Il mit même cette pensée en assez beaux vers en allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivaient alors les lettres, & l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort en l'insultant, & en prononçant sa damnation.

1650. *Charles II* n'aiant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général, & son appui, & entra dans Edimbourg par la porte où les membres de *Montrose* étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecosse, ne voulant pas que dans la moi-

Digitized by Google

té de l'isle il y eût un roi qui prétendit l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouie de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement & dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattans & autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, & payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichit aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de fraix, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, & les terres des évêques & des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois; taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I.* s'était arrogé, & qui avait été la première cause de tant de désastres. CHAP. CLXXXI.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec son gendre *Ireton*; mais il était dirigé par la faction des *indépendans*, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Ecosse, & d'y faire servir *Cromwell* sous le général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il

avait presque soumise. Le général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Ecosse : il n'était point *indépendant*, mais *presbytérien*. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ses frères, qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques représentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, & se démit du généralat pour passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire, dans un tems & dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

CHAP. CLXXXI.

Juin 1650. C'est-là l'époque de la grande fortune de *Cromwell*. Il est nommé général à la place de *Fairfax*. Il se rend en Ecosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Ecossais à Dombar, & se rend maître de la ville d'Edimbourg. De-là il suit *Charles II* qui s'était avancé jusqu'à Worcester en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. *Cromwell* l'attaqua sur les bords de la Saverne, & remporta, presque sans résistance la victoire la plus complette qui eut jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres; & vendus pour aller travailler aux plantations Anglaises en Amérique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves chez les chrétiens depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Ecosse

1650. 13 Sept. *N. S.*

Digitized by Google

entière. *Cromwell* poursuit le roi par-tout.

L'imagination qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'avantures plus singulières, ni des dangers plus pressans, ni des extrémités plus cruelles, que tout ce que *Charles II* essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il falut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue & de faim, jusques dans le comté de Strafford. Là au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de *Cromwell*, il se cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour & une nuit. Ce chêne se voyait encor au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du Pôle Austral, & ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. Ce prince errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en fille, tantôt en bucheron, se sauva enfin dans une petite barque, & arriva en Normandie après six semaines d'avantures incroyables. Novemb. 1650.

CHAP. CLXXXI.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plûpart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conseil de ville précédé du maire, allèrent au devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Ecosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, & abolit la royauté chez les vaincus, comme Octobre 1650.

Digitized by Google

elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

CHAP. CLXXXI. Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain, forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-unies à l'Angleterre, comme il venait

1651. d'y joindre l'Ecosse. Le stadhouder *Guillaume II* gendre de *Charles I*, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, & n'aiant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau; & le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stadhouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, & que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Ecosse & de la Hollande, pourrait tenir la balance de l'Europe: mais les partisans de la maison d'*Orange* s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'entousiasme de ces tems-là, ce même entousiasme porta le parlement Anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement redoutant le grand crédit de *Cromwell*, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, & de détruire ainsi peu-à-peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra, comme ils l'avaient pénétré: ce fut alors qu'il développa tout son caractère: *Je suis*, dit-il au major-général Vernon, *pousse à un dénouement qui me fait dresser les cheveux à la tête.* Il se

rendit au parlement suivi d'officiers & de soldats choisis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : *Je crois*, dit-il, *que ce parlement est assez mûr pour être dissous.* Quelques membres lui aiant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : *Le Seigneur*, dit-il, *n'a plus besoin de vous ; il a choisi d'autres instrumens pour accomplir son ouvrage.* Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un yvrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'évangile les condamne, & qu'ils aient à se dissoudre sur le champ. Ses officiers & ses soldats entrent dans la chambre ; *Qu'on emporte la masse du parlement*, dit-il ; *qu'on nous débarrasse de cette marotte.* Son major-général *Harisson* va droit à l'orateur, & le fait descendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria Cromwell, *à en user ainsi ; mais j'ai prié le Seigneur toute la nuit qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action.* Aiant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, & emporta la clé dans sa poche. CHAP. CLXXXIX. 20 Avril 1653.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, & nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'état, & il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vû dans

tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer par ce conseil cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques & dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir nommé *Barebone*; c'est ce qui fit qu'on appella cette assemblée *le parlement des Barebone* (a). *Cromwell* en qualité de général écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, & les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu parlement, aussi mépriſé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, & de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors *Cromwell* protecteur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres & les aldermans. *Cromwell* fut intallé à Witchall dans le palais des rois, où il prit dès-lors son logement. On lui donna le titre d'*altesse*, & la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi sous un autre nom, par sa valeur secondée de son hypocrisie.

CHAP. CCXXXI.

22 Déc. 1653. N. S.

Il était âgé alors de près de cinquante-trois ans, & en avait passé quarante-deux sans aucun emploi, ni civil, ni militaire. A pei-

(a) Cela signifie *os dégarni*.

A peine était-il connu en 1642, lorsque la chambre des communes dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de-là qu'il parvint à gouverner la chambre & l'armée, & que vainqueur de *Charles I* & de *Charles II* il monta en effet sur leur trône, & régna sans être roi, avec plus de pouvoir & plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magazins fournis de tout, le trésor public dont il disposait, était rempli de trois cents mille livres sterling: il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, & il en dicta les conditions, qui furent, qu'on lui payerait trois cents mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux Anglais, & que le jeune prince d'Orange ne serait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C'est ce même prince qui détrôna depuis *Jacques II*, dont *Cromwell* avait détrôné le père.

CHAP. CLXXXI.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne, & lui livra la ville de Dunkerque (*a*). Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée

(*a*) Voyez le siècle de *Louis XIV*.

CHAP. CLXXXI.

à l'Angleterre. L'Irlande fut entiérement soumise, & traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, & ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie, périrent par la main des bourreaux.

Cromwell gouvernant en roi assemblait des parlemens, mais il s'en rendait le maître, & les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, & prévint tous les soulévemens. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlemens qu'il convoquait : tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin de le refuser, & de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre & retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le général *Ludlow* son lieutenant en Irlande rapporte, que quand le protecteur y envoya son fils *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toujours austères ; il était sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux, & exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques, ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître ; il avait des chapelains de tous les partis ; entousiaste avec les fanatiques ; maintenant les *presbytériens*, qu'il avait trompés & accablés, & qu'il ne craignait plus ; ne donnant sa confiance qu'aux *indépendans*, qui

1656.

ne pouvaient subsister que par lui, & se moquant d'eux quelquefois avec les *théistes*. Ce n'est pas qu'il vit de bon œil la religion du théisme, qui étant sans fanatisme ne peut guères servir qu'à des philosophes, & jamais à des conquérans. CHAP. CLXXXI.

Il y avait peu de ces philosophes, & il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône l'évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang & maintenue par la force & par l'artifice.

La nature malgré sa sobrieté avait fixé la fin de sa vie à cinquante-huit ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers tems il craignait toûjours d'être assassiné; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* son successeur. A peine eut-il expiré, qu'un de ses chapelains presbytérien nommé *Herry*, dit aux assistans; *Ne vous allarmez pas; s'il a protégé le peuple de* DIEU *tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel, où il sera assis à la droite de* JÉSUS-CHRIST. Le fanatisme était si puissant, & *Cromwell* si respecté, que personne ne rit d'un pareil discours. 13 Sept. 1658.

Quelques intérêts divers qui partageaient tous les esprits, *Richard Cromwell* fut

proclamé paisiblement protecteur dans Lon-
CHAP. CLXXXII. dres. Le conseil ordonna des funerailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choisit pour modèle les solemnités pratiquées à la mort du roi d'Espagne *Philippe II.* Il est à remarquer qu'on avait représenté *Philippe II* en purgatoire pendant deux mois dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, & qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel, le corps étant sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière renvoyée par des plaques d'argent égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell*: on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête & un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que *Charles II* fit exhumer depuis & porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre sous CHARLES II.

LE second protecteur *Richard Cromwell*, n'aiant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n'é-

tait point soutenu par l'épée ; & n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'*Olivier*, il ne fut ni se faire craindre de l'armée, ni en imposer aux partis & aux sectes qui divisaient l'Angleterre. Le conseil guerrier d'*Olivier Cromwell* brava d'abord *Richard*. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre composée d'officiers représentait les pairs d'Angleterre, & dont l'autre formée de députés Anglais, Ecossais & Irlandais, représentait les trois royaumes ; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à *Charles I*, & qu'ensuite *Olivier Cromwell* avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi-bien que l'armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement qu'on appella le *croupion*, semblait idolâtre de la liberté, & malgré son entousiasme fanatique il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, & de protecteurs, & d'évêques & de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple, pour être plus maître du peuple. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux, que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, & que *Richard Cromwell* fut privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de reste, CHAR. CLXXXII. 12 Mai 1659.

& huit mille pour sa mère : mais le parle-
CHAP. ment ne donna à *Richard Cromwell* que
CLXXXII. deux mille livres une fois payées, & lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois ; il obéït sans murmure, & vécut en particulier paisible.

On n'entendait point parler alors des pairs, ni des évêques. *Charles II* paraissait abandonné de tout le monde, aussi-bien que *Richard Cromwell* ; & on croyait dans toutes les cours de l'Europe que la république Anglaise subsisterait. Le célèbre *Monck*, officier-général sous *Cromwell*, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Ecosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres aiant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de *Monck* restée en Ecosse ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie qui suivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, & voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveller toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck ne se sentant point assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale ; & au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu'il augmenta l'anarch

mit la nation au point de désirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. *Lambert* un des généraux de *Cromwell*, & des plus ardens républicains, voulut enfin renouveller la guerre; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell*, & fut battu & pris par celles de *Monck*. On assembla un nouveau parlement. Les pairs si long-tems oisifs & oubliés, revinrent enfin dans la chambre-haute. Les deux chambres reconnurent *Charles II* pour roi, & il fut proclamé dans Londres. CHAP. CLXXXII.

Charles II rappellé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son consentement, & sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre: il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton* son gendre, d'un nommé *Bradshaw* président de la chambre, qui avait jugé *Charles I*. On les traîna au gibet sur la claye. De tous les juges de *Charles I* qui vivaient encor, il n'y en eut que dix qu'on exécuta, aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant: tous remercièrent DIEU *de mourir martyrs pour la plus juste & la plus noble des causes*. Non-seulement ils étaient de la faction intraitable des *indépendans*, mais de la secte des *anabatistes*, qui attendaient ferme- 8 Mai 1660.

ment le second avénement de JESUS-
CHAP. CLXXXII. CHRIST, & la cinquiéme monarchie.

Il n'y avait plus que neuf éveques en Angleterre ; le roi en completta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli ; on vit les plaisirs & la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si long-tems. *Charles II* introduisit la galanterie & ses fetes dans le palais de Vittehall souillé du sang de son père. Les *indépendans* ne parurent plus ; les *puritains* furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres & sévères, qui avaient mis tant d'entousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans & de toute la jeunesse.

Théïsme. Le théïsme dont le roi faisait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théïsme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de *Shaftsburi*, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement dans ses *caractéristiques*, qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *Théïste*. Une foule d'illustres écrivains en a fait profession ouverte. La plûpart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, & d'avoir secoué le joug de la foi. Il n'est pas possible

à un chrétien d'excuser leur indocilité. Mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine, ne permet pas qu'en condamnant leur erreur, on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes, la seule qui en se trompant ait toûjours été sans fanatisme. Il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les siécles & à tous les pays, dans l'adoration d'un seul DIEU; ils different des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes, ni temples, ne croyant qu'un DIEU juste, tolérant tout le reste, & découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure aussi ancienne que le monde, fut long-tems la seule véritable avant que DIEU lui-même en donnât une autre au peuple Hébreu. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toûjours professée; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, & les théïstes d'Europe n'ont qu'un culte secret; chacun adorant DIEU en particulier, & ne faisant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques; du moins il n'y a eu jusqu'ici qu'un très petit nombre de ceux qu'on nomme *quitaires* qui se soient assemblés. Mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théïstes.

CHAP. CLXXXII.

Théïstes.

CHAP. CLXXXII.

Société royale rend service à l'esprit humain.

La société royale de Londres déja formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent & se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu du tems de *Cromwell* d'autre science & d'autre littérature, que celle d'appliquer des passages de l'ancien & du nouveau Testament aux dissensions publiques, & aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, & à suivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point, que les *Archimèdes* n'avaient pû même deviner. Un grand-homme a connu enfin les loix primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers; & tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siécles avaient connu en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides & immenses en vingt ans : c'est-là un mérite, une gloire, qui ne passeront jamais. Le fruit du génie & de l'étude reste; & les effets de l'ambition, du fanatisme & des passions s'anéantissent avec les tems qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit sous le régne de *Charles II* une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

Digitized by Google

L'esprit Français qui régnait à la cour, la rendit aimable & brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'asservit aussi aux intérêts de *Louis XIV*; & le gouvernement Anglais vendu long-tems à celui de France, fit quelquefois regretter le tems où l'usurpateur *Cromwell* rendait sa nation respectable. CHAP. CLXXXII. *Esprit Français à la cour.*

Le parlement d'Angleterre & celui d'Ecosse rétablis, s'empressèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cents mille livres sterling, pour lui & pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais *Elizabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II* prodigue fut toûjours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cents quarante mille livres sterling, Dunkerque acquise par les négociations & les armes de *Cromwell*. *Revenu du roi.*

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions & demi de livres sterling au peuple; & elle fut honteuse, puisque l'amiral *Ruiter* entra jusques dans le port de Chatam, & y brula les vaisseaux Anglais.

Des accidens funestes se mêlèrent à ces *Accidens.*

Digitized by Google

désastres. Une peste ravagea Londres au
CHAP. CLXXXII. commencement de ce régne, & la ville
1666. presque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur arrivé après la contagion & au fort d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable. Cependant à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années, beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon, & l'ardeur des citoyens suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, & qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie & de l'Egypte, construites avec tant de célérité.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour & le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaisirs & à la gayeté que *Charles II* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maitresse Française, l'esprit Français, & surtout l'argent de la France dominaient à la cour.

Troubles, conjuration nommée papiste. Malgré tant de changemens dans les esprits, ni l'amour de la liberté & de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi, & dans le duc d'Yorck son frère. On vit enfin au milieu des plaisirs la confusion, la division, la haine des partis & des sectes, désoler

encor les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du tems de *Cromwell*; mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des loix interprétées par la haine, & enfin plusieurs assassinats auxquels la nation n'était point encor accoutumée, noircirent quelque tems le règne de *Charles II.* Il semblait, par son caractere doux & aimable, formé pour rendre la nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauts sous ce bon prince comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique *Charles* fut très philosophe. CHAP. CLXXXII.

Il n'avait point d'enfant; & son frere, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement & de la nation. Dès qu'on fut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi, aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncerent une conspiration bien plus étrange encor que celle des poudres. Ils affirmerent par serment que les papistes devaient tuer le roi, & donner la couronne à son frere; que le pape *Clément X* dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré en 1675 que le royaume *Horreurs ridicules.*

CHAP. CLXXXII.

d'Angleterre appartenait aux papes, par un droit impreſcriptible, qu'il en donnait la lieutenance au jéſuite *Oliva* général de l'ordre; que ce jéſuite remettait ſon autorité au duc d'Yorck vaſſal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II*; que le jéſuite *la Chaiſe*, confeſſeur de *Louis XIV*, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations: que le jéſuite *Comiers* avait acheté un poignard une livre ſterling pour aſſaſſiner le roi, & qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoiſonner. Ils produiſaient les noms, & les commiſſions de tous les officiers, que le général des jéſuites avait nommés pour commander l'armée papiſte.

Jamais accuſation ne fut plus abſurde. Le fameux Irlandais qui voyait à cinquante pieds ſous terre, la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres, celui qui promit à la ville aſſemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes, & parmi nous l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulſions, & nos accuſations contre les philoſophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les eſprits ſont échauffés, plus une opinion eſt impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut allarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la ſévérité la plus prompte. Il ſe mêla une vérité à tous ces menſonges incroyables, & dès lors tous ces menſonges parurent

vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'état en Angleterre un nommé *Coleman*, attaché au duc d'Yorck; on saisit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au pere *la Chaise*, conçues en ces termes : CHAP. CLXXXII.

Nous poursuivons une grande entreprise, il s'agit de convertir trois royaumes, & peut-être de détruire à jamais l'hérésie; nous avons un prince zélé &c..... Il faut envoyer beaucoup d'argent au roi : l'argent est la logique qui persuade tout à notre cour.

Il est évident par ces lettres que le parti catholique voulait avoir le dessus; qu'il attendait beaucoup du duc d'Yorck; que le roi lui-même favoriserait les catholiques, pourvû qu'on lui donnât de l'argent; qu'enfin les jésuites faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux; les contradictions des délateurs étaient si grossières, qu'en tout autre tems on n'aurait pû s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de *Coleman*, & l'assassinat d'un de ses juges, firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échaffaut; cinq jésuites furent pendus & écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correspondances illicites, & voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les regles; mais il ne falait pas les pendre *Supplices*, 1679.

en qualité de capitaines & d'aumoniers de l'armée papale, qui devait subjuguer trois royaumes. Le zele contre le papisme fut porté si loin, que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'Yorck, & le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop quelques années après la sentence de la chambre des communes.

CHAR. CLXXXII.

Duc d'Yorck exclu du trône.

Le catholicisme déclaré idolâtre.

L'Angleterre ainsi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-unies, & les trois quarts de la Suisse, s'étaient contentes jusques là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie. Mais cette flétrissure n'avait encor passé nulle part en loi de l'état. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du test, l'obligation d'abhorrer le papisme comme idolâtre.

Quelles révolutions dans l'esprit humain! Les premiers chrétiens accuserent le sénat de Rome d'adorer des statues qu'il n'adorait certainement pas. Le christianisme subsista trois cents ans sans images; douze empereurs chrétiens traiterent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de saints. Ce culte fut enfin reçu dans l'occident & dans l'orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie, est mise au rang des payens par les loix d'une nation puissante, respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthousiasme de la nation ne se borna pas

pas à des démonſtrations de haine & d'horreur contre le papiſme; les accuſations, les ſupplices continuèrent. CHAP. CLXXXII.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord *Stafford*, vieillard zèlé pour l'état, attaché au roi, mais retiré des affaires, & achevant ſa carrière honorable dans l'exercice paiſible de toutes les vertus. Il paſſait pour papiſte & ne l'était pas. Les délateurs l'accuſèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accuſateur ne lui avait jamais parlé, & cependant il fut cru; l'innocence du lord *Stafford* parut envain dans tout ſon jour; il fut condamné & le roi n'oſa lui donner ſa grace: faibleſſe infame dont ſon père avait été coupable & qui perdit ſon père. Cet exemple prouva que la tyrannie d'un corps eſt toûjours plus impitoyable que celle d'un roi; il y a mille moyens d'appaiſer un prince, il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entrainé par les préjugés. Chaque membre enyvré de cette fureur commune, la reçoit & la redouble dans les autres membres, & ſe porte à l'inhumanité ſans crainte, parce que perſonne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papiſtes & les anglicans donnaient à Londres cette ſanglante ſcène, les presbytériens d'Ecoſſe en donnaient une non moins abſurde, & plus abominable. Ils aſſaſſinèrent l'archevèque de *St. André*, primat d'Ecoſſe; car il y avait encor des évèques dans ce pays, & l'archevèque de

CHAP. CLXXXII.

St. *André* avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens assemblèrent le peuple après cette belle action, & la comparèrent hautement dans leurs sermons à celles de *Jahel*, d'*Aod*, & de *Judith*, auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs au sortir du sermon, tambour battant, à Glascow, dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'église anglicane; de ne reconnaître jamais son frère pour roi, de n'obéir qu'au Seigneur, & d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

1679. Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints, le duc de *Monmouth* son fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des ministres du St. Evangile. Cette armée s'appellait *l'armée du Seigneur*. Il y avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre, & qui se fit soutenir les mains comme *Aaron*, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de *Monmouth* les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, & donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de DIEU; neuf cents firent le serment, trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & qu'ils aimaient

Digitized by Google

mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans & les papiſtes. On les tranſporta en Amérique, & leur vaiſſeau aiant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyre. CHAP. CLXXXVII

Cet eſprit de vertige dura encor quelque tems en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande. Mais enfin, le roi appaiſa tout, moins par ſa prudence, peut-être, que par ſon caractère aimable, dont la douceur & les graces prévalurent, & changèrent inſenſiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus ſociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des penſions ſecrettes les ſuffrages des membres du parlement, du moins dans un pays où il n'y a preſque rien de ſecret; cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois ſes prédéceſſeurs euſſent pris ce parti, qui abrège les difficultés, & qui prévient les contradictions.

Le ſecond parlement convoqué en 1679 procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des penſions; mais comme il n'y avait point de loi qui défendit de recevoir des gratifications de ſon ſouverain, on ne put les pourſuivre.

Cependant *Charles II* voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné & fait mourir ſon père, voulait deshériter ſon *Plus de parlement.*

frère de son vivant, & craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, & régna sans assembler désormais.

CHAP. CLXXXII. 1681.

Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale & la parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, & d'une pension de cent mille livres sterling, que lui faisait *Louis XIV*. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, & on lui reprochait cette garde, comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient ordinairement avant lui que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des *Toris* qui embrassaient une soumission entière aux rois, & celui des *Whigs* qui soutenaient les droits des peuples, & qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toûjours emporté sur l'autre.

Etat florissant de l'Angleterre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru depuis le tems d'*Elizabeth* à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi, fut occupé d'établissemens maritimes, comme si on eût été dans les tems les plus paisibles. Le sang de *Charles I* était encor fumant, quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit en 1650 le fameux acte de la navigation, qu'on

Digitized by Google

attribue au seul *Cromwell*, & auquel il n'eût d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte très préjudiciable aux Hollandais fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre & les sept Provinces, & que cette guerre en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwel* était général. Cet acte de la navigation a toûjours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau. CHAP. CLXXXII.

Commerce.

Il y eut dès le tems de la reine *Elizabeth* une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, & on en forma même encor une nouvelle du tems du roi *Guillaume*. Depuis 1597 jusqu'en 1612 les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine; mais leurs plus grandes richesses vinrent toûjours de leurs troupeaux. D'abord ils ne furent que vendre les laines; mais depuis *Elizabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture long-tems négligée leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été sur-tout encouragée, lorsqu'on a commencé en 1689 à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le gouvernement a toûjours accordé depuis ce tems-là cinq schellins pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient

Agriculture.

Digitized by Google

vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut
CHAP. CLXXXII. à Londres que deux livres huit sols sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion ; & dans les derniers tems il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cents trente mille livres de France.

L'Angleterre n'avait pas encor toutes ces grandes ressources du tems de *Charles II* : elle était encor tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'est la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi en 1687 la nation Anglaise sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers Français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cents mille francs d'aumônes, & a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce dans une nation guerière, l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la

Digitized by Google

France. Elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'état aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France, dans lequel l'état sous le nom du roi doit à-peu-près la même somme par année aux rentiers & à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre inconnue à tant d'autres nations, & surtout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, & le dernier effort de l'industrie politique; industrie non moins dangereuse que la guerre même. CHAP. CLXXXIII.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.

AUtant que la France & l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième & au commencement du dix-septième siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts & de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, & cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples & Sicile furent sans révo-

Digitized by Google

lutions ; on n'y eut même aucune inquié-
CHAP. CLXXXIII. tude. Quand le pape *Paul IV* poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II* roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, & surtout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables & indépendantes.

Papes veulent avoir Naples.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, & qu'il fût enfin réuni au St. Siége ; ce qui aurait pû rendre les papes assez puissans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV* ni toute l'Italie ensemble, ôtassent Naples à *Philippe II*, pour l'ôter ensuite au roi de France, & dépouiller les deux plus puissans monarques de la chrétienté. L'entreprise de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'*Albe* alors vice-roi de Naples insulta aux démarches de ce pontife, en faisant fondre les cloches, & tout le bronze de Bénévent qui appartenait au St. Siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussi-tôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint*, & du tems des *Othons*, & d'*Arnoud*, & de tant d'autres ; mais il alla au bout de quelques mois bai-

Digitized by Google

ſer les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent, & tout fut fini. CHAP. CLXXXIII.

Ce fut un ſpectacle affreux après la mort de *Paul IV* que la condamnation de ſes deux neveux, le prince de *Palliano*, & le cardinal *Caraffa :* le ſacré collége vit avec horreur ce cardinal condamné par les ordres de *Pie IV*, mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Petrucci* ſous *Léon X ;* mais une action de cruauté ne fit pas un régne cruel, & la nation Romaine ne fut pas tyranniſée : elle ſe plaignit ſeulement que le pape vendît les charges du palais, abus qui augmenta dans la ſuite. *Cardinaux pendus.* Mars 1560.

Le concile de Trente fut terminé ſous *Pie IV* d'une manière paiſible ; (*) il ne produiſit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enſeignés par ce concile, ni parmi les proteſtans qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux uſages des nations catholiques, qui adoptaient quelques régles de diſcipline différentes de celles du concile. *Concile de Trente.* 1563.

La France ſur-tout conſerva ce qu'on appelle les libertés de ſon égliſe, qui ſont en effet les libertés de ſa nation. Vingt-quatre articles qui choquent les droits de la juriſdiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces *Libertés gallicanes.*

(*) La rédaction des diſputes & des actes de ce concile ſe trouve au chapitre 172.

Digitized by Google

articles donnaient aux seuls évêques l'ad-
CHAP. CLXXXIII. ministration de tous les hôpitaux, attri-buaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïcs en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejetta toûjours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs états avec le plus grand respect, & les plus grandes modifications, mais secrettes, & sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encor l'usage de la coupe, & le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs à l'empereur *Maximilien II* & à l'archevêque de Mayence: mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'histoire des papes en donne pour raison, que *Pie IV* étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre: *de-là vient*, ajoute l'auteur, *que ce pape, qui violait les loix divines & humaines, faisait le scrupuleux sur le célibat.* Il est très-faux que *Pie IV* violât les loix divines & humaines; & il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si long-tems établie dans l'occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'église.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particulière à l'Allemagne, subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus

Digitized by Google

ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toûjours des difficultés, des épines entre la cour de Rome & les cours catholiques; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous *Paul V* a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne, & en France, occupaient alors assez; & la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestans. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme *Philippe*, qui était le maitre au conclave. CHAP. CLXXXIII.

Il manqua à l'Italie la police générale: ce fut-là son véritable fléau: elle fut infestée long-tems de brigands au milieu des arts, & dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les tems sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courans sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'état du St. Siége jusqu'au régne de *Sixte-Quint*; & après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat: l'usage du stilet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passans sous les arcades qui bordent les rues. *Italie sans police.*

Digitized by Google

CHAP. CLXXXIII.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le règne du roi de France *Charles VIII*, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, & de ville contre ville: on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence, & par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encor bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité; & St. Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses, de fausses traditions, des miracles supposés subsistaient encor, les sages les méprisaient, & savaient que les abus ont été de tous les tems l'amusement de la populace.

Arts cultivés.

Superstitions.

Peut-être les écrivains ultramontains qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple & ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome, parce que les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les temples d'*Esculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages, ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, & que dans

Digitized by Google

Egnatia l'encens brulait & fumait de lui-même ſur une pierre ſacrée. Plus d'un proteſtant, après avoir goûté les délices du ſéjour de Naples, s'eſt répandu en invectives contre les trois miracles qui ſe font à jour nommé dans cette ville, quand le ſang de *St. Janvier*, de *St. Jean-Baptiſte*, & de *St. Etienne*, conſervé dans des bouteilles, ſe liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accuſent ceux qui préſident à ces égliſes d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le ſavant & ſage *Addiſſon* dit qu'il n'a jamais vu *a More blounding trik*, un tour plus groſſier. Tous ces auteurs pouvaient obſerver que ces inſtitutions ne nuiſent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile & eccléſiaſtique, que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont beſoin de ſignes viſibles qui les mettent continuellement ſous la main de la Divinité, & qu'enfin ces ſignes ne pouvaient être abolis que quand ils ſeraient mépriſés du même peuple qui les révère. CHAP. CLXXXIII.

A *Pie IV* ſuccéda ce dominicain *Gisleri*, *Pie V*, ſi haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le miniſtère de l'inquiſition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux ſéculiers. La fameuſe bulle, *In Cœna Domini*, émanée ſous *Paul III*, & publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des ſouverains, révolta pluſieurs cours, & *Pie V.*

Digitized by Google

fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

CHAP. CLXXXIII.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événemens de son pontificat. Les religieux de cet ordre établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale ; *St. Charles Borromée* archevêque de Milan voulut les réformer ; quatre d'entr'eux conspirèrent contre sa vie ; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais, pendant qu'il faisait la prière. Ce saint homme, qui ne fut que légérement blessé, demanda au pape la grace des coupables : mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, & abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi *Charles IX* contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de la France était alors parvenu à cet excès de subvertissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile.

St. Charles Borromée.

1571.

Mais ce qui consacra la mémoire de *Pie V*, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les Turcs, & l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouïssances publiques de sa mort.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, successeur de *Pie V*, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom ; & en cela il imita *Jules César*. Ce besoin

Réforme du calendrier.

où les nations furent toûjours de réformer l'année, montre bien la lenteur des arts les plus néceſſaires. Les hommes avaient ſu ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir ſu connaitre les tems & régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires, & une année de trois cents quatre jours; enſuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fauſſe computation furent autant d'erreurs. Les pontifes depuis *Numa Pompilius* furent les aſtronomes de la nation, ainſi qu'ils l'avaient été chez les Babiloniens, chez les Egyptiens, chez les Perſes, chez preſque tous les peuples de l'Aſie. La ſcience des tems les rendait plus vénérables au peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaiſſance des choſes utiles inconnues au vulgaire. CHAP. CLXXXIII.

Hiſtoire du Calendrier.

Comme chez les Romains le ſuprême pontificat était toûjours entre les mains d'un ſénateur, *Jules Céſar* en qualité de pontife réforma le calendrier autant qu'il le put; il ſe ſervit de *Sozigène*, mathématicien Grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait tranſporté dans cette ville les ſciences & le commerce; c'était la plus célèbre école de mathématiques, & c'était là que les Egyptiens, & même les Hébreux, avaient enfin puiſé quelques connaiſſances réelles. Les Egyptiens avaient ſu auparavant élever des maſſes énormes de pierre; mais les Grecs leur enſeignèrent tous les beaux arts, ou plu-

Digitized by Google

tôt les exercèrent chez eux sans pouvoir
CHAP. CLXXXIII. former d'élèves Egyptiens. En effet on ne compte chez ce peuple d'esclaves efféminés aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée en 325, voyant le dérangement que le tems apportait au calendrier de *César*, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printems arrivait alors le 21 Mars; & les pères réglèrent le tems de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César*, & dans celui des astronomes consultés par le concile, augmentèrent dans la suite des siécles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'Athénien *Méton*; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel: il ne s'en manque qu'une heure & demie; mépriſe insensible dans un siécle, & considérable après plusieurs siécles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, & des points qui fixent les équinoxes & les solstices. L'équinoxe du printems au siécle du concile de Nicée arrivait le 21 Mars; mais au tems du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, & tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette

précession

Digitized by Google

précession des équinoxes inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, & qui fait passer successivement les équinoxes, & les solstices, par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul *Newton* a connu & calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain. CHAP. CLXXXIII.

Il ne s'agissait pas du tems de *Grégoire XIII* de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. *Grégoire* fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus simple, & la plus facile, de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne falait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, & prévenir le dérangement dans les siécles avenir par une précaution aisée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré; & le calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainsi que le nom de *Sozigène* fut couvert par celui de *César*. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs; la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Grégoire XIII eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire; il eut *Résistance au calendrier.*

Digitized by Google

plus de peine à la faire recevoir par les nations, qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois; & enfin, sur un édit de *Henri III* enrégistré au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le falait; mais l'empereur *Maximilien II* ne put persuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome en instruisant les hommes ne prit le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encor quelque tems chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestans de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait falu recevoir des Turcs s'ils l'avaient proposée.

CHAP. CLXXXIII.

3 Nov. 1582.

Ambassade du Japon au pape. 1575.

Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens saluer le roi d'Espagne *Philippe II* comme le plus puissant de tous les rois chrétiens, & le pape comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première du roi de Bongo était écrite, *A l'adorable qui tient sur terre la place du roi du ciel*; elle finit par ces mots: *Je m'adresse avec*

Digitized by Google

crainte & respect à votre sainteté, que j'adore, & dont je baise les pieds très-saints. CHAP. CLXXXIII.
Les deux autres disent à-peu-près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces, & le St. Siége voyait déja le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple Romain eut été très-heureux sous le gouvernement de *Grégoire XIII*, si la tranquillité publique de ses états n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, & ne démembra point l'état en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs.

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

Le régne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* & de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de plus grandes choses; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante dont il fut le premier mobile, & l'autre par la réforme des tems. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme, & la singularité de son élévation, arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint* fils d'un pauvre

Digitized by Google

vigneron, & l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation; cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure & basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion & dans une cour, où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue.

CHAP. CLXXXIV.

Papes nés dans l'obscurité.

Pie V n'était guères d'une famille plus relevée; *Adrien VI* fut le fils d'un artisan; *Nicolas V* était né dans l'obscurité; le père du fameux *Jean XXII* qui ajouta un troisiéme cercle à la tiare, & qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors; c'était le métier du père d'*Urbain IV*. *Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'église est pleine de ces exemples qui encouragent la simple vertu, & qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'église. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, & sur des panégyriques qui n'apprennent rien; le cordelier qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire, *qu'il a l'hon-*

Tempesti

Digitized by Google

neur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes & des sages, du glorieux & de l'immortel Sixte. CHAP. CLXXXIV.

Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début: *cordelier a écrit en cordelier.*

L'esprit de *Sixte-Quint* & de son régne est la partie essentielle de son histoire: ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toûjours avec hauteur, & même avec violence, quand il est un simple moine; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère, dès qu'il est cardinal; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, & surtout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône; mettre dans son pontificat une sévérité inouie, & de la grandeur dans toutes ses entreprises; embellir Rome, & laisser le tréſor pontifical très-riche; licentier d'abord les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, & dissiper les bandits par la seule force des loix, sans avoir de troupes; se faire craindre de tout le monde par sa place, & par son caractère; c'est là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de *Henri IV* & d'*Elizabeth*. Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis; il n'en était pas ainsi des souverains de Rome, qui réunissant

Digitized by Google

le ſacerdoce & l'empire, n'avaient pas même beſoin d'une garde.

CHAP. CLXXXIV.

Police de Rome.

Sixte-Quint ſe fit une grande réputation, en embelliſſant & en poliçant Rome, comme *Henri IV* embelliſſait & poliçait Paris; mais ce fut là le moindre mérite de *Henri*, & c'était le premier de *Sixte*. Auſſi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choſes que le roi de France: il commandait à un peuple bien plus paiſible, & alors infiniment plus induſtrieux; & il avait dans les ruines, & dans les exemples de l'ancienne Rome, & encor dans les travaux de ſes prédéceſſeurs, tout l'encouragement à ſes grands deſſeins.

Ouvrages romains.

Du tems des *Céſars* Romains, quatorze aqueducs immenſes ſoutenus ſur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l'eſpace de pluſieurs milles, & y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jailliſſantes, & cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau néceſſaire à ces mers artificielles, ſur leſquelles on repréſentait des batailles navales. Cent mille ſtatues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maiſons. On voyait quatre-vingts-dix coloſſes élevés ſur des portiques: quarante-huit obéliſques de marbre granite, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pû tranſporter du tropique aux bords du Tibre ces maſſes prodigieuſes. Il reſtait aux papes de reſtaurer quelques aqueducs, de rele-

Digitized by Google

ver quelques obéliſques enſevelis ſous les décombres, de déterrer quelques ſtatues. CHAP. CLXXXIV.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la ſource eſt à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneſte, & il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il falut élever des arcades dans un chemin de ſept milles de longueur ; un tel ouvrage qui eût été peu de choſe pour l'empire Romain, était beaucoup pour Rome, pauvre & reſerrée.

Cinq obéliſques furent relevés par ſes ſoins. Le nom de l'architecte *Fontana* qui les rétablit, eſt encor célèbre à Rome ; celui des artiſtes qui les taillèrent, qui les tranſportèrent de ſi loin, n'eſt pas connu. On lit dans quelques voyageurs, & dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il falut élever ſur ſon piédeſtal l'obéliſque du Vatican, les cordes employées à cet uſage ſe trouvèrent trop courtes, & que malgré la défenſe ſous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria, *Mouillez les cordes*. Ces contes qui rendent l'hiſtoire ridicule, ſont le fruit de l'ignorance ; les cabeſtans dont on ſe ſervait ne pouvaient avoir beſoin de ce ridicule ſecours.

L'ouvrage qui donna quelque ſupériorité à Rome moderne ſur l'ancienne, fut la coupole de St. Pierre de Rome. Il ne reſtait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de *Minerve* dans Athènes, celui *Coupole de St. Pierre.*

Digitized by Google

du Panthéon à Rome, & celui de la grande
CHAP. CLXXXIV. mosquée de Constantinople, autrefois Ste. Sophie, ouvrage de Justinien. Mais ces coupoles assez élevées dans l'intérieur étaient trop écrasées au dehors. Le *Brunelleschi*, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorziéme siécle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encor un peu du gothique, & n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonarota*, peintre, sculpteur, & architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna dès le tems de *Jules II* le dessein des deux dômes de St. Pierre; & *Sixte-Quint* fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage, dont rien n'approche.

Bibliothèque du Vatican. La bibliothèque commencée par *Nicolas V* fut tellement augmentée alors, que *Sixte-Quint* peut passer pour en être le vrai fondateur. Le vaisseau qui la contient est encor un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni si ample, ni si curieuse : mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point; & si l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du Vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, & prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Peuple pauvre. Le malheur de *Sixte-Quint* & de ses états, fut que toutes ses grandes fondations ap-

Digitized by Google

pauvrirent son peuple, au lieu que *Henri IV* soulagea le sien. L'un & l'autre à leur mort laissèrent à-peu-près la même somme en argent comptant : car quoiqu'*Henri IV* eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la Bastille ; & les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château St. Ange revenaient à-peu-près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un état presque sans commerce & sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitans. *Sixte* pour amasser ce trésor, & pour subvenir à ses dépenses, fut obligé de donner encor plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X* avaient commencé ; *Sixte* agrava beaucoup ce fardeau : il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome ; il sentit seulement qu'il l'appauvrissait ; & ce pontife fut plus haï qu'admiré. CHAP. CLXXXIV.

Il faut toûjours regarder les papes sous deux aspects, comme souverains d'un état ; & comme chefs de l'église. *Sixte-Quint* en qualité de premier pontife voulut renouveller les tems de *Grégoire VII*. Il déclara *Henri IV* alors roi de Navarre incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine *Elizabeth* de ses royaumes par *Témérité de Sixte-Quint.*

Digitized by Google

une bulle ; & si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pû être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III* après l'assassinat du duc de *Guise* & du cardinal son frère, ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne faisait pénitence de ses deux meurtres. C'était imiter *Saint Ambroise* ; c'était agir comme *Alexandre III* qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Canterburi*. Il était avéré que le roi de France *Henri III* venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait de procès, & qu'il eût été très difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles ; & sans entrer ici dans les justifications prises de la politique & même du malheur des tems, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à de semblables violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère & inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare & du sacré collège, & non ceux de l'humanité ; en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal ; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'église sur le droit que les papes reclamaient de juger les cardinaux : en comman-

CHAP. CLXXXIV.

dant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* & l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'état les plus fortes; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien; *Purgez-vous devant* DIEU *d'un double homicide*: mais il ne pouvait pas lui dire; *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques, c'est à moi de vous juger dans ma cour.* CHAP. CLXXXIV.

Ce pape parut encor moins conserver la grandeur & l'impartialité de son ministère, quand après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidélement rapportées par le secrétaire du consistoire: *Cette mort*, dit-il, *qui donne tant d'étonnement & d'admiration, sera crue à peine de la postérité. Un très puissant roi entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de* DIEU. Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélerat insensé comme une inspiration de la providence. *Abus du pontificat.*

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III* qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le mê-

Digitized by Google

me consistoire ; *Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

CHAP. CLXXXIV.

Sixte-Quint refuse de servir l'Espagne & la ligue contre Henri IV.

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fiérement *Elizabeth* & le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il falait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue & de l'Espagne contre *Henri IV* alors hérétique. Il sentait que si *Philippe II* réussissait, ce prince maître à la fois de la France, du Milanais, & de Naples, le serait bientôt du St. Siége & de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place ; il aima mieux s'exposer à tous les ressentimens de *Philippe II* que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de *Henri IV*. Il mourut dans ces inquiétudes, n'osant secourir *Henri IV* & craignant *Philippe II*. Le peuple Romain qui gémissait sous le fardeau des taxes, & qui haïssait un gouvernement triste & dur, éclata à la mort de *Sixte* ; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, & de déchirer en piéces celui qu'il avait adoré à genoux. Ses trésors furent tous dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de *Henri IV*. Destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

26 Août 1590.

Digitized by Google

CHAPITRE CLXXXV.

Des ſucceſſeurs de SIXTE-QUINT.

ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés gouvernent les hommes. *Grégoire XIV* né Milanais & ſujet du roi d'Eſpagne, fut gouverné par la faction Eſpagnole, à laquelle *Sixte* né ſujet de Rome avait réſiſté. Il immola tout à *Philippe II.* Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même tréſor que *Sixte-Quint* avait amaſſé pour défendre l'Italie ; & cette armée aiant été battuë & diſſipée, il ne reſta à *Grégoire XIV* que la honte de s'être appauvri pour *Philippe II* & d'être dominé par lui. CHAP. CLXXXV. *Grégoire XIV.*

Clément VIII, *Aldobrandin*, né Florentin, ſe conduiſit avec plus d'eſprit & d'adreſſe : il connut très bien que l'intérêt du St. Siége était de tenir autant qu'il pouvait la balance entre la France & la maiſon d'*Autriche.* Ce pape accrut le domaine eccléſiaſtique du duché de Ferrare. C'était encor un effet de ces loix féodales ſi épineuſes & ſi conteſtées, & c'était une ſuite évidente de la faibleſſe de l'empire. La comteſſe *Mathilde* dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène & Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs reclamèrent toûjours

Digitized by Google

CHAP. CLXXXV.

contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent malgré l'empire fiefs du St. Siége, comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'eſt que de nos jours que Modène & Reggio ont été enfin ſolemnellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainſi que Ferrare, dépendans de Rome; & la maiſon de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les poſſédait plus qu'à titre de vicaire du St. Siége. En vain la cour de Vienne, & les diètes impériales prétendaient toûjours la
1597. ſuzeraineté. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maiſon d'*Eſte*, & ce qui pouvait produire une guerre violente ne produiſit que des proteſtations. Depuis ce tems Ferrare fut preſque déſerte.

Clément donne la diſcipline à Henri IV ſur le dos de Perron & Oſſat. 1595.

Ce pape fit la cérémonie de donner l'abſolution & la diſcipline à *Henri IV* en la perſonne des cardinaux *du Perron* & d'*Oſſat*; mais on voit combien la cour de Rome craignait toûjours *Philippe II* par les ménagemens & les artifices dont uſa *Clément VIII* pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'égliſe. Ce prince avait abjuré ſolemnellement la religion réformée; & cependant les deux tiers des cardinaux perſiſtèrent dans un conſiſtoire à lui refuſer l'abſolution. Les ambaſſadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape ſe ſervît de cette formule: *Nous réhabilitons* Henri *dans ſa royauté*. Le miniſtère de Rome voulait

Digitized by Google

bien reconnaître *Henri* pour roi de France, & oppoſer ce prince à la maiſon d'*Autriche*; mais en même tems elle ſoutenait autant qu'elle pouvait ſon ancienne prétention de diſpoſer des royaumes. CHAP. CLXXXV.

Sous *Borgheſe*, *Paul V*, renâquit l'ancienne querelle de la juriſdiction ſéculière & de l'eccléſiaſtique, qui avait fait verſer autrefois tant de ſang. Le ſénat de Veniſe avait défendu les nouvelles donations aux égliſes faites ſans ſon concours, & ſurtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il ſe crut auſſi en droit de faire arrêter & de juger un chanoine de Vicence, & un abbé de Nervéſe, convaincus de rapines & de meurtres. *Paul V.* 1605.

Le pape écrivit à la république que les décrets & l'empriſonnement des deux eccléſiaſtiques bleſſaient l'honneur de DIEU; il exigea que les ordonnances du ſénat fuſſent remiſes à ſon nonce; & qu'on lui rendit auſſi les deux coupables, qui ne devaient être juſticiables que de la cour Romaine. *Querelle de Paul V avec Veniſe.*

Paul V qui peu de tems auparavant avait fait plier la république de Gênes dans une occaſion pareille, crut que Veniſe aurait la même condeſcendance. Le ſénat envoya un ambaſſadeur extraordinaire pour ſoutenir ſes droits. *Paul* répondit à l'ambaſſadeur, que ni les droits ni les raiſons de Veniſe ne valaient rien; & qu'il falait obéir. Le ſénat n'obéit point. Le doge & les ſénateurs furent excommuniés, & tout l'état de Veniſe mis en interdit; c'eſt-à-dire, 17 Avril 1606.

Digitized by Google

qu'il fut défendu au clergé, ſous peine de
CHAP. damnation éternelle, de dire la meſſe, de
CLXXXV. faire le ſervice, d'adminiſtrer aucun ſacrement, & de prêter ſon miniſtère à la ſépulture des morts. C'était ainſi que *Grégoire VII* & ſes ſucceſſeurs en avaient uſé envers pluſieurs empereurs, bien ſûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs égliſes, & comptant toûjours ſur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les tems étaient changés : *Paul V* par cette violence hazardait qu'on lui obéit, que Veniſe fit fermer toutes les égliſes, & renonçât à la religion catholique : elle pouvait aiſément embraſſer la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniſte ; & on parlait en effet alors de ſe ſéparer de la communion du pape. Le changement ne ſe fût pas fait ſans troubles ; le roi d'Eſpagne aurait pû en profiter. Le ſénat ſe contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ſes terres. Le grand vicaire de l'évêque de Padouë, à qui cette défenſe fut ſignifiée, répondit au podeſtat, qu'il ferait ce que DIEU lui inſpirerait ; mais le podeſtat aiant repliqué que DIEU avait inſpiré au conſeil des dix de faire pendre quiconque déſobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; & la cour de Rome fut aſſez heureuſe pour que tous les Vénitiens continuaſſent à vivre en catholiques malgré elle.

Il

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux sur les capucins, & qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre.* Les capucins ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites & les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, & les jésuites furent bannis à perpétuité. CHAP. CLXXXV. *Moines chassés de Venise.*

Parmi tant de moines qui depuis leur fondation avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen & qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions Romaines ; ce fut le célèbre *Sarpi* si connu sous le nom de *Fra Paolo.* Il était théologien de la république ; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison & avec une modération & une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape & un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer *Fra Paolo.* Ils le percèrent de trois coups de stilet, & s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions & de fraix, marquaient évidemment qu'ils

Digitized by Google

avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissans ; on accusa les jésuites, on soupçonna le pape : le crime fut désavoué par la cour Romaine & par les jésuites. *Fra Paolo* qui réchappa de ses blessures garda long-tems un des stilets dont il avait été frappé, & mit au dessous cette inscription : *stilo della chiesa romana.*

CHAP. CLXXXV.

Henri IV médiateur entre Venise & Rome.

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, & le roi *Henri IV* se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia ; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape de son côté ordonna la levée de quatre mille Corses, & de quelques Suisses catholiques. Le cardinal *Borgheſe* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU solemnellement de la discorde qui divisait le pape & Venise. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différend, & d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fît à Rome. Le cardinal de *Joyeuse*, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua au nom du pape l'excommunication & l'interdit. Le pape abandonné par l'Espagne ne montra plus que de la modération, & les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappellés qu'en 1657 à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pû y rétablir leur crédit.

1607.

Digitized by Google

Paul V depuis ce tems ne voulut plus faire aucune déciſion qui pût compromettre ſon autorité ; on le preſſa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la *Ste. Vierge :* il ſe contenta de défendre d'enſeigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominiçains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très puiſſans en Eſpagne & en Italie. CHAP. CLXXXV.

Il s'appliqua à embellir Rome, à raſſembler les plus beaux ouvrages de ſculpture & de peinture. Rome lui doit ſes plus belles fontaines, ſur-tout celle qui fait jaillir l'eau d'un vaſe antique tiré des thermes de *Veſpaſien*, & celle qu'on appelle *l'Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguſte* que *Paul V* rétablit ; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laiſſerait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais *Borgheſe* eſt un des plus conſidérables. Rome ſous chaque pape devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* conſtruiſit ce grand autel de *St. Pierre*, dont les colomnes & les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenſes, & qui n'ont là qu'une juſte proportion : c'eſt le chef-d'œuvre du Florentin *Bernini*, digne de mêler ſes ouvrages avec ceux de ſon compatriote *Michel-Ange*. *Paul embellit Rome.* *Urbain auſſi.*

Cet *Urbain VIII* dont le nom était *Bar-*

Digitized by Google

berino, aimait tous les arts : il réussissait dans la poésie latine. Les Romains dans une profonde paix jouïssaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société, & de la gloire qui leur est attachée.

CHAP. CLXXXV.

1644. *Urbain* réunit à l'état Ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de *la Rovere*, qui tenait ces principautés en fief du St. Siége. La domination des pontifes Romains devint donc toûjours plus puissante depuis *Alexandre VI.* Rien ne troubla plus la tranquillité publique ; à peine s'apperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard* duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante & passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin* auteur de ces troubles marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie : cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il falut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne rap-

Petite guerre.

Digitized by Google

porte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires. CHAP. CLXXXV.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples & du roi coulait en Angleterre, & que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France. *Petites occupations.*

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, & illustre par ses monumens, le peuple au fonds était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce. *Misères des peuples.*

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le bled dont manquent les Romains, & qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui : il y a des états que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux, & des parens des papes, servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant à la vue de tant de beaux édifices semblaient s'enorgueillir dans leur pauvreté d'être habitans de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent

Digitized by Google

milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes
CHAP. CLXXXV. & de beſtiaux. La campagne de Rome, il eſt vrai, eſt un pays inhabitable, infecté par des marais croupiſſans, que les anciens Romains avaient deſſéchés. Rome d'ailleurs eſt dans un terrain ingrat, ſur le bord d'un fleuve qui à peine eſt navigable. Sa ſituation entre ſept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guères vivre que de rapine; & lorſque le dictateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple Romain voulut quitter ſon territoire ſtérile, & ſes ſept montagnes, pour ſe tranſplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, & par le travail d'une foule d'eſclaves. Mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moiſſons. Il a repris enfin ſon premier état de campagne déſerte.

Le St. Siége poſſédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury *Burnet*, attribue la miſère du peuple dans les meilleurs cantons de ce pays aux taxes & à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec preſque tous les écrivains, qu'un prince électif qui règne peu d'années n'a ni le pouvoir, ni la volonté de faire de ces établiſſemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le tems. Il a été plus aiſé de relever les obéliſques, & de conſtruire des palais &

Digitized by Google

des temples, que de rendre la nation commerçante & opulente. Quoique Rome fut la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Veniſe & Naples, & fort au-deſſous de Paris & de Londres ; elle n'approchait pas d'Amſterdam pour l'opulence, & pour les arts néceſſaires qui la produiſent. On ne comptait à la fin du dix-ſeptiéme ſiécle qu'environ cent vingt mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, & ce calcul ſe trouvait encor vérifié par les régiſtres des naiſſances. Il naiſſait année commune trois mille ſix cents enfans : ce nombre des naiſſances multiplié par trente-quatre donne toûjours à-peu-près la ſomme des habitans, & cette ſomme eſt ici de cent vingt-deux mille quatre cents. *Paul Jove* dans ſon hiſtoire de *Léon X*, rapporte que du tems de *Clément VII* Rome ne poſſédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces tems avec ceux des *Trajans*, & des *Antonins* ! Environ huit mille Juifs établis à Rome n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces Juifs ont toûjours vécu paiſiblement à Rome, ainſi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont ſouffertes en Eſpagne & en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inſpirait alors le plus de douceur.

CHAP. CLXXXVI.

Dépopulation de Rome.

Rome fut le ſeul centre des arts & de la politeſſe juſqu'au ſiécle de *Louis XIV*, & c'eſt ce qui détermina la reine *Chriſtine* à

Digitized by Google

y fixer son séjour. Mais bientôt l'Italie fut
CHAP. CLXXXV. égalée dans plus d'un genre par la France, & surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités & des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II.*

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-septiéme siécle.

DE LA TOSCANE.

LA Toscane était, comme l'état du pape, depuis le seiziéme siécle, un pays tranquille & heureux. Florence rivale de Rome attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvres antiques & modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV* & le cheval qui porte la statue de *Louis XIII* avaient été fondues à Florence, & c'étaient des présens des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante & ses souverains si riches, que le grand-duc *Cosme II* fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoye en 1613,

Digitized by Google

sans mettre aucun impôt sur ses sujets : exemple rare chez les nations plus puissantes. CHAP. CLXXXVI.

DE VENISE.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier ; c'est que depuis le quatorziéme siécle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment ; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome & à Florence pour y voir les grands monumens des beaux-arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté & les plaisirs ; & on y admirait encor, ainsi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés ; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, & Venise la ville des divertissemens : elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, & son commerce quoique déchu était encor considérable dans le levant : elle possédait Candie, & plusieurs isles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, & tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie. *Venise florissante.*

Au milieu de ses prospérités elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *St. Réal*, qui a écrit cet événement célèbre avec le stile de *Salluste*, y a mêlé quelques embellissemens de roman, mais le fonds en est très-vrai. Venise avait eu une petite *Conjuration de Bedmar.* 1618.

Digitized by Google

guerre avec la maison d'*Autriche* sur les
CHAP. côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne *Philippe*
CLXXXVI. *III* possesseur du Milanais, était toûjours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'*Ossone* vice-roi de Naples, *Don Pèdre de Tolède* gouverneur de Milan, & le marquis de *Bedmar* ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les mesures étaient si extraordinaires, & le projet si hors de vraisemblance, que le sénat, tout vigilant & tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, & par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes d'Istrie, où elle faisait la guerre à l'archiduc d'Autriche *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II.* Il paraissait impossible d'entrer dans Venise: cependant le marquis de *Bedmar* rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres, jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différens prétextes, & s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme: des matelots gagnés doivent montrer le

Digitized by Google

chemin à des barques chargées de soldats que le duc d'*Ossone* a envoyées à quelques lieues de Venise; le capitaine *Jacques Pierre* un des conjurés, officier de marine au service de la république, & qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire bruler ces vaisseaux, & d'empecher par ce coup extraordinaire le reste de la flotte de venir à tems au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot fut découvert. Le procurateur *Nani*, historien célèbre de la république, dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes: il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés nommé *Jaffier*, quand *Renaud* leur chef les harangua pour la dernière fois, & qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise, que ce *Jaffier* au lieu d'être encouragé se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains: on doit s'en défier en lisant l'histoire: il n'est ni dans la nature des choses, ni dans aucune vraisemblance, qu'un chef de conjurés leur fasse une description patétique des horreurs qu'ils vont commettre, & qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans *Bedmar* le caractère d'ambassadeur qu'on pouvait ne pas ménager; & le

CHAP. CLXXXVJ.

Digitized by Google

sénat le fit sortir secrettement de la ville,
CHAP. CLXXXVI. pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise échappée à ce danger fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'empire Turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siége de Candie, le plus long & le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt rallenti & abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes deux ans & demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'isle presque toute entière en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre-humain se civilise, & la société se perfectionne! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares: c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile & si agréable sous l'empire Romain; c'était cette terre délicieuse, que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite, dans un tems où ni la ville de Venise, ni ce nom, n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques surtout passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse ne se ressentaient ni des

Digitized by Google

mœurs, ni de la culture de l'esprit, qui faisaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encor sauvages. CHAP. CLXXXVI.

DE MALTHE.

Les chevaliers de Malthe se soutenaient dans cette isle, que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand-maître *Villiers L'Isle-Adam*, ses chevaliers & les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle-Adam* alla jusqu'à Madrid implorer *Charles-Quint*; il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de son ordre qu'on croyait entiérement ruiné. *Charles-Quint* fit présent de Malthe aux chevaliers en 1525 aussi-bien que de Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher presque stérile: le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colomnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois; les Arabes s'en em-

Digitized by Google

parèrent au neuviéme siécle, & le Nor-
CHAP. mand *Roger* comte de Sicile l'annexa à la
CLXXXVI. Sicile vers la fin du douziéme siécle. Quand *Villiers L'Isle-Adam* eut transporté le siége de son ordre dans cette isle, le même *Soliman* indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept
1565. cents chevaliers. Le grand-maître *Jean de la Valette* âgé de soixante & onze ans, soutint quatre mois le siége.

Siége de Malthe. Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpètre & de poudre à canon, & on jettait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siége. Le principal bourg de Malthe qui avait soutenu le plus d'assauts fut nommé *la Cité victorieuse*, nom qu'il conserve encor aujourd'hui. Le grand-maître *de la Valette* fit bâtir une cité nouvelle qui porte le nom de *la Valette*, & qui rendit Malthe imprenable. Cette petite isle a toûjours depuis ce tems bravé toute la puissance Ottomane ; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquètes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce mo-

Digitized by Google

nastère de guerriers ne subsiste guères que des bénéfices qu'il possède dans les états catholiques ; & il a fait bien moins de mal aux Turcs, que les corsaires Algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAP. CLXXXVI.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-septiéme siécle.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention, que c'est un état d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'aiant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtiéme partie de ses habitans, & considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous voyez cette république reconnue libre & souveraine par le roi d'Espagne son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail & la sobrieté furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* & le président *Richardot* allant à la Haie en 1608 pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes, qui s'assirent sur l'herbe & firent un repas de pain, de fromage, & de bierre, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les am-

Frugalité, simplicité & grandeur.

1609.

Digitized by Google

CHAP. CLXXXVII.

bassadeurs Espagnols demandèrent à un paysan, qui étaient ces voyageurs? Le paysan répondit: *Ce sont les députés des états nos souverains seigneurs & maitres.* Les ambassadeurs Espagnols s'écrièrent: *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, & avec lesquels il faut faire la paix.* C'est à-peu-près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone; & à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même avanture. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, & l'état riche; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, & l'état pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encor ni le cap de Bonne-Espérance dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin & ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encor directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont ils sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encor du Portugal. Mais ils avoient déja conquis les Moluques; ils commençaient à s'établir à Java; & la compagnie des Indes depuis 1602 jusqu'en 1609 avait déja gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déja fait à ce peuple de commerçans en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV.* Des ambassadeurs

Digitized by Google

baſſadeurs du Japon vinrent en 1609 conclure auſſi un traité à la Haye. L'empereur de Maroc & de Fez leur envoya demander un ſecours d'hommes & de vaiſſeaux. Ils augmentaient depuis quarante ans leur fortune & leur gloire par le commerce & par la guerre. CHRA. CLXXXVII.

(a) La douceur de ce gouvernement, & la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU, dangereuſe peut-être ailleurs, mais là néceſſaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, & ſurtout de Vallons que l'inquiſition perſécutait dans leur patrie, & qui d'eſclaves devinrent citoyens.

La religion calviniſte, dominante dans la Hollande, ſervit encor à ſa puiſſance. Ce pays alors ſi pauvre n'aurait pû ni ſuffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux; & cette terre où il falait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ſerment à laiſſer périr, autant qu'il eſt en eux, l'eſpèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les miniſtres des autels jouiſſaient de la douceur du mariage, & que les eſpérances des familles n'étaient point enſevelies dans le célibat du cloitre.

(a) Tout ce paſſage, juſqu'à ces mots, *de la campagne*, tiré de l'ancien avant-propos du ſiécle de *Louis XIV.* eſt remis à ſa véritable place.

Digitized by Google

CHAP. LXXXVII.

Amſterdam malgré les incommodités de ſon port devint le magazin du monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenſes. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creuſés dans toutes les villes, furent revêtus de pierre; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandiſes abordèrent aux portes des particuliers, & les étrangers ne ſe laſſent point d'admirer ce mélange ſingulier formé par les faîtes des maiſons, les cimes des arbres, & les banderoles des vaiſſeaux, qui donnent à la fois dans un même lieu, le ſpectacle de la mer, de la ville & de la campagne).

Querelles théologiques impertinentes & affreuſes.

Mais le mal eſt tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent ſi ſouvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, & que l'intolérance fit couler le ſang chez un peuple dont le bonheur & les loix étaient fondées ſur la tolérance. Deux docteurs calviniſtes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* & *Armin* diſputèrent dans Leyde avec fureur ſur ce qu'ils n'entendaient pas; & ils diviſèrent les Provinces-unies. La querelle fut ſemblable en pluſieurs points à celle des *Thomiſtes* & des *Scotiſtes*, des *Janſeniſtes* & des *Moliniſtes*, ſur la prédeſtination, ſur la grace, ſur la liberté, ſur des queſtions obſcures & frivoles, dans leſquelles on ne ſait pas même

1609 & ſuivant.

Digitized by Google

définir les choſes dont on diſpute. Le loiſir dont on jouït pendant la trève donna la malheureuſe facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles ; & enfin d'une controverſe ſcholaſtique, il ſe forma deux partis dans l'état. Le prince d'Orange *Maurice* était à la tête des *Gomariſtes* ; le penſionnaire *Barnevelt* favoriſait les *Arminiens*. *Du Maurier* dit avoir appris de l'ambaſſadeur ſon père, que *Maurice* aiant fait propoſer au penſionnaire *Barnevelt* de concourir à donner au prince un pouvoir ſouverain, ce zélé républicain ne fit voir que le danger & l'injuſtice, & que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut réſolue. Ce qui eſt avéré, c'eſt que le ſtadhouder prétendait accroître ſon autorité par les *Gomariſtes*, & *Barnevelt* la reſtraindre par les *Arminiens* : c'eſt que pluſieurs villes levèrent des ſoldats qu'on appellait *Attendans*, parce qu'ils *attendaient* les ordres du magiſtrat, & qu'ils ne prenaient point l'ordre du ſtadhouder ; c'eſt qu'il y eut des ſéditions ſanglantes dans quelques villes, & que le prince *Maurice* pourſuivit ſans relâche le parti contraire à ſa puiſſance. Il fit enfin aſſembler un concile calviniſte à Dordrecht, compoſé de toutes les égliſes réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permiſſion de ſon roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce ſynode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de pluſieurs conciles, & contre leur autorité, condamnèrent

CHAP. CLXXXVII.

1618.

les *Arminiens*, comme ils avaient été eux-
CHAP. mêmes condamnés par le concile de Trente.
CLXXXVII. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept Provinces. Le prince *Maurice* tira du corps de la noblesse & des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand-pensionnaire *Barnevelt*, le célèbre *Grotius* & quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

Meurtre du vieillard Barnevelt. L'un des grands motifs de la révolte des sept Provinces & des princes d'Orange contre l'Espagne, fut d'abord, que le duc d'*Albe* faisait languir longtems des prisonniers sans les juger, & qu'enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole renaquirent dans
1619. le sein de la liberté. *Barnevelt* eut la tête tranchée dans la Haie, plus injustement encor que les comtes d'*Egmont* & de *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante & dix ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que *Maurice* & ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait *qu'il avait contristé au possible l'église de* DIEU. *Grotius* depuis ambassadeur de Suède en France, & plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse & le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent

Digitized by Google

de nouveaux supplices. Un fils de *Barnevelt* résolut de venger le sang de son père sur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices à la tête desquels était un ministre *Arminien*, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper, tandis qu'on faisissait les conjurés: mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir sû la conspiration. *De Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces tems d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'*Albe*. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestans avaient si souvent reprochées aux catholiques, & que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres. CHAP. CLXXXVII. 1623.

Amsterdam quoique remplie de *Gomaristes* favorisa toujours les *Arminiens*, & embrassa le parti de la tolérance. L'ambition & la cruauté du prince *Maurice* laissèrent une profonde playe dans le cœur des Hollandais; & le souvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stadhouderat le jeune prince d'Orange *Guillaume III* qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encor au berceau lorsque le pensionnaire *de Vith* stipula dans le

Digitized by Google

traité de paix des états-généraux avec *Cromwell* en 1653 qu'il n'y aurait plus de stadhouder en Hollande. *Cromwell* poursuivait encor dans cet enfant le roi *Charles I* son grand-père, & le pensionnaire *de Vith* vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de *de Vith* fut enfin la cause funeste de sa mort, & de celle de son frère: mais voilà à-peu-près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté & de l'ambition.

CHAP. CLXXXVII.

Grands établissemens des Hollandais.

La compagnie des Indes indépendante de ces factions n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618 malgré les rois du pays, & malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande marécageuse & stérile en plus d'un canton, se faisait sous le cinquiéme degré de latitude méridionale un royaume, dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de ris, de poivre, de canelle, & où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même isle, & en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même tems que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'occident en Amérique,

Digitized by Google

après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne. La compagnie d'occident se rendit maitresse de presque tout le Brésil depuis 1623 jusqu'en 1636. On vit avec étonnement par les régistres de cette compagnie qu'elle avait dans ce court espace de tems, équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre que pour le commerce, & qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales; mais enfin lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, & regagna le Brésil, où il a trouvé des trésors nouveaux. CHAP. CLXXXVII.

La plus fructueuse des expéditions Hollandaises fut celle de l'amiral *Pierre Hen*, qui enleva tous les galions d'Espagne, revenans de la Havane, & rapporta dans ce seul voyage vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du nouveau monde conquis par les Espagnols servaient à fortifier contr'eux leurs anciens sujets devenus leurs ennemis redoutables. La république pendant quatre-vingts ans, si vous en exceptez une trêve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-bas, dans les grandes Indes, & dans le nouveau monde; & elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster en 1647 indépendamment de la France son alliée, & longtems sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter. 1628. *Hollandais puissans sur mer.*

Digitized by Google

CHAP. CLXXXVII.

Bientôt après en 1652 & dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son alliée l'Angleterre ; elle a autant de vaisseaux qu'elle ; son amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black*, qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Dannemarck assiégé dans Copenhague par le roi de Suède *Charles X.* Sa flotte commandée par l'amiral *Obdam* bat la flotte Suédoise, & délivre Copenhague. Toûjours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous *Charles II* comme sous *Cromwell*, & avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. *Louis XIV* est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république auparavant si attachée à la France, est depuis ce tems-là jusqu'à la fin du dix-septiéme siécle l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est depuis long-tems une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se relève de ses chutes : & enfin quoiqu'affaiblie elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maestricht & d'un très petit & mauvais pays, qui ne sert qu'à défendre ses frontières ; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munster ; en cela plus semblable à l'ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de possessions en Afrique, &

Digitized by Google

à celle de Veniſe qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAP. CLXXXVII.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède & de la Pologne, au dix-ſeptiéme ſiécle.

VOus ne voyez point le Danemarck entrer dans le ſyſtème de l'Europe au ſeiziéme ſiécle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la dépoſition ſolemnelle du tyran *Chriſtiern II.* Ce royaume, compoſé du Danemarck & de la Norvège, fut long-tems gouverné à peu-près comme la Pologne: ce fut une ariſtocratie à laquelle préſidait un roi électif. C'eſt l'ancien gouvernement de preſque toute l'Europe. Mais dans l'année 1660 les états aſſemblés déférent au roi *Fréderic III* le droit héréditaire & la ſouveraineté abſolue. Le Danemarck devient le ſeul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte ſolemnel. La Norvège qui a ſix cents lieues de long, ne rendait pas cet état puiſſant: un terrain de rochers ſtériles ne peut être beaucoup peuplé. Les iſles qui compoſent le Danemarck ſont plus fertiles; mais on n'en avait pas encor tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne

Le roi de Danemarck deſpotique par contract.

Digitized by Google

CHAP. CLXXXVIII. s'attendait pas alors que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, & un établiſſement à Tranquebar ; que le roi pourrait entretenir aiſément trente vaiſſeaux de guerre, & une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens ſont comme les hommes ; ils ſe forment tard. L'eſprit de commerce, d'induſtrie, d'économie s'eſt communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a ſi ſouvent ſoutenues contre la Suède ; elles n'ont preſque point laiſſé de grandes traces ; & vous aimez mieux conſidérer les mœurs & la forme des gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la poſtérité.

Suède tout au contraire. Les rois en Suède n'étaient pas plus deſpotiques qu'en Danemarck aux ſeiziéme & dix-ſeptiéme ſiécles. Les quatre états compoſés de mille gentilshommes, de cent eccléſiaſtiques, de cent cinquante bourgeois, & d'environ deux cents cinquante payſans, faiſaient les loix du royaume. On n'y connaiſſait non plus qu'en Danemarck & dans le nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, ſi fréquens dans le reſte de l'Europe. Ce fut le roi *Eric* fils de *Guſtave Vaſa*, qui les introduiſit vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir abſolu, & il laiſſa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent ſuivre le déſir d'être deſpotique & l'incapacité de l'être.

Digitized by Google

Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes par devant les états assemblés, & déposé par une sentence unanime, comme le roi *Christiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prison perpétuelle, & on donna la couronne à *Jean* son frère. CHAP. CLXXXVIII. 1569.

Comme votre principal dessein dans cette foule d'événemens est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs & à l'esprit du tems, il faut savoir que ce roi *Jean* qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de la prison, & ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoye un cordeau, & le fit enterrer avec solemnité le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, & qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau régne. *Crimes atroces.*

Le jésuite *Possevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède & dans tout le nord en qualité de nonce, imposa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis ; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureusement. *Pénitence ridicule.* 1580.

Ni le roi *Jean*, ni le nonce *Possevin*, ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi *Jean* qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque ; mais il n'y réus- *Usages de la Suède.*

fit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, & il était presque le seul dans son royaume qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudians. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encor de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du tems de *Gustave Vasa*; les autres arts étaient si inconnus, que quand ce roi *Jean* tomba malade en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encor ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales, qu'on prenait au hazard. On en usait ainsi dans presque tout le nord. Les hommes bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas-fû encor se procurer les arts nécessaires.

CHAP. CLXXXVII.

Cependant la Suède pouvait alors devenir très puissante. *Sigismond* fils du roi *Jean* avait été élu roi de Pologne huit ans avant la mort de son père. La Suède s'emparait alors de la Finlande & de l'Estonie. *Sigismond* roi de Suède & de Pologne pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien fortifiée, ni bien armée: mais *Sigismond* étant catholique, & la Suède luthérienne, il ne conquit rien, & perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle *Eric*, le dépose-

1600.

Digitized by Google

rent auſſi, & déclarèrent roi un autre de ſes oncles, qui fut *Charles IX* père du grand *Guſtave-Adolphe*. Tout cela ne ſe paſſa pas ſans les troubles, les guerres, & les conſpirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un uſurpateur par les princes alliés de *Sigiſmond*; mais en Suède il était roi légitime. CHAP. CLXXXVIII. 1604.

Guſtave-Adolphe ſon fils lui ſuccéda ſans aucun obſtacle, n'aiant pas encor dix-huit ans accomplis, qui eſt l'âge de la majorité des rois de Suède & de Danemarck, ainſi que des princes de l'empire. Les Suédois ne poſſédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces; elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorziéme ſiécle, de ſorte que le territoire de Suède était preſque toûjours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois & les Danois. La premiére choſe que fit *Guſtave-Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premiéres guerres furent infructueuſes: il fut obligé de faire la paix avec le Danemark. Il avait tant de panchant pour la guerre, qu'il alla attaquer les Moſcovites au-delà de Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Enſuite il ſe jetta ſur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais; & attaquant par-tout *Sigiſmond* ſon couſin, il pénétra juſqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigiſmond*, & craignait *Guſtave-Adolphe*. Il 1611. *Guſtave-Adolphe.* 1613. 1620.

Digitized by Google

envoya quelques troupes contre lui. On
CHAP. peut juger de là que le ministère de Fran-
CLXXXVIII. ce n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* & la Pologne une trêve, pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II* & comme il mourut à la fleur de son âge au milieu de ses victoires.

1632. *Christine* sa fille, non moins célèbre que
Christine. lui, aiant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, & aïant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorff* dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même tems il avoue que lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, & qu'enfin aiant assemblé les états, elle quitta la Suède mal-
21 Mai gré les prières de tous ses sujets. Elle n'a-
N. S. vait jamais paru incapable de porter le
1654. poids de la couronne, mais elle aimait les beaux-arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts, de la politesse, & de la societé perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X son cousin duc des Deux-

Digitized by Google

Ponts, fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marcha en Pologne, & la conquit avec la même rapidité que nous avons vû *Charles XII* son petit-fils la subjuguer, & il la perdit de même. Les Danois alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toûjours ennemis de la Suède, tombèrent sur elle; mais *Charles X* quoique chassé de la Pologne, marcha sur la mer glacée, d'isle en isle, jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix, qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois siécles. CHAP. CLXXXVIII. 1658.

Son fils *Charles XI* fut le premier roi absolu, & son petit-fils *Charles XII* fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose, qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le nord, & combien il a fallu de tems pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède toûjours guerrière s'est enfin tournée à l'agriculture & au commerce, autant qu'un terrain ingrat, & la médiocrité de ses richesses le peut permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, & leur fer dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol & de la Chine. *Gouvernement de la Suède bien changé.*

Voici une nouvelle vicissitude, & un nouveau contraste dans le nord. Cette Suède despotiquement gouvernée est devenue

CHAP. CLXXXVIII.

de nos jours le royaume de la terre le plus libre ; & celui où les rois ſont les plus dépendans. Le Danemarck au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la nobleſſe était ſouveraine, & le peuple eſclave, devint dès l'an 1661 un royaume entiérement monarchique. Le clergé & les bourgeois aimèrent mieux un ſouverain abſolu que cent nobles qui voulaient tous commander ; ils forcèrent ces nobles à être ſujets comme eux, & à déférer au roi *Fréderic III* une autorité ſans bornes. Ce monarque fut le ſeul dans l'univers, qui par un conſentement formel de tous les ordres de l'état fut reconnu pour ſouverain abſolu des hommes & des loix, *pouvant les faire, les abroger, & les négliger à ſa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles contre leſquelles il n'y a point de bouclier. Ses ſucceſſeurs n'en ont point abuſé. Ils ont ſenti que leur grandeur conſiſtait à rendre heureux leurs peuples. La Suède & le Danemarck ſont parvenues à cultiver le commerce par des routes diamétralement oppoſées, la Suéde en ſe rendant libre, & le Danemarck en ceſſant de l'être.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-septième siècle, & des sociniens ou unitaires.

CHAP. CLXXXIX

LA Pologne était le seul pays, qui joignant le nom de république à celui de la monarchie, se donnat toûjours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encor le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs & contre les Moscovites.

Pologne, juge, non conquérante.

Les factions catholique & protestante, qui avaient troublé tant d'états, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestans furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience en 1587, & leur parti était déja si fort, que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II.* En effet les protestans Polonais élurent ce prince Autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le Suédois *Sigismond*, petit-fils de *Gustave Vasa*, dont nous avons parlé. *Sigismond* devait être roi de Suede, si les droits du sang avaient été consultés: mais vous avez vû que les états de la Suede disposaient du

Digitized by Google

trône. Il était si loin de régner en Suède, que *Gustave-Adolphe* son cousin fut sur le point de le détrôner en Pologne, & ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

CHAP. CLXXXIX.

Suédois plus dangereux à la Pologne, que les Turcs.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, & que les Turcs bien plus puissans n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontières. Le sultan *Osman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, du tems de *Sigismond*, du côté de la Moldavie; les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république & sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'*Osman* ne savaient pas faire la guerre?

1632. *Sigismond* mourut la même année que *Gustave-Adolphe*. Son fils *Ladislas* qui lui succéda, vit commencer la fatale défection

Cosaques. de ces Cosaques, qui aiant été si longtems le rempart de la république, se sont enfin donné aux Russes & aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boristhène: leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes & des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord & à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste; c'est l'image de ces prétendus siécles héroïques où les hommes se bornant au nécessaire pillaient

Digitized by Google

ce néceſſaire chez leurs voiſins. Les ſeigneurs Polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine, voulurent traiter quelques Coſaques comme leurs vaſſaux, c'eſt-à-dire, comme des ſerfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que ſa liberté, ſe ſouleva unanimement, & déſola long-tems les terres de la Pologne. Ces Coſaques étaient de la religion grecque, & ce fut encor une raiſon de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns ſe donnèrent aux Ruſſes, les autres aux Turcs, à condition toûjours de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conſervé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, & ils ont enfin perdu preſque entiérement leur liberté, ſous l'empire de la Ruſſie, qui après avoir été policé de nos jours a voulu les policer auſſi. CHAP. CLXXXIX.

Le roi *Ladiſlas* mourut ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Marie-Louiſe de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand écuyer *Cinq-Mars*. *Ladiſlas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jéſuite & cardinal, nommé *Jean-Caſimir*; l'autre évêque de Breſlau & de Kiovie. Le cardinal & l'évêque diſputèrent le trône. *Caſimir* fut élu. Il renvoya ſon chapeau, & prit la couronne de Pologne. Mais après avoir vu pendant vingt années ſon royaume toûjours troublé par des factions, dévaſté tantôt par le roi de Suède *Charles X*, tantôt par les Moſcovites & par les Coſaques, il ſuivit l'exemple de la reine *Chriſtine*: il abdiqua comme elle; mais avec moins de gloire, *Jéſuite devenu roi.* 1648. 1668.

Digitized by Google

& alla mourir à Paris, abbé de St. Ger-
CHAP. main-des-Prés.
CLXXXIX. La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur *Michel Coribut*. Tout ce qu'elle a perdu en divers tems composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encor aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou & de Smolenskou, s'emparèrent encor de presque toute la Kiovie, & de l'Ukraine. Les Turcs prirent sous le régne de *Michel* la Podolie & la Volhinie. La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la porte Ot-
1672. tomane. Le grand maréchal de la couronne *Jean Sobieski* lava cette honte à la vérité dans le sang des Turcs à la bataille de
1674. Chokzim: cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, & valut à *Sobieski* la couronne; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante & aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs, gardèrent alors la Podolie, & une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminiek qu'ils avaient prise.

Sobieski. Il est vrai que *Sobieski* devenu roi rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne: mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, & les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort à la paix de Carlowitz, en 1699. La Pologne dans toutes ces secousses ne changea jamais ni de gouvernement, ni de loix, ni de mœurs; ne devint,

Digitized by Google

ni plus riche ni plus pauvre ; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, & le czar *Pierre* aiant enfin par le moyen des étrangers introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois mépriſés de la Pologne, l'ont forcée en 1733 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, & que dix mille Russes ont imposé des loix à la noblesse Polonaise assemblée. CHAP. CLXXXIX.

Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque tems des égliſes dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septiéme siécle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *Sociniens*, tantôt *Ariens*, prétendaient soutenir la cause de DIEU même, en le regardant comme un Etre unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entiérement le dogme des anciens *Eusébeïens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature & à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez floriſſante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce tems-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski* prince de Transilvanie, *Religion. Sociniens.*

alors ennemi de la république. Cependant
CHAP. CLXXXIX. ils ſont encor en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profeſſion ouverte de leurs ſentimens.

Une des erreurs de Maimbourg.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils ſe réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas.* Le déclamateur *Maimbourg* ſe trompe ſur cet article comme ſur bien d'autres. Les catholiques ſont ſi tolérés dans les Provinces-unies, qu'ils y compoſent le tiers de la nation; & jamais les unitaires ou les *ſociniens* n'y ont eu d'aſſemblée publique. Cette religion eſt étendue ſourdement en Hollande, en Tranſilvanie, en Siléſie, en Pologne, mais ſur-tout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'eſprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'égliſe à diverſes fois pendant trois cents cinquante années depuis *Conſtantin*, ſe ſoit reproduite dans l'Europe depuis deux ſiécles, & ſoit répandue dans tant de provinces ſans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il ſemble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du chriſtianiſme une ſecte qui avait autrefois triomphé ſi long-tems de toutes les autres communions.

Digitized by Google

CHAPITRE CXC.

De la Ruſſie, aux ſeiziéme & dix-ſeptiéme ſiécles.

NOus ne donnions point alors le nom de Ruſſie à la Moſcovie, & nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moſcou, plus connue en Europe que le reſte de ce vaſte empire, lui faiſait donner le nom de Moſcovie. Le ſouverain prend le titre d'empereur de toutes les Ruſſies, parce qu'en effet il y a pluſieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou ſur leſquelles il a des prétentions (*a*). CHAP. CXC.

La Moſcovie ou Ruſſie ſe gouvernait au ſeiziéme ſiécle à-peu-près comme la Pologne. Les boyards ainſi que les nobles Polonais comptaient pour toute leur richeſſe les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs eſclaves. Le czar était quelquefois choiſi par ces boyards; mais auſſi ce czar nommait ſouvent ſon ſucceſſeur; ce qui n'eſt jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en uſage au ſeiziéme ſiécle dans toute cette partie du monde, la diſcipline militaire inconnue; chaque boyard amenait ſes payſans au rendez-vous des troupes, & les armait de flé-

(*a*) Voyez l'hiſtoire de *Pierre le grand*.

Digitized by Google

CHAP. exc.

ches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, & de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magazins, point d'hôpitaux: tout se faisait par incursion; & quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que le staroste Polonais, & le mirza Tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux & combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au tems de *Pierre le grand*, & c'est la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Russes conquirent aisément au milieu du seizième siécle les royaumes de Cazan & d'Astracan sur les Tartares affaiblis, & plus mal disciplinés qu'eux encore. Mais jusqu'à *Pierre le grand*, ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis *Jean Basilovits*, ou *Basilides*, qui conquit Astracan & Cazan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au czar *Pierre*, il n'y a rien eu de considérable.

Ce *Basilides* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I.* C'est que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Basilides* soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siége de Pleskou, le tua d'un coup de pique; & *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation & à sa grace.

L'histoire ne fournit guéres d'événement

Digitized by Google

plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius*, qui agita si long-tems la Russie après la mort de *Jean Basilides*. Ce czar laissa deux fils, l'un nommé *Fédor* ou *Théodor*, l'autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna; *Demetri* fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusques-là les mœurs de cette cour n'avaient point encor adopté la politique des sultans, & des anciens empereurs Grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre nommé *Boris-Gudenou*, dont *Fédor* avait épousé la sœur, persuada au czar *Fédor*, qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, & en assassinant son frère. Ce premier ministre *Boris* envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, & demanda la récompense qu'on lui avait promise. *Boris* pour toute récompense fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris* quelque tems après empoisonna le czar *Fédor*; & quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

CHAP. CXC. 1584.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Demetri* échappé à l'assassin. Plusieurs personnes qui l'avaient vu auprès de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries

1597. *Premier Demetri imposteur.*

qu'on avait attachée au cou de *Demetri* à
CHAP. CXC. son batême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Basilides*, & pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solemnellement les preuves de sa naissance, & les aiant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur *Boris*, & pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait en Russie *Demetri* d'imposteur, & même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que *Demetri* présenté par des Polonais catholiques, & aiant deux jésuites pour conseil, put être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur, que le czar *Boris* étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de *Boris* âgé de quinze ans.

1605. Cependant *Demetri* s'avançait en Russie avec l'armée Polonaise. Ceux qui étaient mécontens du gouvernement Moscovite, se déclarèrent en sa faveur. Un général Russe étant en présence de l'armée de *Demetri*, s'écria, *Il est le seul légitime héritier de l'empire*, & passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine & entière; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, & traina en prison le fils
1605. de *Boris* & sa mère. *Demetri* fut proclamé czar, sans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* & sa mère s'étaient tués

Digitized by Google

en prison: il est plus vraisemblable que *Demetri* les fit mourir. CHAP. CXC.

La veuve de *Jean Basilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis longtems reléguée dans le nord de la Russie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle: tous deux se reconnurent avec des transports & des larmes en présence d'une foule innombrable; personne alors dans l'empire ne douta que *Demetri* ne fût le véritable empereur. Il épousa 1606. la fille du palatin de Sandomir son premier protecteur, & ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, & sur-tout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. *Demetri* dès-lors ne passa plus pour un Russe.

Un boyard nommé *Zuski* se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar: il entre dans le palais le sabre dans une main, & une croix dans l'autre; on égorge la garde Polonaise. *Demetri* est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine veuve de *Jean Basilides*, qui l'avait reconnu si solemnellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, & de déclarer enfin si *Demetri* était son fils ou non. Alors soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment, & l'emportât sur la nature, soit

Digitized by Google

CHAP. CXC.

qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils ; que le véritable *Demetri* avait été en effet assassiné dans son enfance, & qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, & pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque tems moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, & de n'avoir rien des mœurs de son pays ; & alors on lui reprochait d'être à la fois un payſan Russe & un moine Grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés *Zuski* 1606. le tua de sa main, & se mit à sa place.

Ce nouveau czar monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir assassiné *Demetri*, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable *Demetri*, & que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, & qu'il reparaîtrait à la tête de ses fidèles sujets.

Digitized by Google

Ce chancelier parcourut la Moſcovie, menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, & qu'il traitait en ſouverain. A ce nom ſeul les peuples ſe ſoulevèrent; il ſe donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier, aiant été battu, ce ſecond *Demetri* diſparut bientôt. Les imaginations étaient ſi frappées de ce nom, qu'un troiſiéme *Demetri* ſe préſenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres: il fut ſoutenu par le roi de Pologne *Sigiſmond*, & vint aſſiéger le tyran *Zuski* dans Moſcou même. *Zuski* enfermé dans Moſcou tenait encor en ſa puiſſance la veuve du premier *Demetri*, & le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troiſiéme redemanda la princeſſe comme ſa femme. *Zuski* rendit la fille & le père, eſpérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou ſe flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas ſon mari dans un impoſteur; mais cet impoſteur était victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troiſiéme pour ſon véritable époux; & ſi le premier trouva une mère, le troiſiéme trouva auſſi aiſément une épouſe. Le beau-père jura que c'était-là ſon gendre, & les peuples ne douterent plus. Les boyards partagés entre l'uſurpateur *Zuski*, & l'impoſteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils dépoſerent *Zuski*, & le mirent dans un couvent. C'était encor une ſuperſtition des

CHAP. CXC.

Second Demetri impoſteur.

Troiſiéme Demetri impoſteur.

Digitized by Google

CHAP. CXC.

Russes, comme de l'ancienne église grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : cet même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'église latine. *Zuski* ne reparut plus ; & *Demetri* fut assassiné dans un festin par des Tartares.

1610. Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladislas* fils de *Sigismond* roi de Pologne. *Ladislas* se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encor un quatrième *Demetri* pour la lui disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toûjours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris*, à Moscou par l'usurpateur *Zuski*, & enfuite par des Tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes se repentant d'avoir appellé les Polonais, les chassaient de tous côtés, & que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislas* sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent par les femmes du czar *Jean Basilides*. Son fils *Michel Fédérovitz*, c'est-à-dire, fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce *Michel*, & la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri*, qui finit par être pendu.

Quatrième Demetri imposteur.

Cinquième Demetri

Il en restait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de ce-

lui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir : sa mère l'enleva de Moscou, lorsqu'elle alla trouver le troisiéme *Demetri*, & qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit fils de *Jean Basilides*, & qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que *Michel Fédérovitz* fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère & l'enfant, & les fit noyer l'un & l'autre. CHAP. CXC. *tri imposteur.* 1613.

On ne s'attendait pas à un sixiéme *Demetri*. Cependant sous l'empire de *Michel Fédérovitz*, en Russie, & sous le régne de *Ladislas* en Pologne, on vit encor un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens en se baignant avec un Cosaque de leur âge, apperçurent sur son dos des caractères Russes, imprimés avec une aiguille; on y lisait, *Demetri fils du czar Demetri*. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédérovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le sauver; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladislas*, & on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de *Ladislas* son protecteur lui ôta toute espérance. Il se retira en Suède & de là dans le Holstein; mais malheureusement pour lui, le duc de *Holstein* aiant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir *Sixiéme Demetri imposteur.*

Digitized by Google

un commerce de soye de Perse, & son ambassadeur n'aiant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de *Holstein* obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, qui fut mis en quartiers.

CHAP. CXC.

Mœurs de la Russie en ce tems-là.

Toutes ces avantures qui tiennent du fabuleux, & qui sont pourtant très vraies, n'arrivent point chez les peuples policés, qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédérovitz*, & petit-fils du patriarche *Fédor Romanow* couronné en 1645, n'est guères connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Russie jusqu'au czar *Pierre* resta presqu'inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, & des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des loix divines pour les Russes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans & des manufacturiers; mais dans ces pays du nord il était très rare d'avoir un lit; on couchait sur des planches, que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de *Carlile*, ambassadeur de *Charles II* d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire Russe d'Archangel en Pologne en 1663, il trouva partout cet usage, & la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que

que l'or & les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe grossière. CHAP. CXC.

Un Tartare de la Crimée, un Cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen Russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, & qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez par l'histoire de *Charles XII* & par celle de *Pierre I* qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siécle a produite dans cet empire. Trente siécles n'auraient pû faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'empire Ottoman au dix-septiéme siécle. Siége de Candie. Faux messie.

APrès la mort de *Selim II*, les Ottomans conservèrent leur supériorité dans l'Europe & dans l'Asie. Ils étendirent encor leurs frontières sous le régne d'*Amurat III*. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, & de l'autre Tibris en Perse. Les janissaires redoutables aux ennemis l'étaient toûjours à leurs maîtres; mais *Amurat III* leur fit voir qu'il était digne de leur commander. Ils vinrent un jour lui demander la tête du tesserdar, c'est-à-dire du grand tréforier. Ils étaient *Amurat III.* 1585. 1593.

Digitized by Google

répandus en tumulte à la porte intérieure du serrail, & menaçaient le sultan même; il leur fait ouvrir la porte suivi de tous les officiers du serrail; il fond sur eux le sabre à la main; il en tue plusieurs; le reste se dissipe & obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute : mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre! On pouvait quelquefois la reprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir, & elle disposa souvent de l'empire.

CHAP. CXCI.

Dix-neuf frères étranglés.

Mahomet III fils d'*Amurat* méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son régne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, & par faire noyer douze femmes de son père qu'on croyait enceintes. On murmura à peine. Il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transilvanie contre l'empereur *Rodolphe II* qui abandonnait le soin de ses états & de l'empire; il dévasta la Hongrie: il prit Agria en personne à la vue de l'archiduc *Mathias*, & son régne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur Ottomane.

1596.

Perses vainqueurs des Turcs. 1603.

Pendant le régne d'*Achmet I* son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631 tout dégénère. *Sha-Abbas le grand*, roi de Perse, est toûjours vainqueur des Turcs. Il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre

Digitized by Google

entre les Turcs & les Perſans; il les chaſſe de toutes leurs conquêtes, & par là il délivre *Rodolphe*, *Mathias*, & *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens ſans le ſavoir. *Achmet* conclut en 1615 une paix honteuſe avec l'empereur *Mathias*: il lui rend Agria, Caniſe, Peſt, Albe-Royale, conquiſes par ſes ancêtres. Tel eſt le contrepoids de la fortune. C'eſt ainſi que vous avez vû *Uſſum Caſſan*, *Iſmaël Sophi*, arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne & contre Veniſe, & dans les tems antérieurs *Tamerlan* ſauver Conſtantinople. CHAP. CXCI.

Ce qui ſe paſſe après la mort d'*Achmet* nous prouve bien que le gouvernement Turc n'était pas cette monarchie abſolue que nos hiſtoriens nous ont repréſentée comme la loi du deſpotiſme établie ſans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du ſultan, comme un glaive à deux tranchans qui bleſſait ſon maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était ſouvent, comme le dit le comte *Marſigli*, une démocratie militaire pire encor que le pouvoir arbitraire. L'ordre de ſucceſſion n'était point établi; les janiſſaires & le divan ne choiſirent point pour leur empereur le fils d'*Achmet* qui s'appellait *Oſman*, mais *Muſtapha* frère d'*Achmet*. Ils ſe dégoutèrent au bout de deux mois de *Muſtapha*, qu'on diſait incapable de régner: ils le mirent en priſon, & proclamèrent le jeune *Oſman* ſon neveu âgé de douze

Gouvernement Turc pas ſi deſpotique que qu'on croit.

1617.

ze ans : ils régnèrent en effet sous son nom.

CHAP. CXCI.

Osman égorgé. 1622.

Mustapha du fond de sa prison avait encor un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte ; on l'enferma aux sept Tours ; & le grand-visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, & au bout d'un an déposé encor par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élû. Jamais prince depuis *Vitellius* ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept Tours, & étranglé dans sa prison.

Mustapha étranglé.

Amurat IV conquérant.

Tout change sous *Amurat IV* surnommé *Gasi*, *l'intrépide.* Il se fait respecter des janissaires, en les occupant contre les Persans, & en les conduisant lui-même. Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après, il prend d'assaut Bagdat, cette ancienne Séleucie capitale de la Mésopotamie, que nous appellons *Diarbekir*, & qui est demeurée aux Turcs ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en sûreté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-de-là Bagdat, & en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs frontières par des ci-

1628.

12 Dec. 1638.

Digitized by Google

tadelles ; les Perſans ont défendu les leurs par des déſerts. CHAP. CXCI.

Dans le même tems qu'il prenait Bagdat, il envoyait quarante mille hommes au ſecours du grand-mogol *Sha-Gean* contre ſon fils *Aurengzeb*. Si ce torrent qui ſe débordait en Aſie fût tombé ſur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois & les Français, & déchirée par elle-même, l'Allemagne était en riſque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement ſubjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, & que la débauche augmentait encor ſa cruauté. Un excès de vin termina 1639.
ſes jours & deshonora ſa mémoire.

Ibrahim ſon fils eut les mêmes vices, *Ibrahim.* avec plus de faibleſſe, & nul courage. Cependant c'eſt ſous ce régne que les Turcs conquirent l'iſle de Candie, & qu'il ne leur reſta plus à prendre que la capitale & quelques forteresſes qui ſe défendirent vingt-quatre années. Cette iſle de Crète ſi célébre dans l'antiquité par ſes loix, par ſes arts, & même par ſes fables, avait déja été conquiſe par les mahométans Arabes au commencement du neuviéme ſiécle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce tems donna ſon nom à l'iſle entière. Les empereurs Grecs les en avaient chaſſés au bout de quatre-vingts ans ; mais lorſque du tems des croiſades, les princes Latins ligués pour ſecourir Conſtantinople, enva-

Digitized by Google

CHAP. CXCI.

hirent l'empire Grec au lieu de le défendre, Veniſe fut aſſez riche pour acheter l'iſle de Candie, & aſſez heureuſe pour la conſerver.

Le révérend père Ottoman jacobin, fils d'Ibrahim.

Une avanture ſingulière, & qui tient du roman, attira les armes Ottomanes ſur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaiſſeau Turc, & vinrent avec leur priſe mouiller dans un petit port de l'iſle nommée Caliſmène. On prétendit que le vaiſſeau Turc portait un fils du grand-ſeigneur. Ce qui le fit croire, c'eſt que le kiſlar-aga chef des eunuques noirs, avec pluſieurs officiers du ſerrail, était dans le navire, & que cet enfant était élevé par lui avec des ſoins & des reſpects. Cet eunuque aïant été tué dans le combat, les officiers aſſurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, & que ſa mère l'envoyait en Egypte. Il fut longtems traité à Malthe comme fils du ſultan, dans l'eſpérance d'une rançon proportionnée à ſa naiſſance. Le ſultan dédaigna de propoſer la rançon, ſoit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe, ſoit que le priſonnier ne fût point en effet ſon fils. Ce prétendu prince négligé enfin par les Malthois ſe fit dominicain: on l'a connu longtems ſous le nom du *Père Ottoman*, & les dominicains ſe ſont toûjours vantés d'avoir le fils d'un ſultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant ſe venger ſur Malthe, qui de ſon rocher inacceſſible brave la puiſſance Turque, fit tomber ſa colere ſur

les Vénitiens ; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malthe. La flotte Turque aborda en Candie. On prit la Canée, & en peu de tems presque toute l'isle. CHAP. CCCL. 1645.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres du tems d'*Ibrahim* : ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux, & pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti, & sur un arrêt du divan. L'empire Turc fut alors une véritable démocratie ; car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur ; l'administration continua au nom du sultan, qui ne régnait plus. *Ibrahim déposé.* 1648.

Nos historiens prétendent qu'*Ibrahim* fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le serrail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des boufons & des nains ; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la rélation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets ; les annales turques ne disent point comment il mourut ; ce fut un secret du serrail. Toutes les fausletés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs dont nous som- 1649. *Mensonges historiques sur les Turcs.*

mes si voisins, doivent bien redoubler no-
CHAP. CXCI. tre défiance sur l'histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites, & les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'histoire des nations, & qu'on perd son tems à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires & accrédités.

Par une fatalité singulière, ce tems funeste à *Ibrahim* l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, & forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de sa capitale avec ses enfans. *Charles I* à Londres était condamné à mort par ses sujets. *Philippe IV*, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encor le Portugal. Le commencement du dix-septiéme siécle était le tems des usurpateurs presque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* subjuguait l'Angleterre, l'Ecosse, & l'Irlande. Un rebelle nommé *Listching* forçait le dernier empereur de la race Chinoise à s'étrangler avec sa femme & ses enfans, & ouvrait l'empire de la Chine aux conquérans Tartares. *Aurengzeb* dans le Mogol se révoltait contre son père; il le fit languir en prison, & jouit paisiblement du fruit de ses cri-

L'univers souffre; cela revient souvent.

mes. Le plus grand des tyrans *Muleï-Ismaël* exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, *Aurengzeb*, & *Muleï-Ismaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement & le plus longtems. La vie de l'un & de l'autre a passé cent années. *Cromwell* aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna & mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux & l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune. CHAP. CXCI.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place-d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution & de courage; ils battirent souvent les flottes Turques. Le tréfor de *St. Marc* fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du serrail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin en 1667 *Aubmet Cuprogli*, ou *Kuperli*, grand-visir de *Mahomet IV* & fils d'un grand-visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine-général *Francesco Morosini*, & par *St. André Montbrun* officier Français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre. *Siége de Candie plus long que celui de Troye, pas si fameux.*

Digitized by Google

CHAP. CXCI.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis XIV*, qui en 1669 envoya six à sept mille hommes au secours de la ville sous le commandement du duc de *Beaufort*, & du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toûjours libre, il ne falait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du tems de la fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer & renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France. Mais un magasin de poudre & de grenades aiant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, & le duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers Français.

Le duc de Beaufort tué devant Candie.

Louis XIV allié de l'empire Ottoman secourut ainsi ouvertement Venise, ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs paruissent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappella bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de *Navailles* qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine-général *Francesco Morosini*, qui soutint si long-tems ce fameux siége, pouvait

abandonner des ruines sans capituler, & se retirer par la mer dont il fut toujours le maître. Mais en capitulant il conservait encor quelques places dans l'isle à la république, & la capitulation était un traité de paix. Le visir *Achmet Cuprogli* mettait toute sa gloire & celle de l'empire Ottoman à prendre Candie. CHAP. CXCI.

Ce visir & *Morosini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, & où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable, ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morosini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux Vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, & deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs & les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement. *Candie prise.* 1669. Septemb.

Le vainqueur de Candie *Cuprogli* était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, & en même tems juste & humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où de l'aveu des Turcs il périt deux cents mille de leurs soldats.

Les *Morosini*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée) les *Cor-*

naro, les *Giuſtiniani*, les *Benzoni*; le marquis de *St. André Montbrun*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand-viſir avait un Grec auprès de lui qui mérita le ſurnom d'*Ulyſſe*; il s'appellait *Payanotos*. Le prince *Cantemir* prétend que ce Grec détermina le conſeil de Candie à capituler, par un ſtratagême digne d'*Ulyſſe*. Quelques vaiſſeaux Français chargés de proviſions pour Candie étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon Français à pluſieurs vaiſſeaux Turcs, qui aiant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte Ottomane, & furent reçus avec des cris d'allégreſſe. *Payanotos* qui négocia avec le conſeil de guerre de Candie, leur perſuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs, dont il était allié; & cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine-général *Moroſini* fut accuſé en plein ſénat d'avoir trahi Veniſe. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuſer. C'eſt encor une reſſemblance avec les anciennes républiques Grecques, & ſurtout avec la Romaine. *Moroſini* ſe juſtifia depuis en faiſant ſur les Turcs la conquête du Péloponèſe, qu'on nomme aujourd'hui *Morée*, conquête dont Veniſe a joui trop peu de tems. Ce grand-homme mourut doge, & laiſſa après lui une réputation qui durera autant que Veniſe.

CHAP. CXCI.

Candie priſe comme Troye, par le ſtratagême d'un Grec.

Digitized by Google

De Sabatei-Sevi, *qui prit la qualité de meſſie.*

CHAP. CXCI.

PEndant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe & de l'Aſie. Il s'était répandu un bruit général, fondé ſur la vaine curioſité, que l'année *1666* devait être l'époque d'une grande révolution ſur la terre. Le nombre myſtique de *666* qui ſe trouve dans l'Apocalypſe était la ſource de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Chriſt* ne fut ſi univerſelle. Les Juifs de leur côté prétendirent que leur meſſie devait naître cette année.

Un Juif de Smyrne nommé *Sabatei-Sevi*, homme aſſez ſavant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaiſe, profita de cette opinion générale, & s'annonça pour le meſſie. Il était éloquent, & d'une figure avantageuſe, affectant de la modeſtie, recommandant la juſtice, parlant en oracle, diſant par-tout que les tems étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce & en Italie. Il enleva une fille à Livourne, & la mena à Jéruſalem, où il commença à prêcher ſes frères.

C'eſt chez les Juifs une tradition conſtante, que leur *Shilo*, leur *Meſſiah*, leur vengeur & leur roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils ſe perſuadent qu'ils ont eu un *Eliah* qui doit reparaître au renouvellement

Elie annonce ce meſſie nouveau.

de la terre. Cet *Eliah*, que nous nommons
CHAP. CXCI. *Elie*, a été pris par quelques savans pour le soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs, & parce qu'*Elie* aiant été transporté hors de la terre dans un char de feu attelé de quatre chevaux aîlés, a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil, & ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, & sans examiner si les livres Hébreux ont été écrits après *Alexandre*, & après que les facteurs Juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent *Elie* de tems immémorial. Aujourd'hui même encor, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour *Elie*, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Messie*, & la révolution universelle. Cette idée même a passé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde, & un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cevennes qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vû *Elie*; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait *Elie* à la populace des fauxbourgs. Le magistrat de la police fit en 1724 enfermer à Bicêtre

Digitized by Google

deux *Elies* qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ses frères par un *Elie*, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique. CHAP. CXCI.

Il trouva un rabin nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. *Sabatei* déclara aux Juifs de l'Asie mineure & de Syrie, que *Nathan* était *Elie*, & *Nathan* assura que *Sabatei* était le messie, le *Shilo*, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, & y réformèrent la synagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, & faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, & que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les Juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe: *Levez-vous, Jérusalem, levez-vous dans votre force & dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous.* Tous les rabins avaient à la bouche ce passage: *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charettes.* Enfin cent passages que les femmes & les enfans répétaient, nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de Juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte, que les Juifs abandonnaient par- *Prédiction.*

Digitized by Google

tout leur commerce, & se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

CHAP. CXCI.

Douze envoyés de Sabatei.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla se montrer à ses frères de Smyrne; & *Nathan* lui écrivait; *Roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me prosterne pour être foulé sous la plante de vos pieds.* Sabatei déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, & en établit de plus dociles. Un de ses plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, se convertit à lui publiquement, & l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivans, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui & le cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs Juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or & leurs pierreries.

Sabatei en prison.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand-visir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le siége de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, & le fit mettre en prison. Tous les Juifs obtenaient aisément l'entrée dans la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie: ils vinrent se prosterner à ses pieds & baiser ses fers. Il les prêchait, les exhor-

exhortait, les béniſſait, & ne ſe plaignait jamais. Les Juifs de Conſtantinople perſuadés que la venue d'un meſſie aboliſſait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands Anglais de Galata s'aviſèrent d'aller trouver *Sabatei* dans ſa priſon: ils lui dirent qu'en qualité de roi des Juifs il devait ordonner à ſes ſujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit en ces mots à ceux dont on ſe plaignait: *A vous qui attendez le ſalut d'Iſraël &c.... ſatisfaites à vos dettes légitimes; ſi vous le refuſez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joye & dans notre empire.* CHAP. CXCI.

La priſon de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les Juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Conſtantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV.* On craignait que la prédiction des Juifs ne cauſât des troubles. Il ſemblait qu'un gouvernement auſſi ſévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui ſe diſait *roi d'Iſraël:* cependant on ſe contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les Juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sabatei devant le ſultan.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des Juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Veniſe, d'Amſterdam: ils payaient chérement la permiſſion de lui baiſer les pieds, & c'eſt probablement ce qui lui conſerva la

Digitized by Google

vie. Les partages de la terre sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand, que le sultan *Mahomet* eut la curiosité de voir cet homme, & de l'interroger lui-même. On amena le roi des Juifs au serrail. Le sultan lui demanda en turc, *s'il était le messie.* Sabatei répondit modestement *qu'il l'était*; mais comme il s'exprimait incorrectement en turc; *Tu parles bien mal*, lui dit Mahomet, *pour un messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? Quelquefois*, répondit l'autre. *Eh bien*, dit le sultan, *qu'on le dépouille tout nud; il servira de but aux fléches de mes icoglans, & s'il est invulnérable, nous le reconnaitrons pour le messie.* Sabatei se jetta à genoux, & avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empâlé, ou de se faire musulman, & d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas; & il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les Juifs des pays éloignés crurent encor long-tems en lui; & cette scène qui ne fut point sanglante augmenta par-tout leur confusion & leur opprobre.

CHAP. CXCI.

Ce messie se fait Turc.

Quelque tems après que les Juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire Ottoman, les chrétiens de l'église latine eurent une autre mortification: ils avaient toûjours

Digitized by Google

jusqu'alors conservé la garde du St. Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, & sur-tout le roi d'Espagne. Mais ce même *Payanotos* qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand-visir *Achmet Cuprogli*, que l'église grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, & ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que l'église grecque aiant compté Jérusalem dans son district avant le tems des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement à la fois sanguinaire & tolérant. Quand les Grecs voulurent en vertu de l'arrêt du divan se mettre en possession, les mêmes Latins résistèrent, & il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort: nouvelle preuve de l'humanité du visir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs en 1638 avait fait étrangler *Cyrille* fameux patriarche Grec de Constantinople, sur les accusations réïtérées de son église. Le caractère de ceux qui gou-

CHAP. CXCI. 1674.

vernent, fait en tout lieu les tems de dou-
CHAP. CXCI. ceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siége de Vienne.

LE torrent de la puiſſance Ottomane ne ſe répandait pas ſeulement en Candie & dans les iſles de la république Vénitienne; il pénétrait ſouvent en Pologne & en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand-viſir avait pris Candie, marcha en perſonne contre les Polonais, ſous prétexte de protéger les Coſaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminiek,
1672. & ne leur donna la paix qu'en leur impoſant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laiſſé reſpirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleverſa l'Allemagne. Ils poſſédaient depuis 1541 les deux bords du Danube à peu de choſe près, juſqu'à Bude incluſivement. Les conquêtes d'*Amurat IV* en Perſe l'avaient empêché de porter ſes armes vers l'Allemagne. La Tranſilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* & *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, & qui étaient tributaires des

Digitized by Google

Turcs. Ce qui reſtait de la Hongrie jouiſſait de la liberté. Il n'en fut pas de même du tems de l'empereur *Léopold :* la haute Hongrie & la Tranſilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévaſtations. CHAP. CXCII.

De tous les peuples qui ont paſſé ſous nos yeux dans cette hiſtoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrais. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique & la proteſtante, & entre pluſieurs partis, fut à la fois occupé par les armées Turques & Allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Tranſilvanie, fut la première cauſe de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte ; le refus de payer le tribut attira ſur lui les armes Ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher ſix mille hommes au ſecours de l'empereur d'Allemagne ſon ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de *St. Gothard*, où *Montecuculi* battit les Turcs. Mais malgré cette victoire l'empire Ottoman fit une paix avantageuſe, par laquelle il garda Bude, Neuhauſel même, & la Tranſilvanie. *Malheurs des Hongrais.* 1663. 1664.

Les Hongrais délivrés des Turcs voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold ;* & cet empereur ne connut que les droits de ſa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerick Tekéli* ſeigneur Hongrais qui avait à venger le ſang

Digitized by Google

CHAP. CXCII.

de ſes amis & de ſes parens, répandu par la cour de Vienne, ſouleva la partie de la Hongrie qui obéiſſait à l'empereur *Léopold*. Il ſe donna à l'empereur *Mahomet IV* qui le déclara roi de la haute Hongrie. La porte Ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Tranſilvanie, de la Valachie & de la Moldavie.

Cara Muſtapha marche à Vienne.

Il s'en falut peu que le ſang des ſeigneurs Hongrais du parti de *Tekéli* répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutât Vienne & l'Autriche à *Léopold* & à ſa maiſon. Le grand-viſir *Cara Muſtapha* ſucceſſeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, ſous prétexte de venger *Tekéli*. Le ſultan *Mahomet* vint aſſembler ſon armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuſe: elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille; les volontaires, ceux qui ſervent l'artillerie, qui ont ſoin des bagages & des vivres, les ouvriers en tout genre, les domeſtiques, compoſaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il falut épuiſer toute la Hongrie pour fournir des
16 Juill. 1683. proviſions à cette multitude. Rien ne mit obſtacle à la marche de *Cara Muſtapha*. Il avança ſans réſiſtance juſqu'aux portes de Vienne, & en forma auſſitôt le ſiége.

Le comte de *Stareinberg*, gouverneur

Digitized by Google

de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. CHAP. CXCII.

On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne; on arma jusqu'à l'université. Les professeurs, les écoliers montèrent la garde, & ils eurent un médecin pour major. *L'empereur Léopold s'enfuit.*

La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encor la terreur. Il avait quitté Vienne dès le 7 Juillet avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme & toute sa famille. Vienne mal fortifiée ne devait pas tenir long-tems. Les annales turques prétendent que *Cara Mustapha* avait dessein de se former dans Vienne & dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toûjours un trésor qui fait leur ressource en tems de guerre. On ne connait chez eux ni les levées extraordinaires, dont les traitans avancent l'argent, ni les créations & les ventes de charges, ni les rentes foncières & viagères sur l'état. La circulation des espèces, le crédit public sont ignorés; les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent & les pierreries; c'est ainsi qu'on en use depuis le tems de *Cyrus*. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; & dans cette idée il ne poussa pas le siége assez vivement de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage

Digitized by Google

ne le privât de ces tréſors imaginaires. Il
CHAP. CXCII. ne fit jamais donner d'aſſaut général, quoiqu'il y eût de très grandes brèches au corps de la place, & que la ville fût ſans reſſource. Cet aveuglement du grand-viſir, ſon luxe, & ſa molleſſe ſauvèrent Vienne qui devait périr. Il laiſſa au roi de Pologne *Jean Sobieski* le tems de venir au ſecours, au duc de Lorraine *Charles V* & aux princes de l'Empire celui d'aſſembler une armée. Les janiſſaires murmuraient; le découragement ſuccéda à leur indignation : ils s'écriaient, *Venez, infidèles, la ſeule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

Vienne délivrée. 12 Sep. 1683. En effet, dès que le roi de Pologne & le duc de Lorraine deſcendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite preſque ſans combattre. *Cara Muſtapha* qui avait compté trouver tant de tréſors dans Vienne, laiſſa tous les ſiens au pouvoir de *Sobieski*, & bientôt après il fut étranglé. *Tekéli* que ce viſir avait fait roi, ſoupçonné bientôt après par la porte Ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau viſir, & envoyé les fers aux pieds & aux mains à Conſtantinople. Les Turcs perdirent preſque toute la Hongrie.

1685.

Le régne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des diſgraces. *Moroſini* prit tout le Péloponnèſe qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée Vénitienne détruiſirent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épar-

1687.

gnés, & entr'autres le fameux temple d'Athènes dédié *aux Dieux inconnus*. Les Janissaires qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan gouverneur de Constantinople, *Mustapha Kuprogli*, le shérif de la mosquée de *Ste. Sophie*, & le nakif garde de l'étendart de *Mahomet*, vinrent signifier au sultan qu'il falait quitter le trône, & que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-tems pour se justifier. Le nakif lui repliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer l'empire, & de le laisser à son frère *Soliman*. *Mahomet IV* répondit : *La volonté de* DIEU *soit faite; puisque sa colère doit tomber sur ma tête, allez dire à mon frère que* DIEU *déclare sa volonté par la bouche du peuple.* CHAP. CXII. *Mahomet déposé.*

La plûpart de nos historiens prétendent que *Mahomet IV* fut égorgé par les janissaires; mais les annales turques font foi qu'il vécut encor cinq ans renfermé dans le serrail. Le même *Mustapha Kuprogli* qui avait déposé *Mahomet IV*, fut grand-visir sous *Soliman III.* Il reprit une partie de la Hongrie, & rétablit la réputation de l'empire Turc. Mais depuis ce tems les limites de cet empire ne passèrent jamais Belgrade ou Temisvar. Les sultans conservèrent Candie; mais ils ne sont rentrés dans le Péloponnèse qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs, ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais

Digitized by Google

non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

CHAP. CXCII.

Preuves du non-despotisme des empereurs Turcs.

Ce gouvernement qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, parait ne l'avoir jamais été que sous *Mahomet II*, *Soliman*, & *Selim II* qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, & surtout dans nos derniers tems, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger & de Tunis; vous voyez en 1703 le padisha *Mustapha II* juridiquement déposé par la milice & par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfans pour lui succéder, mais son frère *Achmet III*. Ce même empereur *Achmet* est condamné en 1730 par les Janissaires & par le peuple à résigner le trône à son neveu *Mahmoud*, & il obéit sans résistance, après avoir inutilement sacrifié son grand-visir & ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus. On s'imagine qu'un homme est par les loix le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, & ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, & il est plus souvent opprimé qu'oppresseur.

Les mœurs des Turcs sont un grand contraste; ils sont à la fois féroces & charitables, intéressés & ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les

Digitized by Google

porte ni au jeu ni à l'intempérance ; très-peu usent du privilège d'épouser plusieurs femmes, & de jouïr de plusieurs esclaves ; & il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens : ils les regardent comme des idolâtres ; & cependant ils les souffrent, ils les protégent dans tout leur empire, & dans la capitale : on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, & on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues. CHAP. CXCII.

Les Turcs sont fiers, & ne connaissent point la noblesse : ils sont braves & n'ont point l'usage du duel ; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, & cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs & des Romains ; & l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les tems de barbarie & de chevalerie, où l'on se fit un devoir & un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, & de se mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume ; bientôt suivie, comme on l'a déja dit, par le plus vil peuple, & mise au rang de ces ridicules dont on ne s'apperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

Digitized by Google

CHAPITRE CXCIII.

De la Perſe, de ſes mœurs, de ſa dernière révolution, & de THAMAS KOULI-KAN, *ou* SHA-NADIR.

CHAP. CXCIII. *Perſans autrefois éclairés.*

LA Perſe était alors plus civiliſée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux obſervée. Ce n'eſt pas ſeulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq ſiécles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Iſpahan, Chiras, Casbin, Cachan, & pluſieurs autres grandes villes : les Turcs au contraire n'en ont bâti aucune, & en ont laiſſé pluſieurs tomber en ruïne. Les Tartares ſubjuguèrent deux fois la Perſe après le régne des califes Arabes, mais ils n'y abolirent point les arts; & quand la famille des *Sophis* régna, elle y apporta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-tems. Les ouvrages de la main paſſaient pour être mieux travaillés, plus finis, en Perſe qu'en Turquie. Les ſciences y avaient de bien plus grands encouragemens; point de ville dans laquelle il n'y eût pluſieurs collèges fondés où l'on enſeignait les belles-lettres. La langue perſane plus douce & plus harmonieuſe que la turque, a été féconde en poëſies agréa-

Digitized by Google

bles. Les anciens Grecs qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encor ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était au seiziéme & au dix-septiéme siécles à-peu-près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, & ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déja indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, & de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations Asiatiques. Les payſans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer & à planter indiqués dans leurs almanachs que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit & d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très vraisemblable que du tems des mages il était plus peuplé & plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion: c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, & qui en conservant la santé & la force met le plus aisément l'homme en état de former & d'entretenir plusieurs enfans.

CHAP. CXCIII.

Cependant Ispahan avant les dernières révolutions, était aussi grand & aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille habitans. On com-

Perſe bien peuplée.

Digitized by Google

parait Cachan à Lyon. Il eſt impoſſible
CHAP. CXCIII. qu'une ville ſoit bien peuplée, ſi les campagnes ne le ſont pas, à moins que cette ville ne ſubſiſte uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues ſur la population de la Turquie, de la Perſe, & de tous les états de l'Aſie, excepté de la Chine: mais il eſt indubitable que tout pays policé qui met ſur pied de grandes armées, & qui a beaucoup de manufactures, poſſède le nombre d'hommes néceſſaire.

Cour ou porte magnifique. La cour de Perſe étalait plus de magnificence que la porte Ottomane. On croit lire une rélation du tems de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocards, leurs harnois brillans d'or & de pierreries, & ces quatre mille vaſes d'or dont parle *Chardin*, leſquels ſervaient pour la table du roi de Perſe. Les choſes communes, & ſurtout les comeſtibles, étaient à trois fois meilleur marché à Iſpahan & à Conſtantinople que parmi nous. Ce prix eſt la démonſtration de l'abondance. Les voyageurs comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perſe, ne nous diſent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme partout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, & des fonds que les particuliers poſſèdent de droit, leſquels leur ſont tranſmis de père en fils.

Mœurs douces. Tout ce qu'on nous dit de la Perſe, nous perſuade qu'il n'y avait point de pays mo-

Digitized by Google

narchique où l'on jouït plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré plus qu'en aucun pays de l'orient des reſſources contre l'ennui, qui eſt partout le poiſon de la vie. On ſe raſſemblait dans des ſalles immenſes qu'on appellait les maiſons à caffé, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'eſt en uſage parmi nous que depuis la fin du dix-ſeptiéme ſiécle; les autres jouaient, ou liſaient, ou écoutaient des faiſeurs de contes, tandis qu'à un bout de la ſalle un eccléſiaſtique prêchait pour quelque argent, & qu'à un autre bout ces eſpèces d'hommes qui ſe ſont fait un art de l'amuſement des autres déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple ſociable, & tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, ſous le régne de *Sha-Abbas* qu'on a appellé *le grand*. Ce prétendu grand homme était très cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre & le bien public. La cruauté ne s'exerce que ſur des particuliers expoſés ſans ceſſe à la vue du tyran, & ce tyran eſt quelquefois par ſes loix le bienfaiteur de la patrie. CHAP. CXCIII.

Sha-Abbas deſcendant d'*Iſmaël-Sophi*, ſe rendit deſpotique en détruiſant une milice telle à-peu-près que celle des janiſſaires, & que les gardes prétoriennes. C'eſt ainſi que le czar *Pierre* a détruit la milice des ſtrelits pour établir ſa puiſſance. Nous voyons dans toute la terre les troupes diviſées en pluſieurs petits corps affermir le trône, &

Digitized by Google

les troupes réunies en un grand corps disposer du trône & le renverser. *Sha-Abbas* transporta des peuples d'un pays dans un autre ; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sha-Abbas* transporta de l'Arménie & de la Géorgie dans le Mezanderan vers la mer Caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq cents : mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations. Il reprit sur les Turcs tout ce que *Soliman* & *Sélim* avaient conquis sur la Perse. Il chassa les Portugais d'Ormus ; & toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand*. Il mourut en 1629. Son fils *Sha-Sophi*, plus cruel que *Sha-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un régne malheureux. Le grand-mogol *Sha-Gean* enleva Candahar à la Perse, & le sultan *Amurat IV* prit d'assaut Bagdat en 1638.

CHAP. CXCIII.

Depuis ce tems vous voyez la monarchie Persanne décliner sensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la molesse de la dynastie des sophis a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le serrail & l'empire sous *Muza-Sophi*, & sous *Hussein* le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, & l'opprobre de l'orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : & c'est le dernier attentat du despotisme, de confier le gouvernement à ces malheureux.

Digitized by Google

reux. Partout où leur pouvoir a été excessif, la décadence & la ruine sont arrivées. CHAP. CXCIII.
La faiblesse de *Sha-Hussein* faisait tellement languir l'empire, & la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs & des eunuques blancs, que si *Miri-Veis* & ses Aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse, que toutes ses dynasties commencent par la force, & finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale*.

Ces Aguans qui ont bouleversé la Perse au commencement du siécle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitans les montagnes de Candahar entre l'Inde & la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ces pays là, sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol vers l'an 1650 sous *Sha-Abbas II*, & ce fut pour leur malheur. Le ministère de *Sha-Hussein*, petit-fils de *Sha-Abbas II*, traita mal les Aguans. *Myri-Veis* qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux & entreprenant, se mit à leur tête. *Révolte.*

C'est encor ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent, eut plus de part que le caractère de leurs chefs: car *Myri-Veis* aiant été assassiné & remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud*, son propre neveu, qui n'était *Guerre civile.*

Digitized by Google

âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas
CHAP. CXCIII. d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, & qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de *Hussein* était méprisé, & la province de Candahar aiant commencé les troubles, les provinces du Caucase du côté de la Géorgie se révoltèrent aussi. Enfin *Maghmud* assiégea Ispahan en 1722. *Sha-Hussein* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, & le reconnut pour son maître, trop heureux que *Maghmud* daignât épouser sa fille.

Malheurs horribles. Tous les tableaux des cruautés & des malheurs des hommes que nous examinons depuis le tems de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du tems de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *Rose rouge* & de la *Rose blanche*. Mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abîme de malheurs.

La religion s'en mêle. La religion eut encor part à ces désolations. Les Aguans tenaient pour *Omar*, comme les Persans pour *Aly*; & ce *Maghmud* chef des Aguans mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruau-

tés. Il mourut en démence en 1725 après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des Aguans lui succéda ; il s'appellait *Asraf*. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ses provinces du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Derbent dans le Shirvan ; qui était autrefois l'Ibérie & l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné *Sha-Hussein*. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays. CHAP. CXCIII.

Un des fils de cet empereur nommé *Thamas*, échappé au massacre de la famille impériale ; avait encor des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles & les tems de malheur produisent toûjours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des tems paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince *Thamas* & le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme qui s'est placé au rang des plus grands conquérans, s'appellait *Nadir*. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Coraſſan partie de l'ancienne Hircanie & de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie, n'est pas sans opulence : les tentes de

Digitized by Google

CHAP. CXCIII. *Commencemens de Sha-Nadir.*

ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands troupeaux de son père, & se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encor fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des tems antiques. Il se donna avec sa troupe au prince *Thamas*; & à force d'ambition, de courage, & d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeller alors *Thamas Kouli-Kan, le Kan esclave de Thamas.* Mais l'esclave était le maitre sous un prince aussi faible & aussi efféminé que son père *Hussein.* Il reprit Ispahan & toute la Perse, poursuivit le nouveau roi *Asraf*
1729. jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, & lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-Kan aiant ainsi rétabli le prince *Thamas* sur le trône de ses ayeux, & l'aiant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Coraſſan, & agissant toûjours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre au Turc, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays & assûra ses conquêtes en faisant la paix avec les
1736. Russes. Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse sous le nom de *Sha-Nadir.* Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son

Digitized by Google

souverain *Thamas*. Les mêmes armées qui avaient servi à désoler la Perse, servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. *Kouli-Kan* mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdat & son territoire. CHAP. CXCIII.

Kouli-Kan chargé de crimes & de gloire alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existaient encore, & au milieu de ces nouveaux troubles il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été *Myri-Veis* le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encor le théatre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce & les arts, en détruisant une partie du peuple; mais quand le terrain est fertile & la nation industrieuse, tout se répare à la longue. *Sha-Nadir dans l'Inde.*

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

CEtte prodigieuse varieté de mœurs, de coutumes, de loix, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons

Digitized by Google

vû ni en Perſe, ni en Turquie, de fils ré-
CHAP. CXCIV. volté contre ſon père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand-mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. L'un de ces deux princes nommé *Sha-Gean*, s'empare de l'empire en 1627 après la mort de ſon père *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils, à qui *Gean-Guir* avait laiſſé le trône. L'ordre de ſucceſſion n'était point dans l'Aſie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une ſource de malheurs de plus que nous.

Grand-mogol rarement abſolu.

Sha-Gean qui s'était révolté contre ſon père, vit auſſi dans la ſuite ſes enfans ſoulevés contre lui. Il eſt difficile de comprendre comment des ſouverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contre eux des armées, étaient auſſi abſolus qu'on veut nous le faire croire. Il parait que l'Inde était gouvernée à peu près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du tems des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indouſtan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, & on donnait des vice-royautés aux enfans des empereurs. C'était manifeſtement un ſujet éternel de guerres civiles: auſſi dès que la ſanté de l'empereur *Sha-Gean* devint languiſſante, ſes quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui ſuccéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, & ſe faiſaient la guerre entre eux; c'était

Digitized by Google

préciſément l'avanture de *Louis le débonnaire*, ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus ſcélérat des quatre frères, fut le plus heureux. CHAP. CXCIV.

La même hypocriſie que nous avons vue dans *Cromwell*, ſe retrouve dans ce prince Indien; la même diſſimulation & la même cruauté, avec un cœur plus dénaturé. Il ſe ligua d'abord avec un de ſes frères, & ſe rendit maître de la perſonne de ſon père *Sha-Gean*, qu'il tint toûjours en priſon; enſuite il aſſaſſina ce même frère, dont il s'était ſervi comme d'un inſtrument dangereux, qu'il falait exterminer; il pourſuit ſes deux autres frères, dont il triomphe, & qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre. *Aurengzeb le premier des hypocrites.*

Cependant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la priſon la plus dure; & le nom du vieil empereur était ſouvent le prétexte des conſpirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à ſon père attaqué d'une indiſpoſition légere, & le vieillard mourut. *Aurengzeb* paſſa dans toute l'Aſie pour l'avoir empoiſonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'eſt pas le prix de la vertu. Cet homme fouillé du ſang de ſes frères, & coupable de la mort de ſon père, réuſſit dans toutes ſes entrepriſes. Il ne mourut qu'en 1707 âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eût une carrière ſi longue & ſi fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Viſa- *Parricide & dévot.* 1666.

Digitized by Google

pour & de Golconde, tout le pays de Carnate, & presque toute cette grande presqu'isle que bordent les côtes de Coromandel & de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier supplice s'il eût pû être jugé par les loix ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, toute éblouïssante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'*Aurengzeb*.

CHAP. CXCIV.

Trésor du grand-mogol.

De tout tems les princes Asiatiques ont accumulé des trésors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient; au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs états. Le trésor de *Tamerlan* subsistait encor, & tous ses successeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par *Tavernier* cent soixante millions de son tems, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colomnes d'or qui soutenaient le dais de ce trône, étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles & de diamans, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solemnel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or en présence du peuple, & ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de présens.

Digitized by Google

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même molleſſe que les rois Indiens dont parle *Quinte-Curce*; & les vainqueurs Tartares prirent inſenſiblement ces mêmes mœurs & devinrent Indiens. CHAP. CXCIV. *Le climat de l'Inde énerve.*

Tout cet excès d'opulence & de luxe n'a ſervi qu'au malheur de l'Indouſtan. Il eſt arrivé en 1739 au petit fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Shu*, la même choſe qu'à *Créſus*. On avait dit à ce roi de Lydie, *Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui ſe ſervira du fer mieux que vous, vous enlévera tout cet or.*

Thamas Kouli-Kan élevé au trône de Perſe, après avoir détrôné ſon maitre, vaincu les Aguans, & pris Candahar, eſt venu juſqu'à la capitale des Indes ſans autre raiſon que l'envie d'arracher au Mogol tous ces tréſors, que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guères d'exemple, ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol *Mahamad* levée contre *Thamas Kouli-Kan*, ni d'une plus grande faibleſſe. Il oppoſa douze cents mille hommes, dix mille piéces de canon, & deux mille élephans armés en guerre, au vainqueur de la Perſe, qui n'avait pas avec lui ſoixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encor que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchemens de ſix lieues d'étendue du côté que *Thamas Kouli-Kan* pouvait attaquer; c'é-

Digitized by Google

tait bien sentir sa faiblesse. Cette armée, innombrable devait entourer les ennemis leur couper la communication, & les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut au contraire la petite armée Persane qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, & la détruisit en détail. Le grand-mogol *Mahamad* semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, & pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-Kan*, qui lui parla en maître, & le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous représente plus grande & plus peuplée que Paris & Londres. Il traînait à sa suite ce riche & misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, & se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

CHAP. CXCIV.

Grand-mogol humilié devant Sha-Nadir.

Quelques officiers Mogols essayèrent de profiter d'une nuit, où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-Kan* livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu & à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Déli, que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses amassées par un brigandage de quatre siécles ont été apportées en Perse par un autre brigandage, & n'ont pas empêché les Persans d'être long-tems le plus malheureux peuple de la terre: elles y sont dispersées ou ensevelies pendant

Déli au pillage.

Trésors immenses.

Digitized by Google

les guerres civiles jusqu'au tems où quelque tyran les rassemblera. CHAP. CXCIV.

Kouli-Kan en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sha* qu'il avait détrôné; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, & qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Cabou & Multan, pour les incorporer à la Perse, & imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

Révolution. L'Indoustan fut gouverné alors par le vice-roi, & par un conseil que *Thamas Kouli-Kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois, & de souverain du monde, & ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-Kan* a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes: le Mogol n'a plus payé de tribut; les provinces enlevées par le vainqueur Persan sont retournées à l'empire.

Examen du despotisme. Il ne faut pas croire que ce *Mahamad* roi des rois ait été despotique avant son malheur; *Aurengzeb* l'avait été à force de soins, de victoires & de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que dans un empire où des vice-rois soudoyent des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéissent long-tems & aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-

Digitized by Google

rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul homme. Plusieurs castes Indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux rayas, aux nabab, aux omras. Ces terres sont cultivées comme ailleurs par des fermiers qui s'y enrichissent, & par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainsi que dans presque tous les pays du monde; mais il n'est point serf & attaché à la glèbe, ainsi qu'il l'a été dans notre Europe, & qu'il l'est encor en Pologne, en Bohême & dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le payſan dans toute l'Asie peut sortir de son pays quand il en est mécontent, & en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

CHAP. CXCIV.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est qu'elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices, & qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanens dépositaires des loix, qui protègent le faible contre le fort.

Peuples pauvres en pays riches.

C'est un problème qui parait d'abord difficile à résoudre, que l'or & l'argent venu de l'Amérique en Europe aille s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en

Digitized by Google

plus ſortir, & que cependant le peuple y ſoit ſi pauvre qu'il y travaille preſque pour rien: mais la raiſon en eſt que cet argent ne va pas au peuple; il va aux marchands, qui payent des droits immenſes aux gouverneurs; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol, & enfouiſſent le reſte. La peine des hommes eſt moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne paſſe guères leur ſubſiſtance & leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, & la chaleur du climat, ſont que cette ſubſiſtance & ce vêtement ne coûtent preſque rien. L'ouvrier qui cherche les diamans dans les mines, gagne de quoi acheter un peu de ris & une chemiſe de coton: par-tout la pauvreté ſert à peu de fraix la richeſſe. CHAP. CXCIV.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des idolâtres qui ſont encor dans l'Inde en grand nombre: leurs ſuperſtitions ſont les mêmes que du tems d'*Alexandre*; les bramins y enſeignent la même réligion; les femmes ſe jettent encor dans des buchers allumés ſur le corps de leurs maris: nos voyageurs, nos négocians en ont vu pluſieurs exemples. Les diſciples ſe ſont fait auſſi quelquefois un point d'honneur de ne pas ſurvivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que le grand bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié ſous lui, vint à la loge des *Mœurs.*

Digitized by Google

CHAP. CXCIV.

Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde, & se laissa mourir de faim, quelque effort qu'on fit pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d'observation; c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés : les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères; c'est une coutume très-ancienne en Asie, & qui avait passé autrefois en loi dans l'Egypte.

Polygamie. Eunuques.

La loi de l'Asie & de l'Afrique, qui a toûjours permis la pluralité des femmes, n'est pas une loi dont le peuple toûjours pauvre puisse faire usage; les riches ont toûjours compté les femmes au nombre de leurs biens, & ils ont pris des eunuques pour les garder; c'est un usage immémorial établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel* leur magistrat & leur prêtre, qui s'opposait à l'établissement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il falait que les hommes fussent dès long-tems bien pliés à l'esclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Bouleversement.

Lorsqu'on finissait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaires, les vice-rois, ont tous secoué le joug. Les peuples de l'inté-

Digitized by Google

rieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue comme la Perse le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, & en même tems, que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéïr d'un raya. CHAP. CXCIV.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands-mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, & que ce despotisme qui détruit tout, se détruit enfin lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute régle; il ne s'appuye point sur des loix qui assurent sa durée; & ce colosse tombe par terre, dès qu'il n'a plus le bras levé: il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, & l'état ne reprend une forme constante que quand les loix régnent.

Digitized by Google

CHAPITRE CXCV.

De la Chine au dix-septiéme siécle, & au commencement du dix-huitiéme.

CHAP. CXCV.

Tribunaux gardiens des loix.

IL vous est fort inutile sans doute de savoir que dans la dynastie Chinoise qui régnait après la dynastie des Tartares de *Gengis-Kan*, l'empereur *Quancum* succéda à *Kinkum*, & *Kicum* à *Quancum*. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques; mais vous attachant toûjours aux événemens & aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vuides, pour venir aux tems marqués par de grandes choses. Cette même molleſſe qui a perdu la Perse & l'Inde, fit à la Chine dans le siécle passé une révolution plus complette que celle de *Gengis-Kan*, & de ses petits-fils. L'empire Chinois était au commencement du dix-septiéme siécle bien plus heureux que l'Inde, la Perse & la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se régle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La premiére veille sur tous les mandarins des provin-

Digitized by Google

provinces; la seconde dirige les finances; la troisiéme a l'intendance des rites, des sciences & des arts; la quatriéme a l'intendance de la guerre; la cinquiéme préside aux juridictions chargées des affaires criminelles; la sixiéme a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes, qui résident à Pékin. Chaque mandarin dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les loix générales émanent de lui: mais par la constitution du gouvernement il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les loix, & élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilége, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique & arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens, ou la vie, sans forme, & sans autre raison que sa volonté. Or s'il y eut jamais un état dans lequel la vie, l'honneur & les biens des hommes aient été protégés par les loix, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces loix, moins l'administration est arbitraire; & si

CHAP. CXCV.

Avec tribunaux peu de despotisme.

CHAP. CXCV.

quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue & qui vit sous la protection des loix.

La culture des terres poussée à un point de perfection dont on n'a pas encor approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théatre, on faisait venir les théatres dans sa maison ; l'art de la tragédie, de la comédie était commun sans être perfectionné ; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, excepté la morale ; mais ils jouïssaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient : & enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Conquête de la Chine.

Ce bonheur fut suivi vers l'an 1630 de la plus terrible catastrophe, & de la désolation la plus générale. La famille des conquérans Tartares descendans de *Gengis-Kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des *Iven* ayant été enfin dépossédée par la

dynastie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages, dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Leaotong, incorporé par la famille de *Gengis-Kan* à l'empire de la Chine, & devenu entiérement Chinois. Au nord-est de Leaotong, étaient quelques hordes de Tartares Mantchoux, que le vice-roi de Leaotong traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on dit que les Scythes en firent de tout tems depuis l'invasion de *Cyrus*; car le génie des peuples est toûjours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur pour toute réponse fit bruler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, & voulut transplanter les habitans. Alors ces Tartares qui étaient libres se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef nommé *Taitsou* se fit bientôt roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leaotong, & prit d'assaut la capitale. CHAP. CXCV. 1622.

Sans armes à feu.

Cette guerre se fit comme toutes celles des tems les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la fléche, la lance, la massue, le cimeterre, étaient en usage: on se servait peu de boucliers & de casques, encor moins de brassards & de botines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours;

CHAP. CXCV.

on sappait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; & les Tartares accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Le capitaine d'une horde vainqueur de la Chine.

Taitsou ce premier chef des hordes Tartares étant mort en 1626 dans le commencement de ces conquêtes, son fils *Taitsong* prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, & s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire & écrire, & il parait qu'il reconnaissait un seul DIEU, comme les lettrés Chinois; il l'appellait *Tien* comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces Chinoises: *Le Tien élève qui lui plait; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître.* En effet depuis l'année 1628 le *Tien* lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très habile; il policait son peuple féroce pour le rendre obéissant, & établissait des loix au milieu de la guerre. Il était toûjours à la tête de ses troupes; & l'empereur de la Chine dont le nom est devenu obscur, & qui s'appellait *Hoaitsang*, restait dans son palais avec ses femmes & ses eunuques: aussi fut-il le dernier empereur du sang Chinois; il n'avait pas pû empêcher que *Taitsong* & ses Tartares lui prissent ses provinces du nord; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle nommé *Listching* lui prit celles du midi. Tandis que

les Tartares ravageaient l'orient & le septentrion de la Chine, ce *Liſtching* s'emparait de preſque tout le reſte. On prétend qu'il avait ſix cents mille hommes de cavalerie, & quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ſes troupes aux portes de Pékin, & l'empereur ne ſortit jamais de ſon palais; il ignorait une partie de ce qui ſe paſſait. *Liſtching* le rebelle (on l'appelle ainſi parce qu'il ne réuſſit pas) renvoya à l'empereur deux de ſes principaux eunuques faits priſonniers, avec une lettre fort courte par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire. CHAP. CXCV.

C'eſt ici qu'on voit bien ce que c'eſt que l'orgueil aſiatique, & combien il s'accorde avec la molleſſe. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de reſpect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du ſang & d'une foule de mandarins que *Liſtching* avait entre ſes mains, répondraient de celles de ſes deux eunuques. *Exemple d'orgueil.*

Pendant que l'empereur délibérait ſur la réponſe, *Liſtching* était déja entré dans Pékin. L'impératrice eut le tems de faire ſauver quelques-uns de ſes enfans mâles; après quoi elle s'enferma dans ſa chambre, & ſe pendit. L'empereur y accourut, & aiant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père *de Mailla* jéſuite,

Digitized by Google

CHAP. CXCV.

qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siécle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans replique ; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur qu'il nous dépeint comme un très bon prince, apperçut après cette exécution sa fille unique âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mère, & ses belles-mères ; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de sabre, & la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père & un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes & de sa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles ; & enfin ayant appris que tout était désespéré, & que *Lisching* était dans son palais, il s'étrangla & mit fin à un empire & à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race Chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Schall*, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur par ses connaissances en physique & en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, & qu'on ne savait pas employer, ne

Un empereur faible finit la dynastie Chinoise.

sauva pas l'empire. Le mandarin *Shill* quitta Pékin avant la révolution.

CHAP. CXCV.

Après la mort de l'empereur, les Tartares & les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis & aguerris; les Chinois étaient divisés & indisciplinés. Il fallut petit-à-petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

Suite de la conquête.

La mort de l'empereur *Taitsong*, que les Tartares perdirent en ce tems-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encor enfant; c'est *Chang-ti* père du célèbre *Cam-hi*, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples commencent par élire des chefs pour la guerre; ensuite ces chefs deviennent absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit & devient sacré avec le tems.

Une minorité ruine presque toûjours des conquérans, & ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti* que les Tartares achevèrent de subjuguer la Chine. L'usurpateur *Lisching* fut tué par un autre usurpateur Chinois, qui prétendait venger le dernier em-

Digitized by Google

pereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné & étranglé, comme on avait produit des *Demetri* en Russie. Des mandarins Chinois tâchèrent d'usurper des provinces, & les grands usurpateurs Tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général Chinois qui arrêta quelque tems leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite *Shall* les eût fait fondre. Il est très remarquable que les Tartares dépourvûs d'artillerie l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, & une preuve de la supériorité des peuples du nord sur ceux du midi.

CHAP. CXCV.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquirent pié à pié tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités; car leur jeune empereur *Chang-tê* étant mort en 1661 à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entiérement affermie, ils élurent son fils *Cam-hi* au même âge de huit ans, auquel ils avaient élu son père, & ce *Cam-hi* a rétabli l'empire de la Chine, aiant été assez sage & assez heureux pour se faire également obéir des Chinois & des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, & surtout *Le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide & plein de caprices: mais ces détails

personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince; c'est par-là qu'il faut regarder & juger les rois. CHAP. CXCV.

Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière Tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vû les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar *Pierre I.* les a obligés à se couper leurs barbes, tant la coutume a de force sur le vulgaire. *Suite de la conquête.*

Le tems n'a pas encor confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre, & ailleurs. Mais les Tartares aïant adopté les loix, les usages & la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le régne de ce *Cam-hi* les missionnaires d'Europe jouïrent d'une grande considération; plusieurs furent logés dans le palais impérial: ils bâtirent des églises; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires: ils réussirent à la Chine, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse, & cet esprit d'inquiétude & de contention attaché en Europe aux connaissan-

Digitized by Google

ces & aux talens, renversa les plus grands desseins.

CHAP. CXCV.

Querelles scandaleuses des missionnaires d'Europe à la Chine.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient & s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, (*a*) & qui faisaient décider des procès dans des congrégations de cardinaux, si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie & de France.

Ces querelles allèrent si loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon (*b*). Le successeur de *Cain-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la mufulmane & les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant silence sur le reste, & en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé *Yontching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses & édifiantes*.

Belles paroles de

„ Que diriez-vous si j'envoyais une trou-
„ pe de bonzes & de lamas dans votre pays?

(*a*) Voyez le chapitre *des cérémonies Chinoises* à la fin du siècle de *Louis XIV*.

(*b*) Voyez le chapitre suivant concernant le Japon.

VI.

Digitized by Google

„ comment les recevriez-vous ? Si vous
„ avez su tromper mon père, n'espérez pas
„ me tromper de même. Vous voulez que
„ les Chinois embrassent votre loi. Votre
„ culte n'en tolère pas d'autre, je le sais :
„ en ce cas que deviendrons-nous ? les su-
„ jets de vos princes. Les disciples que
„ vous faites ne connaissent que vous. Dans
„ un tems de trouble ils n'écouteraient
„ d'autre voix que la vôtre. Je sais bien
„ qu'à présent il n'y a rien à craindre ;
„ mais quand les vaisseaux viendront par
„ milliers, il pourrait y avoir du désordre.

CHAP. CXCV.

L'empereur aux jésuites.

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages & des plus généreux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du soin de soulager les pauvres & de les faire travailler, exact observateur des loix, reprimant l'ambition & le manège des bonzes, entretenant la paix & l'abondance, encourageant tous les arts utiles, & sur-tout la culture des terres. De son tems les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire furent entretenus avec une magnificence & une économie qui n'a rien d'égal, que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699 sous l'empereur *Cam hi*. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima & Lis-

Digitized by Google

bonne ; il fit périr, dit-on, environ quatre cents mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée & la flamme, font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, & qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité & l'ambition en a causé parmi les peuples.

CHAP. CXCV.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-septiéme siécle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

DAns la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchainement fatal de causes qui entraînent les hommes comme les vents poussent les sables & les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince Portugais sans puissance, sans richesses, imagina au quinziéme siécle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne devenue pour un tems souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce

Digitized by Google

immenſe. La religion chrétienne y eſt portée à la faveur de ce commerce, & à la faveur de cette tolérance de toutes les ſectes admiſes ſi généralement dans l'Aſie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes Japonois chrétiens viennent à Rome baiſer les pieds du pape *Grégoire XIII.* Le chriſtianiſme allait devenir au Japon la religion dominante, & bientôt l'unique, lorſque ſa puiſſance même ſervit à la détruire. Nous avons déja remarqué que les miſſionnaires y avaient beaucoup d'ennemis, mais auſſi ils s'y étaient fait un parti très puiſſant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes poſſeſſions, & l'empereur enfin craignit pour l'état. Les Eſpagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voiſines du Japon : on ſavait ce qu'ils avaient fait en Amérique; il n'eſt pas étonnant que les Japonois fuſſent allarmés.

CHAP. CXCVI.

Le Japon preſque chrétien.

L'empereur du Japon dès l'an 1586 proſcrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonois ſous peine de mort : mais comme on permettait toûjours le commerce aux Portugais & aux Eſpagnols, leurs miſſionnaires faiſaient dans le peuple autant de proſélites qu'on en condamnait aux ſupplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défenſe le gouverneur des iſles Philippines envoya des cordeliers en ambaſſade à l'empereur Japonois. Ces ambaſſadeurs commencèrent par faire conſ-

Chriſtianiſme proſcrit.

Digitized by Google

truire une chapelle publique dans la ville capitale nommée Méaco; ils furent chassés, & la persécution redoubla. Il y eut longtems des alternatives de cruauté & d'indulgence. Il est évident que la raison d'état fut la seule cause des persécutions, & qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols. Car jamais on ne persécuta au Japon la religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonois sont jaloux, & auquel ils ont souvent fait la guerre.

CHAP. CXCVI.

Le savant & judicieux observateur *Kempfer*, qui a si long-tems été sur les lieux, nous dit que l'an 1674 on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix: & ces douze sectes composaient plus de quatre cents mille habitans, sans compter la cour nombreuse du daïri souverain pontife. Il parait que si les Portugais & les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encor en 1636 le commerce le plus avantageux; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cents cinquante caisses d'argent.

Toutes les sectes en paix au Japon.

Les Hollandais qui trafiquaient au Japon depuis 1600 étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent en 1637 vers le cap de Bonne-Espérance un vaisseau Es-

Digitized by Google

pagnol qui faisait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier Portugais nommé *Moro*, espèce de consul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux & des soldats qu'on attendait de l'Europe, & des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : *Moro* reconnut son écriture, & fut brulé publiquement. CHAP. CXCVI. *Conspiration des mauvais chrétiens.*

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits* dans une assemblée de tous les grands porta ce fameux édit, que désormais aucun Japonois ne pourrait sortir du pays sous peine de mort, qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, & qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, & de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complette, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques Portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, & se retirèrent *Le Japon fermé aux étrangers.* *Chrétiens battus.*

Digitized by Google

dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

CHAP. CXCVI.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon ; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déja démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaisseaux étaient déja partis : il en restait un que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine Hollandais nommé *Kokbeker* rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, & périrent dans d'affreux supplices. Encor une fois, quand on se représente un capitaine Portugais nommé *Moro*, & un capitaine Hollandais nommé *Kokbeker*, suscitant dans le Japon de si étranges événemens ; on reste convaincu de l'esprit remuant des Européens, & de cette fatalité qui dispose des nations.

Hollandais seuls commercent au Japon.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon, ne leur attira pas la grace qu'ils espéraient, d'y commercer & de s'y établir librement ; mais ils obtinrent au moins la permission d'aborder dans une petite isle nommée Désima, près du port de Nangazaki ; c'est là qu'il leur est permis

mis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

CHAP. CXCVI.

Il falut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, & jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite isle, qui leur sert de prison dès qu'ils y arrivent; on s'empare de leurs vaisseaux & de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent: ceux qui sont rois à Batavia & dans les Moluques, se laissent ainsi traiter en esclaves: on les conduit, il est vrai, de la petite isle où ils sont retenus, jusqu'à la cour de l'empereur; & ils sont par-tout reçus avec civilité & avec honneur, mais gardés à vue, & observés: leurs conducteurs & leurs gardes font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, & qu'ils en rendront un compte fidèle.

Hollandais obligés de marcher sur la croix.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon: cette opinion a sa source dans l'avanture d'un Hollandais, qui s'étant échappé & vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit pour sauver sa vie qu'il n'était pas chrétien, mais Hollandais. Le gouvernement Japonois a défendu depuis ce tems qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles & à rames,

Digitized by Google

pour le commerce de leurs isles. La fré-
CHAP. XCVI. quentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes; il semble qu'ils les craignent encor après le danger qu'ils ont couru. Cette erreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonois a été celle d'un peuple généreux, facile, fier & extrême dans ses résolutions; ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité, & quand ils se sont crus outragés & trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Les Français veulent en vain commercer au Japon.

Lorsque le ministre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein, & les Japonois contens de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste & plus opulent qu'il n'est; on verra dans le siécle de *Louis XIV* le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, le Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance; & dans ce prodigieux

Digitized by Google

nombre d'iſles répandues aux extrémités de l'Aſie, il n'y a guères que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination & de leur commerce, qui puiſſe entrer dans le plan de cette hiſtoire générale. Il en eſt ainſi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, & d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai ſeulement, qu'avant le ſeiziéme ſiécle plus de la moitié du globe ignorait l'uſage du pain & du vin; une grande partie de l'Amérique & de l'Afrique orientale l'ignore encore, & il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les myſtères de notre religion. CHAP. CXCVI.

Les antropophages ſont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, & depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. Il y a beaucoup d'eſpèces d'hommes manifeſtement différentes les unes des autres. Pluſieurs nations vivent encor dans l'état de la pure nature; & tandis que nous faiſons le tour du monde, pour découvrir ſi leurs terres n'ont rien qui puiſſe aſſouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il exiſte d'autres hommes qu'eux, & paſſent leurs jours dans une heureuſe indolence, qui ſerait un malheur pour nous.

Il reſte beaucoup à découvrir pour notre vaine curioſité; mais ſi on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

Digitized by Google

CHAPITRE CXCVII.

Résumé de toute cette histoire, jusqu'au tems où commence le beau siécle de LOUIS XIV.

CHAP. CXCVII.

J'Ai parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis *Charlemagne*, & même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au tems de *Louis XIV*. Quel sera le fruit de ce travail ? quel profit tirera-t-on de l'histoire ? On y a vu les faits & les mœurs. Voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns & des autres.

DES FAITS HISTORIQUES.

Un lecteur sage s'appercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraisemblance, & regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque & la crédulité, ont chargé dans tous les tems la scène du monde.

Constantin triomphe de l'empereur *Maxence*; mais certainement un *Labarum* ne lui apparaît point dans les nuées avec une inscription grecque.

Clovis souillé d'assassinats se fait chrétien, & commet des assassinats nouveaux : mais, ni une colombe ne lui apporte une am-

Digitized by Google

poule pour son batême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendart. CHAP. CXCVII.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine, pour assurer le succès de cette croisade qui fut si malheureuse.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phthisie; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassemens d'une jeune fille l'auraient guéri, & qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; & lorsqu'enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siécles d'erreurs, qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monumens établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de *Jupiter Stator*, que *Jupiter* n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? Quel philosophe eut pu nier dans le temple de *Castor* & de *Pollux*, que ces deux gemeaux avaient combattu à la tête des troupes? Ne leur aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux, conservé sur le marbre? Les prêtres de *Jupiter* & de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philosophe, Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer en voyant

Digitized by Google

la *Colonne Roſtrale*, que nous avons gagné une bataille navalle, dont cette colonne eſt le monument? Avouez donc que les dieux ſont deſcendus ſur terre pour nous défendre, & ne blaſphémez point nos miracles, en préſence des monumens qui les atteſtent. C'eſt ainſi que raiſonnent dans tous les tems la fourberie & l'imbécillité.

CHAP. CXCVII.

Une princeſſe idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le deſſervant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient exiſté, & il fait lapider par le peuple le ſage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraiſemblables nous ſont tranſmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du tems de *Philippe-Auguſte*, & l'abbaye de la Victoire, ſont des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe du *Laocoon*, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troye? & quand vous verrez les hideuſes ſtatues d'un *St. Denys* ſur le chemin de Paris, ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *St. Denys* aiant eu le cou coupé, marcha une lieue entière, portant ſa tête entre ſes bras?

La plûpart des monumens, quand ils ſont érigés long-tems après l'action, ne prouvent que des erreurs conſacrées; il faut même quelquefois ſe défier des médailles frappées dans le tems d'un événement. Nous avons vu les Anglais trompés par une fauſſe nouvelle, graver ſur l'exergue d'une mé-

Digitized by Google

daille, *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène*; & à peine cette médaille fut-elle frappée, qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le siége. Si une nation, dans laquelle il y a tant de philosophes, a pu hazarder de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser des peuples & des tems abandonnés à la grossière ignorance? CHAP. CXCVII.

Croyons les événemens attestés par les régistres publics, par le consentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale, éclairés les uns par les autres & écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs & romanesques, écrits par des hommes obscurs dans le fond de quelque province ignorante & barbare, pour ces contes chargés de circonstances absurdes, pour ces prodiges qui deshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à *Voraginé* (*), au jésuite *Caussin*, à *Maimbourg*, & à leurs semblables.

DES MOEURS.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des Barbares jusqu'à nos jours. Les arts qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douziéme siécle; mais les plus lâches & les plus absurdes

(*) *Voraginé* est l'auteur de la *Légende dorée*.

Digitized by Google

superstitions étouffant ce germe, abrutis-
CHAP. saient presque tous les esprits, & ces su-
CXCVII. perstitions se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorans & féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique, & une partie de l'Espagne, jusqu'au tems où ils furent subjugués par les Turcs, & enfin chassés par les Espagnols; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre; des mœurs dures & sombres rendirent le genre-humain farouche de Bagdat jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus pendant plusieurs siécles que les armes à la main, & les peuples, les princes même, étaient si imbécilles, qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment le vicaire de DIEU, & un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il dépose, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur; & ces Dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs & empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards & donnant des decrets contre la fornication, anathématisant les tournois & faisant la guerre, excommuniant, déposant les rois, & vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur, & la Divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu aux douziéme & treiziéme siécles les moines devenir princes ainsi que les évêques; ces évêques & ces moines par-

Digitized by Google

tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands. CHAP. CXCVII.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules, les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs & les rois, commencée dès le tems de *Louis le faible*, n'a cessé entiérement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*, en Angleterre que par la constance d'*Elizabeth*, en France que par la soumission de *Henri IV*.

Une autre source qui a fait couler tant de sang, a été la fureur dogmatique; elle a bouleversé plus d'un état, depuis les massacres des Albigeois au treiziéme siécle, jusqu'à la petite guerre des Cevennes au commencement du dix-huitiéme. Le sang a coulé dans les campagnes & sur les échafauts, pour des argumens de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années presque sans interruption; & ce fléau n'a duré si longtems que parce qu'on a toûjours négligé la morale pour le dogme.

Digitized by Google

CHAP. CXCVII. Il faut donc encor une fois avouer qu'en général toute cette hiſtoire eſt un ramas de crimes, de folies & de malheurs, parmi leſquels nous avons vû quelques vertus, quelques tems heureux, comme on découvre des habitations répandues çà & là dans des déſerts ſauvages.

DE LA SERVITUDE.

L'homme, peut-être, qui dans les tems groſſiers, qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape *Alexandre III.* Ce fut lui qui dans un concile au douziéme ſiécle abolit autant qu'il le put la ſervitude. C'eſt ce même pape qui triompha dans Veniſe, par ſa ſageſſe, de la violence de l'empereur *Fréderic Barberouſſe*, & qui força *Henri II* roi d'Angleterre de demander pardon à DIEU & aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet.* Il reſſuſcita les droits des peuples, & reprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce tems toute l'Europe, excepté un très petit nombre de villes, était partagée entre deux ſortes d'hommes, les ſeigneurs des terres, ſoit ſéculiers, ſoit eccléſiaſtiques, & les eſclaves. Les hommes de loi qui aſſiſtaient les chevaliers, les baillis, les maîtres d'hôtel des fiefs dans leurs jugemens, n'étaient réellement que des ſerfs d'origine. Si les hommes ſont rentrés dans leurs droits, c'eſt principalement au pape *Alexandre III*

Digitized by Google

qu'ils en ſont redevables ; c'eſt à lui que tant de villes doivent leur ſplendeur ; cependant nous avons vû que cette liberté ne s'eſt pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne ; le cultivateur y eſt encor ſerf, attaché à la glèbe, ainſi qu'en Bohème, en Souabe, & dans pluſieurs autres pays de l'Allemagne ; on voit même encor en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des reſtes de cet eſclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des payſans appartiennent. CHAP. CXCVII.

Il n'y a chez les Aſiatiques qu'une ſervitude domeſtique, & chez les chrétiens qu'une ſervitude civile. Le payſan Polonais eſt ſerf dans la terre, & non eſclave dans la maiſon de ſon ſeigneur. Nous n'achetons des eſclaves domeſtiques que chez les nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ſes enfans eſt encor plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre ſupériorité ; celui qui ſe donne un maître était né pour en avoir.

Pluſieurs princes en délivrant les ſujets des ſeigneurs, ont voulu réduire en une eſpèce de ſervitude les ſeigneurs mêmes, & c'eſt ce qui a cauſé tant de guerres civiles.

On croirait ſur la foi de quelques diſſertateurs qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuſes, plus heureuſes que les monar-

Digitized by Google

chies : mais sans compter les guerres opi-
CHAP. niâtres que se firent si longtems les Véni-
CXCVII. tiens & les Génois, à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans ; quels troubles Venise, Gènes, Florence, Pise n'éprouvèrent-elles pas ? Combien de fois Gènes, Florence & Pise ont-elles changé de maîtres ? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appellés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes & de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles & les arts agréables en Italie, & ensuite dans les autres états chrétiens ? C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs & dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace où les Turcs ont établi le siége de leur empire, ni dans la Tartarie dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes, le climat, le gouvernement & la religion. C'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

DES MOEURS ASIATIQUES COMPARÉES AUX NÔTRES.

On a pû remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'est formé des

Digitized by Google

peuples presque sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle isle de l'Archipel qui florissait autrefois, est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique. Le pays où étaient les villes d'Artaxates, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques isles, dans quelques forêts, & sur quelques montagnes au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada, ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés; mais nous ne connoissons presque aucune ville bâtie par eux: ils ont laissé dépérir les plus beaux établissemens de l'antiquité: ils régnent sur des ruines. CHAP. CXCVII.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe; on ne trouve nulle part en orient un ordre de citoyens distingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions & des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette institution; on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie Européane. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution; encor est-elle très différente; c'est une tribu entière qui est toute destinée aux armes, qui

Digitized by Google

ne s'allie jamais aux autres tribus, ou
CHAP. castes, qui ne daigne même avoir avec
CXCVII. elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des Loix* dit qu'il n'y a point de républiques en Asie. Cependant cent hordes de Tartares, & des peuplades d'Arabes, forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très florissantes, & supérieures à celles de la Grèce, comme Tyr & Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asyles dans les montagnes; mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne, qui est une république, est un pays de plaine. Venise & la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres à la vérité dans une partie des Alpes; mais leurs voisins sont assujettis de tout tems dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernemens; mais sur-tout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous & les orientaux, est la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'orient, si ce n'est une princesse de Mingrelie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes; elles ont droit à tous les autres

Digitized by Google

trônes, excepté à celui de l'empire, & de la Pologne.

CHAP. CXCVII.

Une autre différence qui nait de nos usages avec les femmes, c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité; usage immémorial de l'Asie & de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles & pour les théâtres; les serrails des orientaux en sont remplis.

Tout diffère entre eux & nous; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtemens, manière d'écrire, de s'exprimer, de penser. La plus grande ressemblance que nous aions avec eux est cet esprit de guerre, de meurtre, & de destruction qui a toûjours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde & de la Chine, que dans le nôtre. Nous ne voyons sur-tout aucune guerre commencée par les Indiens, ni par les Chinois, contre les habitans du nord: ils valent en cela mieux que nous; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur, les a perdus; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces saccagemens & de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain, & qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la na-

Digitized by Google

CHAP. CXCVII.

ture qui reprend toûjours sa force : c'est lui qui a formé le code des nations ; c'est par lui qu'on révère la loi & les ministres de la loi dans le Tunquin, & dans l'isle de Formose, comme à Rome. Les enfans respectent leurs pères en tout pays ; & le fils en tout pays, quoiqu'on en dise, hérite de son père. Car si en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie, n'est en aucun lieu du monde un héritage. Mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, & l'étranger même de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'état, & la laisser à sa famille. J'apprens par des personnes dignes de foi, qu'un Français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, & qu'un Anglais vient d'en acheter une auprès de Bengale.

C'est dans notre Europe qu'il y a encor quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achete un champ & un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encor dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on y ait dérogé par des conventions particulières.

Nous pensons encor que dans tout l'orient les femmes sont esclaves, parce qu'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles

elles étaient esclaves, elles seraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'est ce qui n'arrive point; elles ont partout une portion réglée par la loi, & elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des loix établies pour le maintien des familles. CHAP. CXCVII.

Il y a partout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages, ou par les mœurs. Le sultan Turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des serrails de ses sujets. L'empereur Chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les états d'horribles violences. Les grands-visirs & les itimadoulets exercent le meurtre & la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les loix que les Arabes & les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples sans aucune exception: les cérémonies Asiatiques sont bizarres, les créances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin, disent partout, Soyez équitables & bienfaisans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélité dans le négoce; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes, pour la plus vile monnaie, l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui

Digitized by Google

inſpire eſt bonne, l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuſe.

CHAP. CXCVII.

En vain quelques voyageurs & quelques miſſionnaires nous ont repréſenté les prêtres d'orient comme des prédicateurs de l'iniquité ; c'eſt calomnier la nature humaine ; il n'eſt pas poſſible qu'il y ait jamais une ſocieté religieuſe inſtituée pour inviter au crime.

Si dans preſque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'eſt une barbarie abolie dans l'ancien monde, elle était encor en uſage dans le nouveau. Mais cette ſuperſtition déteſtable n'eſt point un précepte religieux qui influe ſur la ſocieté. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une priſon après les avoir trainés derrière un char au capitole, cela eſt fort égal, c'eſt la ſuite de la guerre ; & quand la religion ſe joint à la guerre, ce mélange eſt le plus horrible des fléaux. Je dis ſeulement que jamais on n'a vû aucune ſocieté religieuſe, aucun rite, inſtitué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'eſt ſervi dans toute la terre de la religion pour faire le mal ; mais elle eſt partout inſtituée pour porter au bien ; &, ſi le dogme apporte le fanatiſme & la guerre, la morale inſpire partout la concorde.

On ne ſe trompe pas moins, quand on croit que la religion des muſulmans ne s'eſt établie que par les armes. Les mahométans

ont eu leurs missionnaires aux Indes & à la Chine ; & la secte d'*Omar* combat la secte d'*Aly* par la parole, jusques sur les côtes de Coromandel & de Malabar. CHAP. CXCVIII.

Il résulte de ce tableau, que tout ce qui tient intimement à la nature humaine, se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre ; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent & que c'est un hazard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature ; il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages ; il répand la varieté sur la scène de l'univers ; la nature y répand l'unité ; elle établit partout un petit nombre de principes invariables : ainsi le fonds est partout le même ; & la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil & toutes les passions ; il n'est pas étonnant que nous ayons vû dans un période d'environ dix siécles, une suite presque continue de crimes & de désastres. Si nous remontons aux tems précédens, ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré partout d'une manière différente.

Il est aisé de juger, par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le tems de *Charlemagne* jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors ; & que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'é-

ait l'empire Romain, si vous en exceptez l'Italie.

CHAP. CXCVII.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres Persanes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le tems des anciens Romains.

Que l'on considère depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cents ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer Baltique, & jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoiqu'on en dise, & le commerce, ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées, on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véser; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le tems. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles Hongraises & Dalmatiennes: aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés: & la Pologne ne manque d'habitans, que parce que le peuple y est encor esclave.

Digitized by Google

Dans quel état floriſſant ſerait donc l'Europe, ſans les guerres continuelles qui la troublent pour de très légers intérêts, & ſouvent pour de petits caprices ? Quel dégré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, & combien les arts, qui manufacturent ces productions, n'auraient-ils pas répandu encor plus de ſecours & d'aiſances dans la vie civile, ſi on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes & de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, & qui en adoucit les horreurs, a contribué encor à ſauver les peuples de la deſtruction qui ſemble les menacer continuellement. C'eſt un mal, à vérité, très déplorable, que cette multitude de ſoldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais auſſi, comme on l'a déja remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne ſe mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes aſſiégées paſſent ſouvent d'une domination à une autre, ſans qu'il en ait coûté la vie à un ſeul habitant : ils ſont ſeulement le prix de celui qui a eu plus de ſoldats, de canons & d'argent. CHAP. CXCVII.

Les guerres civiles ont très longtems déſolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France ; mais ces malheurs ont été bientôt réparés ; & l'état floriſſant de ces pays prouve que l'induſtrie des hommes a été beaucoup plus loin encor que leur fureur. Il n'en eſt pas ainſi de la Perſe, par exemple, qui depuis

quarante ans eſt en proie aux dévaſtations ;
CHAP. CXCVII. mais ſi elle ſe réunit ſous un prince ſage, elle reprendra ſa conſiſtance en moins de tems qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connait les arts, quand elle n'eſt point ſubjuguée & tranſportée par les étrangers, elle ſort aiſément de ſes ruines, & ſe rétablit toûjours.

Digitized by Google

REMARQUES,

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.

I

Comment, & pourquoi on entreprit cet essai. Recherches sur quelques nations.

PLusieurs personnes savent que l'*Essai sur l'histoire générale des mœurs &c.* fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre (*a*) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plûpart de nos compilations historiques, les détails ennuieux, & les mensonges révoltans : elle ne pouvait surmonter le dégout que lui inspiraient les premiers

(*a*) Madame la marquise *du Châtelet.*

Digitized by Google

tems de nos monarchies modernes, avant & après *Charlemagne*; tout lui paraissait petit & sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, & s'en était dégoutée; elle n'avait trouvé qu'un cahos, un entassement de faits inutiles, la plûpart faux & tous mal digérés; ce sont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans insipides rapportés par *Grégoire de Tours*: nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des loix, ni des opinions; ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un tems où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, & de loix que celles du brigandage; telle est l'histoire de *Clovis* & de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine & utile peut-on tirer des avantures imputées à *Caribert*, à *Chilperic* & à *Clotaire?* Il ne reste de ces tems misérables que des couvens fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oisiveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui pensent orner ces siécles de barbarie, & qui donnent le portrait d'*Agiluf* & de *Grifon*, comme s'ils avaient *Scipion* & *César* à peindre. Elle ne put souffrir dans *Daniel* ces recits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'histoire des états-généraux, des parlemens, des loix municipales, de la chevalerie, de tous nos usages, & surtout de la

Digitized by Google

société autrefois sauvage, & aujourd'hui civilisée. Elle cherchait dans *Daniel* l'histoire du grand *Henri IV*, & elle y trouvait celle du jésuite *Coton*: elle voyait dans cet écrivain le père de *St. Louis* attaqué d'une maladie mortelle, ces courtisans lui proposant une jeune fille comme une guérison infaillible, & ce prince mourant martyr de la chasteté. Ce conte tant de fois répété, rapporté long-tems auparavant de tant de princes, démenti par la médecine & par la raison, était gravé dans *Daniel* au devant de la vie de *Louis VIII.*

Elle ne pouvait comprendre comment un historien qui a du sens pouvait dire après tant d'autres mal instruits, que les mammelucs voulurent choisir en Egypte pour leur roi *St. Louis*, prince chrétien leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur prisonnier, qui ne connaissait ni leur langue, ni leurs mœurs. On lui disait que ce fait est dans *Joinville*; mais il n'y est rapporté que comme un bruit populaire, & elle ne pouvait savoir que nous n'avons pas la véritable histoire de *Joinville.*

La fable du vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vite assassiner *St. Louis* dans Paris, & qui le lendemain sur le bruit de ses vertus en faisait partir deux autres pour arrêter la pieuse entreprise des deux premiers, lui paraissait fort au-dessous des *mille & une nuit.*

Enfin quand elle voyait que *Daniel*, après

Digitized by Google

tous les autres chroniqueurs, donnait pour raison de la défaite de Créci, que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluye pendant la bataille, sans songer que les arbalètes anglaises devaient être mouillées aussi, quand elle lisait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouvanté, & que la pluye décidait ainsi de la paix & de la guerre, elle jettait le livre.

Elle demandait si tout ce qu'on disait du prophète *Mahomet*, & du conquérant *Mahomet II* était vrai, & lorsqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mahomet II* d'avoir éventré quatorze de ses pages (comme si *Mahomet II* avait eu des pages), pour savoir qui d'eux avait mangé un de ses melons, elle concevait le plus profond & le plus juste mépris pour nos histoires.

On lui fit lire un précis des observances religieuses des musulmans; elle fut étonnée de l'austérité de cette religion, de ce carême presque intolérable, de cette circoncision quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuse de prier cinq fois par jour, du commandement absolu de l'aumône, de l'abstinence du vin & du jeu; & en même tems elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, & nos historiens leurs imitateurs, ont accusé *Mahomet* d'avoir établi une religion toute sensuelle, par la seule raison qu'il a réduit à quatre femmes le nombre

Digitized by Google

indéterminé, permis dans toute l'Asie, & sur-tout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'histoire d'Espagne, & de l'Italie, lui paraissait encor plus dégoutant. Elle cherchait une histoire qui parlât à la raison; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, des loix, des préjugés qui se combattent; comment tant de peuples ont passé tour-à-tour de la politesse à la barbarie, quels arts se sont perdus, quels se sont conservés, quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de son esprit.

Elle lut enfin le discours du célèbre *Bossuet* sur l'histoire universelle: son esprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célèbre peint les Egyptiens, les Grecs & les Romains: elle voulut savoir, s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture: elle fut bien surprise quand elle vit que les Egyptiens tant vantés pour leurs loix, pour leurs connaissances & pour leurs pyramides, n'avaient presque jamais été qu'un peuple esclave, superstitieux & ignorant, dont tout le mérite avait consisté à élever des rangs inutiles de pierres les unes sur les autres par l'ordre de leurs tyrans; qu'en bâtissant leurs palais superbes ils n'avaient jamais sû seulement former une voute; qu'ils ignoraient la coupe des pierres; que toute leur architecture consistait à poser de longues pier-

Digitized by Google

res plates sur des piliers sans proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une statue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un seul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie composés dans Alexandrie le furent par un Grec &c. &c. Cette dame philosophe n'apperçut dans les loix de l'Egypte que celles d'un peuple très borné : elle sut que depuis *Alexandre* cette nation fut toûjours subjuguée par quiconque voulut la soumettre : elle admira le pinceau de *Bossuet*, & trouva son tableau très infidèle.

On a encor les remarques qu'elle mit en marge de ce livre. On trouve à la page 541 ces propres mots : *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les empires de l'univers ? la Russie seule est plus grande que tout l'empire Romain.*

Elle se plaignit qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle, & ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre au petit peuple Juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du discours sur les Juifs, cette note de sa main ; *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, mais il mérite peu de place dans l'histoire.*

Digitized by Google

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible & barbare qui ne posséda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut presque toûjours séditieuse & esclave, jusqu'à ce qu'enfin les Romains la dispersèrent, comme depuis les vainqueurs mahométans dispersèrent les Parsis; peuple si supérieur aux Juifs, long-tems leur souverain, & d'une antiquité beaucoup plus grande.

Il semblait surtout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Asie, de l'Afrique, & de la plus belle partie de l'Europe, fussent oubliés dans l'histoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un si grand besoin, & où tant de nations puissantes de l'Europe se sont établies, ne devait pas être passée sous silence.

Enfin cette dame d'un esprit si solide & si éclairé, ne pouvait pas souffrir qu'on s'étendît sur les habitans obscurs de la Palestine, & qu'on ne dît pas un mot du vaste empire de la Chine, le plus ancien du monde entier, & le mieux policé sans doute, puis qu'il a été le plus durable. Elle désirait un supplement à cet ouvrage, lequel finit à *Charlemagne*, & on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

II.

Grand objet de l'hiſtoire depuis CHARLEMAGNE.

L'objet était l'hiſtoire de l'eſprit humain, & non pas le détail des faits preſque toûjours défigurés; il ne s'agiſſait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le ſeigneur du *Puiſet*, ou le ſeigneur de *Montlheri*, qui firent la guerre à des rois de France; mais de voir par quels degrés on eſt parvenu de la ruſticité barbare de ces tems à la politeſſe du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne*, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'empire & du ſacerdoce fut, juſqu'à nos derniers tems, le principe de toutes les révolutions; c'eſt là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'hiſtoire moderne.

Les rois d'Allemagne depuis *Othon premier*, penſèrent avoir un droit inconteſtable ſur tous les états poſſédés par les empereurs Romains, & ils regardèrent tous les autres ſouverains comme les uſurpateurs de leurs provinces: avec cette prétention & des armées l'empereur pouvait à peine conſerver une partie de la Lombardie; & un ſimple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de ſoldats & d'argent, n'aiant pour armes que l'opinion, s'élève au-deſſus des

Digitized by Google

empereurs, les force à lui baiſer les pieds, les dépoſe, les rétablit. Enfin, du royaume de Minorque au royaume de France, il n'eſt aucune ſouveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient diſpoſé, ou réellement par des ſéditions, ou en idée par de ſimples bulles. Tel eſt le ſiſtême d'une très grande partie de l'Europe, juſqu'au régne de *Henri IV* roi de France.

C'eſt donc l'hiſtoire de l'opinion qu'il falut écrire; & par-là ce cahos d'événemens, de factions, de révolutions & de crimes devenait digne d'être préſenté aux regards des ſages.

C'eſt cette opinion qui enfanta les funeſtes croiſades des chrétiens contre des mahométans & contre des chrétiens mêmes. Il eſt clair que les pontifes de Rome ne ſuſcitèrent ces croiſades que pour leur intérêt. Si elles avaient réuſſi, l'égliſe grecque leur eût été aſſervie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jéruſalem conquis par un héros. Ils auraient conféré toutes les principautés & tous les bénéfices de l'Aſie mineure & de l'Afrique; & Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipions* & des *Paul Emile*.

III.

L'hiſtoire de l'eſprit humain manquait.

On voit dans l'hiſtoire ainſi conçue, les

Digitized by Google

erreurs & les préjugés ſe ſuccéder tour-à-tour, & chaſſer la vérité & la raiſon. On voit les habiles & les heureux enchainer les imbécilles & écraſer les infortunés; & encor ces habiles & ces heureux ſont eux-mêmes les jouets de la fortune ainſi que les eſclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs & de leurs ſottiſes. Les ſocietés parviennent avec le tems à rectifier leurs idées, les hommes apprennent à penſer.

On a donc bien moins ſongé à recueillir une multitude énorme de faits qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à raſſembler les principaux & les plus avérés qui puiſſent ſervir à guider le lecteur, & à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaiſſance & des progrès de l'eſprit humain, à lui faire connaitre les peuples par les uſages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la ſeule, ce me ſemble, qui puiſſe convenir à une hiſtoire générale, a été auſſi-tôt adoptée par le philoſophe qui écrit l'hiſtoire particulière d'Angleterre. Mr. l'abbé *Veli* & ſon ſavant continuateur en ont uſé ainſi dans leur hiſtoire de France, en quoi ils ſont très-ſupérieurs à *Mézerai* & à *Daniel*.

IV.

IV.

Des uſages mépriſables ne ſuppoſent pas toûjours une nation mépriſable.

Il y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les uſages & par les ſuperſtitions populaires. Je ſuppoſe que *Céſar* après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire Romain, eut envoyé une ambaſſade à la Chine par le port d'*Arſinoë*, par la mer rouge, & par l'océan Indien. L'empereur *Iventi* premier du nom régnait alors; les annales de la Chine nous le repréſentent comme un prince très-ſage & très-ſavant. Après avoir reçu les ambaſſadeurs de *Céſar* avec toute la politeſſe chinoiſe, il s'informe ſecrettement par ſes interprètes, des uſages, des ſciences & de la religion de ce peuple Romain, auſſi célèbre dans l'occident que le peuple Chinois l'eſt dans l'orient; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière ſi abſurde, que le ſoleil eſt déja entré dans les ſignes céleſtes du printems lorſque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hyver.

Il apprend que cette nation entretient à grands fraix un collège de prêtres, qui ſavent au juſte le tems où il faut s'embarquer, & où l'on doit donner bataille, par l'inſpection du foie d'un bœuf, ou par la

Digitized by Google

manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit Dieu nommé *Tagès*, qui sortit de terre en Toscane.

Ces peuples adorent un DIEU suprême & unique, qu'ils appellent toûjours *Dieu très-grand & très-bon*; cependant ils ont bâti un temple à une courtisane nommée *Flora*, & les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces; une de ces petites divinités est la déesse des tetons, l'autre celle des fesses; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu pet*. L'empereur *Iventi* se met à rire: les tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs Romains sont des fous, ou des imposteurs, qui ont pris le titre d'envoyés de la république Romaine; mais comme l'empereur est aussi juste que poli, il a des conversations particulières avec les ambassadeurs; il apprend que les pontifes Romains ont été très-ignorans, mais que *César* réforme actuellement le calendrier; on lui avoue que le collège des augures a été établi dans les premiers tems de la barbarie, qu'on a laissé subsister une institution ridicule, devenue chère à un peuple long-tems grossier; que tous les honnêtes gens se moquent des augures; que *César* ne les a jamais consultés; qu'au rapport d'un très-grand-homme nommé *Caton*, jamais un augure n'a pu parler à son camarade sans rire; & qu'enfin *Cicéron*, le plus

Digitized by Google

grand orateur, & le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé *de la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auspices, toutes les prédictions & tous les sortilèges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de *Cicéron*; ses interprètes le traduisent; il admire le livre & la république Romaine.

V.

En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.

Il y a d'autres cas où les superstitions, les préjugés populaires, influent tellement sur toute une nation, que leur conduite est nécessairement absurde & leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philosophe arrive de l'Inde en Europe; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à six cents mille hommes de troupes réglées répandues chez quatre ou cinq peuples puissans. De ces troupes les unes vont chaussées, les autres nues jambes; celles-ci barbues, celles-là rasées; les unes en capuchon, les autres en bonnet; toutes dévouées à ses ordres, toutes armées d'argumens & de miracles; elles soutiennent toutes que cet Italien doit disposer de tous les royaumes. Son droit est fondé sur trois équivoques; par conséquent

ce droit eſt reconnu par une foule qui ne raiſonne point, & par quelques gens adroits qui raiſonnent.

La première équivoque, c'eſt qu'on a dit autrefois en Aſie à un pêcheur nommé Pierre, *Tu es pierre, & ſur cette pierre je fonderai mon aſſemblée, & tu ſeras pêcheur d'hommes.* La ſeconde, c'eſt qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre*, dans laquelle il dit qu'il eſt à Babilone; & on a conclu que Babilone ſignifiait Rome. La troiſiéme, c'eſt qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher: de là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le ſucceſſeur de *Pierre*, & que *Pierre*, aiant pêché des hommes, ſon ſucceſſeur devait avoir la terre entière dans ſes filets.

Notre Indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poiſſons pour ſe prendre dans les filets de cet homme, quelque reſpectable qu'il ſoit; il jugera que ſes prétentions doivent ſemer par-tout la diſcorde; & s'il apprend enſuite toutes les révoltes, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens, les guerres, les ſaccagemens que cette querelle a cauſés, Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait néceſſairement produire de tels fruits.

S'il apprend encor que dans les derniers ſiécles il s'eſt joint à ces querelles une animoſité violente de prêtre contre prêtre, & de peuple contre peuple, ſur des matières

Digitized by Google

de controverſe abſolument incompréhenſibles; alors quand il verra un duc de *Guiſe*, un prince d'*Orange*, deux rois de France aſſaſſinés, un roi d'Angleterre mourant ſur l'échaffaut, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruiſſelantes de ſang, & quatre à cinq cents mille hommes égorgés en différens tems au nom de DIEU, il frémira, mais il ne ſera pas étonné.

Lorſqu'il aura lû ainſi l'hiſtoire des tigres, s'il vient à des tems plus doux & plus éclairés, où un écrit qui inſulte au bon ſens produit plus de brochures que la Grèce & Rome ne nous ont laiſſé de livres, & où je ne ſais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'hiſtoire des ſinges (*a*). Et dans tous ces différens cas, il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a cauſé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, & pourquoi elle en a produit de ſi affreux & de ſi ridicules chez preſque toutes les nations modernes de l'Europe, & ſur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes & les Pyrénées.

VI.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la perſévérance des mœurs Chinoiſes.

L'opinion a donc changé une grande par-

(*a*) L'auteur entend ſans doute la bulle *unigenitus* & les billets de confeſſion, que l'Europe a regardé comme les deux plus impertinentes productions de ce ſiécle.

Digitized by Google

tie de la terre. Non-seulement des empires ont disparu sans laisser de trace; mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme, qui est, comme on sait, la vérité même, mais que nous considérons ici comme une opinion quant à ses effets, détruisit les religions grecque, romaine, syrienne, égyptienne dans le siécle de *Théodose*. DIEU permit ensuite que l'opinion du mahométisme écrasât la vérité chrétienne dans l'orient, dans l'Afrique, dans la Grèce, qu'elle triomphât du judaïsme, de l'antique religion des mages, & du sabisme plus antique encore; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama*, & qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne l'opinion a séparé de Rome l'empire de Russie, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays Helvétique.

Il y a sur la terre un exemple unique d'un vaste empire que la force a subjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais: c'est la Chine.

Les Chinois avaient de tems immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui, tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs n'avaient guères d'autre morale que celle des brigands, qui font quelques loix pour assurer leurs usurpations.

On a prétendu dans quelque coin de

Digitized by Google

notre Europe, que le gouvernement Chinois était athée; & qui ſont ceux qui ont intenté cet étrange accuſation? ce ſont ceux-là même qui ont tant condamné *Bayle* pour avoir dit qu'une ſocieté d'athées pourrait ſubſiſter, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que ſa ſuppoſition était chimérique; ils ſe ſont donc contredits évidemment, ainſi que tous ceux qui écrivent avec un eſprit de parti. Ils ſe trompaient en diſant qu'une ſocieté d'athées ne pouvait pas ſubſiſter, puiſque les épicuriens qui ſubſiſtèrent ſi long-tems étaient une véritable ſocieté d'athées; car ne point admettre de DIEU, & n'admettre que des Dieux inutiles qui ne puniſſent ni ne récompenſent, c'eſt préciſément la même choſe pour les conſéquences.

Ils ne ſe trompaient pas moins en reprochant l'athéiſme au gouvernement Chinois. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, &c. dit: *Il faut être auſſi inconſidérés que nous le ſommes dans toutes nos diſputes, pour avoir oſé traiter d'athée un gouvernement dont preſque tous les édits parlent d'un être ſuprême, père des peuples, récompenſant & puniſſant avec juſtice, qui a mis entre lui & l'homme une correſpondance de prières & de bienfaits, de fautes & de châtimens.*

Quelques journaliſtes ont affecté de douter de ces édits; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des miſſionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le troiſiéme tome de l'hiſtoire de la Chine, ils n'ont qu'à lire à la

Digitized by Google

page 41 cette inscription, *au vrai principe de toutes choses, il est sans commencement & sans fin, il a produit tout, il gouverne tout, il est infiniment bon & infiniment juste, &c.*

Mais, dit-on, les Chinois croyent DIEU matériel; il serait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'église dans lesquels nous peignons DIEU avec une grande barbe, comme *Jupiter Olimpien*. Nous insultons tous les jours les nations étrangères, sans songer combien nos usages peuvent leur paraitre extravagans. Nous osons nous moquer d'un peuple qui professait la religion & la morale la plus pure plus de deux mille ans avant que nous eussions commencé à sortir de notre état de sauvages, & dont les mœurs & les coutumes n'ont souffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

VII.

Opinion, sujet de guerre en Europe.

L'opinion n'a guères causé de guerres civiles que chez les chrétiens; car le schisme des Osmanlis & des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion qui ont désolé une grande partie de l'Europe, sont plus exécrables que les autres, parce qu'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Digitized by Google

Il parait que depuis environ cinquante ans la raiſon s'introduiſant parmi nous par degrés commence à détruire ce germe peſtilentiel qui avait ſi long-tems infecté la terre. On mépriſe les diſputes théologiques; on laiſſe repoſer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des ſignes publics, qui ſont des étendarts auxquels les nations ſe rallient: le dogme alors eſt la trompette qui ſonne la charge. Je vénère des ſtatues, & tu les briſes: tu reçois deux eſpèces, & moi une: tu n'admets que deux ſacremens, & moi ſept: tu abbats les ſignes de religion que j'élève: nous nous battrons infailliblement. Et cette fureur durera juſqu'au tems où la raiſon viendra guérir nos eſprits épuiſés & laſſés du fanatiſme. Mais j'admets une grace verſatile, & toi une grace concomitante: la tienne eſt efficace, à laquelle on peut réſiſter, la mienne ſuffiſante, qui ne ſuffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres des livres ennuieux & des lettres de cachet: nous troublerons quelques familles, nous fatiguerons le gouvernement, mais nous ne pourrons exciter de guerres: & on finira par ſe moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions ſont appaiſées: ainſi quand le lecteur en ſera au ſiécle de *Louis XIV* il verra qu'alors on ne penſa dans Paris rien de ce qu'on avait penſé du tems de la ligue & de la fronde. Mais il eſt néceſſaire

Digitized by Google

de transmettre le souvenir de ces égaremens, comme les médecins décrivent la peste de Marseille quoiqu'elle soit guérie. Ceux qui diraient à un historien, ne parlez pas de nos extravagances passées, ressembleraient aux enfans des pestiférés, qui ne voudraient pas qu'on dit que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics si multipliés dans l'Europe, produisent quelquefois un grand bien: ils effrayent le crime: ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action, qui serait enregistrée sur le champ dans toutes les archives de l'esprit humain.

On conte qu'un empereur Chinois reprimanda un jour & menaça l'historien de l'empire: Quoi, dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes! Tel est mon devoir, répondit le scribe du tribunal de l'histoire, & ce devoir m'ordonne d'écrire sur le champ les plaintes & les menaces que vous me faites: L'empereur rougit, se recueillit, & dit, Eh bien, allez, écrivez tout, & je tâcherai de ne rien faire que la postérité puisse me reprocher. S'il est vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainsi respecté les droits de la vérité, que devra faire la Sorbonne? L'ordre des frères prêcheurs aura-t'il droit de se plaindre? Le sénat de Rome lui-même aurait-il osé exiger qu'on trahit la vérité en sa faveur?

Digitized by Google

VIII.

De la poudre à canon.

Comme il y a des opinions qui ont absolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont auſſi tout changé dans le monde. Tel eſt celui de la poudre inflammable. Il eſt ſûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enſeigna point ce ſecret tel que nous l'avons; mais c'eſt un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du 14e ſiécle, & c'eſt un jéſuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon au dix-ſeptiéme. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jettés longtems dans l'erreur. On ſe ſervait dès l'année 1338 de longs tuyaux de fer qui lançaient de groſſes fléches enflammées, garnies de bitume & de ſoufre, dans les places aſſiégées. Ces engins diverſifiés en mille façons faiſaient partie de l'artillerie. Voilà pourquoi on a cru qu'au ſiége du château de Puiguillaume, en 1338, & à d'autres, on s'était ſervi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, & certainement on n'en avait point alors. C'eſt une erreur de croire que les Anglais firent jouer des piéces de canon à la bataille de Créci en 1346, il n'en eſt aucun veſtige dans les actes de la tour de Londres; un tel fait n'eût pas été ſans doute oublié.

On parle dans la nouvelle hiſtoire de France d'un canon fondu en 1301 dans la ville d'Amberg, lequel exiſte encore, avec cette date, gravée ſur la culaſſe. Cette ſingularité ſurprenante m'a paru digne d'être approfondie. Monſieur le comte d'*Holnſtein de Bavière* a été ſupplié de s'en informer; on a tout vérifié ſur les lieux; ce prétendu canon n'exiſte pas; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette mépriſe, eſt le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien aſſez fameux pour ſon tems, & qui fondait des canons dans le haut Palatinat; il a un canon ſous ſes pieds avec deux écuſſons, l'un repréſentant un griffon, & l'autre un petit canon monté ſur un affut à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 eſt très bien fait, & je ne conçois pas comment on l'a pû prendre pour 1301. Si on approfondiſſait ainſi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IX.

De MAHOMET.

Le plus grand changement que l'opinion ait produit ſur notre globe, fut l'établiſſement de la religion de *Mahomet*. Ses muſulmans en moins d'un ſiécle conquirent

Digitized by Google

un empire plus vaſte que l'empire romain. Cette révolution, ſi grande pour nous, n'eſt, à la vérité, que comme un atôme qui a changé de place dans l'immenſité des choſes, & dans le nombre innombrable de mondes qui rempliſſent l'eſpace; mais c'eſt au moins un événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, & comme un effet néceſſaire des loix éternelles & immuables: car peut-il arriver quelque choſe qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choſes? Rien n'eſt que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, & que tout ne ſoit pas la ſuite de cet ordre? Comment l'éternel géomètre aiant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans ſon ouvrage un ſeul point hors de la place aſſignée par l'artiſan ſuprême? On peut dire des mots contraires à cette vérité, mais une opinion contraire c'eſt ce que perſonne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvillers* prétend que DIEU ſuſcita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'orient qui ſouillaient la terre de leurs querelles de religion, qui pouſſaient le culte des images juſqu'à la plus honteuſe idolâtrie, & qui adoraient réellement *Marie* mère de JÉSUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le St. Eſprit, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troiſiéme perſonne de la trinité: mais ſi DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir auſſi les Parſis, les ſec-

tateurs de *Zoroastre*, à qui l'histoire ne reproche en aucun tems aucun trouble civil excité par leur théologie : DIEU voulait donc punir aussi les Sabéens ; c'est lui supposer des vues partiales & particulières. Il parait étrange d'imaginer que l'Etre éternel & immuable change ses décrets généraux, qu'il s'abaisse à de petits desseins, qu'il établisse le christianisme en orient & en Afrique pour le détruire ; qu'il sacrifie par une providence particulière la religion annoncée par son fils, à une religion fausse. Ou il a changé ses loix, ce qui serait une inconstance inconcevable dans l'Etre suprême, ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une suite infaillible des loix générales.

Plusieurs autres savans hommes, & surtout Mr. *Sale*, auteur de la meilleure traduction de l'alcoran, & des meilleurs commentaires, panchent vers l'opinion que *Mahomet* travailla en effet à la gloire de DIEU en détruisant le culte du soleil en Perse, & celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le soleil, ils le revéraient comme l'emblème de la divinité, cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux principes en Perse que du tems de *Manès*. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appellons le mauvais principe ; ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable ; c'est ce qui se voit expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*, le

Digitized by Google

plus ancien de tous les livres : & à tout prendre, la religion de *Zoroastre* valait mieux que celle de *Mahomet*, qui lui-même adopta plusieurs dogmes des Perses.

A l'égard des Arabes, il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles ; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un DIEU suprême, créateur, conservateur, vengeur & rémunérateur : on le voit par leur ancienne formule : *O Dieu ! je me voue à ton service ; je me voue à ton service, ô Dieu ! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître absolu, tu es le maître de tout ce qui existe.* L'unité de DIEU fut de tems immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admissent, ainsi que les Perses & les Caldéens, un ennemi du genre humain qu'ils nommaient *Satan* ; l'unité de DIEU & l'existence de ce *Satan* subordonné à DIEU, sont le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement sur les confins de l'Arabie, & que plusieurs savans croyent avec raison antérieur à *Moïse* d'environ sept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des mages & des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toûjours été portés à croire DIEU glorieux, parce qu'ils le sont ; car ainsi qu'on l'a déja dit, ils ont fait DIEU à leur image. Tous, excepté les sages, se sont représenté DIEU comme un prince rempli de vanité, qui se sent blessé quand on ne l'appelle pas *Votre altesse*, & qu'on

ne lui donne que de l'*excellence*, & qui se fâche quand on fait la revérence à d'autres qu'à lui en sa présence.

Le savant traducteur de l'alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour son auteur ; il ne s'éloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il est aisé de concevoir*, dit-il, *qu'il pût regarder comme une œuvre méritoire, d'arracher les hommes à l'idolâtrie & à la superstition, & que par degrés, & avec le secours d'une imagination allumée, qui est le partage des Arabes, il se crût en effet destiné à réformer le monde.*

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de son livre par l'ange *Gabriel*, & qui dit avoir été transporté au ciel sur la jument *Borac* ; mais j'avoue qu'il est possible qu'un homme rempli d'entousiasme & de grands desseins, ait imaginé en songe qu'il était transporté au ciel, & qu'il parlait aux anges ; de telles fantaisies entrent dans la composition de la nature humaine. Le philosophe *Gassendi* rapporte qu'il rendit la raison à un pauvre homme qui se croyait sorcier ; & voici comme il s'y prit : il lui persuada qu'il voulait être sorcier comme lui ; il lui demanda de sa drogue, & feignit de s'en frotter ; ils passèrent la nuit dans la même chambre : le sorcier endormi s'agita & parla toute la nuit : à son réveil il embrassa *Gassendi*, & le félicita d'avoir été au sab-

ſabbat ; il lui racontait tout ce que *Gaſſendi* & lui avaient fait avec le bouc. *Gaſſendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait paſſé la nuit à lire & à écrire. Il parvint enfin à tirer le ſorcier de ſon illuſion.

Il eſt vraiſemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique ainſi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur eſprit & leur courage à faire réuſſir leur fanatiſme ; mais *Mahomet* fit des choſes infiniment plus grandes, parce qu'il vivait dans un tems & chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très grand-homme, & qui forma de grands-hommes. Il falait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toûjours, & toutes ſes victoires furent remportées par le petit nombre ſur le grand. Conquérant, légiſlateur, monarque & pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puiſſe jouer ſur la terre aux yeux du commun des hommes ; mais les ſages lui préféreront toûjours *Confutſée*, préciſément parce qu'il ne fut rien de tout cela, mais qu'il ſe contenta d'enſeigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuſe & plus policée que la nation Arabe.

Digitized by Google

X.

De la grandeur temporelle des califes & des papes.

L'opinion & la guerre firent la grandeur des califes ; l'opinion & l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, église à mosquée, évêque à muphti, mais politique à politique, événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des choses la guerre peut donner de grands états ; l'habileté n'en peut donner que de petits : ceux-ci durent plus long-tems ; la guerre qui a fondé les autres les détruit tôt ou tard. Ainsi les papes ont eu peu-à-peu cent lieues de pays ; & les califes qui en avaient eu plus de douze cents les perdirent par les armes. Les califes possédaient l'Espagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Asie mineure & la Perse au septiéme & au huitiéme siécles, quand les papes n'étaient que des évêques soumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était, *vicaire de Pierre*, *évêque de Rome*. Il était élu par le peuple assemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'orient & d'occident. Le clergé Romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes : *Nous vous supplions, vous, chargé du ministère impérial, d'ordonner la consécration de notre père & pasteur.* Il écrivait au métropolitain de Ra-

Digitized by Google

venne, *Saint père, nous supplions votre béatitude, d'obtenir du seigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'eſt ce qu'on voit encor dans l'ancien diurnal romain.

Il eſt donc conſtant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention ſur la ſouveraineté de Rome avant *Charlemagne*. Si on prétend que *Grégoire II* ſecoua le joug de ſon empereur réſident à Conſtantinople, qu'était-il autre choſe qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur Romain & ſes ſucceſſeurs aiant pris ce titre, il eſt encor évident que les papes n'étaient pas ſous eux empereurs de Rome. Les *Othons* ne permirent certainement pas que l'évêque fût ſouverain dans la ville qu'il regardait comme la capitale de leur empire. *Grégoire VII* en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nuds & en chemiſe dans ſon antichambre à Canoſſe, n'oſa jamais prendre le titre de ſouverain de Rome, ſous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes Normans conquérans de Naples, en faiſaient hommage au pape : mais aucun hiſtorien n'a jamais produit aucun acte où l'on voye les rois de Naples faire cet hommage au pontife Romain comme monarque Romain : la première inveſtiture donnée aux princes Normans le fut par l'empereur *Henri III* en 1047.

La ſeconde inveſtiture eſt d'un genre différent, & mérite la plus grande attention.

Digitized by Google

Le pape *Léon IX* aiant fait une eſpèce de croiſade contre ces princes, fut battu & pris par eux; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, choſe aſſez rare dans ces tems-là; & le pape *Léon* en levant l'excommunication qu'il avait lancée contre eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris & tout ce qu'ils pourraient prendre en qualité de fief héréditaire de *St. Pierre*, *De ſancto Petro hereditatis feudo.*

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage-lige pour Naples & Sicile? fût-ce à la perſonne de *Clément IV* ſouverain de Rome? Non; ce fut à l'égliſe romaine & aux papes canoniquement élus, *pro regno Siciliæ & aliis terris nobis ab eccleſia romana conceſſis; pour nos royaumes concedés par l'égliſe Romaine.* Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans ſon origine, une oblation à *St. Pierre*, un acte de dévotion, dont il réſulta des meurtres, des aſſaſſinats & des empoiſonnemens. Le pape était alors ſi peu ſouverain de Rome, que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même, quand il était ſénateur unique. On a encor des écus de ce tems avec cette légende: *Karolus, ſenatus populuſque romanus;* & ſur le revers: *Roma caput mundi.* Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des *Colonnes* & des *Urſins;* il y a auſſi des monnaies au nom des papes: mais jamais vous ne voyez ſur ces pièces la ſouveraineté du pape exprimée: le mot *domnus* dont on ſe ſervit très rarement,

Digitized by Google

était un titre honorifique que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, n'employa, si je ne me trompe; & on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de *Fréderic Barberousse* avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre ; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX en accusant l'empereur *Fréderic II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépose à la vérité de l'empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces tems-là ; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encor le même empereur dans le concile de Lyon ; mais il ne prend point Rome pour lui-même, l'empire Romain subsistait toûjours, ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeller rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains, & ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome, une ville où l'évêque avait un très-grand crédit, où le peuple jouïssait souvent de l'autorité municipale, & où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée, comme *Alaric*, ou *Tottila*, ou *Arnoud*, ou les *Othons*.

Les papes regardaient non-seulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Arragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corse, de Hongrie, & surtout d'Angleterre, comme feudataires; mais ils ne se disaient, ni n'étaient les maitres de ces pays. Ce n'était pas seulement l'opinion, la superstition, qui soumettait ces royaumes au siége de Rome, c'était l'ambition. Un prince disputait une province; il ne manquait pas d'accuser son compétiteur, d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir épousé sa cousine au cinquiéme dégré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape, qui en échange donnait la province par une bulle: cette bulle était l'étendart auquel les peuples se ralliaient, & le pape qui ne possédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chose arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les sultans de l'Asie & de l'Egypte & du reste de l'Afrique, les rois des provinces Espagnoles prirent des investitures des califes qui ne possédaient plus rien. Tel a été le cahos où la terre fut long-tems plongée.

Les évêques Allemans dans l'anarchie de l'empire s'étaient déja faits princes, & en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puissans dans Rome qu'un évêque de Vurtsbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome si peu de pouvoir qu'ils furent

Digitized by Google

obligés de se réfugier dans Avignon pendant soixante & dix ans.

Martin V élu au concile de Constance, est, je crois, le premier qui soit représenté sur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII.* Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château St. Ange, ce qui n'arriva qu'au quinzième siécle.

Enfin ils ont régné, mais sans jamais se dire rois de Rome; & les empereurs qui n'ont jamais cessé d'en être rois, n'ont jamais osé y demeurer. Le monde se gouverne par des contradictions; & voilà sans doute la plus frappante, elle dure depuis *Charlemagne.*

Charles-Quint roi de Rome voulut bien la saccager; mais d'y demeurer seulement trois mois, de prétendre y fixer le siége de son empire, c'est ce que ce prince victorieux n'osa point entreprendre.

Comment donc accorder la souveraineté du pape avec celle du roi des Romains? C'est un problème que le tems a résolu insensiblement. Il semble que les empereurs & les papes soient convenus tacitement que les uns régneraient en Allemagne & seraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le seraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus, parce que nous y sommes accoutumés; mais il n'en est pas moins étrange.

Ce qui nous fait bien voir combien la

Digitized by Google

destinée se joue de l'univers, c'est que celui qui affermit la souveraineté réelle des papes sur les fondemens les plus solides, ce fut cet *Alexandre VI* coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de son inceſtueux fils dans la Romagne, dans Imola, Forli, Faënza, Rimini, Ceſène, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, & ſurtout dans Rome. Quel était le titre de cet homme ? celui de *ſerviteur des ſerviteurs de* DIEU ; & quelle ſerait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui eſt intitulé roi des Romains ? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, & de ſervir de diacre à la grand' meſſe.

XII.

Des Moines.

L'opinion plus que toute autre choſe a fait les moines, & c'était une opinion bien étrange que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque tems des déſerts.

On a parlé des moines dans l'*Eſſai ſur les mœurs*, quoique cette partie du genre-humain ait été omiſe dans toutes les hiſtoires qu'on appelle *profanes*. Après tout, ils ſont hommes, & même dans ce corps ſi étranger au monde il s'eſt trouvé de grands-hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux que le célèbre évêque du Bellai, & que tous les auteurs qui ne ſont

Digitized by Google

pas du rite romain. Il a parlé des jésuites avec impartialité, car c'est ainsi qu'un historien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute société particulière, & l'état aux moines, on le sait assez. La société humaine s'est apperçue depuis long-tems, combien ces familles éternelles, qui se perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuisent à la population, à l'agriculture, aux arts nécessaires; combien elles sont dangereuses dans des tems de trouble. Il est certain qu'il est en Europe des provinces qui regorgent de moines, & qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines sont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, sont toûjours mieux cultivées que celles de la pauvre noblesse, mais c'est précisément par cette raison que les moines font tort à l'état: leurs maisons sont bâties des débris des masures de la noblesse ruinée. Il est démontré que cent gentilshommes, aiant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de service au roi & à la nation, qu'un abbé qui possède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres est frappant; tel quartier de cette ville habité autrefois par trente moines, l'est aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de soldats, de matelots, d'artisans; ils sont dans les cloîtres, & ils y languissent.

La plûpart sont des esclaves enchaînés

Digitized by Google

ſous un maître qu'ils ſe ſont donné ; ils lui parlent à genoux, ils l'appellent *monſeigneur* ; c'eſt la plus profonde humiliation devant le plus grand faſte ; & encor, dans cet abaiſſement ils tirent une vanité ſecrette de la grandeur de leur deſpote.

Pluſieurs religieux, il eſt vrai, déteſtent dans l'âge mûr les chaînes dont ils ſe ſont garottés dans l'âge où l'on ne devrait pas diſpoſer de ſoi-même ; mais ils aiment leur inſtitut, leur ordre ; & ces eſclaves ont les yeux ſi faſcinés, que la plûpart ne voudraient pas de la liberté, ſi on la leur rendait ; ce ſont les compagnons d'*Ulyſſe* qui refuſent de reprendre la forme humaine. Ils ſe dédommagent de cet abrutiſſement en Italie, en Eſpagne, en donnant inſolemment leurs mains à baiſer aux femmes. Leurs abbés ſont princes en Allemagne. On voit des moines grands-officiers d'un prince moine, & ſon cloître eſt une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cela fut écrit, tout eſt bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines dans leur inſtitut ſont hors du genre-humain, & ils ont voulu gouverner le genre-humain. Séculiers & errans dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'égliſe grecque ; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérachie latine. On a propoſé dans tous les pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pû y parvenir. Juſqu'à préſent dans les pays pro-

Digitized by Google

testans on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jésuites en France pour la seconde fois (*); on leur reprochait des priviléges qu'ils ne tenaient que de Rome, & qui étaient incompatibles avec les loix de l'état; mais tous les autres religieux ont à-peu-près les mêmes priviléges. Les jésuites ont été chassés du Portugal par des raisons de politique, & à l'occasion de l'assassinat du roi; ils ont été détruits en France, pour avoir voulu dominer dans les belles-lettres, dans l'état, & dans l'église; c'est un avertissement pour tous les autres ordres religieux. Il en est un dont on envie les richesses, mais dont on respecte l'antiquité & les travaux littéraires; il en est une foule d'autres moins considérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monastiques où l'on fait serment à DIEU de vivre aux dépens d'autrui, & d'être inutiles, il faut des asyles à la vieillesse qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profession a ses vieillards, ses invalides que le nom d'hôpital effraie, & qui finiraient leurs jours sans rougir dans des communautés instituées sous un autre nom; tout le monde le dit, & personne n'a encor essayé de changer des monastères onéreux à l'état, en asyles nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'*Essai sur les*

(*) Voyez le siécle de *Louis XIV*.

mœurs a été en ce point l'organe de la voix publique; il a insinué avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles, & diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talens, & qui les ensevelit dans le cloître, fait tort au public & à soi-même. Qu'eût-ce été si *Corneille*, *Racine*, *Molière*, *la Fontaine* & tant d'autres, avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théatins ou picpuces!

XIII.

Des croisades.

Les croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux tous jaloux l'un de l'autre, qu'il falait aller au bout de la Syrie. Un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer; & s'ils réussissaient, ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades celle que *St. Louis* fit en Egypte fut la plus mal conduite, & celle qu'il fit en Afrique la moins convenable; elle n'avait aucun rapport au premier objet qui était d'aller s'emparer de Jérusalem, ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales, ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec horreur, puisqu'on y avait fait mourir leur DIEU; ville dans laquelle ils ne pouvaient punir la ra-

Digitized by Google

ce juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puiſque cette race n'y habitait plus; pays d'ailleurs dépeuplé & ſtérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les muſulmans à qui les Tartares enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les déſoler par leurs incurſions; pays enfin ſur lequel les empereurs de Conſtantinople, dépouillés auparavant par les croiſés mêmes, pouvaient ſeuls avoir quelques droits, & ſur lequel les croiſés n'avaient ſeulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inféré dans la nouvelle hiſtoire de France par Mr. l'abbé *Veli* un paſſage dans lequel on accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* d'avoir inventé que *St. Louis* entreprit la croiſade contre Tunis pour ſeconder les vues ambitieuſes & intéreſſées de ſon frére *Charles d'Anjou*, roi des deux Siciles. Il n'a point aſſurément inventé ce fait, qui eſt très précieux dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, ce fait ſe trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie; il eſt tranſcrit dans l'hiſtoire univerſelle de *De l'Isle*, Tome III. page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerai* ſous l'année 1269. *Quant au ſaint roi*, dit-il, *il tourna ſon entrepriſe ſur le royaume de Tunis, par deux motifs; l'un, qu'il lui ſemblait que la conquête de ce pays-là lui frayerait le chemin à celle de l'Egypte, ſans laquelle il ne pouvait garder la terre ſainte;* l'autre que ſon frère l'y portait; *à deſſein de rendre les côtes d'Afrique tributaires de*

Digitized by Google

ſon royaume de Sicile, comme elles l'avaient été du tems de Roger *prince Normand. Rapin Thoiras* dit expreſſément la même choſe dans le régne de *Henri III* d'Angleterre.

Il n'eſt donc que trop vrai que la ſimplicité héroïque de *Louis* le rendit la victime de l'ambition de ſon frère, qui devait être de cette croiſade: ce fut même une des raiſons qui porta le barbare *Charles d'Anjou* à faire périr par la main du bourreau *Conradin* héritier légitime des deux Siciles, le duc d'Autriche ſon couſin, & le Prince *Conrad* un des fils de l'empereur *Fréderic II*; il crut qu'il était de ſa politique de ſe ſouiller d'une action ſi honteuſe, afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un ſaint voyage! Mais en quoi d'ailleurs était-il ſi ſaint? il n'était queſtion que d'aller gagner des dépouilles & la peſte ſur les ruines de Carthage.

St. Louis partit ſous ces funeſtes auſpices, & ſon frère n'arriva qu'après ſa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte, cette entrepriſe était beaucoup plus périlleuſe que ſa première croiſade, & ſes troupes auraient péri dans les déſerts de Barca, auſſi aiſément que ſur les bords du Nil.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* ſait très bien que *Guillaume de Nangis*, qui écrivait l'hiſtoire comme on l'écrivait alors, prétend que le ſhérif, ou émir, ou bey, ou

Digitized by Google

ſoldan de Tunis avait grande envie de ſe faire chrétien, & qu'il fit eſpérer au roi par pluſieurs lettres ſa converſion prochaine. Le même *Guillaume* croit bonnement que *St. Louis* alla vite mettre à feu & à ſang les états de ce prince mahométan, pour l'attirer par cette douceur à la religion chrétienne. Si c'eſt-là une manière ſûre de convertir, on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment que la maxime *contrain-les d'entrer* était admiſe dans la politique comme dans la théologie, & qu'on traitait les muſulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de *Guillaume*; non qu'on le regarde comme un hiſtorien infidèle, mais comme un eſprit fort ſimple, qui quarante ans après la mort de *St. Louis* écrivait ſans diſcernement ce qu'il avait entendu dire. Un ſouverain de Tunis qui veut ſe faire catholique romain, un roi de France qui vient aſſiéger ſa ville pour l'aider à entrer au giron de l'égliſe, ſont des contes qu'on peut mettre avec les fables du vieux de la montagne, & de la couronne d'Egypte préſentée au roi de France. Les entrepriſes de ces tems-là étaient romaneſques, mais il y avait plus de romaneſque encor dans les hiſtoriens. Il faut convenir que *St. Louis* aurait bien mieux fait de gouverner en paix ſes états, que d'aller expoſer au fer des Africains & à la peſte, ſa fille, ſa bru, ſa belle-ſœur, & ſa niéce, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Digitized by Google

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé *Véli* auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, l'a copié dans quelques endroits, & qu'il aurait pû le citer; de même que le père *Barre* dans son histoire d'Allemagne a copié mot à mot la valeur de cinquante pages de l'histoire de *Charles XII*; on est obligé d'en avertir, parce que lorsque les historiens sont contemporains, il est difficile au bout de quelque tems de savoir qui est celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on reclame est peu de chose.

XIV.

De PIERRE DE CASTILLE, *dit* le cruel.

Pierre le cruel se vengeait avec barbarie, j'en tombe d'accord : mais je le vois trahi, persécuté par ses frères bâtards, par sa femme même; soutenu à la vérité par le prince noir, le premier homme de son tems, mais aiant nécessairement la France contre lui, puisqu'il était protégé par l'Anglais, opprimé enfin par un ramas de brigands, & assassiné par son frère bâtard; car enfin il fut tué étant désarmé, & ce *Henri de Transtamare* assassin & usurpateur a été respecté des historiens parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté

porté au tombeau le nom de *cruel*; mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr *Conradin* & le duc d'Autriche sur l'échaffaut? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe?

XV.

De CHARLES DE NAVARRE, *dit* le mauvais.

On convient que *Charles le mauvais* roi de Navarre, comte d'Evreux, était très-mauvais; que don *Pèdre* roi de Castille surnommé *le cruel* méritait ce titre; mais voyons si dans ces tems de la belle chevalerie, il y avait chez les princes tant de douceur & de générosité? Le roi de France *Jean* surnommé *le bon*, commença son règne par faire tuer le comte d'*Eu* son connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Espagne *Don La Cerda* son favori, & l'investit des terres qui appartenaient à son beau-frère *Charles* roi de Navarre. Cette injustice pouvait-elle n'être pas vivement ressentie par un prince du sang souverain d'un beau royaume? On avait dépouillé son père des provinces de Champagne & de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois & d'autres terres qui étaient la dot de sa femme, sœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime atroce: il fait assassiner le connétable *La Cerda*; & ce qui est encor triste, c'est qu'il obtient

Digitized by Google

par ce meurtre la justice qu'on lui avait refusée. Le roi transige avec lui sur toutes ses prétentions. Mais que fait *Jean le bon*, après cette réconciliation publique? il court à Rouen où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin, & quatre chevaliers; il fait saisir les chevaliers, on leur tranche la tête sans forme de procès; on met en prison le roi de Navarre sur le simple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais; mais comme roi de Navarre n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité? Et si en qualité de comte d'Evreux & de prince du sang il ne pouvait sans félonie négocier à l'insçu du suzerain, qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait des traités particuliers avec les puissances voisines? En quoi donc *Charles le mauvais* est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres? Plût-à-Dieu que ce titre n'eut convenu qu'à lui!

On prétend qu'il a empoisonné *Charles V*; où en est la preuve? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif de l'isle de Chypre à venir empoisonner le roi de France. On voit trop fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs. Mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encor que les médecins.

Digitized by Google

XVI.

Des querelles de religion.

On a vu que depuis le pape *Grégoire VII* juſqu'à l'empereur *Charles-Quint*, les querelles de l'empire & du ſacerdoce ont bouleverſé l'un & l'autre. Depuis *Charles-Quint* juſqu'à la paix de Veſtphalie, les querelles théologiques ont fait couler le ſang en Allemagne: le même fléau a déſolé l'Angleterre depuis *Henri VIII* juſqu'au tems du roi *Guillaume*, où la liberté de conſcience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il ſe peut, encor plus grands, depuis *François II* juſqu'à la mort d'*Henri IV*; & cette mort toûjours ſenſible aux cœurs bien faits, a été le fruit de ces querelles. Il eſt triſte qu'un ſi bon arbre ait produit de ſi déteſtables fruits.

On a ſouvent agité ſi l'empereur *Henri IV* devait ſecouer le joug de la papauté, au lieu de reſter pieds nuds dans l'antichambre de *Grégoire VII*; ſi *Charles-Quint*, après avoir pris & ſaccagé Rome, devait régner dans Rome, & ſe faire proteſtant; & ſi *Henri IV* roi de France pouvait ſe diſpenſer de faire abjuration. De bons eſprits aſſurent qu'aucune de ces trois choſes n'était poſſible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti contre lui, & n'était pas un

homme d'un assez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était, mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. Pour le roi de France *Henri le grand*, il est vraisemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embrassa, quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Elizabeth* qui lui en fit des reproches si amers, pouvait bien lui donner des secours pour disputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, *Philippe II*, & les papes; il falut plier. La facilité de son caractère se joignit à la nécessité où il était réduit. Un *Charles XII*, un *Gustave-Adolphe* eussent été inflexibles; mais ces héros étaient plus soldats que politiques, & *Henri IV* avec ses faiblesses était aussi politique que soldat. Il paraissait impossible qu'il fût roi de France s'il ne se rangeait à la communion de Rome, de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, si l'on n'était pas d'une communion opposée à Rome. *Henri IV* fut assassiné malgré son abjuration, comme *Henri III* malgré ses processions; tant la politique est impuissante contre le fanatisme.

La seule arme contre ce monstre c'est la raison. La seule manière d'empêcher les hommes d'être absurdes & méchans, c'est de les éclairer. Pour rendre le fanatisme exécrable, il ne faut que le peindre. Il

Digitized by Google

n'y a que des ennemis du genre-humain qui puiſſent dire, *Vous éclairez trop les hommes, vous écrivez trop l'hiſtoire de leurs erreurs.* Et comment peut-on corriger ces erreurs ſans les montrer? Quoi, vous dites que les tems du jacobin *Jacques Clément* ne reparaitront plus? Je l'avais cru comme vous: mais nous avons vu depuis les *Malagrida* & les *Damiens*. Et ce *Damiens* (*a*), auquel perſonne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à ſon premier (*b*) interrogatoire? ces propres mots: *c'eſt à cauſe de la religion:* qu'a-t-il déclaré à la queſtion (*c*)? *C'eſt ce que j'entendais dire à tous ces prêtres, j'ai cru faire un œuvre méritoire pour le ciel.* Il eſt évident que ce furent les billets de confeſſion qui produiſirent ce parricide. Quels billets! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans? non: on n'a pas toûjours commis un parricide par année: mais qu'on me montre dans l'hiſtoire depuis *Conſtantin* un ſeul mois où les diſputes théologiques n'aient pas été funeſtes au monde.

XVII.

Du proteſtantiſme & de la guerre des Cevennes.

Dans l'hiſtoire de l'eſprit humain le proteſtantiſme était un grand objet. On voit

(*a*) Voyez le ſiécle de *Louis XIV.*
(*b*) Page 4 du procès de *Damiens* in-4°.
(*c*) Page 405.

Digitized by Google

que c'eſt le pouvoir de l'opinion, ſoit vraie, ſoit fauſſe, ſoit ſainte, ſoit reprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de ſiécles. Quelques proteſtans ont reproché à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* de les avoir ſouvent condamnés; & quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compaſſion pour les proteſtans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juſte milieu qui ne ſatisfait que les eſprits modérés.

Il eſt très-vrai que par-tout & dans tous les tems où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent perſécutés, & livrés aux ſupplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'égliſe de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion, que les chrétiens du ſecond ſiécle en comptèrent de la leur, quand ils s'élevèrent contre le culte de l'empire Romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs, les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs, à la bonne heure; mais ils ſouffraient, ils mouraient véritablement les uns & les autres: ils étaient tous les victimes de leur perſuaſion. Les juges qui les envoyèrent à la mort, avaient la même juriſprudence; ils condamnaient par le même principe, ils faiſaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des loix divines & humaines: tout eſt parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le ſénat Romain, le concile de Conſtance jugeaient de la même manière; les condamnés marchaient au ſup-

Digitized by Google

plice avec la même intrépidité. *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* en eurent autant que *St. Ignace* & *St. Polycarpe*; il n'y a de différence entre eux que la cause; & il y a cette différence entre leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs Dieux, & que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas persécuter inhumainement des chrétiens leurs frères qui adoraient le même DIEU.

Si c'est la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens & les hérétiques d'entre les chrétiens, la chose est encor absolument égale de part & d'autre; si c'est le zèle, ce zèle est encor égal des deux côtés. Si on regarde comme très-injustes les payens persécuteurs, on doit regarder aussi comme très-injustes les chrétiens persécuteurs. Ces maximes sont vraies, & il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il est constant que ceux qui se dirent réformés en France furent persécutés quarante ans avant qu'ils se révoltassent; car ce ne fut qu'après le massacre de Vassi qu'ils prirent les armes.

On doit aussi avouer que la guerre qu'une populace sauvage fit vers les Cevennes sous *Louis XIV*, fut le fruit de la persécution. Les camisards agirent en bêtes féroces, mais on leur avait enlevé leurs femelles & leurs petits; ils déchirèrent les chasseurs qui couraient après eux.

Digitized by Google

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns disent que le meurtre de l'abbé du *Chaila* chef des missions en Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé; les autres, pour délivrer plusieurs enfans qu'il avait enlevés à leurs parens, afin de les instruire dans la foi catholique: ces deux causes peuvent avoir concouru, & l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le soulévement qui causa tant de crimes, & qui attira tant de supplices.

Après la paix de Rifvick, Orange, où régnait encor la religion protestante, appartenant à *Louis XIV*, plusieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs psaumes, & prier DIEU dans leur jargon. A leur retour on en prit cent trente, hommes & femmes, qu'on attacha deux à deux sur le chemin. Les plus robustes au nombre de soixante & dix furent envoyés aux galères.

Bientôt après un prédicant nommé *Marlié* fut pendu avec ses trois enfans, convaincu d'avoir prêché sa religion, & d'avoir fait convoquer par ses fils l'assemblée. On fit feu sur plusieurs familles qui allaient au prêche, on en tua dix-huit dans le diocèse d'Usez, & trois femmes grosses étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort, elles avaient en effet désobéï aux nouveaux édits; mais encor une fois les premiers chrétiens

Digitized by Google

ne désobéissaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient ? Il faut absolument ou convenir que les juges Romains firent très-bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les protestans ; car & protestans & premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes, on ne peut trop le répéter ; ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens persécutés par *Maximin* égorgèrent après sa mort son fils âgé de huit ans, sa fille âgée de sept, & noyèrent sa veuve dans l'Oronte. Les protestans persécutés par l'abbé du *Chaila* le massacrèrent. Ce fut là l'origine de la guerre horrible des Cevennes. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution. Il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se soulève contre ses magistrats & les égorge, quand il n'est pas poussé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour se défendre, & peut-être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre si les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut dans un *Essai sur les mœurs* entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces. Le genre-humain paraîtrait trop odieux si on avait tout dit.

Il sera utile que dans les histoires particulières on voye un détail de nos crimes afin qu'on ne les commette plus. Les pros-

criptions de *Sylla* & d'*Octave*, par exemple, n'approchent pas des massacres des Cevennes, ni pour le nombre ni pour la barbarie; elles sont seulement plus célèbres, parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages & des cavernes d'Anduze; & *Sylla*, *Antoine*, *Auguste* en imposent plus que *Ravanel* & *Cavalier*. Mais l'atrocité fut poussée plus loin dans les six années des troubles du Languedoc, que dans les trois mois de proscriptions du triumvirat. On en peut juger par les lettres de l'éloquent *Fléchier* qui était évêque de Nîmes dans ces tems funestes. Il écrit en 1704. *Plus de quatre mille catholiques ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres massacrés, deux cents églises brulées.* Il ne parlait que de son diocèse: les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut plus de grands crimes suivis de plus horribles supplices; & les deux partis tantôt assassins, tantôt assassinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le siécle de *Louis XIV* plus de quatre mille fanatiques périr par la roue & dans les flammes; & ce qui est bien remarquable, il n'y en eut pas un seul qui ne mourut en bénissant DIEU, pas un qui montrât la moindre faiblesse: hommes, femmes, enfans, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cause de cette guerre civile, & de toutes celles de religion dont

Digitized by Google

l'Europe a été enſanglantée? Point d'autre que le malheur d'avoir trop long-tems négligé la morale pour la controverſe. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans, au lieu de leur commander ſimplement d'être juſtes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui ſacrifient leur ſang & leur vie, ne ſacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raiſon. Il eſt plus aiſé de mener cent mille hommes au combat que de ſoumettre l'eſprit d'un perſuadé.

XVIII.

Des loix.

L'opinion a fait les loix. On a inſinué aſſez dans l'*Eſſai ſur les mœurs* que les loix ſont preſque par-tout incertaines, inſuffiſantes, contradictoires. Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes; car la géométrie inventée par les hommes eſt vraie dans toutes ſes parties; la phyſique expérimentale eſt vraie; les premiers principes métaphyſiques mêmes ſur leſquels la géométrie eſt fondée ſont d'une vérité inconteſtable, & rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les loix variables, fautives, inconſéquentes, c'eſt qu'elles ont été preſque toutes établies ſur des beſoins paſſagers, comme des remèdes appliqués au hazard, qui ont guéri un malade, & qui en ont tué d'autres.

Plusieurs royaumes étant composés de provinces anciennement indépendantes, & ces provinces aiant encor été partagées en cantons non-seulement indépendans, mais ennemis l'un de l'autre; toutes leurs loix aiant été opposées, elles le sont encore. Les marques de l'ancienne division subsistent dans le tout réuni; ce qui est vrai & bon au-deçà d'une rivière, est faux & mauvais au-delà; & comme on l'a déja dit, on change de loix dans sa patrie en changeant de chevaux de poste. Le payſan de Brie se moque de son seigneur; il est serf dans une partie de la Bourgogne, & les moines y ont des serfs. Il y a plusieurs pays où les loix sont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait besoin d'une réforme; & cette réforme faite il en faut une autre. Ce n'est guères que dans un petit état qu'on peut établir aisément des loix uniformes. Les machines réussissent en petit, mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin quand on est parvenu à vivre sous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abime tout; & il faut recommencer comme des fourmis dont on a écrasé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la législation d'un pays a été de se conduire par des loix qui ne sont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce qui fut accordé à *Louis XII* roi de France, par l'incestueux pape *Alexandre VI*, fut re-

Digitized by Google

fusé par *Clément VII* au roi d'Angleterre *Henri VIII*, & on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal *Alphonse*, de ravir la femme de son frère, & de l'épouser du vivant de ce frère.

Tout se contredit donc, & nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires.

On a dit dans l'*Essai sur les mœurs* qu'il n'y a point en rigueur de loi positive fondamentale; les hommes ne peuvent faire que des loix de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pû faire les loix éternelles de la nature. La seule loi fondamentale & immuable qui soit chez les hommes est celle-ci: Traite les autres comme tu voudrais être traité: c'est que cette loi est de la nature même: elle ne peut être arrachée du cœur humain, c'est de toutes les loix la plus mal exécutée; mais elle s'élève toûjours contre celui qui la transgresse; il semble que DIEU l'ait mise dans l'homme pour servir de contrepoids à la loi du plus fort, & pour empêcher le genre humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane, & par la théologie scholastique.

XIX.

Du commerce & des finances.

La Hollande presque submergée, Gènes qui n'a que des rochers, Venise qui ne

Digitized by Google

poſſédait que des lagunes pour terrain, euſſent été des déſerts, ou plutôt n'euſſent point exiſté, ſans le commerce.

Veniſe dès le quatorziéme ſiécle devint par cela ſeul une puiſſance formidable, & la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque tems.

Que devait donc être l'Eſpagne ſous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique & le Pérou, & ſes établiſſemens en Afrique & en Aſie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes ?

Il eſt preſque inoyable, mais il eſt avéré, que l'Eſpagne ſeule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinziéme ſiécle juſqu'au commencement du dix-huitiéme, la valeur de cinq milliards de piaſtres en or & en argent, qui font vingt-cinq milliards de nos livres. Il n'y a qu'à lire *Don Uſtaris* & *Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'eſt beaucoup plus d'eſpèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Chriſtophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui ſaura penſer, peut faire là-deſſus ſes réflexions ; il ſera conſolé quand il ſaura que de tous ces tréſors d'Ophir, il ne reſte pas aujourd'hui en Eſpagne cent millions de piaſtres & autant en orfévrerie. Que dira-t-il, quand il lira dans *Don Uſtaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent ? Il croira peut-être que Rome la ſainte eſt plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du tems des

Craſſus & des *Lucullus*. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pû pour le devenir; mais n'aiant pas ſû être commerçante, quand toutes les nations de l'Europe ont ſû l'être, elle a perdu par ſon ignorance & par ſa pareſſe tout cet argent que lui ont produit ſes mines de la daterie, & tout ce qu'elle pêchait ſi aiſément avec les filets de *St. Pierre*.

L'Eſpagne ne laiſſa pas d'abord les autres nations entrer en partage avec elle des tréſors de l'Amérique. *Philippe II* en jouït preſque ſeul pendant pluſieurs années. Les autres ſouverains de l'Europe, à commencer par l'empereur *Ferdinand* ſon oncle, étaient devant lui à peu près ce qu'étaient les Suiſſes devant le duc de Bourgogne lorſqu'ils lui diſaient; *Tout ce que nous avons ne vaut pas les éperons de vos chevaliers.*

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie univerſelle, ſi on pouvait l'acheter avec de l'or, & la ſaiſir par l'intrigue. Mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une iſle; un prince d'Orange, ſimple comte de l'empire, & ſujet du marquis de Malines; *Henri IV* roi mal obéi d'une partie de la France, perſécuté dans l'autre, manquant d'argent & aiant pour toute armée quelques gentilshommes & ſon courage, ruinèrent le dominateur des deux Indes.

Le commerce qui avait pris une nouvelle face à la découverte du cap de Bonne-Eſpérance, & à celle du nouveau monde, en

Digitized by Google

prit encor une nouvelle quand les Hollandais devenus libres par la tyrannie s'emparèrent des isles qui produisent les épiceries, & fondèrent Batavia. Les grandes puissances commerçantes furent alors la Hollande & l'Angleterre; la France qui profite toûjours tard des connaissances & des entreprises des autres nations, arriva la dernière aux deux Indes, & fut la plus mal partagée. Elle resta sans industrie jusqu'aux beaux jours du gouvernement de *Louis XIV*; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe dans ce tems-là, commencèrent à connaitre de nouveaux besoins, qui rendirent le commerce de quelques nations, & sur-tout celui de la France, très desavantageux. *Henri IV* déjeunait avec un verre de vin & du pain blanc; il ne prenait ni thé, ni caffé, ni chocolat; il n'usait point de tabac; sa femme & ses maitresses avaient très-peu de pierreries, elles ne portaient point d'étoffes de Perse, de la Chine & des Indes. Si on songe qu'aujourd'hui une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamans que *Catherine de Médicis*, & que la Martinique, Moka & la Chine fourniffent le déjeuner d'une servante; que tous ces objets font sortir de France plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches de commerce bien avantageuses pour réparer cette perte continuelle; on sait assez que la France s'est soutenue par ses vins, ses eaux-de-vie, son sel, ses manufactures.

Il

Il lui falait une compagnie des Indes, non pas pour augmenter ſes richeſſes, mais pour diminuer ſes dépenſes ; car les hommes s'étant fait des beſoins nouveaux, ceux qui ne poſſédent pas les denrées qui ſatisfont ces beſoins, doivent les acheter au meilleur compte qu'il ſoit poſſible ; or ce qu'on achete aux Indes de la premiere main, coûte moins ſans doute que ſi les Anglais & les Hollandais venaient le revendre. Preſque toutes ces denrées ſe payent en argent. Il ne s'agiſſait donc en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins & de chercher à ſe dédommager dans l'Allemagne & dans le nord des dépenſes immenſes qu'on faiſait ſur les côtes de Coromandel ; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde ; leur frugalité & leur induſtrie leur donnaient par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'eſt, comme on l'a dit, d'y arriver la derniere. Elle trouve des rivaux puiſſans déja maîtres du commerce ; il faut recevoir des affronts des nabab & des omrah, & les payer ou les battre. Auſſi les Portugais, & après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre ſans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande en Europe, c'eſt alors à qui ſe détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent néceſſairement des compagnies guerrières ; & il faut

être oppresseur ou opprimé. Aussi nous verrons que quand *Louis XIV* eut établi sa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville & écrasèrent la compagnie. Elle renâquit des débris du système, & fit voir que la confusion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la sagesse des directeurs, n'a pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri, & que la compagnie n'ait été presque détruite une seconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix; mais on sait dans quel état on rend une place de commerce dont on est jaloux; la compagnie est restée avec quelques vaisseaux, des magasins ruinés, des dettes, & point d'argent.

Elle agissait dans l'Inde en souveraine, mais elle y a trouvé des souverains étrangers comme elle, & plus heureux. On doit convenir qu'il est un peu extraordinaire que le grand-mogol qui est si puissant, laisse des négocians d'Europe se battre dans son empire, & en dévaster une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, & celui de Bayonne à des Chinois, nous ne souffririons pas qu'ils se battissent chez nous.

Quant aux finances, la France & l'Angleterre pour s'être fait la guerre, se sont trouvées endettées chacune de trois milliards de nos livres. C'est beaucoup plus qu'il n'y a d'espèces dans ces deux états. C'est un des efforts de l'esprit humain dans

Digitized by Google

ce dernier siécle, d'avoir trouvé le secret de devoir plus qu'on ne possède, & de subsister comme si on ne devait rien.

Chaque état de l'Europe est ruiné après une guerre de sept ou huit années; c'est que chacun a plus fait que ses forces ordinaires ne comportent. Les états sont comme les particuliers qui s'endettent par ambition; chacun veut aller au-delà de son pouvoir. On a souvent demandé ce que deviennent tous ces trésors prodigués pendant la guerre; & on a répondu qu'ils sont ensevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille personnes jouissent en paix de leurs fortunes immenses, dans le tems que le reste des hommes est obligé de gémir sous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre est le seul pays où des particuliers se soient enrichis par le sort des armes; ce que de simples armateurs ont gagné par des prises, ce que l'isle de Cuba & les grandes Indes ont valu aux officiers-généraux, passe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre aux treiziéme & quatorziéme siécles.

Lorsque les fortunes de tant de particuliers se sont répandues avec le tems chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, & sur-tout par le luxe, devenu alors nécessaire, & qui remet dans le public tous ces trésors enfouis pendant

quelques années ; alors cette énorme disproportion ceſſe, & la circulation eſt à peu près la même qu'elle était auparavant. Ainſi les richeſſes cachées dans la Perſe, & enfouïes pendant quarante années de guerres inteſtines, reparaitront après quelques années de calme, & rien ne ſera perdu. Telle eſt dans tous les genres la viciſſitude attachée aux choſes humaines.

XX.

De la population.

Dans une hiſtoire nouvelle de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France dans les tems de *Philippe de Valois* ; or on entend par *feu* une famille, & l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il eſt aujourd'hui avec ſes annexes. Cela ferait, à quatre perſonnes par feu, trente-deux millions d'habitans ; car on ne peut donner à un feu moins de quatre perſonnes l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux eſt fondé ſur un état de ſubſide impoſé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cents mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juſte. Ainſi ſuivant la ſupputation de l'auteur, le nombre des feux de la France telle qu'elle eſt aurait

Digitized by Google

monté à sept millions cinq cents mille. A quoi ajoutant probablement cinq cents mille feux pour les ecclésiastiques & pour les personnes non comprises dans le dénombrement, on trouverait aisément les huit millions de feux, & au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois personnes ; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été, & dans celle que j'habite, je compte quatre personnes & demie par feu.

Ainsi supposé que l'état de 1328 soit juste, il faudra nécessairement conclure que la France telle qu'elle est aujourd'hui, contenait du tems de *Philippe de Valois* trente-six millions d'habitans.

Or, dans le dernier dénombrement fait en 1753, sur un relevé des tailles & autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cents cinquante mille quatre cents quatre-vingts-neuf feux : ce qui à quatre & demi par feu ne donnerait que quinze millions neuf cents soixante & dix-sept mille deux cents habitans. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens sans aveu, & sept cents mille ames au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, & non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte avec l'auteur de la nouvelle histoire de France, les feux à trois, à quatre, ou à cinq personnes, il est clair

Digitized by Google

que le nombre des habitans est diminué de plus de la moitié depuis *Philippe de Valois*.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait ; ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, & dans huit cents ans au huitiéme ; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans : & en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nation ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, & il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre-humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du tems du roi *Charles cinq*, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation : & cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre-humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit ; & il est très probable qu'on se méprenait beaucoup du tems de *Philippe de Valois*, quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ses domaines.

Au reste j'ai toûjours pensé que la France renferme de nos jours environ vingt millions d'habitans, & je les ai comptés à cinq par feu l'un portant l'autre. Je me

Digitized by Google

trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la dixme attribuée au maréchal de *Vauban*, & surtout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier siécle. Si je me trompe, ce n'eſt que d'environ quatre millions, & c'eſt une bagatelle pour les auteurs.

Hubner dans ſa géographie ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aiſément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, aſſure que la Chine ne poſſede que ſoixante & douze millions d'habitans; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde*, on compte ces ſoixante & douze millions ſans y comprendre les vieillards, les femmes, les jeunes gens au-deſſous de vingt ans, ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons & dépeuplons la terre un peu au hazard; tout le monde ſe conduit ainſi; nous ne ſommes guères faits pour avoir une notion exacte des choſes; *L'à-peu-près* eſt notre guide, & ſouvent ce guide égare beaucoup.

C'eſt encor bien pis quand on veut avoir un calcul juſte. Nous allons voir des farces, & nous y rions; mais rit-on moins dans ſon cabinet quand on voit de graves auteurs ſupputer exactement combien il y avait d'hommes ſur la terre deux cents quatre-vingts-cinq ans après le déluge univerſel? Il ſe trouve, ſelon le frère *Pétau* jé-

ſuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliard, deux cents quarante-ſept milliards, deux cents vingt-quatre millions, ſept cents dix ſept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre *Pétau* ne ſavait pas ce que c'eſt que de faire des enfans & de les élever. Comme il y va !

Selon *Cumberland* la famille ne provigna que juſqu'à trois milliards, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans; & ſelon *Whilſton*, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que ſoixante-cinq mille cinq cents trente-ſix habitans.

Il eſt difficile d'accorder ces comptes, & de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui eſt inconciliable, & expliquer ce qui eſt inexplicable. Cette malheureuſe entrepriſe a dérangé des cerveaux, qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'hiſtoire univerſelle d'Angleterre diſent, *qu'on eſt généralement d'accord qu'il y a à préſent environ quatre mille millions d'habitans ſur la terre.* Vous remarquerez que ces meſſieurs dans ce nombre de citoyens & de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre-humain en quatre cents ans augmente toûjours du double, ce qui eſt bien contraire au relevé fait ſous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi ſi au lieu de faire un roman

ordinaire je voulais me réjouïr à ſupputer combien j'ai de frères ſur ce malheureux petit globe voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à-peu-près combien ce globule contient de lieues quarrées habitées ſur ſa ſurface ; je dirais, La ſurface du globe eſt de vingt-ſept millions de lieues quarrées, ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déſerts, montagnes, & tout ce qui eſt inhabité : ce calcul eſt très modéré, & nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.

La France & l'Allemagne comptent ſix cents perſonnes par lieues quarrées, l'Eſpagne cent ſoixante, la Ruſſie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille ; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, ſoit baſanés, ſoit nègres, ſoit rouges, ſoit jaunes, ſoit barbus, ſoit imberbes. Il n'eſt pas à croire que la terre ait en effet un ſi grand nombre d'habitans : & ſi l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, & à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez ſi vous aurez les quatre mille millions, que les auteurs Anglais de l'hiſtoire univerſelle vous donnent ſi libéralement. Et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes ſur la terre ? L'eſſentiel eſt que cette pauvre eſpèce ſoit le moins malheureuſe qu'il eſt poſſible.

Digitized by Google

XXI.

De la disette des bons livres, & de la multitude énorme des mauvais.

L'histoire est décharnée jusqu'au seizième siécle, par la disette d'historiens; elle est depuis ce tems étouffée par l'abondance. On trouve dans la bibliothèque de *Le Long* dix-sept mille quatre cents quatre-vingts-sept ouvrages, qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes: & depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée, il a paru encor un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à-peu-près de même en Allemagne, en Angleterre & en Italie.

On se perd dans cette immensité; heureusement la plûpart de ces livres ne méritent pas d'être lus, de même que les petites choses qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gaillard de Courtils*. Les histoires secrettes composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret, sont assez nombreuses; mais les auteurs qui ont gouverné l'état du fond de leur cabinet le font encor davantage: on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testamens des princes, & ceux des hom-

Digitized by Google

mes d'état ; c'est ainsi que nous avons eu les testamens du maréchal de *Belle-Isle*, du cardinal *Alberoni*, du duc de Lorraine, des ministres *Colbert* & *Louvois*, du maréchal de *Vauban*, des cardinaux de *Mazarin* & de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-tems sur le testament du cardinal de *Richelieu* ; on crut le livre excellent, parce qu'on le crut d'un grand ministre. Très peu d'hommes ont le tems de lire avec attention. Presque personne n'examina ni les mépriſes, ni les erreurs, ni les anachroniſmes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre est rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal ; qu'il est signé d'une manière dont le cardinal ne signait jamais. On oubliait qu'*Aubéri* qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu* par ordre de sa nièce, traita le testament de livre apocryphe & supposé, de livre indigne de son héros, indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la source, il avait en main tous les papiers ; il n'y a pas assurément de témoignage plus fort que le sien.

Le savant abbé *Richard*, l'Auteur des mélanges, de *Vigneles*, de *Marville*, *Charles Ancillon*, *la Mouroque*, pensèrent de même.

On trouve dans un chapitre intitulé *les mensonges imprimés*, toutes les raisons qui doivent faire penser que ce testament politique est l'ouvrage d'un fourbe.

Digitized by Google

Comment, en effet, un ministre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laissé au roi *Louis XIII* un legs si important, sans qu'il eût été présenté par sa famille au monarque, sans qu'il eût été déposé dans les archives, sans qu'on en eût parlé, sans qu'on en eût la moindre connaissance? Est-il possible qu'un premier ministre eût laissé à son roi un plan de conduite, & que dans ce plan il n'y eût pas un mot sur les affaires qui intéressaient alors le roi & toute l'Europe, rien sur la maison d'*Autriche* avec laquelle on était en guerre, rien sur le duc de *Veimar*, rien sur l'état présent des calvinistes en France, pas un mot sur l'éducation qu'il falait donner au dauphin?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munster; puisqu'on y suppose la paix faite; & le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raisons déja alléguées, qui vengent le cardinal de *Richelieu* de l'imputation d'un si mauvais ouvrage.

Il est bon que les opinions les plus vraisemblables soient combattues, parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pû faire un homme judicieux & éclairé, qui se crut obligé d'écrire, il y a quelques années, contre notre opinion, s'est réduit à dire, *je pense que le plan est du cardinal, mais qu'il est possible, & même vraisemblable qu'il n'ait ni écrit, ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'est donc

Digitized by Google

point de lui ; & celui qui l'a signé d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne signa jamais, n'était donc qu'un faussaire. Nous n'en voulons pas davantage ; se trompera qui voudra.

XXII.

Questions sur l'histoire.

I

L'histoire de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables ? ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oisiveté, la superstition, ou l'intérêt ?

Tout ce qu'*Hérodote* nous compte des premiers rois d'Egypte & de Babilone, ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* & de *Remus*, ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* & de *Childeric*, & d'une *Bazine* femme d'un *Bazin* de Turinge, & d'un capitaine Romain nommé *Giles* élu roi de France avant qu'il y eût une France, & d'un écu coupé en deux dont on envoya la moitié à *Childeric* pour le faire revenir de Turinge, &c. &c. &c. &c. ne sont-ce pas là des fables nées de l'oisiveté ?

Les fables concernant les oracles, les divinations, les prodiges, ne sont-elles pas celles de la superstition ?

Les fables, comme la donation de *Constantin* au pape *Silvestre*, les fausses décré-

Digitized by Google

tales, la dernière loi du code Théodosien ne sont-elles pas dictées par l'intérêt.

2

On me demande quel empereur institua les sept électeurs ? Je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape ? Encor moins ; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand lama. Par qui furent-ils donc institués ? Par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent au treizième siècle de ce droit négligé par les autres princes ; & c'est ainsi que presque tous les droits s'établissent : les loix & les tems les confirment, jusqu'à ce que d'autres tems & d'autres loix les changent.

3

On demande pourquoi les cardinaux qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, se trouvent avec le tems supérieurs aux électeurs, à tous les princes, & égaux aux rois ? C'est demander pourquoi les hommes sont inconséquens ? Je trouve dans plusieurs histoires d'Allemagne, que le dauphin de France qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le secours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord, arrière-vassal du roi son père ; je dis arrière-vassal, car les An-

Digitized by Google

glais avaient le Périgord. Ce cardinal passa avant le dauphin à la diète de Metz, où la seconde partie de la bulle d'or fut promulguée; il mangea seul à une table fort élevée, avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis*, comme dit *Tritême* dans sa chronique du monastère d'Irsaugen. Cela prouve que les princes ne doivent guères voyager hors de chez eux, & qu'un cardinal légat du pape était alors au moins la troisiéme personne de l'univers, & se croyait la seconde.

4

On a écrit beucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement; on écrit encor tous les jours. C'est une preuve que ces origines sont fort obscures, comme toutes les origines le sont. L'usage tient lieu de tout, & la force change quelquefois l'usage. Chacun allégue ses anciennes prérogatives comme des droits sacrés; mais si aujourd'hui le châtelet de Paris faisait pendre un bedeau de l'université qui aurait volé sur le grand chemin, cette université serait-elle bien reçuë à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de son bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'est-à-dire à celui du bedeau, & à celui de l'université, baisât le premier à la bouche, & payât une amende au second, comme la chose arriva du tems de *Charles VI* en 1408?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, & de lui donner le fouet

culottes bas dans les écoles publiques, en préſence de tous les écoliers, comme elle le requit à *Philippe-Auguſte ?*

5

Dans quel tems le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaiſſance des finances du roi dont la chambre des comptes était ſeule autrefois chargée ? dans quelle année les barons qui rendaient la juſtice dans le parlement de Paris ceſſèrent-ils de s'y trouver, & abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi ?

6

Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie & d'Allemagne ? A commencer par le ſacre des rois de France n'eſt-il pas évident que c'eſt une imitation du ſacre des rois Lombards ?

7

Y a-t-il en France un ſeul uſage eccléſiaſtique qui ne ſoit venu d'Italie ? & les loix féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples ſeptentrionaux qui ſubjuguèrent les Gaules & l'Italie ? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne, & ſemblables facéties, ſont d'origine françaiſe ; mais ce ne ſont point là des uſages eccléſiaſtiques ; ce ſont des abus de quelques

Digitized by Google

ques égliſes ; & d'ailleurs la fête de l'âne eſt originaire de Vérone, où l'on conſerva l'âne qui y était venu de Jéruſalem, & dont on fit la fête.

8

Toute induſtrie en France n'a-t-elle pas été très tardive ? & depuis le jeu des cartes reconnu originaire d'Eſpagne par les noms de *ſpadilles*, de *manilles*, de *codilles*, juſqu'au compas de proportion & à la machine pneumatique, y a-t-il un ſeul art qui ne lui ſoit étranger ? Les arts, les coutumes, les opinions, les uſages, n'ont-ils pas fait le tour du monde ?

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES, à l'occasion d'un libelle calomnieux de L'ESSAI SUR LES MOEURS, *&c.*

S'Il s'agit de goût, on ne doit répondre à personne, par la raison qu'il ne faut pas disputer des goûts: mais est-il question d'histoire? s'agit-il de discuter des faits intéressans? on peut répondre au plus vil des hommes, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter sur le mépris des libelles. Ceci sera donc un procès par devant le petit nombre de ceux qui étudient l'histoire, & qui doivent juger.

Un ex-jésuite nommé *Nonote*, savant comme un prédicateur, & poli comme un homme de collège, s'avisa d'imprimer un gros livre intitulé *les erreurs de l'auteur*; & cette entreprise était d'autant plus admirable que ce *Nonote* n'avait jamais étudié l'histoire; il le remplit, pour le mieux vendre, de sottises, les unes dévotes, les autres calomnieuses.

Première sottise de Nonote.

Le libelliste accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* d'avoir dit; *L'ignorance chrétienne se représente* Dioclétien *comme un ennemi armé sans cesse contre les fidèles.*

Il n'y a point dans le texte, *L'ignorance chrétienne*; il y a dans toutes les éditions, *L'ignorance se représente d'ordinaire* Dioclétien &c. On voit assez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en mensonge odieux.

Seconde sottise.

Il s'agit d'un chrétien qui déchira, & qui mit en piéces publiquement un édit impérial. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* appelle ce chrétien *indiscret*. Le libelliste le justifie, & dit, *Un semblable édit n'était-il pas évidemment injuste?* &c.

On répond que c'est trop soutenir les maximes tant condamnées par tous nos parlemens; que quelque injuste que puisse paraître à un particulier un édit de son souverain, il est criminel de lèze-majesté quand il le déchire & le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait savoir qu'il faut respecter les rois & les loix.

Si *Nonote* avait à faire à quelque savant en *us*, ce savant lui dirait, " Monsieur, " vous êtes un ignorant ou un fripon: vous " dites dans votre pieux libelle (page 20) " que ce n'est pas le premier édit de *Dioclétien*, mais le second, qu'un chrétien " d'une qualité distinguée déchira publiquement.

" Premièrement, il importe fort peu " que ce chrétien ait été de la plus haute " qualité. Secondement, s'il était de la

„ plus haute qualité, il n'en était que „ plus coupable.

„ Troisiémement, l'hiſtoire eccléſiaſtique „ de *Fleuri* dit expreſſément (pag. 428. „ tom. II.) que ce fut le premier édit, „ portant ſeulement privation des hon- „ neurs & des dignités, que ce chrétien „ de la plus haute qualité déchira publique- „ ment, en ſe moquant des victoires des „ Romains ſur les Goths & ſur les Sarma- „ tes, dont l'édit faiſait mention.

„ Si vous avez lû *Euſèbe*, dont *Fleuri* a „ tiré ce fait, vous êtes un fripon de fal- „ ſifier ce paſſage pour me calomnier. Si „ vous ne l'avez pas lû, vous êtes un igno- „ rant; à quoi il faut ajouter que vous „ êtes un impudent de parler de ce que „ vous ignorez.

Or dans un ſiécle comme le nôtre, on ſe gardera bien de ſe ſervir d'un pareil ſtile.

Troiſiéme ſottiſe.

Un centurion nommé *Marcel*, dans une revue auprès de Tanger en Mauritanie, jetta ſa ceinture militaire & ſes armes, & cria, *Je ne veux plus ſervir ni les empereurs, ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raiſonnable, & il fait un crime à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* de dire que le zèle de ce centurion n'était pas ſage; mais il n'en eſt pas dit un mot dans l'*Eſſai ſur les mœurs*; c'eſt dans un autre ouvrage

Digitized by Google

qu'il en eſt parlé. Au reſte, je demande ſi un capitaine calviniſte ſerait bien reçu dans une revue à jetter ſes armes, & à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi & pour la Ste. Vierge. Ne ferait-il pas mieux de ſe retirer paiſiblement ?

Quatriéme ſottiſe, ſur St. Romain.

Notre libelliſte trouve beaucoup d'impieté à nier l'avanture du jeune *St. Romain*. L'*Eſſai ſur les mœurs* ne parle point de ce *St. Romain*; mais voici ce qui en eſt rapporté dans des *mélanges de littérature & d'hiſtoire*.

„ Il eſt bien vraiſemblable que la juſte „ douleur des chrétiens ſe répandit en „ plaintes exagérées. Les *actes ſinceres* nous „ racontent que l'empereur étant dans An„ tioche, le préteur condamna un petit „ enfant chrétien nommé *Romain* à être „ brulé; que des juifs préſens à ce ſup„ plice ſe mirent méchamment à rire, en „ diſant, *Nous avons eu autrefois trois pe„ tits enfans, Sidrac, Midrac & Abdenago, „ qui ne brulerent point dans la fournaiſe, „ & ceux-ci y brulent.* Dans l'inſtant, pour „ confondre les juifs, une grande pluie „ éteignit le bucher, & le petit garçon en „ ſortit ſain & ſauf, en demandant, *où „ eſt donc le feu?* Les *actes ſinceres* ajou„ tent que l'empereur le fit délivrer, mais „ que le juge ordonna qu'on lui coupât la „ langue. Il n'eſt guères poſſible qu'un

» juge ait fait couper la langue à un petit
» garçon à qui l'empereur avait pardonné.

» Ce qui suit est plus singulier. On
» prétend qu'un vieux médecin chrétien
» nommé *Arifon*, qui avait un bistouri
» tout prêt, coupa la langue de cet enfant
» pour faire sa cour au préteur. Le petit
» *Romain* fut aussi-tôt renvoyé en prison.
» Le géolier lui demanda de ses nouvelles;
» l'enfant raconta fort au long comment
» un vieux médecin lui avait coupé la lan-
» gue. Il faut noter que le petit enfant
» avant cette opération était extrêmement
» bègue, mais qu'alors il parlait avec une
» volubilité merveilleuse. Le géolier ne
» manqua pas d'aller raconter ce miracle
» à l'empereur. On fit venir le vieux mé-
» decin; il jura que l'opération avait été
» faite dans les règles de l'art, & montra
» la langue de l'enfant qu'il avait conser-
» vée proprement dans une boëte. Qu'on
» fasse venir, dit-il, le premier venu, je
» m'en vais lui couper la langue en pré-
» sence de votre majesté, & vous verrez
» s'il pourra parler. On prit un pauvre
» homme à qui le médecin coupa juste au-
» tant de langue qu'il en avait coupé au
» petit enfant; l'homme mourut sur le
» champ ".

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait, sont aussi *sinceres* qu'ils en portent le titre; mais ils sont encor plus singuliers que sinceres.

C'est maintenant au lecteur judicieux à

voir s'il n'eſt pas permis de douter un peu de ce miracle. L'auteur du libelle peut auſſi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum*; mais il ne faut point injurier ceux qui ne ſont pas de cet avis.

Cinquiéme ſottiſe, ſur l'empereur JULIEN.

On peut s'épuiſer en invectives contre l'empereur *Julien*; on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures: on peut le plaindre de n'avoir pas été chrétien, mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins ſur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand perſécuteur des athanaſiens..... *Au lieu de me réſerver la connaiſſance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, & vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adverſaires ſi odieux.* Julien les reprend en empereur & en père. Qu'on liſe toutes ſes lettres, & qu'on voye s'il y a jamais eu un homme plus ſage & plus modéré. Quoi donc! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu? *Ciceron*, *Virgile*, les *Catons*, les *Antonins*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Epictète*, *Licurgue*, *Solon*, *Ariſtide*, les plus ſages des hommes, auront-ils été des monſtres parce qu'ils n'auront pas été de notre religion?

Sixiéme sottise, sur la légion Thébaine.

L'auteur du libelle fait des efforts assez plaisants (page 28) pour accréditer la fable de la légion Thébaine, toute composée de chrétiens, toute entière environnée dans une gorge de montagne, où l'on ne peut pas mettre trois cents hommes en bataille, aux pieds du grand St. Bernard, où deux cents hommes arrêteraient une armée; & voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'autenticité de cette avanture.

Eucher, dit-il; (qui rapporte cette histoire deux cents ans après l'événement) *était riche*, donc il disait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Isac évêque de Genève*, qui sans doute était riche aussi. *Isac* disait tenir le tout d'un évêque nommé *Théodore*, qui vivait cent ans après ce massacre. Voilà en vérité des preuves mathématiques. Je prie le libelliste de venir faire un tour au grand St. Bernard, il verra de ses yeux s'il est aisé d'y entourer & d'y massacrer une légion toute entière. Ajoutons qu'il est dit que cette légion venait d'Orient, & que le mont St. Bernard n'est pas assurément le chemin en droiture. Ajoutons encor qu'il est dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes, & que cette guerre alors était finie. Ajoutons sur-tout que cette fable tant chantée par tous les légendaires fut inventée par *Grégoire de Tours* qui l'attribua à

Digitized by Google

Euchérius mort en 454, & remarquons que dans cette légende supposée écrite en 454, il est beaucoup parlé de la mort d'un *Sigismond* roi de Bourgogne, tué en 523.

Il est de quelque utilité d'apprendre aux ignorans imposteurs de nos jours que leur tems est passé & qu'on ne croit plus ces misérables sur leur parole.

On proposa à *Nonote* de marier les six mille soldats de la légion Thébaine avec les onze mille vierges; mais ce pauvre exjésuite n'avait pas les pouvoirs.

Septiéme sottise, sur Ammien Marcellin, *& sur un passage important.*

Le libelliste s'exprime ainsi page 48.... „ *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il „ avait vu les chrétiens se déchirer comme des bêtes féroces. L'auteur de l'*Essai* „ *sur les mœurs* calomnie en même tems „ *Ammien Marcellin* & les chrétiens.

Qui est le calomniateur, ou de vous, ou de l'auteur de l'*Essai sur les mœurs?* Premiérement, vous citez faux; il n'y a point dans le texte qu'*Ammien Marcellin ait vu*; il y a, que de son tems les chrétiens se déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Marcellin*, page 223, édition de *Henri de Valois*. *His efferatis hominum mentibus..... iram in Georgium episcopum verterunt, viperiis morsibus ab eo sæpius appetiti.* On demande au libelliste quel est le caractère des vipères? sont-elles douces?

Digitized by Google

ſont-elles féroces ? d'ailleurs, a-t-on beſoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour ſavoir que les euſébiens & les athanaſiens exercèrent les uns contre les autres la plus déteſtable fureur ? Juſqu'à quand arborera-t-on l'intolérance & le menſonge ?

Huitième ſottiſe, ſur CHARLEMAGNE. (page 68.)

Il accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre libelliſte calomnie ſouvent. L'hiſtorien appelle *Charlemagne, le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand guerrier de ſon ſiécle.* Il eſt vrai que *Charlemagne* fit maſſacrer un jour quatre mille cinq cents priſonniers ; on demande au libelliſte s'il aurait voulu être le priſonnier de *St. Charlemagne ?*

Neuviéme ſottiſe, ſur les rois de France bigames.

Notre homme aſſure à l'occaſion de *Charlemagne*, (pag. 75.) que les rois *Gontran*, *Cherebert*, *Sigibert*, *Chilperic*, n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Notre libelliſte ne ſait pas que *Gontran* eut pour femmes dans le même tems *Venerande*, *Mercatrude*, & *Oſtregile* ; il ne ſait pas que *Sigibert* épouſa *Brunehaut* du tems de ſa première femme ; que *Cherebert* eut à la fois *Meroflède*, *Marcovèſe* & *Theode-*

Digitized by Google

gilde. Il faut encor lui apprendre que *Dagobert* eut trois femmes, & qu'il passa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monastères. Il faut lui apprendre que son confrère *Daniel*, quelque mauvais historien qu'il soit, est plus honnête & plus véridique que lui. Il avoue franchement page 110 du Tome I. in-4°. que le grand *Théodebert* épousa la belle *Deuterie*, quoique le grand *Théodebert* eût une autre femme nommée *Visigalde*, & que la belle *Deutérie* eût un mari, & qu'en cela il imitait son oncle *Clotaire*, lequel épousa la veuve de *Clodomir* son frère, quoiqu'il eût déja trois femmes.

Il résulte que *Nonote* est excessivement ignorant, & excessivement impudent.

Dixiéme sottise, sur choses plus sérieuses.

Non, ex-jésuite *Nonote*, non, la persécution n'était pas dans le genie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le sénat n'adoptat pas tous les dieux étrangers. Les Juifs avaient des synagogues à Rome. Les superstitieux Egyptiens, nation aussi méprisable que la Juive, y avaient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli sans l'avanture de *Mundus* & de *Pauline*. Les Romains, ce peuple roi, n'agitèrent jamais la controverse, ils ne songeaient qu'à vaincre & à policer les nations. Il est impossible qu'ils aient jamais puni personne uniquement pour la,

religion. Ils étaient justes. J'en prends à témoin les *Actes des Apôtres*, lorsque *St. Paul* suivant le conseil de *St. Jacques*, alla se purifier pendant sept jours de suite dans le temple de Jérusalem, pour persuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïse*. Les Juifs demandèrent sa mort au proconsul *Festus*; ce *Festus* leur répondit: " Ce n'est " point la coutume des Romains de con- " damner un homme avant que l'accusé " ait son accusateur devant lui & qu'on " lui ait donné la liberté de se justifier.

Ce fut par l'ordre d'un saducéen, & non d'un Romain, que *St. Jacques*, frère de *Jésus*, fut lapidé. Il est donc très-vraisemblable que la haine implacable qu'on porte toûjours à ses frères séparés de communion, fut la cause du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs: mais à présent, ô libelliste, je ne vous en dirai mot. Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en philosophe, si vous pouvez.

Onzième sottise de Nonote *sur la messe.*

Notre *Nonote* assure que la messe était du tems de *Charlemagne* ce qu'elle est aujourd'hui; il veut nous tromper; il n'y avait point de messe basse, & c'est de quoi il est question. La messe fut d'abord la cène. Les fidèles s'assemblaient au troisiéme étage, comme on le voit par plusieurs passages, & sur-tout au chapitre 20 *v.* 9 des *Actes des Apôtres*. Ils rompaient le pain ensem-

Digitized by Google

ble, selon ces paroles, *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi:* ensuite l'heure changea, l'assemblée se fit le matin, & fut nommée la *Sinaxe*; puis les Latins la nommèrent *messe*; il n'y avait qu'une assemblée; qu'une sinaxe, qu'une messe dans une église; & ce terme de *mes frères* si souvent répété, prouve bien qu'il n'y avait point de messes privées; elles sont du dixiéme siécle. L'ex-jésuite *Nonote* ne connait pas même la messe.

Douziéme sottise, sur la confession.

Le libelle dit, que la confession auriculaire était établie dès les premiers tems du christianisme. Il prend la confession auriculaire pour la confession publique. Voici l'histoire fidèle de la confession: l'ignorance & la mauvaise foi des critiques servent quelquefois à éclairer des vérités.

La confession de ses crimes, entant qu'expiation, & considérée comme une chose sacrée, fut admise de tems immémorial dans tous les mystères d'*Isis*, d'*Orphée*, de *Mitras*: les Juifs connurent ces sortes d'expiations, quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines & les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans le Décalogue, ni dans le Lévitique, ni dans le Deuteronome; & aucune de ces trois loix ne parle de l'immortalité de l'ame: mais les esséniens embrassèrent dans les derniers tems la coutume d'avouer dans leurs assemblées

Digitized by Google

leurs fautes publiques, & les autres Juifs se contentaient de demander pardon à DIEU dans le temple. Le grand prêtre, le jour de l'expiation annuelle, entrait seul dans le sanctuaire, demandait pardon pour le peuple, & chargeait des iniquités de la nation un bouc nommé *Hazazel* d'un nom égyptien.

On offrait pour les péchés reconnus; des victimes dans toutes les religions, & on se lavait d'eau pure. De-là viennent ces fameux vers.

O faciles nimium qui tristia crimina cædis
Fluminea tolli posse putatis aqua.

St. Jacques aiant dit dans son épître, „ Confessez, avouez vos fautes les uns aux „ autres ", les premiers chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus se glissent dans les choses les plus saintes.

Sozomène nous apprend Livre 7 chap. 16, que les évêques aiant reconnu les inconvéniens de ces confessions publiques, *faites comme sur un théâtre*, établirent dans chaque église un seul prêtre, sage & discret, nommé *le pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, soit seul à seul, soit en présence des autres fidèles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connait le scandale arrivé à Constantinople du tems de l'empereur *Théodose I.*

Digitized by Google

Une femme de qualité s'accusa au pénitencier d'avoir couché avec le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette femme se fût confessée publiquement, puisque le diacre fut dépose, & qu'il y eut un grand tumulte. Alors *Nectarius* le patriarche abolit la charge de pénitencier, & permit qu'on participât aux mystères sans se confesser ; *Il fut permis à chacun*, disent Socrate & Sozomène, *de se présenter à la communion selon ce que sa conscience lui dicterait.*

Jean Chrysostome, successeur de *Nectarius*, recommanda fortement de ne se confesser qu'à DIEU : il dit dans sa cinquiéme homélie, *Je vous exhorte à ne cesser de confesser vos péchés à* DIEU ; *je ne vous produis point sur un théâtre, je ne vous contrains point de découvrir vos péchez aux hommes : déployez votre conscience devant* DIEU, *montrez-lui vos blessures, demandez-lui les remèdes, avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connait toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.*

Dans son homélie sur le psaume L : *Quoi ! vous dis-je que vous vous confessiez à un homme, à un compagnon de service, votre égal qui peut vous les reprocher, non, je vous dis, confessez-vous à* DIEU.

On pourrait alléguer plus de cinquante passages autentiques qui établissent cette doctrine, à laquelle l'usage saint & utile de la confession auriculaire a succédé. *Nonote* ne sait rien de tout cela.

Digitized by Google

Treizième ſottiſe, ſur Bérenger.

L'article de *Bérenger* eſt très curieux ; *il paraît que l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs *ne ſait point le catéchiſme des catholiques, mais qu'il eſt bien inſtruit de celui des calviniſtes.*

On peut lui répondre qu'il eſt très bien inſtruit des deux catéchiſmes ; & il ſait que tous deux condamnent les ignorans qui diſent des injures ſans eſprit.

On paſſe tout ce que cet honnête homme dit ſur l'euchariſtie, parce qu'on reſpecte ce myſtère autant qu'on mépriſe la calomnie. Il y a des choſes ſi ſacrées & ſi délicates, qu'il ne faut ni en diſputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

Quatorzième ſottiſe de Nonote, *ſur le ſecond concile de Nicée, & des images.*

Nous ne réfuterons pas ce que dit le libelle au ſujet du ſecond concile de Nicée, du concile de Francfort, & des livres carolins ; on ſait aſſez que les livres carolins envoyés à Rome, & non condamnés, traitent le ſecond concile de Nicée *de ſinode arrogant & impertinent:* ce ſont des faits atteſtés par des monumens autentiques. Le concile de Francfort rejetta non-ſeulement l'adoration des images, mais encor

encor le ſervice le plus léger, *ſervitium*, c'eſt le mot dont il ſe ſert.

Il eſt plaiſant que l'auteur du libelle accuſe l'hiſtorien d'être calviniſte, parce que cet hiſtorien rapporte fidélement les faits.

Le culte des images eſt purement de diſcipline eccléſiaſtique; il eſt bien certain que JESUS-CHRIST n'eut jamais d'images, & que les apôtres n'en avaient point. Il ſe peut que *St. Luc* ait été peintre, & qu'il ait fait le portrait de la vierge *Marie*; mais il n'eſt point dit que ce portrait ait été adoré. Les images & les ſtatues ſont de très beaux ornemens quand elles ſont bien faites, & pourvû qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes & une puiſſance ridicule, les ames pieuſes les révèrent, & les gens de goût les eſtiment: on peut s'en tenir là ſans être calviniſte: on peut même ſe moquer du tableau de *St. Ignace* qu'on a vû longtems chez les jéſuites: ce grand ſaint y eſt repréſenté montant au ciel dans un carroſſe à quatre chevaux blancs: les jéſuites auront de la peine à faire ſervir doreſnavant cette peinture de tableau d'autel dans les égliſes de Paris.

Quinziéme ſottiſe, ſur les croiſades.

Le bon ſens de l'auteur du libelle ſe remarque dans les éloges qu'il fait de l'entrepriſe des croiſades, & de la manière dont elles furent conduites; mais il per-

mettra qu'on doute que des mahométans aient voulu choisir pour leur soudan un prince chrétien leur ennemi mortel, & leur prisonnier, qui ne connaissait ni leurs mœurs, ni leur langue.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* dit que Constantinople fut prise pour la première fois par les Francs en 1204, & qu'avant ce tems aucune nation étrangère n'avait pû s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur grossière, sous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés en victorieux dans Constantinople après des séditions. Quel rapport, je vous prie, ces séditions peuvent-elles avoir avec la translation de l'empire Grec aux Latins ?

Seizième sottise, sur les Albigeois.

L'Article des *Albigeois* est un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, & déploie le plus de fureur. Il est certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne sont pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuser de tenir des assemblées secrettes, dans lesquelles les hommes & les femmes se mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On fait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens, & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accusa encor d'être

Digitized by Google

manichéens, quoiqu'ils n'euſſent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné comte de Toulouſe *Raimond V*, contre lequel on fit une croiſade pour le dépouiller de ſon état, était très éloigné des erreurs de ces pauvres Albigeois: on a encor ſa lettre à l'abbé & au chapitre de Citeaux, dans laquelle il ſe plaint des hérétiques, & demande main forte. C'eſt un grand exemple du pouvoir abuſif que les moines avaient alors en France. Un ſouverain ſe croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Citeaux: il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment demandé. Un abbé de Clervaux, devenu cardinal, & légat du pape, marcha avec une armée pour ſecourir le comte de Toulouſe; & le premier ſecours qu'il lui donna, fut de ravager Beziers & Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications & au glaive à plus d'une repriſe, juſqu'à l'année 1207 que le comte de Toulouſe commença à ſe repentir d'avoir appellé dans ſa province des légats qui égorgeaient & pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un moine de Citeaux nommé *Pierre Caſtelnau*, l'un des légats du pape, fut tué dans une querelle par un inconnu; on en accuſa le comte de Toulouſe, ſans en avoir la moindre preuve. Le ſiége de Rome en uſa alors comme il en avait uſé tant de fois avec preſque tous les princes de l'Europe: il donna au premier occupant les

Digitized by Google

états du comte de Toulouse, sur lesquels il n'avait pas plus de droit que sur la Chine ou sur le Japon. On prépara dès-lors une croisade contre ce descendant de *Charlemagne* pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de se croiser, leur offrant le pardon de leurs péchés à cette seule condition, & les déclarant excommuniés, si après s'être croisés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu & à sang.

Alors le duc de *Bourgogne*, les comtes de *Nevers*, de *St. Pol*, d'*Auxerre*, de *Genève*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille seigneurs châtelains, les archevêques de Sens, de Rouen, les évêques de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux, de Chartres, assemblèrent, dit-on, près de deux cents mille hommes pour gagner des pardons & des dépouilles.

Tout cela présente l'idée du gouvernement le plus insensé, ou plutôt de la plus exécrable anarchie.

Le comte de Toulouse fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut assez faible pour céder d'abord au pape sept châteaux qu'il avait en Provence. Il alla à Valence, & fut amené nud en chemise devant la porte de l'église, & là il fut battu de verges comme un vil scélerat qu'on fouette par la main du bourreau : il ajoute à cette infamie celle de se joindre lui-même aux croisés contre ses propres sujets. On sait la suite de cette déplorable révo-

Digitized by Google

lution; on ſait combien de villes furent miſes en cendres, combien de familles expirèrent par le fer & par les flammes.

L'hiſtoire des Albigeois rapporte au chapitre 6, que le clergé chantait, *Veni Sancte Spiritus*, aux portes de Carcaſſone, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du fauxbourg, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge; & il ſe trouve aujourd'hui un monſieur qui oſe canoniſer ces abominations, & qui imprime dans Avignon que c'eſt ainſi qu'il falait traiter au nom de DIEU les princes & les peuples! Avouons que cet homme eſt doux & indulgent.

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il eſt peut-être aſſez inutile d'examiner ſi les comtes de *Foix*, de *Comminges* & de *Béarn*, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte *Raimond de Toulouſe*, contre le ſanguinaire *Montfort*, étaient des hérétiques; le libelliſte l'aſſure; mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Eſt-on donc hérétique pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé? Il eſt vrai qu'ils furent excommuniés, ſelon l'uſage auſſi abſurde qu'horrible de ces tems-là; mais qui a dit à ce monſieur, que ces ſeigneurs étaient des hérétiques?

Qu'il diſe tant qu'il voudra que DIEU fit un miracle en faveur du comte de *Montfort*, ce n'eſt pas dans ce ſiécle-ci qu'on croira que DIEU change le cours de la nature, & fait des miracles pour verſer le ſang humain.

Digitized by Google

Dix-ſeptième ſottiſe ; ſur les changemens faits dans l'égliſe.

Le libelliſte s'imagine qu'on a manqué de reſpect à l'égliſe catholique, en rapportant les diverſes formes qu'elle a priſes.

Peut-on ignorer que tous les uſages de l'égliſe chrétienne ont changé depuis JÉSUS-CHRIST ? La néceſſité des tems, l'augmentation du troupeau, la prudence des paſteurs ont introduit ou aboli des loix & des coutumes. Preſque tous les uſages des égliſes grecques & latines diffèrent. D'abord il n'y eut point de temples, & *Origène* dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels ; pluſieurs premiers chrétiens ſe firent circoncire ; le plus grand nombre s'abſtint de la chair de porc. La *conſubſtantiabilité* de DIEU & de ſon fils ne fut établie publiquement, & ce mot *conſubſtantiel* ne fut connu qu'au premier concile de Nicée. *Marie* ne fut déclarée mère de DIEU qu'au concile d'Ephèſe en 431, & JÉSUS ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Calcédoine, en 451 ; deux volontés ne furent conſtatées qu'à un concile de Conſtantinople en 680. L'égliſe entière fut ſans images pendant près de trois ſiécles ; on donna pendant ſix cents ans l'euchariſtie aux petits enfans ; preſque tous les pères des premiers ſiécles attendirent le régne de mille ans. Ce fut très longtems une créan-

Digitized by Google

ce générale, que tous les enfans morts sans batême étaient condamnés aux flammes éternelles; *St. Augustin* le déclare expressément: *parvulos non regeneratos ad æternam mortem*; livre de la persévérance chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'église romaine n'a reconnu la procession du St. Esprit par le père & le fils, que depuis *Charlemagne*.

Tous les pères, tous les conciles crurent jusqu'au douzième siécle que la vierge *Marie* fut conçue dans le péché originel; & à présent cette opinion n'est permise qu'aux seuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légére trace de l'invocation publique des saints avant l'an 375. Il est donc clair que la sagesse de l'église a proportionné la créance, les rites, les usages aux tems & aux lieux. Il n'y a point de sage gouvernement qui ne se soit conduit de la sorte.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a rapporté d'une manière impartiale les établissemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des pasteurs. Si ces pasteurs ont essuyé des schismes, si le sang a coulé pour des opinions, si le genre-humain a été troublé, rendons graces à DIEU de n'être pas nés dans ces tems horribles. Nous sommes assez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

Digitized by Google

Dix-huitiéme ſottiſe, ſur Jeanne d'Arc.

Que cet homme charitable inſulte encor aux cendres de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, cela eſt digne de lui; qu'il veuille nous perſuader que *Jeanne d'Arc* était inſpirée, & que DIEU envoyait une petite fille au ſecours de *Charles VII* contre *Henri VI*, on pourra rire; mais il faut au moins relever la mauvaiſe foi avec laquelle il falſifie le procès verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle eſt âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429 elle avait vingt-ſept ans: donc le libelliſte eſt un aſſez mauvais calculateur, quand il aſſure qu'elle n'en avait que dix-neuf.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable hiſtoire de *Jeanne d'Arc* ſurnommée *la Pucelle*. Les particularités de ſon avanture ſont très peu connues & pourront faire plaiſir aux lecteurs. Les voici.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, & ſe garde bien de la croire inſpirée. Ni *Robert Gagain*, ni *Paul Emile*, ni *Polidore Virgile*, ni *Genebrar*, ni *Philippe de Bergame*, ni *Papire Maſſon*, ni même *Mariana*, ne diſent qu'elle était envoyée de DIEU; & quand *Mariana* le jéſuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en impoſerait pas.

Mézerai conte, *que le prince de la milice*

céleſte lui apparut; j'en ſuis fâché pour *Mézerai*, & j'en demande pardon au prince de la milice céleſte.

La plûpart de nos hiſtoriens qui ſe copient tous les uns les autres, ſuppoſent que la *pucelle* fit des prédictions & qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chaſſera les Anglais hors du royaume, & ils y étaient encor cinq ans apres ſa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, & aſſurément elle ne ſavait ni lire, ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une ſervante d'hôtellerie dans le Barrois; & ſon procès porte qu'elle ne ſavait pas ſigner ſon nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées; & cette épée était cachée dans l'égliſe de Ste. Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle.

La pauvre *Jeanne d'Arc* aiant été priſe par les Anglais, en dépit de ſes prédictions & de ſes miracles, ſoutint d'abord dans ſon interrogatoire que *Ste. Catherine & Ste. Marguerite* l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ſes converſations avec le prince de la milice céleſte. Apparemment que ces deux ſaintes aimaient plus à parler que *St. Michel*. Ses juges la crurent ſorciére, & elle ſe crut inſpirée; & c'eſt là le cas de dire,

Ma foi, juge & plaideurs, il faudrait tout lier.

Digitized by Google

Une grande preuve que les capitaines de *Charles VII* employaient le merveilleux pour encourager les ſoldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'eſt que *Saintrailles* avait ſon berger comme le comte de *Dunois* avait ſa bergère. Ce berger faiſait ſes prédictions d'un côté, tandis que la bergère les faiſait de l'autre.

Mais malheureuſement la prophéteſſe du comte de *Dunois* fut priſe au ſiége de Compiégne par un bâtard de *Vendôme*, & le prophète de *Saintrailles* fut pris par *Talbot*. Le brave *Talbot* n'eut garde de faire bruler le berger. Ce *Talbot* était un de ces vrais Anglais qui dédaignent les ſuperſtitions, & qui n'ont pas le fanatiſme de punir les fanatiques.

Voilà ce me ſemble ce que les hiſtoriens auraient dû obſerver, & ce qu'ils ont négligé.

La *pucelle* fut amenée à *Jean de Luxembourg*, comte de Ligny. On l'enferma dans la forteresſe de Beaulieu, enſuite dans celle de Beaurevoir, & de là dans celle du Croto[illegible] en Picardie.

D'abord *Pierre Cauchon* évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre ſon roi légitime, revendique la *pucelle* comme une ſorcière arrêtée ſur les limites de ſa métropole. Il veut la juger en qualité de ſorcière. Il appuyait ſon prétendu droit d'un inſigne menſonge. *Jeanne* avait été priſe ſur le territoire de l'évêché de Noyon : & ni l'évêque de Beauvais, ni

Digitized by Google

l'évêque de Noyon n'avaient assurément le droit de condamner personne, & encor moins de livrer à la mort une sujette du duc de Lorraine, & une guerrière à la solde du roi de France.

Il y avait alors (qui le croirait?) un vicaire-général de l'inquisition en France, nommé frère *Martin*. C'était bien là un des plus horribles effets de la subversion totale de ce malheureux pays. Frère *Martin* réclama la prisonnière comme *sentant l'héréſie, odorantem hæreſim*. Il somma le duc de Bourgogne & le comte de Ligny, *par le droit de son office, & de l'autorité à lui commiſe par le St. Siége, de livrer* Jeanne *à la ſainte inquiſition*.

La Sorbonne se hâta de seconder frère *Martin* : elle écrivit au duc de Bourgogne & à *Jean de Luxembourg* : „ Vous avez employé votre noble puissance à appréhender icelle femme qui se dit *la pucelle*, au „ moyen de laquelle l'honneur de DIEU „ a été sans mesure offensé, la foi excessivement blessée, & l'église trop fort desshonorée ; car par son occasion idolâtrie, „ erreurs, mauvaise doctrine & autres „ maux inestimables se sont ensuivis en ce „ royaume.... ; mais peu de chose serait „ avoir fait telle prinse, si ne s'ensuivait „ ce qu'il appartient pour satisfaire l'offense par elle perpétrée contre notre doux „ créateur & sa foi, & sa sainte église, „ avec ses autres méfaits innumérables... „ & si, serait intolérable offense contre la

„ majesté divine s'il arrivait qu'icelle fem-
„ me fût délivrée “.

Enfin la *pucelle* fut adjugée à *Pierre Cauchon* qu'on appellait l'indigne évêque, l'indigne Français & l'indigne homme. *Jean de Luxembourg* vendit la *pucelle* à *Cauchon* & aux Anglais pour dix mille livres, & le duc de *Bedfort* les paya. La Sorbonne, l'évêque & frère *Martin*, présentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de *Bedfort* régent de France : *En l'honneur de notre Seigneur & Sauveur* JÉSUS-CHRIST, *pour qu'icelle* Jeanne *fût briévement mise es mains de la justice de l'église. Jeanne* fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, & le chapitre permit à l'évêque de Beauvais, de *bejogner* dans la ville. (C'est le terme dont on se servit.) Il choisit pour ses assesseurs neuf docteurs de Sorbonne avec trente-cinq autres assistans, abbés ou moines. Le vicaire de l'inquisition, *Martin*, présidait avec *Cauchon*; & comme il n'était que vicaire, il n'eut que la seconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires; ils sont singuliers. Elle dit qu'elle a vû *Ste. Catherine* & *Ste. Marguerite* à Poitiers. Le docteur *Beaupère* lui demanda, à quoi elle a reconnu les deux saintes? elle répond que c'est à leur manière de faire la révérence. *Beaupère* lui demande si elles sont bien jaseuses? Allez, dit-elle, le voir sur le régistre. *Beaupère* lui demande si quand elle a vû *St. Michel* il était tout nud? elle répond, Pen-

Digitized by Google

ſez-vous que notre Seigneur n'eût de quoi le vétir ?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ſes juges, docteur en théologie & prêtre, nommé *Nicolas l'oiſeleur*, vient la confeſſer dans la priſon. Il abuſe du ſacrement juſqu'au point de cacher derrière un morceau de ſerge deux prêtres qui tranſcrivent la confeſſion de *Jeanne d'Arc*. Ainſi les juges employèrent le ſacrilège pour être homicides. Et une malheureuſe idiote, qui avait eu aſſez de courage pour rendre de très grands ſervices au roi & à la patrie, fut condamnée à être brulée par quarante quatre prêtres Français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On ſait aſſez comment on eut la baſſeſſe artificieuſe de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, & avec quelle abſurde barbarie on prétexta cette prétendue tranſgreſſion pour la condamner aux flammes, comme ſi c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu, de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, & fait frémir le ſens commun. On ne conçoit pas comment nous oſons, après les horreurs ſans nombre dont nous avons été coupables, appeller aucun peuple du nom de barbare.

La plûpart de nos hiſtoriens, plus amateurs des prétendus embelliſſemens de l'hiſtoire que de la vérité, diſent que *Jeanne* alla au ſupplice avec intrépidité; mais comme le portent les chroniques du tems, & com-

Digitized by Google

me l'avoué Mr. de *Villaret*, elle reçut ſon arrêt avec des cris & avec des larmes; faibleſſe pardonnable à ſon ſexe, & peut-être au nôtre, & très compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre; car on peut être hardi dans les combats, & ſenſible ſur l'échaffaut.

Je dois ajouter ici que pluſieurs perſonnes ont cru ſans aucun examen que la *pucelle d'Orléans* n'avait point été brulée à Rouen, quoique nous aions le procès verbal de ſon exécution. Elles ont été trompées par la rélation que nous avons encore, d'une avanturière qui prit le nom de la *pucelle*, trompa les frères de *Jeanne d'Arc*, & à la faveur de cette impoſture, épouſa en Lorraine un gentilhomme de la maiſon des *Armoiſes*. Il y eut deux autres friponnes qui ſe firent auſſi paſſer pour la *pucelle d'Orléans*. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brulé *Jeanne*, & qu'on lui avait ſubſtitué une autre femme. De tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprend, *Nonote*, comme il faut étudier l'hiſtoire quand on oſe en parler.

Dix-neuviéme ſottiſe, ſur Rapin Thoiras.

Il attaque, page 185, l'exact & judicieux *Rapin de Thoiras*; il dit qu'il n'était ni de ſon goût, ni ſûr pour lui, de ſe déclarer pour la *pucelle d'Orléans*. Ne voilà-t-il pas un homme bien inſtruit des mœurs

Digitized by Google

de l'Angleterre ? Un auteur y écrit assurément tout ce qu'il veut, & avec la plus entière liberté : & d'ailleurs, le gentilhomme que ce libelliste insulte ne composa point son histoire en Angleterre, mais à Vesel, où il a fini sa vie.

Il faut ajouter ici un mot sur l'avanture miraculeuse de *Jeanne d'Arc*. Ce serait un plaisant miracle que celui d'envoyer exprès une petite fille au secours des Français contre les Anglais, pour la faire bruler ensuite !

Vingtiéme sottise, sur MAHOMET II, *& de la prise de Constantinople.*

L'auteur du libelle renouvelle le beau conte de *Mahomet II*, qui coupa la tête à sa maîtresse *Irène* pour faire plaisir à ses janissaires. Ce conte est assez réfuté par les annales turques, & par les mœurs du serrail, qui n'ont jamais permis que le secret du lit de l'empereur fut exposé aux raisonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Constantinople ait été prise par composition ; mais les annales turques rédigées par le prince *Cantemir*, & les églises grecques qui subsistèrent, sont d'assez bonnes preuves que le libelliste ne connaît pas plus l'histoire des Turcs que la nôtre.

Digitized by Google

Vingt-unième ſottiſe de Nonote, *ſur la taxe des péchés.*

L'auteur du libelle demande, *où eſt cette licence deshonorante, cette taxe honteuſe, ces prix faits, &c. qui avaient paſſé en coutume, en droit & en loi ?* Qu'il liſe donc la taxe de la chancellerie Romaine, imprimée à Rome en 1514 chez *Marcelle Silbert* au champ de *Flore*, & l'année d'après à Cologne chez *Goſvinus Colinius* ; enfin à Paris en 1520 chez *Touſſaint Denys*, rue St. Jacques. Le premier titre eſt, *De cauſis matrimonialibus.*

In cauſis matrimonialibus, pro contractu quarti gradus, taxa eſt turonenſes ſeptem, ducatus unus, carlini ſex.

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire, que dans le titre 18 on donne l'abſolution pour cinq carlins à celui qui a connu ſa mère ? que pour un père ou une mère qui auront tué leur fils, il n'en coûte que ſix tournois & deux ducats ? & ſi on demande l'abſolution du péché de ſodomie & de la beſtialité, avec la clauſe inhibitoire, il n'en coûte que trente-ſix tournois & neuf ducats. Après de telles preuves, que ce libelliſte ſe taiſe ou qu'il paye pour ſes péchés.

Vingt-

Digitized by Google

Vingt-deuxième sottise, sur le droit des séculiers de confesser.

Il demande où l'historien a pris que les séculiers, & les femmes mêmes avaient droit de confesser ? Où, mon pauvre ignorant ? dans *St. Thomas*, pag. 255 de la 3e. partie, édition de Lyon 1738. *Confessio ex defectu sacerdotis à laico facta sacramentalis est quodam modo.* Ignorez-vous combien d'abbesses confessèrent leurs religieuses ? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-savant homme datée de Valence du 1 Février 1769, concernant cet usage que *Nonote* ignore.

L'auteur demande *si on pourrait lui citer quelque abbesse qui ait confessé ses religieuses ?*

On lui répondra avec Mr. l'abbé *Fleuri*, liv. 76 tom. XVI pag. 246 de l'*Histoire ecclésiastique*, „ qu'il y avait en Espagne des „ abbesses qui donnaient la bénédiction à „ leurs religieuses, entendaient leurs con„ fessions & prêchaient publiquement li„ sant l'évangile, que ce fait paraît par „ une lettre du pape du 10 Décembre „ 1210. (C'est *Innocent III*).

J'ajoute à la remarque de ce vrai savant l'autorité de *St. Basile* dans ses *Règles abrégées*, tom. II pag. 453. Il est permis à l'abbesse d'entendre avec le prêtre les confessions de ses religieuses. J'ajoute encor que le père *Martène* dans ses *Rites de l'église*, tom. II pag. 39, affirme que les abbesses

Digitized by Google

confeſſaient d'abord leurs nones, & qu'elles étaient ſi curieuſes qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encor de l'ignorance de *Nonote* ſur la confeſſion dans un autre article.

Vingt-troiſiéme ſottiſe du dit Nonote.

L'auteur du libelle, en parlant du calviniſme, prétend que l'hiſtorien ménage toûjours beaucoup *Calvin* & *Luther*. Il doit ſavoir aſſez que l'hiſtorien ne reſpecte que la vérité; qu'il a condamné hautement le méurtre de *Servet*, & toutes les fureurs dans la guerre, & tous les emportemens dans la paix; qu'il déteſte la perſécution & le fanatiſme par-tout où il les trouve; & la deviſe de cette hiſtoire eſt, *Iliacos intra muros peccatur & extra.*

Vingt-quatriéme ſottiſe de Nonote, *ſur* FRANÇOIS I.

L'auteur du libelle porte l'eſprit de perſécution juſqu'à rapporter ce qui eſt imputé au roi *François I*, par *Florimond de Raimond*, cité avec tant de complaiſance dans le jéſuite Daniel; *Si je ſuvais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'égliſe romaine je le voudrais moi-même ſacrifier.* Voilà ce que l'auteur du libelle appelle *une tendre pieté*, pag. 255. Quoi! *François I* qui accordait à *Barberouſſe* une moſquée en France, aurait eu *une pieté aſſez tendre* pour

égorger le dauphin, si le dauphin avait voulu prier DIEU en français, & communier avec du pain levé & du vin! *François I* par une politique malheureuse aurait-il prononcé ces paroles barbares? *De Thou*, *Duhaillan*, les rapportent-ils? & quand ils les auraient rapportées, quand elles seraient vraies, que faudrait-il répondre? que *François I* aurait été un père dénaturé, ou qu'il ne pensait pas ce qu'il disait.

Vingt-cinquième sottise de Nonote, *sur la St. Barthelemi.*

Malheureux! avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie de la *St. Barthelemi?* Il parait que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités: lisez donc *Mézerai*, qui avoue que *dès la fin de l'année 1570 on continuait dans le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piége*, page 156 tom. V, édition d'Amsterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX* joua bien son rolet? & n'a-t-il pas copié ces paroles de l'historiographe *Matthieu?* Quel rolet, grand DIEU! & dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité?

Un critique qui se trompe n'est que méprisable: mais un homme qui excuserait la *St. Barthelemi* serait un coquin punissable.

Vingt-sixième sottise de Nonote, *sur le duc de* Guise, *& les barricades.*

Voici les paroles de *Nonote*.

Quant à la défense que Henri III *fit au duc de* Guise *de venir à Paris, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs *dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courier.*

Pauvre libelliste! citez mieux. Il y a dans le texte; " Il écrit deux lettres, ordonne „ qu'on dépêche deux couriers; il ne se „ trouve point d'argent dans l'épargne pour „ cette dépense nécessaire; on met les let- „ tres à la poste, & le duc de *Guise* vient „ à Paris, aiant pour excuse apparente qu'il „ n'a point reçu l'ordre.

Voulez-vous savoir maintenant d'où est tirée cette anecdote? des mémoires de Nevers, & du journal de *l'Etoile*. Vous traitez cet auteur de petit bourgeois; *l'Etoile* était d'une ancienne noblesse; mais, qu'il ait été bourgeois ou non, voici ses paroles, pag. 95 tom. II.

„ Il y avait cependant une négociation „ entamée à Soissons entre le duc de *Guise* „ & *Bellièvre*, qui devait dans trois jours „ lui apporter des suretés de la part du roi. „ Des affaires plus pressées empêchèrent „ *Bellièvre* d'aller finir la commission; il „ écrivit néanmoins au duc de *Guise* pour „ l'avertir de la cause de son retard; mais „ le commis de l'épargne (c'est-à-dire du

„ tréſor royal) refuſa de donner vingt-cinq
„ écus pour faire partir les deux couriers
„ qu'on envoyait à Soiſſons; l'on mit les
„ deux paquets à la poſte, & ils arrivèrent
„ trop tard, parce que le duc de *Guiſe* preſſé
„ par les ligueurs de ſe rendre à Paris, par-
„ tit de Soiſſons au bout de trois jours.

Vingt-ſeptième ſottiſe de Nonote, *ſur le prétendu ſupplice de* MARIE D'ARRAGON.

Il eſt utile de détruire tous les contes ridicules dont les romanciers, ſoit moines, ſoit ſéculiers, ont inondé le moyen âge. Un *Geofroi* de Viterbe s'aviſa d'écrire à la fin du douziéme ſiécle une chronique telle qu'on les faiſait alors: il conte que deux cents ans auparavant, *Othon III* aiant épouſé *Marie d'Arragon*, cette impératrice devint amoureuſe d'un comte du pays de Modene, que ce jeune homme ne voulut point d'elle, que *Marie* irritée l'accuſa d'avoir voulu attenter à ſon honneur; que l'empereur fit décapiter le comte; que la veuve du comte vint, la tête de ſon mari à la main, demander juſtice; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardens, qu'elle paſſa ſur ces fers ſans les ſentir, que l'impératrice au contraire ſe brula la plante des pieds, & qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte reſſemble à toutes les légendes de ces ſiécles de barbarie. Il n'y avait du tems de l'empereur *Othon III* ni de royaume d'Arragon, ni de *Marie d'Arragon*, ni

Digitized by Google

de comte de Modène. C'eſt aſſez qu'un ignorant ait écrit de telles fauſſetés, pour que cent auteurs les copient: les *Maimbourgs* les adoptent, les *Lenglet* les répètent dans leur chronologie univerſelle, avec la bataille des ſerpens, & l'avanture d'un archevêque de Mayence mangé par les rats. Toutes ces fables ſont faites pour être crues par notre libelliſte, mais non par les honnêtes gens.

Vingt-huitiéme ſottiſe de Nonote, *ſur la donation de* PEPIN.

Oui, l'on perſiſte à croire que jamais ni *Pepin*, ni *Charlemagne* ne donnèrent ni la ſouveraineté de l'exarchat de Ravenne, ni Rome; 1°. parce que ſi cette donation avait été faite, les papes en auraient conſervé, en auraient montré l'inſtrument autentique; 2°. parce que *Charlemagne*, dans ſon teſtament, met Rome & Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent, ce qui paraît déciſif; 3°. parce que les *Othons* qui allèrent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle ne fut pas même débattue, & que ſous *Othon premier* les papes n'avaient aucune ſouveraineté; 4°. parce que *Pepin* n'avait pas pu donner des villes ſur leſquelles il n'avait ni droit, ni prétention; 5°. parce que jamais les empereurs Grecs ne ſe plaignirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambaſſades, ni dans leurs traités. On objecte un paſſage d'E-

Digitized by Google

ginhard, qui dit que *Pepin* offrit la pentapole à *St. Pierre*: cela veut dire seulement qu'il la mit sous la protection de *St. Pierre*, comme *Louis XI* donna depuis le comté de Boulogne à la Ste. Vierge. Les papes eurent des domaines utiles dans la pentapole comme ailleurs; mais ils ne furent souverains ni sous *Pepin*, ni sous *Charlemagne*, qui eurent la juriſdiction ſuprême.

Il eſt faux que les papes aient jamais été maîtres de l'exarchat depuis *Pepin* juſqu'à *Othon III.* Cet empereur aſſigna aux papes le revenu de la marche d'Ancone, & non pas la ſouveraineté. Voilà la véritable origine de la puiſſance temporelle du ſiége de Rome: elle commence à la fin du dixiéme ſiécle, & elle n'eſt bien affermie que par *Alexandre VI.*

Vingt-neuviéme ſottiſe de Nonote, *ſur un fait concernant le roi de France* HENRI III.

Auteur du libelle, vous dites *que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il eſt dit que* Henri III *aſſiégea Livron en Dauphiné*; vous prétendez qu'il n'a jamais été aſſiégé, parce que ce n'eſt aujourd'hui qu'un bourg ſans défenſe: mais combien de villes ont été changées en villages par le malheur des tems? Voyez l'abrégé chronologique de *Mézerai* pag. 218 de l'édition déja citée. Voyez de *Serres*, & le livre 58 du véridique de *Thou*. Vous apprendrez que la ville de Livron fut aſſiégée par *Bellegarde*

Digitized by Google

sous les ordres du dauphin d'Auvergne ; que ce roi alla lui-même au camp, que les assiégés lui reprochèrent la *St. Barthelemi* du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette avanture décrite dans le recueil des choses mémorables, page 537 ; vous la trouverez dans les mémoires de *l'Etoile*, page 117 tome I. Vous apprendrez que ce n'était pas *Montbrun* chef du parti qui commandait dans Livron, mais *Roesses* qui fut tué dans un assaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des assiégeans les habitans crièrent du haut des murs le 13 Janvier, *Assassins, que venez-vous chercher, croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral ?* Vous saurez que les femmes combattirent sur la brèche & que ce siége fut très-mémorable. Vous saurez qu'il n'appartient pas à un cuistre de collège de parler de l'histoire de France qu'il ignore.

Trentiéme sottise de Nonote, *sur la conversion de* HENRI IV.

C'est mauvaise foi dans le jésuite *Daniel*, c'est bêtise dans le libelliste, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Etrées* qui lui parle du *saut périlleux*, l'homme que les papes avaient appellé *bâtard détestable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine *Elizabeth* les raisons politiques de son changement, le

héros qui avait vu cent assassins catholiques armés contre sa vie, le protestant qui avait écrit à *Corisande d'Andouin* (*a*), *Et vous êtes de cette religion! j'aimerais mieux me faire Turc*: le monarque à qui *Rôni* conseilla de changer, & auquel il dit, "Il „ faut que vous deveniez catholique, & „ que je reste huguenot"; ce même homme, dis-je, aurait-il cru sincérement, que la religion romaine dont il était opprimé, était la seule bonne religion? elle l'est sans doute, mais était-ce à lui de le croire, tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur, tandis qu'on avait établi contre lui cette prière publique, *délivrez-nous du Béarnois & du diable*; tandis qu'on le peignit lui-même en diable avec une queue & des cornes?

Ce grand-homme si lâchement persécuté, obligé de plier son courage sous les loix de ses ennemis, ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée après bien des contestations par *David du Perron*, telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de *Sulli*, qui en fit supprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit seulement signer par *Lomenie*.

On peut dans un vain panégyrique représenter ce héros comme un converti; mais l'histoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a

(*a*) Voyez la page 271 de ce cinquiéme tome de l'*Essai sur les mœurs*, où l'on a imprimé plusieurs lettres très-intéressantes de *Henri IV* à *Corisande d'Andouin*.

Digitized by Google

point dite ; cet hiſtorien parle plus avantageuſement du frère *Coton*, que du plus grand roi de France.

On lui paſſe d'avoir été aſſez ignorant pour appeller *Lognac*, ce chef des quarante-cinq, ce Gaſcon aſſaſſin du duc de Guiſe, *premier gentilhomme de la chambre ;* on lui paſſe de n'avoir jamais rien ſû des fameux états de 1355. On lève les épaules quand il dit que les médecins ordonnèrent à *Louis VIII* de prendre une fille, pour guérir de ſa dernière maladie, & qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remède, lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans ſon épouſe, la plus belle princeſſe de l'Europe. On eſt révolté de ſon peu de connaiſſance des loix, & ennuyé de ſes récits confus de bataille. Mais quand il peint *Henri IV* dévot & faiſant le métier de délateur contre les proteſtans auprès de la république de Veniſe, on joint à bien peu d'eſtime beaucoup d'indignation.

Trente-uniéme ſottiſe de Nonote, *ſur le cardinal* du Perron, *& des états de* 1614.

Le libelliſte donne lieu d'examiner une queſtion importante. Tous les mémoires du tems portent que le cardinal *du Perron* s'oppoſa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la couronne, qu'il fit ſupprimer l'arrêt du parlement qui confirmait cette loi naturelle & poſitive, qu'il cabala, qu'il menaça, qu'il dit publi-

Digitized by Google

quement que si un roi était arien ou mahométan, il faudrait bien le déposer.

Non; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mahométan, aussi-bien que s'il était un saint chrétien. Les premiers chrétiens ne se révoltaient pas contre les empereurs payens; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre souverain musulman? Les Grecs qui ont fait serment au padicha, ne seraient-ils pas criminels de violer ce serment? Ce qui serait un crime à Constantinople ne serait pas assurément une vertu dans Paris. Et supposons (ce qui est impossible) que le roi à qui *du Perron* avait juré fidélité, fut devenu musulman, supposons que *du Perron* eut voulu le détrôner, *du Perron* eut mérité le dernier supplice.

On ne dira pas ici ce que le libelliste mérite; mais cette opinion, que l'église peut déposer les rois, est de toutes les opinions la plus absurde, & la plus punissable; & ceux qui les premiers ont osé la mettre au jour, ont été des monstres ennemis du genre-humain.

Le libelliste demande où l'on trouve les paroles de *du Perron?* où? dans tous les mémoires du tems, recueillis par *Le Vassor*, dans l'histoire chronologique du jésuite *d'Avrigni.* Partout.

Digitized by Google

Trente-deuxiéme ſottiſe de Nonote, *ſur la population de l'Angleterre.*

Le chevalier *Petti* a prouvé qu'il faut les circonſtances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroiſſe d'un vingtiéme en cent années; & ce calcul fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume, & qui couvrent le globe d'habitans en un ſiécle ou deux. Le libelliſte demande, *comment l'Angleterre a eu un tiers de plus de citoyens depuis la reine Elizabeth?* on répondra à cet homme, que c'eſt préciſément parce que l'Angleterre s'eſt trouvée dans les circonſtances les plus favorables; parce que des Allemans, des Flamans, des Français ſont venus en foule s'établir dans ce pays; parce que ſoixante mille moines, dix mille religieuſes, dix mille prêtres ſéculiers de compte fait, ont été rendus à l'état & à la propagation; & parce que la population a été encouragée par l'aiſance. Il eſt arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'état du pape, & en Portugal. Gouvernez mal votre baſſe-cour, vous manquerez de volaille; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuſe. Oiſon qui écrivez contre ces vérités utiles, puiſſe la baſſe-cour où vous êtes engraiſſé aux dépens de l'état, n'être plus remplie que de volatiles néceſſaires!

Digitized by Google

Trente-troiſiéme ſottiſe de Nonote, *ſur l'amiral* Drak.

Vous faites le ſavant, *Nonote*, vous dites à propos de théologie que l'amiral *Drak* a découvert la terre d'Yeſſo. Apprenez que *Drak* n'alla jamais au Japon, encor moins à la terre d'Yeſſo; apprenez qu'il mourut en 1596 en allant à Porto-Bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de *Drak* que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yeſſo en 1644. Apprenez juſqu'au nom du capitaine *Martin Jeritſon*, & de ſon vaiſſeau qui s'appellait le Caſtrécom. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en faiſant le marin? vous vous trompez ſur terre & ſur mer; & vous vous applaudiſſez de votre livre, parce que vos fautes ſont en deux volumes.

Trente-quatriéme ſottiſe de Nonote, *ſur les confeſſions auriculaires.*

En vérité vous n'entendez pas mieux la théologie que l'hiſtoire de la marine. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* a dit que ſelon *St. Thomas d'Aquin*, il était permis aux ſéculiers de confeſſer dans les cas urgens, que ce n'eſt pas tout à fait *un ſacrement*, mais que c'eſt *comme ſacrement*. Il a cité l'édition & la page de la ſomme de *St. Thomas*; & là-deſſus vous dites que

Digitized by Google

tous les critiques conviennent que cette partie de la ſomme de *St. Thomas* n'eſt pas de lui. Et moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pû vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une ſeule ſomme de *Thomas d'Aquin* où ce monument ne ſe trouve pas. La ſomme était en telle vénération qu'on n'eût pas ôſé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui ſortirent des preſſes de Rome dès l'an 1474; elle fut imprimée à Veniſe en 1484. Ce n'eſt que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troiſiéme partie de la ſomme fût de lui. Mais il eſt aiſé à reconnaître ſa méthode & ſon ſtile qui ſont abſolument les mêmes.

Au reſte, *Thomas* ne fit que recueillir les opinions de ſon tems, & nous avons bien d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confeſſion les uns les autres; témoin le fameux paſſage de *Joinville*, dans lequel il rapporte qu'il confeſſa le connétable de Chypre. Un jéſuite du moins devrait ſavoir ce que le jéſuite *Tolet* a dit dans ſon livre de l'inſtruction ſacerdotale, livre Ier. chap. 16, ni femme ni laïc ne peut abſoudre ſans privilége. *Nec femina nec laïcus abſolvere poſſunt ſine privilegio.* Le pape peut donc permettre aux filles de confeſſer les hommes.

Il faut inſtruire ici *Nonote* de cette ancienne coutume de ſe confeſſer mutuellement, il ſera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie; il ſaura que

Digitized by Google

les Juifs mêmes ſe confeſſaient les uns aux autres, dans les grandes occaſions, & ſe donnaient mutuellement trente-neuf coups de fouet ſur le derrière en récitant un verſet du pſaume LXXVII.

Il ſerait bon que *Nonote* ſe confeſſât ainſi de toutes les bêtiſes malignes dont il eſt coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles ; mais il faut ſe borner.

Digitized by Google

ADDITIONS

Aux observations sur le libelle intitulé, les Erreurs de Mr. de V... par Mr. Damilaville.

L'Auteur de l'*Essai sur les mœurs* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant l'*Essai sur les mœurs*, & a négligé ce qui lui est personnel. L'amitié & l'équité m'engagent à suppléer à ce que Mr. *de V...* a dédaigné de dire.

L'auteur de ce libelle, pages 20, 21 & 22 de son discours préliminaire, dénonce quatre contradictions, dans lesquelles, dit-il, Mr. *de V... a donné*, sans compter une infinité d'autres qu'il ne désigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées sont les mieux constatées, sans doute que l'illustre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique, s'est assuré qu'elle était judicieuse, qu'il a vérifié les passages dans le texte, & qu'il a reconnu qu'en effet ils contenaient les contradictions indiquées par l'auteur dont il est l'apologiste. C'est ce que nous allons voir.

La premiere de ces contradictions a rapport à l'établissement du christianisme, la seconde aux différentes espèces d'hommes qui se trouvent sur la terre, la troisiéme

à *Mi-*

Digitized by Google

à *Michel Servet*, & enfin la quatriéme à *Cromwell*.

Tâchons de faire connaître la bonne foi, la sagacité & l'honnêteté de ces meſſieurs.

DE L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

Premiére fauſſeté du libelliſte, abſurdité de ſes raiſonnemens.

Il eſt véritablement étonnant, dit-il page 19 de ſon diſcours préliminaire, *que Mr.* de Voltaire, *avec l'étendue de ſon génie, ſa prodigieuſe mémoire, ſa vaſte érudition, ait donné dans des contradictions ſi viſibles. Dans ſon* Eſſai ſur les mœurs, *il nous dit chap.* 5, *que ce ne fut jamais l'eſprit du ſénat romain ni des empereurs de perſécuter perſonne pour cauſe de religion; que l'égliſe chrétienne fut aſſez libre dès les commencemens, qu'elle eut la facilité de s'étendre, & qu'elle fut protégée ouvertement par pluſieurs empereurs.*

Et dans ſon ſiécle de Louis XIV, continue le libelliſte chap. *du Calviniſme, il dit, que cette même égliſe dès les commencemens bravait l'autorité des empereurs, tenant, malgré les défenſes, des aſſemblées ſecrettes dans des grottes & dans des caves ſouterraines, juſqu'à ce que* Conſtantin *la tira de deſſous terre pour la mettre à côté du trône.*

Digitized by Google

Il ſerait auſſi étonnant que Mr. *de Voltaire* ſe fût exprimé ainſi, qu'il l'eſt de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaiſe foi.

Eſt-ce pour offenſer davantage Mr. *de Voltaire* que l'auteur lui prête ſon ſtile ? Heureuſement perſonne ne s'y méprendra, & l'on reconnaîtra la fauſſeté de ces citations à la ſeule inſpection.

Mr. *de Voltaire* n'a jamais dit, que *l'égliſe chrétienne fut aſſez libre dès les commencemens ;* on ſait aſſez que ce n'eſt pas ainſi qu'il écrit : voici le premier paſſage défiguré par le libelliſte, tel qu'il eſt dans le texte.

„ Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun „ *Céſar*, ni d'aucun proconſul, ni du ſé- „ nat Romain, d'empêcher les Juifs de „ croire à leur loi. Cette ſeule raiſon ſert „ à faire connoître quelle liberté eut le „ chriſtianiſme de s'étendre en ſecret ".

Indépendamment des changemens que le libelliſte a jugé à propos de faire dans ce paſſage, on voit qu'il en a ſupprimé le mot, *en ſecret*, qui ne favoriſait point le ſens contraire & forcé qu'il a tâché de lui donner par les expreſſions fauſſes & plates qu'il a ſubſtitué aux véritables. Première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en eſt de même par rapport au ſecond paſſage. Ce n'eſt qu'à lui qu'il eſt permis de dire, *dans des caves ſouterraines*. Mr. *de Voltaire* ſait bien qu'il n'a pas beſoin

Digitized by Google

d'apprendre à ſes lecteurs, que des caves ſont *ſouterraines*.

Mais en ſuppoſant même ces deux paſſages tels qu'il les a cités, où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve & que ſon apologiſte applaudit ?

N'eſt-il pas certain, Mr. l'ex-jéſuite, qu'avant *Domitien*, le chriſtianiſme ne fut point perſécuté ? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naiſſante qui contrarie toutes les autres, n'en renverſe pas tout à coup les autels, & ne ſe profeſſe pas d'abord publiquement ?

La crainte, la prudence même obligèrent donc les premiers chrétiens à s'aſſembler ſecrettement ; ils n'étaient point perſécutés ni même rigoureuſement recherchés ; mais il exiſtait des loix qui défendaient ces aſſemblées, donc ils bravaient l'autorité de ces loix.

Les calviniſtes en France, où la ſageſſe du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'expoſent-ils pas à la ſévérité des loix qui proſcrivent leurs aſſemblées ?

Mr. *de Voltaire*, en recherchant comment une religion de paix & de charité avait ſeule produit la fureur des guerres de religion qu'aucune autre n'avait occaſionnées, a donc eu raiſon de dire dans ſon ſiécle de *Louis XIV*. „ Ne pourrait-on pas „ trouver l'origine de cette peſte qui a ra„ vagé la terre, dans l'eſprit républicain „ qui anima les premières égliſes, les aſ-

Digitized by Google

„ ſemblées ſecrettes qui bravaient d'abord „ dans des grottes & dans des caves l'au- „ torité des empereurs Romains'? "

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs, chap. 5 de ſon *Eſſai ſur les mœurs*, que le chriſtianiſme eut la liberté de s'étendre *en ſecret* ſous les empereurs qui ont précédé *Domitien* : l'expreſſion ſeule *en ſecret* établit un juſte rapport entre les deux paſſages, & en éloigne toute apparence de contradiction, parce qu'en effet, quoique les chrétiens fuſſent tolérés & qu'ils euſſent la liberté de pratiquer en ſecret leur culte & de l'étendre, ils n'en contrevenaient pas moins aux loix qui leur défendaient de s'aſſembler ; par conſéquent ils les bravaient même ſous les empereurs qui les protégeaient, & juſqu'à-ce que l'entière abolition de ces loix par *Conſtantin*, fit du chriſtianiſme, que cet empereur plaça à côté du trône, la religion dominante.

Après cet éclairciſſement, que Mr. l'obſervateur des erreurs dogmatiques & ſon apologiſte, nous permettent une queſtion. N'eſt-ce que dans les tems où il a été défendu aux chrétiens de s'aſſembler, qu'ils ont bravé l'autorité du ſouverain ? Sans parler d'une infinité d'autres, à votre avis, Mr. le théologien libelliſte, les chrétiens de la ligue qui portaient par ordre & à l'exemple des miniſtres de l'égliſe, les armes & le crucifix contre *Henri III* & contre *Henri IV*; celui qui ſortant du pied des autels, & ſon DIEU encore ſur les

lèvres, courut assassiner son maître; les monstres qui portèrent des mains sacrilèges sur le plus grand & le meilleur des rois du monde, & qui pour plaire à DIEU, finirent par lui arracher la vie au milieu d'un peuple dont il était le père; que firent-ils? étaient-ils des sujets soumis? Trouverez-vous de la contradiction à dire qu'ils jouïssaient sous ces princes de la plus grande liberté & qu'ils bravaient leur autorité?

Direz-vous de ces chrétiens furieux de que vous dites pag. 20 de votre premier volume, de celui qui osa déchirer l'édit de *Dioclétien*, qu'*à la vérité ces chrétiens furent imprudens, mais après tout, généreux & zélés pour leur religion?*

Vous ne pouviez guères faire un plus bel éloge d'une action aussi criminelle, si cet éloge pouvait séduire. *Qui est-ce qui ne préférerait pas à la prudence, la générosité & le zèle pour sa religion?* On sait assez que ces maximes furent celles de la ligue, & vous pouviez vous dispenser de nous prouver que s'il fut alors des théologiens assez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils appellent de vérité, il en est encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment osez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables? Espérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'esprit humain des dispositions qui leur soient favorables? Graces aux

Digitized by Google

ſoins de la philoſophie, contre laqueſſe vous déclamez en vain, les hommes ſont éclairés ſur leurs devoirs, & vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts & vos perſécutions, les philoſophes, ces hommes que vous calomniez, parce que vous les craignez, continueront de répandre la lumière; ils ne ceſſeront d'apprendre aux autres ce qu'ils ſe doivent, ce qu'ils doivent à leur ſouverain; & le fanatiſme, ce monſtre cruel qui n'a que trop déſolé la terre, reſtera dans vos mains un fantôme inutile.

DES DIFFÉRENTES ESPECES D'HOMMES.

Seconde fauſſeté du libelliſte, & témoignage de ſon ignorance.

Mr. *de Voltaire*, dit-il, *tom. III de l'*Eſſai ſur les mœurs, *pag.* 193 *ed. in* 4°, *dit*, *que la nature humaine, dont le fonds eſt partout le même, a établi les mêmes reſſemblances entre tous les hommes.*

Et page 6 *du même volume edit. in* 4°. *il dit*, *qu'il y a des peuples, des hommes d'une eſpèce particulière qui ne paraiſſent rien tenir de leurs voiſins, qu'il eſt probable qu'il y a des eſpèces d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes eſpèces d'animaux.*

Théologien obſcur, vous dites des menſonges. Mr. *de Voltaire* en parlant de certaines différences qui ſe trouvent entre les

Digitized by Google

peuples du Japon & nous, tom. III. de l'*Eſſai ſur les mœurs* pag. 193, dit: „ La „ nature humaine dont le fonds eſt par- „ tout le même, a établi d'autres reſſem- „ blances entre ces peuples & nous. "

Et dans le ſecond endroit pag. 6 du même volume ed. in 4°: „Il eſt probable que les pig- „ mées méridionaux ont péri, & que leurs „ voiſins les ont détruits; pluſieurs eſpèces „ d'hommes ont pû ainſi diſparaître de la „ face de la terre, comme pluſieurs eſpèces „ d'animaux. Les Lapons ne paraiſſent point „ tenir de leurs voiſins, &c.

On voit qu'il n'y a preſque pas un mot dans ces deux paſſages qui ſoit dans ceux cités par le libelliſte. Mais quand Mr. *de V.....* aurait avancé que le fonds de la nature humaine eſt partout le même, & qu'il y a des eſpèces d'hommes différentes; il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette propoſition, & qui ne ſache pas que le fonds de la nature eſt le même pour tous les êtres. Si l'auteur doute qu'avec ce même fonds il puiſſe y avoir des eſpèces différentes, on le renvoye à ſon propre témoignage; il peut juger s'il exiſte entre Mr. *de V.....* & lui d'autres rapports que ce fonds de la nature humaine.

Digitized by Google

De MICHEL SERVET.

Troisiéme fausseté du libelliste.

Mr. *de V.....* *assure*, à ce qu'il prétend, *Essai sur les mœurs tom. III ed. in* 4°, *que* Michel Servet *qui fut brulé vif à Genève par ordre de* Calvin, *niait la divinité éternelle de* JÉSUS-CHRIST; *& dans la page suivante, il assure aussi, que* Servet *ne niait point ce dogme.*

C'est une chose merveilleuse que l'audace avec laquelle ces Mrs. imaginent des absurdités pour dire des sottises.

Il y a dans le texte, *Essai sur les mœurs* tom. III pag. 119 *ed. in* 4°, en parlant de *Michel Servet*: „ Il adoptait en partie les anciens „ dogmes soutenus par *Eusébe*, par *Arius*, „ qui dominèrent dans l'orient & qui furent embrassés au 16 siécle par *Lelio Socini* “.

Et dans la page suivante, après avoir rapporté le supplice que *Calvin* fit souffrir à *Servet*: „ Ce qui augmente l'indignation „ & la pitié, c'est que *Servet* dans ses ouvrages publiés reconnaît nettement la divinité éternelle de JÉSUS-CHRIST. „

Si Mr. *de V.....* n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était *dans ses ouvrages publiés que* Servet *reconnaissait la divinité de* JÉSUS-CHRIST, on pourrait pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux passages en contradiction; mais après de

Digitized by Google

telles infidélités, on ne peut que se livrer au mépris qu'il a mérité.

De Cromwell.

Quatriéme fausseté du libelliste.

Je voudrais bien qu'il nous dit dans quel endroit du premier volume des *mélanges de littérature &c.*, qu'il a l'audace de citer, il a pris que *Cromwell*, selon Mr. de V....., *depuis qu'il eut usurpé l'autorité royale, ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce qu'il craignait toûjours d'être assassiné, qu'il mourut avant le tems, d'une fièvre causée par ses inquiétudes.*

Dans quel autre endroit du chapitre 5 du siécle de *Louis XIV* Mr. *de V.....* a-t-il écrit que *Cromwell respecta les loix?*

Il faut avouer que si ce critique théologien n'est pas fidèle, il est au moins bien fécond en inventions.

De tout ce qu'on vient de voir qu'il attribue à M. *de V.....* au sujet de *Cromwell*, ces mots seuls, *qu'il mourut avant le tems*, sont vrais, tout le reste est de la composition du libelliste.

Lorsque *Cromwell* fut parvenu à la souveraine puissance, il eut avec elle tous les soucis & tous les embarras dont elle est inséparable; il eut de plus le trouble que donne l'usurpation, la crainte de perdre une autorité illégitime, & les soins de la conserver. C'est

Digitized by Google

ce qui a fait dire à Mr. *de V.* . . . . pag. 242 du I tom. *des mélanges ed. in* 4°. :

„ Il vécut pauvre & inquiet juſqu'à qua-
„ rante-trois ans ; il ſe baigna dans le
„ ſang, paſſa ſa vie dans le trouble, &
„ mourut avant le tems. "

Cet uſurpateur digne en effet de régner par ſon génie & par ſes talens, chercha pour conſerver ſon autorité, à la faire aimer des Anglais; il ne reſpecta point les loix, mais il les fit reſpecter; c'eſt ce qu'on trouve dans le paſſage ſuivant de la page 99 du ſiécle de *Louis XIV.*

„ Il affermit ſon pouvoir en ſachant le ré-
„ primer à propos; il n'entreprit point ſur les
„ priviléges dont les peuples étaient jaloux:

& pag. 79. du même livre : „ Il eſt faux
„ qu'il ait fait l'entouſiaſte & le faux pro-
„ phète à ſa mort, mais il eſt ſûr qu'il mou-
„ rut avec la fermeté d'ame qu'il avait
„ montrée toute ſa vie. "

On défie toute la malice du libelliſte, de faire remarquer une ſeule contradiction dans ces différens paſſages.

La maxime de *Cromwell* était de verſer le ſang de tout ennemi puiſſant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux ; c'eſt pourquoi Mr. *de V.* . . . . a dit, qu'il ſe baigna dans le ſang; mais cela n'empêchait pas qu'il ne ſût réprimer ſon pouvoir à propos, qu'il n'eût ſoin que la juſtice fût obſervée, & qu'il ne ménageât le peuple; il avait beſoin de s'en faire un appui, tandis qu'il immolait ceux

Digitized by Google

qui pouvaient lui nuire. Ainsi il fut en même tems judicieux par rapport aux peuples & cruel envers ses ennemis ; il vécut dans le trouble, mais il y conserva une grande fermeté d'ame, & mourut avec elle.

Voilà ce qu'était *Cromwell*, & comment il convenait à Mr. *de V....* de nous le montrer : Voilà ce que tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire, & ce que l'imbécillité & la mauvaise foi appellent des contradictions.

On peut juger du reste du libelle par les articles qu'on vient de réfuter ; il ne méritait pas qu'on en prît la peine, mais il était bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à Mr. *de V....* ne sont que les fourberies d'un calomniateur, & que les applaudissemens que lui prodigue son illustre apologiste, ne sont que l'éloge du crime, du mensonge & de l'ignorance fait par un complice.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

OU

LISTE ALPHABETIQUE DE TOUS les noms des perſonnes dont il eſt fait mention dans les ſix volumes de cet Eſſai. *Rédigée par Mr.* BIGEX.

L'On a compris ſous un ſeul article différentes perſonnes du même nom dont il n'eſt dit qu'un mot dans cet ouvrage ; comme les quatre *Théodora*, les trois *Irène*, les deux rois *André*, les deux *Bertrand*, *Caſimir*, *Duprat*, d'*Etrées*, *Gilles*, *Godeſcald*, *Hugues* l'abbé, *Luna*, *Pérès*, *Ximenès*, &c. On peut voir tome I page 126 ligne 4 pourquoi les noms d'*Apollon*, de *Cérès*, *Junon*, *Jupiter*, *Vénus*, &c. ſont exclus de cette liſte.

Le chiffre romain indique le tome, & le chiffre arabe la page où ſe trouve le nom que l'on cherche.

A.

Aaron Tom. III. pag. 405. VI. 66.
Aaron al Rachild I. 308. 353. 354. II. 34. 53. 122. 131. 326.
Abdala I. 334. 335. 221.
Abdalis II. 116.
Abdérame I. 351. II. 117. 118. 119. 125.

Digitized by Google

Abdias. Tom. I. pag. 371.
Abelard. III. 227.
Abénada. II. 227.
Aben-Esra. I. 186. III. 405.
Abgare. I. 391.
Abid. I. 341.
Abiron. V. 187.
Abougiafar Almanzor. I. 351.
Abrabanel. III. 405.
Abraham ou *Brama.* I. 18. 62. 67. 71. 74. 94. 188. 225. 332. 334. 336. 337. IV. 222. 330.
Abubéker. I. 344. 345. 348.
Abulgazi. I. 20. III. 8.
Abutar. II. 119.
Acéfilas. I. 111.
Achab. I. 193. 201.
Achas. I. 203.
Achille. I. 153. 167.
Achmet I sultan. VI. 146. 147.
Achmet Cuprogli. VI. 153. 155. 160. 163. 167.
Achmet III. VI. 170.
Adam. I. 7. 43. 225. 229. 369. 383. V. 189. 204.
Addiſſon. VI. 77.
Adelbert. II. 160.
Adémar Chabanois. II. 187.
Adimo. I. 24. 84. 305. 314.
Adolphe. III. 383.
Adolphe de Naſſau. III. 46. 47. 89.
Adonias. I. 193.
Adrien empereur. I. 138. 197. 372. 374. 385. II. 34. 126. 161. 337.
Adrien I pape. II. 7. 11. 26. 29. 31. 34. 53. 55. 57. 59. 98. IV. 171. 225.
Adrien II. II. 136. 138.
Adrien IV. II. 36. 267. 269-274. 292. VI. 84.
Adrien VI. VI. 84.
Adrien cardinal. IV. 134. 155. Voyez *Adrien I* pape.
Ayag. I. 170. IV. 386.
Agamemnon. I. 23. 215.

Digitized by Google

Aggée. Tom. I. pag. 160.
Agilulf. VI. 232.
Agis roi de Lacédémone. VI. 40.
Agobart. II. 66.
Aiguillon (d') V. 334.
Aimoin. I. 251.
Akebar. V. 53.
Alain comte de Bretagne. II. 207.
Alanku. I. 20.
Alaric. I. 243. 244. 399. 400. II. 1. IV. 167. VI. 261.
Albe. (duc d') V. 96. 106. 109. 110. 123. VI. 72. 116. 117.
Albe. (cardinal d') III. 109. VI. 302.
Alberoni cardinal. VI. 299.
Albert roi de Suède. IV. 105.
Albert d'Autriche. III. 46-48. 66. 72. 73. 85. 88. 89. IV. 116. 120. 121. 127. 128. V. 135. 251.
Albert de Brandebourg. IV. 101.
Albert le grand. II. 215. III. 48. IV. 26.
Alboacen roi de Grenade. III. 395.
Albouin. I. 403. II. 1. IV. 349.
Albret. III. 53. 54. 196. IV. 60. 154. 162. 163. V. 178.
Albuquerque. (Alphonse d') IV. 91. 332. 357. 358.
Alcibiade. I. 175.
Alcinoüs. I. 68.
Alcmène. I. 151.
Alcméon. I. 222.
Alcuin. II. 52. 63. 68.
Aldobrandin. IV. 22.
Aleandre. IV. 213.
Alençon. (duc d') V. 166. 181.
Alexandre le grand. I. 20. 41. 64-69. 80. 96. 116. 163. 175. 194. 215-217. 236. 242. 245. 258. 270. 297. 307. 311. 318. 322. 323. 336. 346. 347. II. 90. 154-275. 277. 340. 355. III. 9. 273. 274. 279. 280. 292. 308. IV. 37. 146. 332. V. 52. 58. 84. 118. 230. 326. VI. 79. 158. 185. 189. 236.

Digitized by Google

Alexandre empereur. Tom. I. pag. 374.
Alexandre roi Juif. I. 196.
Alexandre II pape. II. 208. 210. 244. 246. 271.
Alexandre III. II. 274--277. 292. 317. III. 52. 218. 239. IV. 310. V. 122. VI. 90. 218. 261.
Alexandre IV. III. 24. 25. IV. 296.
Alexandre V. III. 119.
Alexandre VI. III. 65. 140. IV. 9. 14. 16. 17. 20. 22. 24. 28--31. 35. 37. 38--45. 48. 193. 197. 200. 204. 210. 245. 250. 301. 407. V. 169. VI. 100. 264. 284. 343.
Alexandre VII. VI. 98. 285.
Alexandre Sévère. I. 322. II. 152.
Alexis czar. VI. 144.
Alexis. (Manuel) II. 368.
Alexis. (l'Ange) II. 369.
Alfred le grand. II. 109--111. 131. 179. 204. III. 182.
Alfrenas. V. 224.
Algeram. II. 60.
Ali amiral. V. 82.
Alix Perce. III. 177.
Almagro. (Diego d') IV. 394. 399--401.
Almamon. I. 353. II. 122. 124. 225. 326.
Almoadan. II. 386.
Alphonſe d'Aſturie. II. 117. 119. 120.
Alphonſe II roi de Naples. IV. 18.
Alphonſe roi de Portugal. III. 51. 52. 394. V. 122. VI. 285.
Alphonſe V d'Arragon. III. 51. 53. 146. IV. 29.
Alphonſe V roi de Léon. II. 221.
Alphonſe VI de Caſtille. II. 225--228.
Alphonſe VIII le noble, roi de Caſtille. III. 55.
Alphonſe X le ſage, roi de Caſtille. II. 121. III. 59. 60--62. 281. IV. 186. V. 124. 390.
Alphonſe XI roi de Caſtille. III. 178.
Alphonſe de Tranſtamare. III. 392.
Alvaredo. IV. 389.
Alvarès. (Don Franciſco) IV. 354. 355.

Digitized by Google

Aly calife. Tom. I. pag. 337. 344. 350. 366. IV. 90. V. 60. 61. 64. VI. 178. 227.
Amadis. V. 322.
Amasias. I. 193.
Amauri roi. II. 357.
Amayoud. V. 53.
Amayum. V. 52. 53.
Amboise. (Chaumont cardinal d') IV. 45. 46. 56. 134.
Ambroise. (St.) I. 84. 312. 399. II. 88. 140. 141. VI. 90.
Amédée VIII. III. 266.
Amérie Vespuce. IV. 222. 363. 364. V. 2.
Amiot. (Jacques) V. 195.
Ammion Marcellin. I. 394. VI. 313. 314.
Ammon I. 93. 193. IV. 252.
Amos. I. 17. 158. 207.
Amphitrion. I. 298.
Amurat I sultan. III. 270. 271. 290.
Amurat II. III. 277. 283–289. 291. 292. V. 67.
Amurat III. VI. 145. 146.
Amarat IV. III. 319. VI. 148. 164. 176.
Anaclet pape. II. 202. 203.
Ananie. I. 201.
Anastase. II. 8.
Ancre. (Concini d') I. 163. IV. 379. V. 289–292. 294. 296. 344.
Andelot. (d') V. 165.
Andouin. (Corisande d') V. 271. 282. VI. 345.
Andrado. (d') V. 39.
André roi. II. 373. III. 100–102. 104. IV. 116. 117.
André. (St.) I. 384. V. 224.
André Vega. V. 191.
Andrehen. (maréchal) III. 181.
Andronic. (Manuel) II. 357.
Andronic. II. 368. III. 269. 271. 371.
Anes. (Pierre d') V. 190.
Ange. (cardinal St.) III. 38.
Anglais. (l') V. 245.

Digitized by Google

Anjou. (d') Tom. II. pag. 184. 388. III. 20. 39. 144. 191. V. 113. 118. 125. 151. 207. 208. Voyez, *Charles d'Anjou*, & *Henri III roi de France.*
Anne d'Autriche. V. 311. 319. 321. 325. 347. 349. 360. 381. 383.
Anne reine de France. II. 186.
Anne de Boulen. IV. 249. 259. 260. 262. V. 143.
Anne de Bretagne. III. 387. 388. IV. 30. 46. 61. 84.
Anne de Cléves. IV. 261.
Anne de Beaujeu. III. 385. 386.
Anne du Bourg. IV. 285. 286. V. 161.
Annibal de Capoue. VI. 129.
Anſon amiral. I. 285.
Antigone. I. 196.
Antinoüs I. 374.
Antiochus. I. 194. 195. 196.
Antoine. VI. 282.
Antoine de Navarre. V. 165. 171. 178.
Antoine de Crato. V. 123–126.
Antonin empereur. I. 83. 124. 214. 270. 374. 392. II. 34. 131. VI. 103. 311.
Antraguet. III. 385.
Aod. I. 190. V. 173. VI. 66.
Apamée. I. 213.
Apelles. III. 292.
Apollonios de Thiane. I. 155. 156.
Appion. I. 23. 115. 101. 211. 233.
Apulée. I. 84. 109. 172. 208. 312. III. 408.
Aratus. I. 200.
Arc. (Jeanne d') III. 205. 206. 213. IV. 69. V. 117. VI. 328–335.
Arcadius empereur. I. 244.
Arcemboldi. IV. 109.
Archimède. VI. 58.
Arcimboldo. V. 185.
Aretin. (Gui) III. 223. 226.
Argenſon. (d') III. 365. IV. 306.
Arger. V. 260.

Arioſte. Tom. I. pag. 349. II. 25. III. 222. 224. 225. IV. 141. 194. V. 46.
Arioviſte. I. 264.
Ariſtarque. I. 42.
Ariſtée. I. 220.
Ariſtide. I. 113. VI. 311.
Ariſtobule. I. 196.
Ariſtogiton. IV. 5.
Ariſton médecin. VI. 310.
Ariſtophane. IV. 139. 194.
Ariſtote. I. 118. 120. III. 40. 227. 298. IV. 143. 209. 362. V. 298.
Arius. IV. 240. VI. 19.
Armagnac. (comte d') III. 195. 197. 198. 326. 328. 333.
Armin. VI. 114.
Arminius. II. 22. 23.
Armoiſes. III. 208. VI. 334.
Arnaud de Breſcia. II. 266. 267. III. 30.
Arnauld. I. 119.
Arnoud. II. 166. III. 343.
Arnould empereur. II. 98. 148–150. VI. 72. 261.
Arnout duc de Gueldre. III. 383.
Arnoux jéſuite. V. 295.
Arrien. I. 216.
Arſaces. I. 322.
Artaxare. I. 322.
Arthur roi. III. 177.
Artur prince. II. 295. IV. 249.
Aſa. I. 193.
Aſcelin. I. 20.
Aſcoli. (prince d') V. 93.
Aſraf roi de Perſe. VI. 179. 180.
Aſſelin. III. 17.
Aſtiage. I. 49. 212.
Aſtolphe. I. 405. II. 8. 10. IV. 349.
Aſtor. IV. 39.
Atabalipa. IV. 396–399.
Atalaric. I. 403.

Digitized by Google

Athalie. Tom. I. pag. 193.
Athanaſe. I. 390. 409. VI. 19.
Attale. I. 399.
Attila. I. 245. 400. II. 28. 153. 347. III. 282.
Aubéri. VI. 299.
Aubri curé. V. 258. 259.
Aubuſſon. (Pierre d') III. 305. 306.
Auguſte empereur. I. 96. 143. 144. 164. 245. 323. 354. 368. II. 34. 35. 121. 163. III. 166. IV. 146. 171. VI. 99. 282.
Auguſtin. (St.) II. 2. 146. 233. IV. 211. VI. 327.
Auguſtin moine. II. 72. 73.
Aumont. (d') V. 277.
Aurélien. I. 128.
Aurengzeb mogol. VI. 149. 152. 153. 183–185. 187. 191.
Avrigni. (jéſuite d') VI. 347.

B.

Baaſa. I. 193.
Babar. V. 52.
Bacchus. I. 20. 22. 77. 112. 113. 126–129. 186.
Bacon le chancelier. I. 125. V. 391. VI. 8. 58.
Bacon. (Roger) III. 161. VI. 251.
Bajazet II. III. 124. 194. 271–273. 275–278. 283. IV. 7. 15. 16. 51.
Baillol roi d'Ecoſſe. III. 148.
Bailloni. IV. 9.
Bainham. IV. 257.
Balaam. I. 200. 217. V. 188.
Balthus jéſuite. I. 139.
Baluze. (Etienne) II. 76.
Bandini. (Bernard) IV. 7.
Bannier. V. 404.
Barbarigo. V. 81.
Barbe. (Ste.) IV. 219. 220.
Barberin cardinal. VI. 100.
Barberouſſe. (Cheredin) IV. 173. 181. V. 72. 85. VI. 338.

Digitized by Google

Barcochebas. Tom. I. pag. 197.
Barebone. VI. 48.
Barnabé. I. 381.
Barnevelt. VI. 115. 116. 117.
Baronius cardinal. II. 164. V. 182.
Barre moine. VI. 272.
Barrière. (Pierre) V. 258. 259. 269.
Barthelemi Albici. IV. 294.
Barthelemi des Martyrs. (Don) V. 190.
Barthole. III. 105. 107. 359.
Baruch. I. 136.
Baſile empereur. II. 130. 141. 144. 170. 213.
Baſile. (St.) IV. 288. 289. V. 185. VI. 337.
Baſque. (le) V. 17.
Baſſompierre. V. 334. 340.
Battori. V. 387.
Batoukan. I. 20. III. 16. 17. V. 50.
Baudouin. II. 335. 341. 345. 351. 366. 369-372. 394.
Baudouin II. II. 378. 395. III. 66.
Baudouin IX. II. 296.
Baudouin. (ſeigneur de) II. 284.
Baudricourt. III. 205.
Bayard. IV. 40 57. 58. 132. 160.
Bayle. I. 91. 125. 294. V. 230. 231. VI. 247.
Bazin & Bazine. I. 250. VI. 301.
Beaufort. (de) VI. 154.
Beaumanoir. III. 176.
Beaupère docteur. VI. 332.
Bedford. (duc de) III. 203. 204. 206. VI. 332.
Bedmar. VI. 106. 107. Voyez *Cueva.* (cardinal de la)
Behem. (Martin) IV. 362.
Béliſaire. I. 403.
Bellarmin jéſuite. V. 262.
Belle-Caſtel. V. 221. 274.
Bellegarde. VI. 343.
Besle-Isle. (de) IV. 176.
Belley. (cardinal du) V. 175.

Digitized by Google

Bellièvre. Tom. V. pag. 215. VI. 340.
Bellino. (Gentili) III. 292. 293.
Belus. I. 45.
Bembo cardinal. IV. 37. 42. 194. V. 189.
Benadat. II. 227.
Ben-Honaïn. I. 353.
Benjamin. V. 64.
Benjamin de Tudel. I. 197. 198.
Benigne. (St.) II. 147.
Benjonſon. VI. 8.
Benoit. (St.) I. 403. IV. 288. 289. 293. 304.
Benoit VI pape. II. 169.
Benoit VIII. II. 171.
Benoit IX. II. 171–173.
Benoit XII. III. 48.
Bentivoglio. IV. 9. 56.
Benzoni. VI. 156.
Berenger archidiacre. II. 234–236. III. 132. IV. 204. VI. 320.
Berenger de Frioul. II. 148. 149. 160. 162-165. 219.
Berg. (comte de) V. 105.
Beringhen. V. 334. 338.
Bernard roi d'Italie. II. 34. 81. 82. 85.
Bernard. (St.) II. 202. 203. 267. 351–353. 356. 357. III. 227.
Bernard évêque. II. 226.
Bernard. (Samuel) V. 13.
Bernier. V. 55. 56.
Bernini. VI. 99.
Béroſe. I. 43. 331.
Berthe reine de France. II. 182.
Berthol. II. 216.
Berthold. (Schwartz) III. 161.
Bertrade. II. 184.
Bertrand. II. 348. III. 358.
Beuil. (de) V. 346.
Béze. (Théodore de) V. 169. 173. 243.
Bibiena cardinal. IV. 139. 194.
Birague. (cardinal de) V. 179.

Digitized by Google

Blak. Tom. VI. pag. 120.
Blanche de Bourbon reine de Caſtille. III. 179.
Blanche de Caſtille reine de France. II. 310. 379. 388. III. 37. 38. 153.
Blois. (comte de) III. 175. 176.
Blount. IV. 249.
Boabdilla. III. 399.
Bocace. III. 224. 225.
Bochart. I. 127.
Bogoris. II. 143.
Boheira. I. 357.
Bohemond. II. 198. 199. 339. 342--344.
Boisbourdon. III. 198.
Bollandus. I. 386. 389.
Bonaventure. (St.) IV. 218.
Boniface VII pape. II. 169. 170.
Boniface VIII. III. 46–48. 63–66. 69–75. 80. 99. 128. 222. 226. 232. 241. IV. 117. VI. 263.
Boniface évêque. II. 3. 48.
Boniface marquis. II. 369.
Bonne de Savoye. IV. 75.
Bonnivet. IV. 160.
Borghèſe. (cardinal) VI. 98.
Borgia. (Céſar) IV. 29-32. 37. 38. 41–43. 48. 301.
Boris-Gudenou czar. VI. 137. 138. 142.
Boſſuet. I. 258. 259. VI. 235. 236.
Bothuel. (comte de) V. 155. 156.
Boucicaut. III. 194.
Bouillon. (cardinal de) IV. 17.
Bouillon. (de) V. 271. 290. 292. 302. 303. 361–364.
Boulainvilliers. (comte de) III. 343. 344. V. 244. 257. VI. 253.
Bourbon. (ducs de) III. 382. 385. IV. 162. 164. 166. 181. 182. 198. Voyez *Charles de Bourbon*, *Montpenſier*, & *Vendôme*.
Bourbon. (cardinal de) VI. 91.
Bourdeilles. (de) V. 167.
Bourgogne. (ducs de) II. 283. III. 193–195. 198. 200. 203. VI. 324. 331.

Digitized by Google

Bourgoin. Tom. V. pag. 259.
Boyardo. (le) III. 225. V. 46.
Bozon. II. 149.
Bozzo. IV. 15. 16.
Bradshaw. VI. 55.
Bragadino. V. 73. 82.
Bragance. (duc de) V. 376. 377.
Brama. I. 24. 41. 71. 314. VI. 246. Voyez *Abraham.*
Bramante. (le) I. 159. IV. 342.
Brandon. V. 143. 145.
Brantôme. V. 175.
Brienne. (de) II. 314. 373. 374. 377. 378. 392; V. 292.
Brigite. (Ste.) III. 113.
Brillaud ou *Brillant.* V. 221. 274. 275.
Briquemaut. V. 183.
Briquefière. V. 277. 282.
Briſſac. V. 245.
Briſſonet. IV. 15.
Broſſe. (la) III. 240. 314. 358.
Brunehaut. I. 251. 252. II. 37. 39. VI. 314.
Brunelleſchi. III. 226. IV. 363. VI. 88.
Brunſwick. V. 395. 396.
Brutus. II. 168. IV. 5.
Buckingham. V. 320–325. 327. 347. VI. 6. 7. 9–11.
Bullion. V. 346.
Buoncompagno. V. 122.
Burnet. IV. 256. 269. VI. 102.
Buſembaum jéſuite. V. 264.
Butred. II. 109.

C.

Cabral. V. 1.
Cadiſhé. I. 335. 336. 341. 347.
Cadmus. I. 108. 113. III. 305.
Caëtan cardinal. V. 233.
Caiem calife. II. 326.
Cajetan cardinal. IV. 299.

Digitized by Google

Cailus. Tom. III. pag. 384.
Cain. I. 229.
Caiphe. V. 188.
Calanus. I. 307.
Calcas. I. 39. 139.
Calcondile. III. 296. 306. IV. 8. 193.
Caligula. I. 233. II. 169. III. 117. IV. 43.
Callisthène. I. 41. 87. 92.
Calvin. IV. 222. 237–245. 286. V. 5. 61. 105. 205. VI. 338.
Cambyse. I. 96.
Cam-hi. I. 76. 86. VI. 199–203.
Camille. I. 249. VI. 102.
Campian jésuite. V. 151.
Candish. V. 140.
Canée. I. 201.
Cange. (du) II. 179. III. 231. 374. 376.
Cang-hi. I. 276. 279. 282. 290.
Canidia. I. 164.
Cano. (Sebastien) IV. 404.
Cantacuzène. (Jean) II. 6. III. 270. 283.
Cantemir. (Demetrius) III. 296. 298. 299. IV. 17. VI. 156. 335.
Canut roi de Danemarck. II. 205.
Capautet. (St.) V. 224.
Cappel. IV. 178.
Caracalla. I. 374.
Carache. (le) V. 347.
Caraffa. (cardinal) VI. 73.
Caraffa. (Jean Baptiste) III. 381.
Caramburu. V. 279.
Cara Mustapha. VI. 166. 167. 168.
Caribert. II. 27. 134. VI. 232.
Carillo. III. 391.
Carlile. (de) VI. 144.
Carloman. II. 3. 9. 19. 97. 98. 148.
Carlos. (don) V. 100. 137–139. 381. Voyez *Charles II.*
Carobert. roi de Hongrie. IV. 117.
Carrouge. III. 378 IV. 132.

Digitized by Google

Caſas. (Barthelemi de las) Tom. IV. pag. 372. 380. 402. 404.
Caſimir. IV. 100. 101. V. 215. VI. 131.
Caſſini. V. 66.
Caſſiodore. I. 403.
Caſtagnet. VI. 282.
Caſtalion. IV. 239.
Caſtor. I. 20. 113. 248.
Caſtracani. III. 94. 141.
Catanoiſe. III. 100.
Catesbi. VI. 2.
Catherine de Médicis. IV. 274. V. 125. 167. 169. 171. 179. 180. 200. 210. 225. 254. 279. VI. 18. 288.
Catherine reine d'Angleterre. III. 199.
Catherine d'Arragon. IV. 249. 253. 259. 268. V. 144.
Catherine Howard. IV. 261. 262.
Catherine. (Ste.) IV. 220.
Catherine de Sienne, (Ste.) III. 113.
Catherine Parr. IV. 262.
Catherine Bore. IV. 214.
Catherine de Saal. IV. 226.
Catherine. III. 120. 237.
Catilina. III. 142. V. 162.
Caton. I. 91. 240. IV. 222. VI. 242. 311.
Catrou. (jéſuite) V. 54.
Catulle. I. 54.
Cavagnes. V. 183.
Cauchon. III. 206. VI. 330. 332.
Cauſſin. (jéſuite) V. 358. 359. VI. 215.
Caza. V. 189.
Cécrops. I. 113.
Céleſtin III pape. II. 278. 294.
Céleſtin IV. III. 17.
Céleſtin V. 3. 74.
Celſe. I. 108. 172.
Cencius. II. 249.
Cerda. (de la) III. 168. 314. VI. 273.

Digitized by Google

Céſar. (Jules) Tom. I. pag. 53. 96. 102. 240. 263. 264. 265. 340. II. 131. III. 106. 174. IV. 6. 185. V. 98. VI. 78–81. 232. 241. 242.
Céſars. (les) I. 240. 245. 373. 402. II. 2. 17. 18. 127. 150. 163. 169. 170. 243. 269. 312. 313. 320. 321. 322. V. 230. VI. 86.
Céthura. I. 69. IV. 330.
Chaila. (du) VI. 280. 281.
Chaiſe. (jéſuite la) VI. 62. 63.
Cham. I. 63. 94. 145.
Chancelor. IV. 97.
Chang-ti. I. 89. VI. 199. 200.
Chanteloube. V. 352.
Chapelle-Marteau. (la) V. 278.
Chardin. I. 80. V. 62. 63. 66. VI. 174. 222.
Charlemagne. I. 252. 258. 269. 273. 274. 294. 296. 299. 303. 305. 308. 353. 394. 402. II. 1. 7. 9. 10. 18. 19–81. 89–91. 93. 94. 96–98. 100. 102. 108. 118. 124–126. 127. 134. 138. 148–153. 154–158. 162. 163. 164. 171. 174. 175. 177–181. 188. 193. 195. 216. 217. 231. 260. 262. 268. 279. 271. 303. 360. III. 5. 18. 30. 44. 68. 73. 90. 95. 98. III. 190. 204. 211. 235. 246. 321. 331. 342–344. 348. 353. IV. 9. 89. 107. 167. 171. 189. 280. V. 124. 405. VI. 178. 212. 227. 228. 232. 237. 238. 259. 263. 314. 316. 324. 327. 342. 343.
Charles I roi d'Angleterre. II. 157. III. 391. IV. 125. V. 27. 315. 320. 321. 325. 356. VI. 7–17. 19. 20. 23. 25. 28. 29. 34. 39–41. 43. 46. 49. 53. 55. 68. 118. 152.
Charles II dit *le chauve.* II. 82. 86. 89–94. 96. 97. 102. 108. 134. 137. 146. 148. 151. 233.
Charles II roi d'Eſpagne. V. 381. 382. 384.
Charles II roi d'Angleterre. IV. 82. 228. 263. V. 87. VI. 31. 41. 42. 44. 45. 49. 52. 54–56. 58–62. 67. 70. 120. 144.
Charles IV empereur. III. 106. 107. 110. 111. 115. 133. 166. 328. 359. IV. 126. 179. VI. 302.

Digitized by Google

Charles-Quint. Tom. II. pag. 33. III. 183. 341. 372. 382. 396. IV. 32. 46. 89--91. 93. 101. 111. 112. 114. 122. 125. 131. 134. 136. 138. 139. 146--148. 152. 158. 161--163. 165. 167. 172. 174. 176--180. 182--184. 187--191. 212. 213. 231. 232. 248--251. 253. 254. 281. 286. 318. 319. 367. 368. 372. 388. 391. 393. 394. 397. 399-402. V. 72. 80. 83. 84. 91. 94. 96. 97. 101. 105. 106. 111. 112. 136. 185. 187. 188. 193--197. 200. 203. 300. 316. 375. 384-386. 392. 397. 398. 400. 403. VI. 72. 169. 217. 263. 275. 276.

Charles V le sage, roi de France. III. 104. 105. 115. 146. 162. 172. 177. 180. 182--187. 190. 219. 237. 246. 358. 363. 385. IV. 164. V. 178. 249. VI. 274. 294. 302.

Charles V duc de Lorraine. VI. 168.

Charles VI roi de France. II. 157. III. 111. 124. 187. 190. 191. 199. 200. 203. 217. 234. 237. 254. 255. 273. 371. 378. 393. 404. IV. 2. 65. 66. 68. 74. 132. 230. V. 145. 248. VI. 178. 303.

Charles VII roi de France. III. 197. 204--207. 209--211. 213. 219. 240. 242. 244. 245. 255-257. 264. 266. 272. 319--321. 324. 328. 331. 336. 359. IV. 2. 55. 66. 84. 274. V. 117. VI. 328. 330.

Charles VIII roi de France. III. 145. 162. 166. 385. 387. 388. 396. IV. 3. 12. 13. 15--18. 20--22. 25. 30. 31. 33. 34. 52. 53. 84. 138. 154. 198. 275. 359. VI. 76.

Charles IX roi de France. III. 372. IV. 273. 384. V. 7. 79. 163. 166. 174. 176. 180--182. 201. 209. 211. 212. 214. 231. 286. VI. 78. 339.

Charles IX roi de Suède. VI. 125.

Charles X roi de Suède. VI. 120. 126. 127. 131.

Charles XI roi de Suède. VI. 127.

Charles XII roi de Suède. V. 230. VI. 127. 145. 272. 276.

Digitized by Google

Charles-Martel. Tom. I. pag. 252. 351. II. 41. 50. 63. 118. III. 348. IV. 116. 117. 171.
Charles le gros. II. 98. 103. 105. 196. 182. III. 342.
Charles le ſimple. II. 106. 148. 156. 180. III. 342.
Charles le bel. III. 149. 155. 314.
Charles d'Autriche roi d'Eſpagne. IV. 148. 151. Voyez *Charles-Quint.*
Charles le boiteux roi de Naples. III. 47.
Charles le mauvais de Navarre. III. 168. 173. 183. VI. 273. 274.
Charles le téméraire. III. 335--340. 383. 384. IV. 87.
Charles de Bourbon. IV. 151. 157--161.
Charles d'Anjou. II. 67. 388. 390. III. 25--28. 269. 381. IV. 116. 153. VI. 260. 269. 270.
Charles de Bourgogne. III. 322. 323.
Charles IV duc de Lorraine. V. 343. 349.
Charles duc de Brabant. II. 180.
Charles de Valois. III. 63. 66. 67. 222. 237.
Charles de Mantouë. V. 396.
Charles de Blois. III. 159. 160.
Charles Borromée. (St.) VI. 78.
Charles Canutſon, bonde. IV. 106. 108.
Charles Ancillon. VI. 299.
Charnacé. V. 330.
Charni. (Géofroi de) III. 163.
Charon. I. 125.
Charondas. I. 124.
Chaſtelet. (du) V. 337. VI. 231.
Chataigneraye. (la) III. 380.
Châteaufort. (ſeigneur de) II. 284.
Châteauneuf. V. 337. 348.
Châtel. (Jean) V. 260--265. 268. 269.
Châtillon. (de) V. 175. 281. 302. 308.
Châtillon. (cardinal de) V. 204.
Cherebert. VI. 314.
Chevreuſe. V. 319. 348. 360.
Chiçou. I. 286.
Chièvres. IV. 148.

Digitized by Google

Chi-Hoangti. Tom. I. pag. 272.
Childebert. I. 290. II. 39. 63. 72.
Childeric. I. 250. VI. 301.
Chilperic. I. 250. II. 27. 39. 134. VI. 232. 314.
Chimène. II. 223.
Chircha. V. 52. 53.
Chram. II. 39.
Chriſtiern I roi de Danemarck. IV. 106.
Chriſtiern II roi de Danemarck. IV. 107. 112. 223. 224. VI. 121. 123.
Chriſtiern IV. V. 396.
Chriſtine reine de Suède. V. 400. VI. 103. 126. 131.
Chriſtine de Saxe. IV. 226.
Chriſtine de Savoye. V. 359.
Chriſtobule. III. 299.
Chriſtophe roi de Danemarck. III. 47.
Chriſtophe Colomb. Voyez *Colombo.*
Chumontou. I. 313–317.
Ciceron. I. 19. 43. 106. 118. 124. 172. 240. 399. II. 145. 189. III. 226. 229. IV. 146. 194. VI. 242. 243. 311.
Cid. (le) II. 223. 225–228. III. 50.
Cimmabué. III. 225.
Cimon. I. 113.
Cinq-Mars. V. 363. 364. VI. 131.
Claire-Eugénie. V. 237.
Clarence. (duc de) IV. 75. 77. 79. 80.
Claude évêque. II. 230. IV. 204.
Clave. (de) V. 298.
Clément. (St.) I. 381. 384.
Clément d'Alexandrie. (St.) I. 84. 105. 145. 163. 312.
Clément II pape. II. 172.
Clément III. II. 361.
Clément IV. II. 389. III. 26. 28. VI. 260.
Clément V. III. 74. 75. 78. 89. 90. 112. IV. 323. 325.
Clément VI. III. 98. 99. 102. 110. 235. IV. 323.

Digitized by Google

Clément VII. Tom. III. pag. 103. 104. 115-117. 131. IV. 162. 166. 183. 250. 254. 258. 356. V. 95. 185. 192. 210. VI. 103. 285.
Clément VIII. V. 246. VI. 93. 94.
Clément X. VI. 61.
Clément. (Jacques) V. 227-229. 259-261. 268. VI. 91. 277.
Cléopatre. V. 71.
Cléophas. I. 384.
Clerc. (le) I. 186. 187.
Clet pape. I. 370.
Cliſſon. III. 328.
Clitus. IV. 146.
Clodoald. II. 39.
Clodomir. II. 39. VI. 315.
Clotaire. I. 250. 251. II. 39. VI. 232. 315.
Clotilde. II. 72.
Cloud. (St.) II. 39.
Clovis. I. 250. 252. 270. 394. 401. 402. II. 1. 5. 36. 38. 41. 43. 72. 131. 143. 230. 344. III. 326. 343. 344. IV. 39. 279. VI. 212. 232.
Coalin. (de) IV. 307.
Cobham. (baron de) III. 207.
Coblaï-Kan. III. 13. 17. V. 41.
Cœur. (Jacques) III. 212. 213.
Cœuvres. (de) V. 315.
Colbert. II. 51. V. 13. VI. 210. 299.
Coleman jéſuite. VI. 63.
Coligni. V. 5. 7. 119. 164. 171. 173-175. 177. 178. 180. 181. 183. 215. 216. 302. 304. 308.
Colomban. (St.) II. 72.
Colombier cardinal. III. 110.
Colombo. (Barthelemi) IV. 358.
Colombo. (Chriſtophe) I. 35. IV. 222. 335. 358-361. 363. 364. 370. 371. 392. 404. V. 14. VI. 286.
Colonna. III. 65. 73. 91. 128. IV. 9. 38. 42. V. 80. 81. VI. 260.
Comiers jéſuite. VI. 62.

Digitized by Google

Comnène. Tom. II. pag. 198. 199. 333. 334. 337. 339. 341. 342. 346. 354. 371. III. 290. 304.
Comte jésuite (le) I. 289.
Condé. IV. 159. V. 163–166. 169. 171–176. 178. 211–214. 219. 220–222. 256. 257. 274. 290. 292. 303. 309. 323. 344. 356. 383. 404.
Condottieri. III. 112. IV. 2. 13. V. 395.
Confutzée, Confucius. I. 89. 91. 125. 269. 277. 287. 291. 293. 311. II. 385. IV. 338. V. 45. VI. 206. 257.
Conrad I. II. 6. 151. 153.
Conrad II le salique, empereur. II. 171. 172. IV. 115.
Conrad III. II. 268. 353–356.
Conrad IV. II. 320. III. 19–23. 89. VI. 270.
Conrad, fils de l'empereur *Henri IV.* II. 260.
Conradin. III. 23. 27. 29. 327. VI. 270. 273.
Conſtance impératrice. II. 279. 280.
Conſtance reine de France. II. 229. 231.
Conſtance Clore. I. 380. II. 71.
Conſtans empereur. II. 127.
Conſtantin empereur. II. 127. 170. 198. 213.
Conſtantin I. I. 146. 176. 245. 371. 377. 380. 389–396. 406. II. 11. 21. 30. 49. 113. 133. 201. 397. III. 110. 123. 310. 338. IV. 279. V. 167. 201. VI. 134. 212. 277. 301.
Conſtantin Porphirogénète. II. 49. 328.
Conſtantin Copronyme. I. 405. II. 16. 127.
Conſtantin Pogonate. II. 127.
Conſtantin Poncc. IV. 318. 319. V. 101.
Contarini. V. 186.
Conti. IV. 9. V. 269.
Copernic. I. 166. IV. 144. V. 391.
Corario. III. 119–122. 125. 126. 128.
Coraſmins. II. 379.
Corbeil. (baron de) II. 284.
Cordato Mauro. III. 298.
Coré. V. 187.
Cornaro. IV. 10. VI. 155. 156.

Digitized by Google

Corneille. Tom. IV. pag. 146. V. 367. VI. 268.
Corradin. II. 374.
Cortez. (Fernand) IV. 91. 96. 383. 385. 387-393. 397. 400.
Cortuſius. III. 215.
Coſme Ruggieri. V. 211.
Coſroès II. I. 339.
Coton jéſuite. V. 230. VI. 233. 346.
Cotta. I. 118.
Couci. (ſire de) II. 284.
Courtin. V. 226. 293.
Cranmer. IV. 254. 264. 269.
Craſſus. VI. 287.
Crépi. (comte de) II. 186.
Creſcentius. II. 169. 170.
Créſus. I. 23. VI. 185.
Créton jéſuite. V. 151.
Crillon. V. 233.
Criſpus. I. 392.
Croix jéſuite (la) V. 264.
Cromwell. (Henri) VI. 50.
Cromwell. (Olivier) V. 16. VI. 20. 29-37. 39-41. 43-55. 58. 59. 61. 69. 118. 120. 152. 153. 183. 257.
Cromwell. (Richard) VI. 51-54.
Croiſi. IV. 197.
Crozat. V. 13.
Cueva. (cardinal de la) VI. 106.
Cugnières. (Pierre) III. 167.
Cumberland. VI. 296.
Cunegunda. II. 240.
Curtius. I. 248.
Cuſan. I. 190.
Cyprien. (St.) I. 375.
Cyriaque. I. 333.
Cyrille. (St.) I. 43. 399. 401.
Cyrille de Conſtantinople. VI. 163.
Cyrus. I. 18. 39. 49. 50. 96. 217. 259. III. 409. VI. 167. 195.

Dagobert

Digitized by Google

D.

D'Agobert roi de France. Tom. II. pag. 42. 134. 179. III. 343. VI. 315.
Daguères. III. 380.
Damase pape. I. 371.
Damase II. II. 173.
Damberto. II. 346.
Dandy. VI. 31.
Damiens. VI. 277.
Dampierre. IV. 344. 380. V. 31.
Danaüs. III. 305.
Daniel prophête. I. 212.
Daniel jésuite. I. 401. II. 310. III. 33. 34. 42. 170. 326. IV. 173. 175. 182. 185. V. 99. 190. 182. 229. 230. 243. 244. 254-257. 259. VI. 232. 233. 240. 315. 338. 339. 344. 345.
Dante. (le) III. 222. 223. IV. 26. 328. 329.
Daout. VI. 148.
Darius. I. 202. 212. 213. 229. 297. 324. 346. VI. 185.
Darius Ochus. III. 274.
Dathan. V. 187.
David roi Juif. I. 147. 178. 189. 193. 194. 196. 346. 356. 373. 384. 385. 391. II. 214. IV. 252.
David roi d'Ethiopie. IV. 316.
David. (Jean) V. 9.
David Rizzio. V. 154. 155.
Débora. I. 190. 263.
Décius. I. 375.
Démétrius de Phalère. I. 234.
Demetrius. (faux) IV. 87. VI. 137-144. 200.
Démosthène. III. 229. IV. 139. 246.
Denys le petit. II. 66.
Denys roi de Portugal. III. 83.
Dénar. I. 349.
Derceto. I. 130.
Descartes. I. 125.

Digitized by Google

Deucalion. Tom. I. pag. 85. 110–112. 314.
Dévon (de) II. 109. 110.
Devonshire Courtenai. V. 145.
Deuterie. VII. 315.
Diane de Poitiers. IV. 136.
Didier roi. II. 19. 26-28.
Didier abbé. II. 240.
Didon. II. 391.
Digby. VI. 20.
Dioclétien empereur. I. 375–380. 386. 397. II. 46. III. 338. VI. 108. 306. 307.
Diodore de Sicile. I. 48. 61. 73. 95. 98. 216. 249.
Diogène. I. 204.
Dion-Cassius. I. 53. 373.
Dominique. (St.) III. 31. 36. IV. 296. V. 189.
Dominique de Soto. V. 191.
Dominique moine. V. 305.
Domitien. I. 153. 239. 373. 385. 391.
Doria. IV. 181. 182. V. 333.
Dormans. (Guillaume de) III. 358. 360.
Dorothée. I. 376.
Drak. (François) V. 127. 140. VI. 349.
Drogon. II. 191. 192.
Droguet. III. 29.
Druſus. I. 144.
Dubois chevalier. III. 378.
Dubos. IV. 48.
Ducas. III. 296–298.
Ducheſne. II. 181.
Duhaillan. VI. 339.
Dumas. I. 307.
Dunois. III. 213. 321. 328. VI. 330.
Dupleix. I. 307.
Dupleſſis-Mornay. V. 306. 309.
Duprat. IV. 134. 159. 275. V. 189.
Durazzo. (Charles de) III. 101. 103. 104. 116. 118. 120. 256. IV. 117. 119.

Digitized by Google

E.

Ebbon. Tom II. pag. 87.
Eboli. (princeſſe d') V. 139.
Edithe reine d'Angleterre. II. 205.
Edmond. III. 25.
Edouard I. III. 45. 67. 147–149.
Edouard II. III. 149. 151. 189. 371. IV. 69.
Edouard III. II. 211. III. 115. 149. 151. 152. 156-160. 162. 163. 165. 167. 173. 174. 176. 177. 180. 183-185. 187. 189. 196. 235. 242. 246. 328. 351. 371. 382. IV. 67. 70. 83. 85. 86. 124. 126. 163. 165. 186. 323. V. 140. VI. 234.
Edouard IV. III. 325. IV. 13. 72. 73. 75–80. 82. 83. 85–87. V. 142.
Edouard V. IV. 80. 183.
Edouard VI. IV. 259. 262. 264. 268. 269. 271. V. 143. 144.
Edouard. (St.) I. 156. II. 205–208. 288.
Egbert. II. 108. 143.
Egilone. II. 116.
Eginhart. II. 7. 30. 52. VI. 343.
Eglon. I. 189. 190.
Egmont. (comte d') V. 92. 98. 106. 234. VI. 116.
Ela. I. 193.
Elbeuf. (d') V. 345.
Eléonor de Guienne. II. 284. 285. 352. 356. V. 177.
Eléonor de Guſman. III. 178. 179.
Eléonor Galigaï. V. 293. 294.
Elie. I. 202. 232. IV. 293. VI. 157. 158. 159.
Eliſée. I. 18. 201. 202.
Eliſabeth de France. V. 138. 139.
Eliſabeth reine d'Angleterre. IV. 191. 260. 268. 271. 272. 286. V. 6. 24. 79. 91. 92. 99. 118. 122. 124. 127. 135. 136. 140–143. 145–147. 149–154. 156–160. 162. 178. 241. 243. 244. 247. 248. 255. 261. 283. 384. VI. 1. 2. 8. 59. 68. 69. 85. 89. 92. 217. 276. 334. 348.

Digitized by Google

Eliſabeth reine de Hongrie. Tom. III. pag. 256.
Eliſabeth czarine. I. 66.
Eliſabeth de Boſnie. IV. 119. 120.
Eliſabeth Woodville. IV. 75.
Elmacin. II. 346.
Eloy. (St.) II. 40.
Emanuel roi de Portugal. IV. 329. V. 120. 121.
Emerick Tekéli. VI. 165, 166. 168.
Emery de Luſignan. II. 373.
Emina. I. 334.
Enghien. IV. 181. 182. V. 96. 494. Voyez *Condé*.
Enoch. I. 229-231. 301. 383.
Entragues. (Balſac d') V. 268. 269.
Epernon. (d') V. 217. 224. 268. 277. 284. 285. 294-296. 299. 344.
Epictète. I. 288. 291. 312. VI. 311.
Epicure. I. 292.
Epiphane. (St.) II. 15.
Eraſme. IV. 201. 210.
Eratoſthène. I. 73. 98.
Eric roi de Suède. VI. 122-124.
Eric roi de Danemarck. II. 101.
Eſcale. (l') III. 141.
Eſchile. V. 47.
Eſchine. IV. 139.
Eſcovedo. V. 94.
Eſdras. I. 128. 160. 212. V. 64.
Eſloin. II. 372.
Eſope ou *Locman*. I. 323. 331.
Eſſex. (d') V. 135. 151. 152. VI. 29. 31.
Eſte. III. 143. IV. 9. 29. 311. VI. 94. Voyez *Mathilde* comteſſe.
Eſtrades. (d') V. 356. VI. 14.
Etelvolft. II. 172.
Etéocle. I. 222.
Ethelbert. II. 72. 108. IV. 280.
Ethelred I. II. 109.
Etienne roi d'Angleterre. II. 284. 289.
Etienne roi de Hongrie. IV. 115.
Etienne. (St.) I. 17. 158. VI. 77.

Digitized by Google

Etienne II pape. Tom. I. pag. 405.
Etienne III. II. 3--9. 44. 98. 134.
Etienne IV. II. 84.
Etienne VI ou *VII.* II. 158. 159.
Etienne VIII. II. 161. 318.
Etienne prêtre. II. 229.
Etiennette. II. 165.
Etoile. (l') III. 372. VI. 340. 344.
Etrées. (d') V. 231. 236. 242. 243. 292. VI. 344.
Eu. (comte d') III. 168. VI. 273.
Eucher. I. 378. VI. 312. 313.
Euclide. I. 282. V. 66.
Eudes ou *Odon* roi de France. II. 98. 103. 104. 148. 180.
Eudes duc de Bourgogne. II. 296.
Eudes le Maire. III. 357.
Eve. I. 217. 225--227.
Eugène, compétiteur de *Théodose.* I. 244.
Eugène III. II. 267. 351. III. 52. VI. 169.
Eugène IV. II. 143. 260. 264. 266. 284. 285.
Eugénie infante. (Claire) V. 131. 136.
Euphemius. II. 122. 128.
Eusèbe. I. 59--61. 63. 100. 111. 371. 376. 377. 379. 380. 384. 390. 391. IV. 240. VI. 308.
Eutichès. I. 401.
Ezéchiel. I. 201. 205. 206. IV. 380.
Ezzelino d'Aromano. III. 141.

F.

Fabius Pictor. I. 247.
Fabricius. I. 188.
Fairfax. VI. 28. 29. 31. 32. 34--37. 39. 43. 44.
Farnèse. V. 186. 188. 192. 194. 195. Voyez *Parme.* (Alexandre duc de)
Fatime. I. 337. 344.
Fauchet. IV. 323.
Favilla. II. 117.

Digitized by Google

Favre Véſois. Tom. III. pag. 324.
Fauſta. I. 392.
Fauſte. IV. 142.
Fayette. (de la) V. 358. 359.
Fédor czar. VI. 137.
Fédor Romanow czar. VI. 142. 144.
Félicité. (Ste.) I. 385.
Felton. V. 327. VI. 11.
Fendilles. III. 380.
Fénélon. III. 252.
Ferdinand I empereur. IV. 134. 169. 187. 189. 190. 231. V. 185. 197. 198. 200–202. 384. 386. 387. 401.
Ferdinand II empereur. IV. 188. V. 316. 332. 338. 392–394. 396–398. 401–403. VI. 106. 125. 126. 147. 164. 287.
Ferdinand III. IV. 188. V. 403. 404. VI. 164.
Ferdinand III roi de Caſtille. (St.) III. 57. 59. 60. 236.
Ferdinand IV. III. 62.
Ferdinand V roi d'Arragon. II. 222. 223. III. 125. 330. 332. 336. 343. 393–397. IV. 12. 19. 20. 35. 39. 46. 49. 54. 60–62. 65. 131. 154. 249. 312. 314. 359–361. 368. V. 84. 88. 100.
Fernando roi de Naples. IV. 11. 18. 20.
Fernel. V. 67.
Ferrand comte de Flandres. II. 301.
Ferrare. (cardinal de) V. 169.
Ferrier. V. 199. 201. 204.
Ferrière. (abbé de) II. 94.
Feſtus. VI. 316.
Fisher. IV. 257. 258.
Fitz-Othbern. II. 208.
Flamma. (la) III. 215. 216.
Flavio Goia. IV. 322.
Flechier. VI. 282.
Fleuri. II. 51. 76. VI. 308. 337.
Fleurimont. V. 279.
Florentin moine. V. 34.

Digitized by Google

Florimond de Raimond. Tom. VI. pag. 338.
Florinde. II. 115.
Fo-hi. I. 87. 271. 272.
Foix. (de) III. 53. 320. IV. 57. 155. V. 212.
Fondanus. I. 374.
Fonſeca évêque. IV. 361. 392.
Fontaine. (la) IV. 146. VI. 268.
Fontana. VI. 87.
Fontenelle. I. 125. 139.
Force. (de la) V. 304. 307. 336.
Formoſe. II. 149. 158. 159. 160.
Fouquet. (jéſuite) I. 294.
François I. III. 171. 254. 372. 379. 382. IV. 31. 89. 91–93. 107. 112. 124. 125. 134. 136. 138. 148. 149. 151–157. 161–168. 170. 172. 174-188. 232. 238. 251. 254. 275. 276. 278-280. 283–285. V. 173. 174. 186. 187. 219. 224. 249. 316. 398. VI. 338. 339.
François II. IV. 274. 286. 287. V. 149. 163. 166. 176. 219. 286. 386. VI. 225.
François dauphin, IV. 177.
François II duc de Bretagne. III. 386. IV. 84.
François de Guiſe. IV. 188.
François d'Aſſiſe. (St.) II. 374–376. IV. 294. 295. V. 189.
François de Borgia. IV. 301.
Fra-Paolo Sarpi. V. 185. 197. 255. VI. 97. 98.
Fraſtade. II. 64.
Frédegaire. I. 251. 406.
Fréderic I, Barberouſſe, empereur. II. 268. 270. 278. 280. 283. 317. 318. 357. 358. 362. 363. 391. III. 216. IV. 139. VI. 218. 261.
Fréderic II empereur. II. 280–282. 300. 311-323. 277. 382. 395. III. 19–22. 39. 42. 89. 107. 108. 125. 130. 140. 216. 220. 221. 238. 402. IV. 310. V. 104. VI. 261. 270.
Fréderic II roi de Danemarck. V. 390.
Fréderic III empereur. III. 295. 296. 337. 340. 389. IV. 121. 128.
Fréderic le ſage. IV. 205. 213.

Digitized by Google

Fréderic roi de Suède. Tom. IV. pag. 113.
Fréderic III roi de Danemarck. VI. 121. 128.
Fréderic roi de Naples. IV. 20. 33.
Fréderic d'Autriche. III. 28.
Fréderic le beau duc d'Autriche. III. 92.
Fréderic de Holstein. IV. 111. 112.
Fréderic Palatin. V. 392. VI. 24.
Fréderic de Tolède. V. 324.
Froissard. III. 150.
Fromentau. IV. 62. 275.
Frontenac. VI. 156.
Fronton. I. 386–388.
Frupan. (George) III. 305.
Fulgentio. V. 255.

G.

Gages. (comte de) V. 354.
Galérius. (César) I. 376. 377. 380.
Galien. I. 354.
Galiléi. IV. 144. 145.
Galles. (prince de) IV. 77.
Gallien empereur. I. 374.
Gallus. III. 403.
Gama. IV. 358.
Gandie. (duc de) IV. 24. 30.
Gannai. (Jean de) IV. 17.
Garcie. (Don) II. 121. 222.
Garcilasso de la Veja. IV. 394. 395. 399.
Garnet jésuite. VI. 3.
Gassar-Kan. III. 3.
Gassendi. VI. 256. 257.
Gassien de Courtils. VI. 298.
Gaston d'Orléans. V. 318. 319. 323. 330. 334. 339. 342. 343. 345. 346. 349. 355. 360. 361. 364. 380.
Gatimozin. IV. 391. 392.
Gaubil. I. 269. III. 5.
Gaucher comte de St. Paul. II. 297.

Digitized by Google

Gaveſton. Tom. III. pag. 149.
Gautier ſans argent. II. 336. 338.
Geanguir. V. 54.
Gean-Guir mogol. VI. 182.
Geber. I. 354.
Gédéon. I. 190.
Gelais. (St.) IV. 185.
Genebrar. VI. 328.
Gengis-Kan. I. 20. II. 348. 379. 397. III. 3-19. 67. 273-275. 279-281. IV. 37. 170. 334. V. 41. 42. 44. 45. 49-52. VI. 192. 194. 195.
Gennadius. III. 300.
Genſeric. I. 401.
Gentil. (le) VI. 200.
Géofroi du Maine. III. 379.
Géofroi de Viterbe. II. 170. VI. 341.
George I roi d'Angleterre. V. 23.
George évêque. VI. 311. 313.
George le Sincelle. I. 41. 111.
Gerard. (Balthazar) V. 115-117. 268.
Gerardo. (Pietro) III. 141.
Gerberge. II. 156.
Gerbert. II. 181. 183. 186. Voyez *Sylveſtre II.*
Germanicus. II. 21.
Gerſon. III. 129.
Giafar le Barmécide. I. 354.
Giemshid. I. 330.
Gilfort. V. 143. 145.
Gilles. II. 375. IV. 294. VI. 301.
Giotto. (de) III. 225.
Girardon. V. 367.
Giſelle. II. 214.
Giuſtiniani. III. 296. VI. 156.
Gloceſter. (de) III. 207. 224. IV. 66. 67. 78. 80-82. Voyez *Richard III.*
Gobelins. II. 311. 313. 315. III. 64-67. 90. 222. 224. IV. 22. 147. 311. V. 304.
Godefroi de Bouillon. II. 255. 335. 338. 341. 342. 346. 347. 351. 366.

Digitized by Google

Godefroi prince Danois. Tom. II. pag. 103.
Godegrand. II. 179.
Godeſcald. II. 146. 147. 337. 340.
Gomar. VI. 114.
Gomer. I. 63. 261. 262.
Gondebaut. III. 374.
Gonſalve de Cordouë. IV. 20. 36. 39. 40. 44. 45.
Gontier. II. 136.
Gontran. II. 27. 134. VI. 314.
Gonzagae. (de) III. 142. IV. 9. VI. 131.
Gonzales d'Avilla. IV. 308.
Gordien. I. 376.
Gorgonius. I. 376.
Goslin. II. 104. 123.
Goſvinus Colinius. VI. 336.
Gourgues. (de) V. 7.
Gourville. V. 375.
Gracchus. III. 99.
Grammont. (de) V. 220. 271.
Grandſon. III. 185.
Grange. (cardinal de la) III. 115. 219.
Granvelle cardinal. IV. 134. V. 106.
Gratien. II. 172.
Gravina. IV. 38.
Gray. IV. 75.
Grégoire de Nazianze. (St.) III. 227.
Grégoire de Nice. (St.) II. 59.
Grégoire I pape. I. 333. 399. II. 53. 72. 73. 145. IV. 290.
Grégoire II. II. 17. 18. 46. IV. 226–228. VI. 259.
Grégoire III. II. 2. 17.
Grégoire IV. II. 84. 85. 133.
Grégoire V. II. 170. 183.
Grégoire VI. II. 172.
Grégoire VII. II. 31. 184. 197. 212. 213. 228. 245–260. 276. 281. 314. 340. III. 64. IV. 207. 210. 407. V. 184. 194. VI. 89. 94. 96. 259. 275.
Grégoire IX. II. 314–317. 382. VI. 261.

Digitized by Google

Grégoire X. Tom. III. pag. 62.
Grégoire XI. III. 112. 113.
Grégoire XIII. IV. 340. V. 122. VI. 78. 81-83. 123. 205.
Grégoire XIV. V. 236. VI. 93.
Grégoire de Tours. I. 247. 250. 392. 406. II. 26. VI. 232. 312.
Gresham. V. 130. 142.
Grifon. VI. 232.
Grillon. V. 277.
Grimoad. II. 187.
Griska-Utopoya. VI. 140.
Grisler. III. 86.
Grotius. III. 300. 357. VI. 116.
Guarini. IV. 140.
Guébriant. V. 404.
Guéle (la) V. 228.
Guelfes. II. 258. 311. 313. 315. III. 64-67. 90. 224. IV. 22. 147. 311. V. 30[illegible].
Gueret jésuite. IV. 303. V. 262.
Guerin évêque. II. 302. IV. 283. 284.
Gueſclin. (Bertrand du) III. 180-182. 184-186.
Gui. III. 79. 82.
Gui de Dampierre. II. 297.
Gui de Spolette. II. 148. 149.
Guibert. II. 254.
Guichardin. I. 392. IV. 17. 19. 30. 38. 42. 139.
Guiche. (la) V. 182.
Guido. II. 160. 161.
Guignard. (Matthieu) IV. 303.
Guignard jésuite. V. 261. 262. 264.
Guillaume le conquérant. II. 206-208. 210-213. 286. 288. 338. III. 376. VI. 69. 275.
Guillaume III. I. 156. II. 206. V. 74. VI. 117.
Guillaume le Breton. III. 155.
Guillaume fier-à-bras. II. 191. 192. 272.
Guillaume de Longchamp. II. 304.
Guillaume moine. III. 79.
Guillaume de Nangis. VI. 270. 271.
Guillaume le roux. II. 338.

Digitized by Google

Guillaume de Tyr. Tom. II. pag. 333.
Guiſes. (les) V. 96–98. 116. 148. 159. 161–166. 169–173. 175. 176. 179. 181. 214. 215. 217–219. 222–226. 228. 239. 243. 246. 269. 278. 279. 290. 297. 304. 361. 362. VI. 18. 90. 245. 340. 341. Voyez *Léon X*, *Catherine* & *Marie de Médicis.*
Guiſe. (cardinal de) V. 401. VI. 90.
Guiton. V. 323. 327.
Guſtave-Adolphe. V. 328. 330. 335. 338. 339. 342. 348. 397–403. VI. 125. 126. 130. 276.
Guſtave-Vaſa. IV. 88. 108–114. 224. VI. 122. 124. 129.
Guttemberg. I. 280.
Guy vicomte de Limoges. II. 187.

H.

Halde. (du) I. 289. VI. 295.
Halley. V. 66.
Hallier. (du) V. 291.
Hamédi Kezrani. III. 280.
Hamilton. VI. 15. 36. 41.
Haquin roi de Norvège. II. 323.
Hariſſon. VI. 47.
Harlai. V 212.
Harmodius. IV. 5.
Harold. II. 208–210.
Harvey. IV. 239.
Haſtings. IV. 81.
Hatucu. IV. 402.
Hay jéſuite. V. 262.
Heaton évêque. V. 147.
Hégeſippe. I. 371. 373. 391.
Hélène. I. 380.
Helgaut. I. 155.
Héliogabale. I. 374.
Hénault. IV. 53.
Henri I empereur. I. 253. II. 22. 151. 153. 154. III. 367.

Digitized by Google

Henri II empereur. Tom. II. pag. 171. 214. 240.
Henri III empereur. II. 172. 192. 193. 223. 244. 246.
Henri IV empereur. II. 194. 197. 244. 246. 247. 249--258. 260--262. 274. 314. 346.
Henri V empereur. II. 260. 262--264. 270.
Henri VI empereur. II. 278-280. 282. 300. 311. 365.
Henri VII empereur. III. 90--92. 106. IV. 304.
Henri I roi de France. II. 185--187.
Henri II roi de France. III. 371--373. 379. 380. IV. 137. 187. 188. 280. 284. 285. V. 5. 95-97. 99. 100. 161. 162. 173. 177. 195. 198. 224. 398. VI. 72.
Henri III roi de France. III. 361. 363. 372. 385. 391. IV. 62. 63. 137. 304. V. 113. 114. 116. 124. 131. 133. 151. 167. 178. 208. 209. 212. 217--219. 222--224. 226. 227. 229. 232. 248. 259. 261. 269. 278. 280. 284. 286. 287. 300. 387. 388. 401. VI. 72. 82. 90--92. 258. 276. 340. 349.
Henri IV roi de France. II. 5. 70. III. 80. 162. 209. 210. 361. 384. IV. 287. 301. V. 92. 95. 112. 116. 132. 134--136. 142. 150. 151. 165. 172. 178. 180. 181. 184. 211. 212. 214. 219. 220. 222. 226. 229--232. 234--250. 252--259. 261. 265--271. 274. 283--287. 299--302. 297--301. 318. 341. 342. 352. 353. 359. 360. 366. 371. 372. 384. 386. 389. 392. 402. VI. 1. 5. 7. 22. 24. 41. 85. 86. 89. 92. 94. 95. 98. 104. 217. 233. 239. 259. 275. 276. 287. 288. 344--346.
Henri IV roi d'Espagne. III. 390--393.
Henri I roi d'Angleterre. II. 284. 288--290.
Henri II roi d'Angleterre. II. 273. 286. 289. 291--293. 317. 361. IV. 124. V. 197. VI. 218.
Henri III roi d'Angleterre. II. 308. 311. 382. 388. 389. III. 22. 25. 147. VI. 270.
Henri IV roi d'Angleterre. III. 490.

Digitized by Google

Henri V roi d'Angleterre. Tom. III. pag. 125. 190. 195–204. 242. 244. 246. 255. 256. IV. 163. 230. V. 140. 145.
Henri VI roi d'Angleterre. III. 203. 211. IV. 65-68. 70-72. 74-76. 78. 83. 262. 324. VI. 328.
Henri VII roi d'Angleterre. III. 390. IV. 13. 74. 85–87. 125. 249. 268. 359. V. 127. 143. 149.
Henri VIII roi d'Angleterre. III. 316. IV. 60. 61. 88. 89. 129. 134. 136. 153. 155. 161. 163. 168. 183. 184. 188. 211. 248. 249. 251-254. 256. 257. 259. 261–264. 268. 269. 271. 281. V. 143. 144. 148. 193. 241. VI. 8. 275. 285.
Henri roi des Romains. II. 314.
Henri cardinal & roi. (Don) V. 121.
Henri III roi de Caſtille. III. 279.
Henri de Portugal. (Don) III. 51. 401. IV. 324. 325. 407.
Henri de Sicile. III. 20. 21.
Henri de Valois. VI. 313.
Henri le noir. II. 31.
Henri de Tranſtamare. III. 180–182. 390. 391-393. VI. 272.
Henri Stuart. V. 154.
Henriette de France. V. 315. 321. VI. 7. 22.
Henriques. III. 179.
Héracléonas empereur. II. 127.
Héraclius. I. 339. 344. 349.
Herbelade. V. 224.
Herbelot. (d') I. 45.
Herbert. IV. 263.
Hercule. I. 20. 126. 127. 156. 357. III. 305. IV. 353.
Herem. (St.) V. 182.
Hérès. I. 152.
Hermas. I. 144. II. 60.
Hermès. I. 100. 254. 255.
Herminigilde. II. 113.
Hérode. I. 51. 160. 161. 222. 301. V. 227.

Digitized by Google

Hérodote. Tom. I. pag. 1. 7. 49. 50. 52. 53. 73. 95–98. 127. 157. 167. 169. 197. 202. 233. 247. 250. 348. 398. IV. 356. V. 69. VI. 301.
Herrera. IV. 378. 398.
Herry. VI. 51.
Hervé comte de Nevers. II. 297.
Hervig. II. 115.
Hervique. II. 88.
Hesham. I. 351.
Héſiode. I. 59. 61. 87. 178.
Hiaja. II. 225.
Hiao. I. 270. 273.
Hide. I. 51. 80. 224.
Hilderic III. II. 7.
Hillu. I. 167.
Hincmar. II. 5. 146. 147.
Hippocrate. I. 354. III. 165.
Hippolite cardinal. V. 192.
Hippolite. I. 152.
Hiram. I. 156. 157. 203. 234.
Hircan. I. 195. 196.
Hire. (la) III. 328.
Hiſtaſpes. I. 324.
Hoaitſang. VI. 196.
Holbens. IV. 261.
Holſtein. (de) VI. 143. 144. 252.
Holſtenius. I. 188.
Holwell. I. 301.
Homère. I. 13. 23. 115. 117. 118. 122. 139. 167. 175. 178. 219. 277. 348. 349. III. 366. IV. 141.
Honoria. I. 400.
Honorius empereur. I. 242--245. 399. 400.
Honorius I pape. II. 13.
Honorius II. II. 210.
Henorius III. II. 314. 394.
Hôpital. (de l') I. 91. 125. V. 166. 168. 183. 201. 212.

Digitized by Google

Horace. Tom. I. pag. 64. 136. 164. 250. 264. II. 189. III. 227.
Hormisdas. IV. I. 346.
Horn. (comte de) V. 106. VI. 116.
Hornac. (comte de) IV. 119.
Hortensius. I. 399.
Hotham. VI. 22. 23.
Hoved. III. 107.
Houlacou. III. 16.
Hubner. VI. 295.
Hueſcar. IV. 396. 397.
Huet. I. 63. 116. 127. 129. 130.
Hugo. II. 160. 161.
Hugonis docteur. V. 203.
Hugues Capet. I. 155. II. 6. 148. 156. 164. 180. 181. 182. 283. III. 51. 333. 342. 343.
Hugues l'abbé. II. 94. 186. 338. 342. 349. 359.
Hugues d'Arles. II. 182.
Hume. I. 252.
Humfroi. II. 191. 193.
Huniade. (Jean Corvin) III. 286. 296. 303. IV. 121.
Hus. (Jean) III. 133--138. 267. 268. 285. IV. 127. 213. 282. VI. 279. 328.

I.

Jacob. I. 18. 36. 62. 192. 233. III. 405. Voyez *Iſraël.*
Jacques I roi d'Ecoſſe. IV. 124. V. 24. 394. VI. 1. 2. 4--9. 12. 23. 26.
Jacques II. IV. 125. VI. 35. 49.
Jacques III. IV. 125.
Jacques IV. IV. 125.
Jacques V. IV. 125.
Jacques VI. IV. 125. V. 155.
Jacques VII. IV. 125.
Jacques IV roi d'Arragon. III. 46. 56. 63.
Jacques de Bourbon. III. 145.
Jacques cardinal. II. 316.

Digitized by Google

Jacques. (St.) Tom. I. pag. 384. VI. 316. 318.
Jacques d'Artevelt. III. 157.
Jacques Pierre. VI. 107.
Jaddus. I. 216. 217.
Jaffier. VI. 107.
Jagellons. IV. 99–101. 103. 280.
Jahel. VI. 66.
Jannès. I. 163.
Janvier. (St.) VI. 77.
Japhet. I. 261.
Jaraslaw. II. 185. 186.
Jarnac. III. 379. 380.
Jars. (de) V. 348. 349.
Jaurigni. V. 115.
Ibna, ou *Ibnal Arabi.* II. 25. 118.
Ibrahim. VI. 149. 150–152.
Idamante. I. 167.
Idoménée. I. 167.
Jean-Batiſte. (St.) I. 367. IV. 265. V. 65. VI. 77.
Jean. (St.) I. 148. 149. 367. 381.
Jean I empereur. III. 272.
Jean II empereur. III. 272.
Jean roi de France. III. 109. 167–171. 174. 175. 177. 179. 187. 238. 314. 328. 335. 346. 358. 370. IV. 74. 164. V. 248. VI. 273. 274.
Jean ſans terre, roi d'Angleterre. II. 295. 297-300. 304–308. 311. III. 169.
Jean Sobieski roi de Pologne. V. 82. VI. 132. 164. 168.
Jean Baſilovits, ou *Baſilides* czar. IV. 89. 94-96. VI. 136–139. 142. 143.
Jean roi de Suède. VI. 123. 124.
Jean roi de Dannemarck. IV. 106.
Jean roi de Bohême. III. 92.
Jean II roi de Caſtille. III. 125.
Jean I roi de Portugal. IV. 324.
Jean II roi de Portugal. IV. 328. 354. 359.
Jean II pape. I. 403.
Jean VIII. II. 96. 97. 142. 143. 144. 146. 158.

Digitized by Google

Jean IX. Tom. II. pag. 159.
Jean X. II. 160. 169.
Jean XI. II. 161. 162.
Jean XII. II. 162–164. 166. 167. 318. IV. 130.
Jean XIV. II. 169.
Jean XV. II. 170.
Jean XVIII. IV. 115.
Jean XIX. II. 171. IV. 115.
Jean XXII. III. 48. 92–96. IV. 198. 311. VI. 84.
Jean XXIII. III. 120–122. 125. 127. 133. 136. 189. 260.
Jean duc de Bourgogne. III. 193. 198. 255. 256. 272. 320.
Jean de Bragance. IV. 318.
Jean cardinal. II. 166.
Jean Bermudes. IV. 356. 357.
Jean de Bourbonnois. IV. 132.
Jean Chryſoſtome. (St.) I. 383. IV. 319.
Jean le Clerc. IV. 281.
Jean de Gand. IV. 83.
Jean de Gouge. III. 175.
Jean de Leyde. IV. 233. 234.
Jean de Matha. IV. 305.
Jean moine. III. 49.
Jean de Procida. III. 28. 29.
Jean le Roi, moine. V. 229.
Jean de Salſtad. IV. 106.
Jean Zimiſcès. II. 328.
Jeanne I de Naples. III. 145. 146. 191. 222. 225. V. 160.
Jeanne II de Naples. III. 39. 98–104. 116. 145. 146. IV. 117.
Jeanne de Caſtille. III. 183. 390. 392–394. IV. 190.
Jeanne de Navarre. V. 94.
Jeanne de Seymour. IV. 259. 260. 264. V. 143.
Jeanne Gray. IV. 268. V. 143–145.
Jeanné. I. 196.
Jeannin. V. 133.

Digitized by Google

Jéhu. Tom. I. pag. 193. 207.
Jéhud. I. 167.
Jémüts empereur du Japon. VI. 207.
Jephté. I. 16. 170. 191. 263. IV. 386.
Jérémie. I. 16. 17. 158. 201. 204.
Jéroboam. I. 193.
Jérombal. I. 60.
Jérôme. (St.) I. 221. II. 331. IV. 211. 372.
Jérôme de Prague. III. 136. 147. 267. 268. IV. 127. VI. 279. 328.
Jesraël. I. 207.
Jethro. I. 170. 184.
Ignace. (St.) I. 381. 385. VI. 279.
Ignace de Loyola. (St.) IV. 297. 299. 300. 303. V. 35. 202. VI. 321.
Ignace patriarche. II. 139–142.
Illuminé. II. 374. 375.
Imbercourt. III. 340.
Imiar. I. 348. 349.
Inachus. I. 108.
Innocent II pape. II. 202. 203. 265. 266. III. 53.
Innocent III. II. 5. 30. 281. 282. 297–299. 306. 366. III. 30. 32. 37. 40. 56. 66. IV. 309. VI. 337.
Innocent IV. II. 317. 319. 322. 323. 395. III. 13. 15. 21–24. V. 194. VI. 261.
Innocent VI. IV. 126.
Innocent VIII. IV. 9. 16. 28.
Innocent X. I. 20. IV. 302.
Joab. I. 193.
Joas. I. 46. 193.
Job. I. 24. 25. 226. 227. 231. 325. VI. 255.
Joiadad. I. 193.
Joinville. II. 69. 386. 387. 392. IV. 198. VI. 233. 350.
Jonas. I. 46.
Jonathas. I. 179. V. 202.
Joram. I. 193. 207.
Jornandès. I. 397.
Josaphat. I. 201.

Digitized by Google

Joſeph patriarche. Tom. I. pag. 229. II. 294.
Joſeph Flavien. I. 23. 115. 117. 137. 138. 160-162. 194. 195. 211-217. 227. 233-235. 368. 383.
Joſeph capucin. V. 313. 314. 340.
Joſias. I. 128.
Joſſe empereur. IV. 127.
Joſué. I. 60. 62. 100. 128. 170. 186. 187-190. 234.
Jouvenci jéſuite. V. 236. 262.
Joyeuſe. III. 372. V. 217. 220.
Joyeuſe. (cardinal de) VI. 98.
Iphigénie. I. 167.
Irène. II. 32. 55. 56. 58. 122. 127. 129. III. 283. 291. VI. 335.
Irenée. I 149.
Ireton. VI. 37. 43. 55.
Iſaac l'Ange. II. 277. 361. 368. 369.
Iſabella Oſorio. (Dona) V. 93.
Iſabelle d'Arragon. III. 392-397. 400.
Iſabelle de Bavière reine de France. III. 195. 199. 200.
Iſabelle de Caſtille. I. 347. III. 332. 333. 343. IV. 19. 131. 134. 249. 312. 314. 315. 359-361. 368. V. 88. 373.
Iſabelle de France reine d'Angleterre. III. 149. 150. 371.
Iſabelle de France reine d'Eſpagne. V. 93. 100.
Iſabelle de Lorraine. III. 369.
Iſac évêque. VI. 312.
Iſaïe. I. 16. 201. 203. 204. 227. 228. 301. VI. 199.
Iſboſeth. I. 193.
Iſidore cardinal. III. 295. 300.
Iſidore Mercator. II. 59.
Iſis. I. 19. 60. 133. 157. 172. 177. 199. 208. 290. III. 408. 409. VI. 317.
Isle. (Belle-) VI. 299.
Isle. (de l') VI. 269.
Iſmaël. I. 69. 362.

Digitized by Google

Iſmaël Sophi. Tom. IV. pag. 170. V. 61. 62. VI. 147. 175.
Iſraël. I. 205. 207. 233. 251. Voyez *Jacob.*
Iſtape. I. 145.
Juan d'Autriche. (Don) V. 80. 82–84. 92. 110-112. 383.
Juba. V. 84. 85.
Juda. I. 229. 251. III. 405. V. 64.
Judas. V. 264.
Jude. (St.) I. 229. 232. 301. 373. 383–385. 391.
Judith. V. 116. VI. 66.
Judith impératrice. II. 83. 86.
Iven ou *Iventi.* III. 18. VI. 194. 242.
Jules II pape. III. 140. 307. 400. IV. 42. 43. 45. 47. 48. 50–52. 54–56. 60. 62. 65. 138. 148. 193. 195. 202. 249. 250. VI. 88. 89. 104.
Jules III. V. 195. 197.
Julien cardinal. III. 268. 285–287. IV. 100.
Julien comte. II. 115. 116. 122. 228.
Julien empereur. I. 43. 124. 262. 397. II. 131. 133. VI. 311.
Juſtin. (St.) I. 144. 148. 357. 381. 391.
Juſtine. IV. 228.
Juſtinien I empereur. I. 280. 333. III. 165. 299.
Juſtinien II. II. 127.
Juvenal. I. 106.

K.

Kaled. I. 349.
Kempfer. IV. 338. VI. 206.
Kepler. V. 390. 391.
Kicum. VI. 192.
Kincum. VI. 192.
Kircher. I. 101. 295.
Kokbeker. VI. 208.
Kouli-Kan. Voyez *Sha-Nadir.*

Digitized by Google

L.

Laban. Tom. I. pag. 37.
Laboureur. (le) IV. 198.
Lactance. I. 377.
Ladislas roi de Hongrie & de Pologne. III. 284-287. 389. IV. 100. 121.
Ladislas Sigiſmond roi de Pologne. VI. 130. 131. 142. 143.
Ladislas Albert. IV. 121.
Ladislas de Bohême. IV. 122.
Lafiteau. I. 35-37.
Laguette. III. 314.
Laînès. IV. 301. V. 170. 202.
Lambert. IV. 258. VI. 55.
Lamp. V. 40.
Lancaſtre. (ducs de) II. 157. III. 189. 190. IV. 83. 85. 269. Voyez *Henri IV* roi d'Angleterre.
Lancelot roi de Naples. III. 120-122. 124. 145.
Landino. IV. 8.
Landois. IV. 84.
Landon. II. 160.
Lanfranc. II. 235.
Langeai. IV. 283.
Lanoy. IV. 160. 164.
Lansberge. (Matthieu) I. 141.
Laokiun. I. 291. 293.
Larcher. III. 200.
Lare. (Don Diègue de) II. 224.
Laſcaris. II. 372. 395. III. 269. 290. IV. 8.
Law ou *Laſs.* V. 13.
Laval (Mademoiſelle Gui de) III. 369.
Laud. V. 27. VI. 15. 28.
Laure. III. 224.
Lautrec. IV. 155.
Legris. III. 378. IV. 132.
Leibnitz. IV. 363.
Leiceſtre. (de) V. 118.

Digitized by Google

Lenglet. Tom. VI. pag. 342.
Lenox. (de) V. 157.
Léon l'Arménien. II. 148.
Léon l'Isaurien. II. 16. 18. 55. 127.
Léon le philosophe. II. 128. 131. 328.
Léon Porphirogénete. II. 129.
Léon I pape. (St.) I. 400. IV. 306. V. 44.
Léon III. II. 29. 98. IV. 171.
Léon IV. II. 123. 133.
Léon VIII. II. 166.
Léon IX. II. 173. 193–195. 203. VI. 260.
Léon X. IV. 90. 108. 136. 149. 151–155. 193–195. 200–202. 204. 206. 211. 225. 245. 275. 278. 279. V. 185. VI. 73. 89. 103.
Léon Juif. II. 202. 265.
Léon prêtre. II. 158.
Léonce. II. 127.
Léonidas. III. 308.
Léopold duc d'Autriche. III. 86.
Léopold empereur. V. 381. 384. VI. 165–167.
Léopold archiduc. V. 387.
Lerme. (cardinal de) V. 373. 380–382.
Lerme. (duc de) VI. 6.
Lesdiguières. V. 237. 300. 302. 303. 308. 309. 323. 343.
Lévi. V. 64.
Leuvigilde. II. 113.
Liceran. V. 277.
Licinien. I. 392.
Licinius. I. 392.
Licurgue. I. 254. III. 309. IV. 230. V. 34. VI. 311.
Lilio. VI. 81.
Lin pape. I. 370. 371.
Lindsey. V. 327.
Linna. IV. 323.
Listching. VI. 152. 196–199.
Livarot. III. 384.
Liuva. II. 114.
Locke. I. 121. 126. 132. IV. 28. V. 23. 28.

Digitized by Google

Lognac. Tom. V. pag. 223. 224. VI. 346.
Loiſeau. III. 343.
Loménie. VI. 345.
Long. (le) VI. 298.
Longin. I. 128.
Longueville. (de) V. 281.
Lopès de Vega. IV. 140.
Loredano. IV. 49.
Lorraine. (cardinal de) IV. 196. 198. 286. V. 163. 164. 175. 201–203. 206. 215.
Lot. I. 74. 130. 225.
Lothaires. II. 77. 82. 85–87. 90–96. 113. 123. 134. 135. 137. 139. 202. 203. 264. 270. 271. 326. VI. 183.
Louet. III. 361.
Louis I, le faible ou *le débonnaire*, roi de France. II. 33. 34. 81–91. 100. 114. 119. 120. 139. 163. 164. 179. 250. 260. III. 367. 391. VI. 183. 217.
Louis II le bègue. II. 97. 98.
Louis IV d'outremer. II. 156. 175. 181.
Louis VI le gros, roi de France. II. 284. III. 239. V. 145.
Louis VII le jeune. II. 5. 284–287. 290. 291. 352. 355. 356. 368. III. 376.
Louis VIII. II. 305-311. 363. III. 35. 37. 204. VI. 213. 233. 346.
Louis IX. (St.) II. 206. 316. 380–386. 388. 392. 395. 397. III. 13. 14. 19. 23. 24. 26. 28. 37. 39–41. 44. 45. 57. 59. 63. 69. 105. 145. 191. 200. 235. 240. 244. 247. 248. 255. 264. 269. 314. 358. 375. 376. 381. 402. IV. 116. 119. 164. 310. V. 68–71. VI. 233. 288–271.
Louis X Hutin. III. 83. 152. 153. 155. 168. 239. 240.
Louis XI. III. 212. 213. 253. 316. 321-328. 330-336. 338. 340. 343. 346. 348. 351. 385. 388. 390. 396. IV. 2. 13. 30. 74. 75. 78-80. 128. 131. 143. 144. 156. 296. 304. V. 364. VI. 343.

Louis

Digitized by Google

Louis XII. Tom. III. pag. 142. 145. 386. IV. 21. 30–37. 39. 40. 44–47. 50–55. 57. 58. 60–64. 84. 130. 131. 134. 137. 149. 152. 154. 174. 250. 251. 275. V. 143. 145. 161. 178. 249. VI. 284.
Louis XIII. II. 132. V. 292. 294–297. 299. 301. 302. 304-306. 308. 309. 311. 314. 315. 317–319. 323. 324. 326–330. 333. 335. 341. 343. 347–349. 354. 358. 359. 361–363. 366. 367. 373. 380. 394. VI. 6. 7. 25. 104. 300.
Louis XIV. I. 212. 323. 353. 354. II. 301. III. 68. 191. 361. 362. 373. 385. IV. 18. 146. 167. 343. V. 5. 8. 12. 13. 25. 94. 109. 117. 125. 270. 286. 297. 301. 304. 336. 367. 368. 382. 384. 397. VI. 42. 59. 62. 68. 70. 103. 112. 113. 120. 152. 154. 165. 202. 210. 212. 249. 267. 277. 279. 280. 282. 288. 290.
Louis XV. II. 110. V. 270.
Louis II empereur. II. 137.
Louis II de Bohême. IV. 122. 123.
Louis d'Anjou roi de Hongrie. III. 100–102. 104. 105. 121. 146. IV. 117. 118.
Louis de Bavière. II. 82. 89-94. III. 92. 94-96. 106. 107. 141. 157. 235. IV. 311.
Louis de Germanie. II. 96.
Louis de la Cerda. IV. 323. 325.
Louis de Tarente. III. 100
Louis le Maure. IV. 14. 18. 19. 31. 33-35. 54. 58. 151.
Louis prince Allemand. II. 150. 151.
Louise de Savoye. IV. 157.
Louvois. VI. 299.
Luc. (St.) I. 147. 381. II. 62. 285. VI. 321.
Luc d'Achéri. III. 41.
Luc Gauric. V. 210.
Luci. (de) III. 358.
Lucius. I. 109.
Lucius II. II. 217. 266.

Digitized by Google

Lucrèce Borgia. Tom. IV. pag. 29.
Lucrèce dame Romaine. II. 115.
Lucrèce poëte. I. 50. II. 145. III. 226. IV. 267.
Lucullus. VI. 287.
Ludlow. V. 325. VI. 38. 39. 50.
Luines. (de) V. 291. 294--296. 301--304. 306. 310. VI. 6.
Luitprand. II. 145. 162. 174.
Luna. III. 118--120. 125. 126. 128. V. 199.
Luſignan. (Gui de) II. 358--360. 363.
Luther. IV. 148. 181. 203--216. 222. 225--228. 230--232. 237--239. 244. 256. 263. 282. 293. 296. 297. 315. V. 61. VI. 338.
Luxembourg. (de) III. 333. VI. 330--332.
Lycaon. I. 167.
Lyſimaque. I. 233.

M.

Maccabées. I. 116. 194. 195.
Machiavel. I. 392. III. 94. 141. IV. 5. 14. 43. 139. 194. 199. V. 180.
Madiès. I. 318.
Maffredo. III. 74.
Magellan. IV. 404. 406. 407. V. 30.
Maghmud roi de Perſe. VI. 177. 178.
Magnus roi de Suède. III. 47.
Magog. I. 63.
Mahamad-Sha mogol. VI. 185--187.
Mahmoud. IV. 170. V. 50. VI. 170.
Mahomed-ben Joſeph. III. 55.
Mahomet I ſultan. III. 278. 283.
Mahomet II. I. 245. II. 368. III. 277. 285-288. 291--294. 296--300. 303--308. 315. IV. 15. 313. V. 67. VI. 170. 234. 335.
Mahomet III. VI. 146.
Mahomet IV. VI. 153. 161. 162. 164. 166. 168. 169.

Digitized by Google

Mahomet. (prophête) Tom. I. pag. 67–70. 141. 184. 198. 321. 334–365. II. 45. 315. 325. 331. 340. 348. 376. 385. 397. III. 300. IV. 37. 231. V. 60. 88. VI. 169. 234. 253–257. 261. 281.
Maigrot. I. 91.
Mailla jéſuite. (de) VI. 197. 198.
Maimbourg. II. 239. IV. 283. V. 223. VI. 134. 215. 342.
Maimonide. I. 186. III. 405.
Majorien empereur. IV. 306.
Maître. (Jean le) III. 361.
Malagrida jéſuite. VI. 277.
Malandrins. III. 180.
Malateſta. III. 121. IV. 311.
Maleſpina. III. 29.
Malherbe. V. 297.
Manahem. I. 193.
Manaſſé. I. 193. 201.
Manchester. VI. 29. 31.
Mandane. I. 49.
Mandog roi de Lithuanie. II. 323.
Manès. II. 229. VI. 254. 323.
Manéthon. I. 23. 59. 73. 87. 98. 100.
Manfreddo ou *Mainfroi.* II. 67. 318. 322. III. 20–28. IV. 9.
Mango Capac. I. 14. 20.
Mansfeld. V. 316. 395. 396.
Manuel. II. 368. III. 279.
Marc. (St.) I. 381. VI. 153.
Marc-Antoine. I. 197.
Marc-Aurèle. I. 312. 374. 397. II. 70. 131.
Marcel. I. 371. III. 172. VI. 308.
Marcel Silbert. VI. 336.
Marcellus. I. 144.
Marche. (de la) IV. 69. 72.
Marcille. IV. 8.
Marcillo Ficino. IV. 8.
Marcomir. I. 372.

Digitized by Google

Marco Paolo ou *Marc Paul.* Tom. I. pag. 299. III. 13. IV. 334. 380.
Marcovèſe. VI. 314.
Marculfe. II. 61. 79.
Marguerite d'Anjou. IV. 66. 68--71. 73--79.
Marguerite de Bourgogne. III. 152.
Marguerite de Lorraine. V. 349.
Marguerite de Navarre. IV. 285. V. 219.
Marguerite de Parme. V. 105.
Marguerite Valdemar reine. IV. 105.
Marguerite gouvernante des Pays-bas. IV. 148.
Marguerite princeſſe. V. 195.
Mariana jéſuite. V. 228. 262. 263. VI. 328.
Marie d'Angleterre. IV. 61. 136. 249. 260. 268-271. 281. 368. V. 91. 95. 96. 98. 99. 142-145. 151.
Marie d'Arragon. II. 239. 240. III. 56. VI. 341.
Marie d'Autriche. V. 381.
Marie de Bourgogne. III. 340. 341. 346. 387-390.
Marie de France. V. 144. 145.
Marie de Hongrie. IV. 116-120.
Marie de Lorraine. IV. 125.
Marie de Médicis. II. 132. V. 268. 284. 285. 290--296. 312. 318. 331. 334. 339--341. 352. 372. VI. 13.
Marie reine de Naples. III. 47.
Marie princeſſe d'Orange. VI. 22.
Marie de Portugal. V. 93.
Marie Stuart. III. 327. IV. 125. 183. 273. V. 127. 128. 149. 152--160. 244. 255. 359. VI. 12. 40.
Marie. (la belle) I. 339.
Marigni. III. 200. 314.
Marillac. V. 334--337. 346. 347.
Marina. (Dona) IV. 383. 388.
Marion Delorme. V. 311.
Marius. I. 242. 398.
Mark. (de la) III. 380.
Marlié. VI. 280.

Digitized by Google

Marot. (Clément) Tom. IV. pag. 185. 285. V. 169.
Maroſie. II. 159–169. 171.
Marquemont. V. 315.
Marſigli. III. 315. V. 74. VI. 147.
Martene moine. VI. 337.
Martin IV pape. III. 46.
Martin V. III. 128. 129. 260. 381. VI. 263.
Martin Jeritſon. VI. 349.
Martin de Tours. (St.) II. 231.
Martin moine. VI. 331. 332.
Martine impératrice. II. 127.
Martinuſius cardinal. IV. 134. V. 185. 197. 401.
Martorillo. (François) III. 329. IV. 296.
Maſſiniſſa. V. 84.
Mathias archiduc, puis empereur. V. 111. 113. 114. 118. 389. 392. 393. VI. 147.
Mathias Corvin. IV. 121.
Mathilde comteſſe. II. 244. 248. 251. 252. 255-258. 262. 264. 265. 276. 281. 318. III. 93. 94. 112. 143. IV. 9. VI. 93.
Matthieu. (St.) I. 197. 222. 381. II. 285.
Matthieu. (anabatiſte). IV. 233.
Matthieu hiſtoriographe. V. 181. 266. VI. 339.
Matthieu jéſuite. V. 234.
Matthieu Paris. III. 25. 41.
Maugiron. III. 384.
Mauregat. II. 118.
Maurice empereur. I. 333. 334. II. 126.
Maurice de Saxe. IV. 188. V. 195. 198.
Maurier. (du) VI. 115.
Maxence. I. 380. VI. 212.
Maximien. I. 392.
Maximien-Hercule Céſar. I. 378. 379.
Maximilien I empereur. III. 142. 144. 166. 323. 340. 341. 387. 389. 390. IV. 12. 19. 31. 32. 47–49. 51. 54. 58. 61. 107. 122. 128. 133. 147–149. 151. 190. 197. 205. 231. 359.
Maximilien II. V. 79. 80. 387. VI. 74. 82.

Digitized by Google

Maximilien de Bavière. Tom. V. pag. 392. 394. 395. VI. 129.
Maximin. I. 375. 376. 394. VI. 281.
Mayenne. (de) V. 131. Ici lisez *Mayenne* au lieu de *Mayence.* 226. 233. 234. 237. 238. 246. 247. 271. 272. 279.
Mazarin cardinal. IV. 159. V. 300. 342. 383. VI. 299.
Médée. V. 70.
Médicis. (les) I. 323. III. 201. 212. IV. 3–8. 14. 22. 23. 160. 162. 169. 188. 193. 250. V. 192. 193. 198. VI. 104. Voyez *Léon X*, *Catherine* & *Marie de Médicis.*
Mefpham. II. 319.
Mégrin. (St.) V. 224.
Mélancton. IV. 174.
Melchior Luci. V. 199.
Melchtal. III. 85.
Mélecſala. II. 379. 384–386.
Mélecſéraph. II. 393.
Mélédin. II. 374. 375. 377. 379.
Méliorati. III. 118.
Membrès. I. 163.
Ménager. III. 361.
Menès. I. 157.
Mequines. V. 73.
Mercatrude. VI. 314.
Mercœur. (de) V. 246.
Mergue Martin. VI. 252.
Meroſlède. VI. 314.
Meteſan. V. 326.
Méton. VI. 80.
Mézerai. II. 164. III. 153. 154. 164. 201. V. 99. 182. 231. 268. VI. 240. 269. 328. 329. 339. 343.
Michée. I. 201.
Michel Ange. I. 159. IV. 342. VI. 88. 99.
Michel le bègue empereur. II. 122. 128. 129.
Michel Coribut roi de Pologne. VI. 132.
Michel Curopalate. II. 127.

Digitized by Google

Michel Ducas empereur. Tom. II. pag. 198.
Michel Fédérovitz czar. VI. 142–144.
Michel le jeune. II. 130. 132. 139. 141. 142.
Michel Paphlagonate. II. 328.
Michon. V. 226.
Micislas duc de Pologne. II. 214.
Midleton. I. 186. 187.
Milon. III. 32.
Miltiade. I. 113. III. 308.
Milton. I. 301.
Ming. V. 43. 45. VI. 195.
Minos. I. 61. 108. 116. 117. 173. 254.
Miphiboſeth. I. 193.
Mirabel. V. 316. 334.
Mirziſtos. II. 369. 371.
Mohammed le Cariſmin. III. 1. 7–9.
Mohavia. I. 350.
Moine. (le) cardinal. III. 71.
Moïſe. I. 17. 18. 61. 63. 100. 116. 117. 119. 128. 129. 136. 163. 170. 180–187. 191. 219. 225. 232. 234. 263. 290. 383. II. 15. 78. 315. 357. IV. 379. VI. 255. 316.
Molay. (Jean de) III. 79.
Molière. VI. 268.
Molina jéſuite. V. 263.
Molon. I. 233.
Molucco V. 121.
Monaldeſco. (Ludovico) III. 94.
Monck. VI. 54. 55.
Moncornillon. III. 49.
Mondar. I. 339.
Monlouet. (de) V. 271.
Monluc évêque. V. 201.
Monmouth. VI. 66.
Monnoye. (la) VI. 299.
Mons. IV. 111.
Montagne. I. 125.
Montaigu. III. 314.
Montbrun. (St. André) VI. 153. 156.
Montbrun. VI. 344.

Digitized by Google

Montchal. Tom. V. pag. 311.
Montéagle. VI. 3.
Montécuculi. IV. 177. VI. 165.
Monteil évêque. II. 342.
Montemar. (duc de) V. 89.
Montepulciano. (Bernard Politien de) III. 92.
Monteſquieu. I. 125.
Monteſquiou. V. 178.
Montezuma. IV. 317.
Montfort. (de) II. 310. 371. III. 37. 159. 160. 175. 176. IV. 69.
Montigni. V. 105. 260.
Montlhéri. (de) II. 284. VI. 238.
Montmorenci. IV. 143. 176. 180. V. 96. 105. 137. 145. 163. 169. 171. 172. 174–176. 323. 333. 343–347.
Montpenſier. III. 372. V. 350. Voyez *Bourbon.*
Montréſor. V. 380.
Montroſs. (de) VI. 41. 42.
Montſorau. (Dame de) III. 324.
Moret. (de) V. 346.
Morgan. V. 17.
Morland. V. 244.
Morlas. V. 272.
Moro. VI. 207. 208.
Moroſini. VI. 153–156. 168.
Mortimer. III. 150. 151.
Morus. (Thomas) IV. 256. 257.
Motaſſem. II. 326.
Motezuma. IV. 385. 387. 388. 390. 391. 394.
Motte le Vayer. (la) I. 125.
Motteville. (de) V. 347.
Mouchi. IV. 286.
Mousk. III. 41.
Mulei Iſmaël. II. 376. V. 90. VI. 153.
Mulei Mehemed. V. 120.
Muncer. IV. 229–232.
Mundus. VI. 315.
Muratori. II. 303.
Murray. (comte de) V. 154–157.

Digitized by Google

Muſa. Tom. III. pag. 276. 278.
Muſſus. III. 218.
Muſtapha. III. 276. VI. 147. 148. 170.
Muſtapha Kuprogli. VI. 169.
Muza-Sophi. VI. 176.
Muzza. II. 116.
Myri-Veis roi de Perſe. VI. 177. 181.

N.

Naaman. I. 18.
Nabonaſſar. I. 45. 47.
Nabucodonoſor. I. 18. 96. 130. 160. 205. 217. II. 291. V. 64.
Nabuſardan. I. 160.
Nadab. I. 193.
Nani. V. 292. VI. 107.
Narſes. I. 403. V. 231.
Naſſau. (de) III. 388. V. 104. 106--108. 110-115. 117--120. 370. 371. Voyez *Adolphe de Naſſau & Orange.*
Naſſer. III. 7.
Nathan. VI. 159. 160.
Navailles. (de) VI. 154.
Navarette moine. I. 290. 295. VI. 286.
Nectaire. II. 68. VI. 319.
Néhémie. I. 160. 161. 195. V. 64.
Némours. (de) IV. 39. 40. V. 279.
Néron. I. 137. 176. 367. 369. 371. 383. II. 169. III. 117. IV. 43. V. 262.
Nerva. I. 374.
Neſtorius. I. 243. 401. III. 4.
Nevers. (de) V. 290. 297. VI. 324. 340.
Neuilli. V. 278.
Newton. I. 126. 186. 187. 271. IV. 28. 342. 363. V. 28. 66. VI. 81.
Nicéphore empereur. II. 122. 127. 198.
Nicéphore Phocas. II. 174. 328.
Nicétas Coniates. II. 332. 370.

Digitized by Google

Nicolas I jéſuite, roi. Tom. V. pag. 40.
Nicolas I pape. II. 136–138. 140.
Nicolas II. II. 195. 199. 264.
Nicolas III. III. 370.
Nicolas IV. III. 46. IV. 116.
Nicolas V. III. 237. 266. IV. 277. VI. 84. 88.
Nicolas l'oiſeleur docteur. VI. 333.
Niecamp. I. 321.
Nigri jéſuite. V. 236.
Ninus. I. 45. 46.
Nitard jéſuite, cardinal. V. 382. 383.
Nithard. III. 367.
Noé. I. 43. 110. 127. IV. 362. VI. 296.
Noffo dei Florentin. III. 78.
Nogaret. III. 73. 75.
Nonote ex-jéſuite. VI. 306. 307. 313. 315–317. 319. 320. 334. 336–344. 348–351.
Noradin. II. 360.
Norbert. (St.) IV. 293.
Norfolck. V. 143. 158.
Noſtradamus. I. 24. 143.
Novatian. II. 13.
Noue. (la) V. 281.
Noushirvan ou *Coſroès.* I. 333.
Nugnès. I. 186.
Numa Pompilius. I. 184. 254. 255. III. 408. IV. 222. VI. 79.
Nun. I. 170.

O.

O (marquis d') V. 217.
Obdam. VI. 320.
Ochoſias. I. 193. 232.
Ochus. I. 96.
Octaï-Kan. III. 13. 15. V. 41.
Octave. VI. 282.
Octavien Sporco. II. 162.
Odet Daidie. III. 324.
Odet de Châtillon cardinal. V. 174.

Digitized by Google

Odilon. (St.) Tom. II. pag. 238. 245.
Odin. I. 20. II. 71.
Oedipe. I. 332.
Ogigès. I. 110. III. 114.
Ojeda. IV. 364.
Oldecorn jéſuite. VI. 3.
Oliva jéſuite. VI. 62.
Olivarès. V. 320. 321. 324. 363. 373-378. 381. VI. 7.
Oliverotto. IV. 38. V. 17.
Olonois. (l') V. 17.
Olopüen. I. 295.
Omar. I. 96. 102. 198. 199. 338. 344--350. 366. II. 331. 332. IV. 90. V. 52. 60. 65. VI. 178. 227.
Onias. I. 195.
Ooliba. I. 206.
Oolla. I. 206.
Opas. II. 115. 116. 228.
Oppede. (Jean Meynier d') IV. 283. 284.
Orange. (princes d') III. 201. V. 92. 93. 132-134. 370. 371. 387. VI. 46. 115. 116. 117. 245. Voyez *Naſſau.*
Orcan. III. 270. 283.
Oreſte. I. 222. 343.
Origène. I. 108. 172. 232. 375. IV. 240. V. 231. VI. 326.
Orléans avocat. (Louis d') V. 240.
Ornano. V. 318. 319.
Orphée. I. 108. 116--118. 122. 127. 174. 254. 311. VI. 317.
Orte. (vicomte d') V. 182.
Ortogrul Beg. II. 326.
Oſée. I. 193. 201. 207. V. 64.
Oſiander. IV. 207.
Oſiris. I. 24. 129. 290. 333. III. 409.
Oſman prince. VI. 147.
Oſman ſultan. VI. 130. 147. 148.
Ottoman tige des *Oſmanlis.* III. 270. 301.
Oſſat. (cardinal d') VI. 94.

Digitized by Google

Offone. (d') Tom. VI. pag. 106. 107.
Ofiregile. VI. 314.
Othons. II. 31. 36. 145. 151. 154–156. 163–165. 169-171. 174. 177. 183. 186. 188. 189. 192. 219. 239. 240. 250. 268. 271. 281. 282. 300-304. 312. III. 90. 104. 111. IV. 3. 130. 167. VI. 72. 238. 259. 261. 341–343.
Othon III. II. 31. III. 143.
Othon de Brunſvick. III. 103. 104.
Otman. I. 350.
Ottocare. III. 43. 44.
Ottoman moine. VI. 150.
Ovide. I. 126. 130. V. 46.
Ouin. V. 259. 269.
Oulougbeg. III. 281.
Ouraca. II. 224.
Oxenſtiern. V. 353. 401.
Ozias. V. 240.

P.

Pachimère. I. 302. II. 78.
Palafox. (Don Jean) IV. 302.
Palavicini. IV. 155. V. 185. 197.
Paléologue. (Meſſith) III. 305. 306. IV. 18.
Paléologues. II. 143. 395. 396. III. 261. 263. 269. 273. 283. 291. IV. 391.
Pallade. I. 84. 312.
Palliano. (de) VI. 73.
Pandolfe. II. 299.
Papebroc. I. 389.
Papire Maſſon. VI. 328.
Parenin. I. 282.
Parme. (Alexandre duc de) I. 215. V. 92. 112. 115. 117. 128. 132. VI. 100. Voyez *Farnèſe.*
Parménion. I. 215.
Paſcal II. II. 262. 263. 314.
Paſchaſe Ratbert. II. 233. IV. 207.
Paſquier. (Etienne) I. 252. V. 298.
Paſtourel. III. 358. 360.

Digitized by Google

Patarin chevalier. Tom. III. pag. 378.
Patrocle. I. 167.
Paul-Emile. I. 240. III. 176. VI. 239. 328.
Paul. (St.) I. 145--148. 200. 220. 229. 372. 382. 383. 400. II. 30. 62. 146. IV. 222. 278. V. 185. VI. 316.
Paul III pape. IV. 171. 187. 188. 258. 279. 299. 300. V. 112. 186-188. 192-194. VI. 77.
Paul IV. IV. 190. 191. 321. V. 95. 96. 100. 161. 169. VI. 72. 73.
Paul V. V. 254. VI. 75. 95. 96. 98. 99.
Pauline. VI. 315.
Paul Jove. IV. 16. 42. 56. VI. 103. 328.
Paul Oroſe. I. 216.
Pauſanias. I. 118. 167. 175. 177. II. 103.
Pax. III. 215.
Payanotos. VI. 156. 163.
Pazzi. IV. 5. 6. V. 163.
Pedre de Tolède. (Don) V. 254. VI. 106.
Pedro le ſévère. (Don) IV. 11.
Pélage. (Don) III. 296.
Pélage Albano. II. 376.
Pélage ſectaire. II. 71.
Pélage Teudomer. II. 117.
Pellevé. (cardinal de) V. 245.
Pélops. I. 152.
Pelſart. IV. 345. V. 30.
Pembroke. (comte de) II. 292.
Pen. (Guillaume) V. 25. 26.
Pennington. (Jean) V. 325.
Pepin. II. 2--10. 18. 19. 22. 25. 28. 34. 36. 41. 42. 44--46. 56. 82. 89--91. 102. 154. 163. 195. 262. III. 343. 348. IV. 171. VI. 342. 343.
Perci. VI. 2--4.
Péréfix. V. 231.
Pérez. IV. 360. V. 90. 94. 139.
Périclès. IV. 139.
Périgord. (comteſſe de) III. 90.
Perin Tomaſel. III. 118.

Digitized by Google

Perkins. Tom. IV. pag. 87.
Perron. (cardinal du) V. 287–289. VI. 94. 345–347.
Perſan. V. 291.
Perſée. I. 20. 113. 129.
Peſcaire. IV. 160.
Petau. I. 112. VI. 295. 296.
Petit. (Jean) III. 129. 194. V. 281.
Pétrarque. III. 98. 221. 223–225. 228. IV. 26.
Petrucci cardinal. IV. 195. VI. 73.
Petti. VI. 348.
Phacée. I. 193.
Phaccia. I. 193.
Pharamond. I. 372. II. 131. VI. 301.
Pharaon. I. 97. 163. 181. 186. 278. II. 376.
Phérécide. I. 22.
Philippe empereur. I. 374. 375. II. 280–282.
Philippe le magnanime. IV. 226.
Philippe II roi d'Eſpagne. III. 201. 372. 396. IV. 168. 189. 191. 270. 302. 318. 319. 322. 367. 368. 402. V. 3. 54. 78. 80. 81. 83. 89. 91–101. 103–107. 110. III. 113–116. 118. 120–124. 126–139. 141. 144–146. 149. 150. 159. 170. 196. 199. 218. 232. 236–239. 241. 245–248. 255. 370. 379. 384. VI. 1. 52. 72. 75. 82. 90. 92–94. 276. 286. 287.
Philippe III. IV. 319. 320. V. 136. 141. 254. 286. 354. 370–373. 384. 389. VI. 6. 98. 106.
Philippe IV. V. 316. 329. 373. 375. 377. 379. 381. 383. 384. VI. 152.
Philippe V. V. 89.
Philippe I roi de France. II. 5. 138. 182. 184. 185. 187. 212. 247. 262. 263. 338. 349. III. 357.
Philippe II Auguſte. II. 138. 293. 294. 296–309. 311. 312. 361. 363. 364. 366. 373. 389. V. 251. VI. 214. 304.
Philippe III le hardi. III. 39. 234. 240. 358. 370. 381.

Digitized by Google

Philippe IV le bel. Tom. III. pag. 47. 53. 63. 64. 66. 67. 70. 71. 74. 78. 83. 149. 152. 153. 156. 217. 234. 237. 240. 241. 247-251. 253. 358. 359. 376.
Philippe V le long. III. 93. 155. 249. 251.
Philippe VI de Valois. III. 156. 158-162. 165-168. 171. 219. 235. 238. 243. 247. 333. 358. 378. 382. IV. 74. 165. V. 248. VI. 292-294. 296.
Philippe Bardanès. II. 127.
Philippe le beau. III. 183. 390. IV. 32. 128.
Philippe le bon. III. 199. 200. 208. 209. 295. 320. 322. 351.
Philippe de Bergame. VI. 328.
Philippe duc de Bourgogne. III. 255.
Philippe de Comines. III. 293. 326. 328. 338.
Philippe de Macédoine. II. 154.
Philippe moine. II. 353.
Philon. I. 59. 233. 368.
Philoſtrate. I. 155. 312.
Phocas. I. 333. 334. II. 126.
Phocion. I. 113.
Photius. II. 131. 139–145. V. 231.
Phryxus. I. 153.
Phul. I. 46.
Pibrac. V. 212.
Pic de la Mirandole. IV. 8. 9. 25–28.
Picard. (chevalier Jean) III. 378.
Picatrix. I. 166.
Pie II pape. III. 267. IV. 197.
Pie III. IV. 45.
Pie IV. IV. 321. V. 198. 200. VI. 73. 74. 77.
Pie V. V. 78. 79. 82. 138. 150. 158. VI. 77. 78. 83. 84.
Pierre. (St.) I. 370–372. 383. 400. II. 2. 4. 8. 9. 30. 136. 163. 174. 240. V. 187. VI. 244. 258. 260. 287. 343.
Pierre Aldobrandin. II. 241.
Pierre Ameaux. IV. 244.
Pierre de Capoue. III. 113. VI. 323.

Digitized by Google

Pierre de Caſtelnau. Tom. III. pag. 32.
Pierre de Courtenai. II. 394.
Pierre Damien. II. 183. 237. III. 233.
Pierre Dupui. III. 81.
Pierre de Navarre. IV. 40. V. 84.
Pierre de Piſe. II. 52.
Pierre Flotte. III. 69.
Pierre Hen. VI. 119.
Pierre Kolb. IV. 330. 331.
Pierre la Châtre. II. 287.
Pierre le cruel de Caſtille. III. 62. 178-182. VI. 272.
Pierre le grand czar. I. 66. 255. III. 201. 319. IV. 326. V. 44. 138. VI. 133. 135. 136. 144. 145. 175. 201.
Pierre l'Hermite. II. 333. 334. 336–338. 340. 342–345. 349. 353.
Pierre roi d'Arragon. III. 28. 63. 381.
Pierre II roi d'Arragon. III. 35. 56.
Pierre roi d'Hongrie. IV. 116.
Pilade. I. 343.
Pilate. I. 382. 383. 391.
Pilet. V. 90.
Pilpay. I. 297. 298.
Pinzono. IV. 360.
Pirritoüs. I. 343.
Piſiſtrate. IV. 4. 5.
Piſouca. III. 4.
Pizarro. IV. 91.
Pizarro. (Franceſco) IV. 394. 397. 399–401.
Plan Carpin. III. 15.
Platon. I. 13. 104. 120. 121. 123. 172. 224. 267. 300. 311. II. 232. III. 308. IV. 144. 240. 266. 395. VI. 311.
Plaute. IV. 139. 194.
Plelo. (de) III. 110.
Pline. I. 10. 153. 262. 374. IV. 323. 395.
Plutarque. I. 27. 104. 168. 175. V. 195.
Poët. (marquis de) IV. 243.
Poggio. III. 136. 266.

Polentini.

Digitized by Google

Polentini. Tom. IV. pag. 9.
Polidore Virgile. VI. 328.
Polinice. I. 222.
Politiano. IV. 8. 193.
Pollion. I. 144.
Pollux. I. 20. 113. 248.
Poltrot de Meré. V. 116. 173. 228. 269.
Polus cardinal. IV. 201. 258.
Polybe. I. 249. 406.
Polycarpe. (St.) I. 385. 386. VI. 279.
Pompe Targon. V. 326.
Pompée. I. 164. 196. III. 106.
Pomperan. IV. 162.
Porcellets. (des) III. 29.
Porphyre. I. 60. 84. 312.
Porus. V. 53.
Poſſevin jéſuite. VI. 123.
Pouſſin. V. 367.
Prétextat. I. 396.
Prêtre-Jean. III. 4. IV. 355.
Preuilli. (Géofroi de) III. 367. IV. 133.
Prince noir. III. 159. 160. 170. 171. 173. 177. 181—185. 187. 206. VI. 272.
Priſcillien. II. 231.
Probus. II. 152.
Procope. I. 397. II. 21.
Procope le raſé. III. 267. 268.
Ptolomées. I. 102. 106. 108. 115. 126. 162. 194. 234. 347. 353. III. 409. IV. 323. 332. V. 66.
Puffendorff. IV. 107. 154. VI. 126.
Pulci. (le) III. 225.
Puiſet. (de) II. 284. VI. 238.
Pyrrhus. I. 241.
Pythagore. I. 76. 104. 121. 123. 282. 288. 297. 298. 307. VI. 311.

Q.

Quancum. VI. 192.
Quinault. I. 126.

Digitized by Google

Quinte-Curce. Tom. I. pag. 64. 65. 216. 312. V. 53. 326. VI. 185.

R.

Rabelais. I. 166.
Racan. V. 298.
Rachis. II. 19.
Racine. IV. 146. VI. 268.
Rafi. I. 349.
Raaotski. VI. 133. 165.
Rahab. I. 170.
Raimond. II. 225. 339. 343. 350. 356. III. 32. 37--39. IV. 51. VI. 323. 325.
Rainier. III. 31.
Raleig. V. 6. 24. 141.
Rambouillet. (de) V. 271.
Ramire. (Don) roi d'Arragon. III. 53.
Raoul. III. 240. 358.
Raphaël. IV. 342. V. 367.
Ratram. II. 233. 236.
Ravaillac. V. 265. 266. 268. 269.
Ravanel. VI. 282.
Raulin. (Nicolas) III. 200.
Réal. (de St.) VI. 105.
Reginus. II. 96.
Régnier corsaire. II. 101.
Régulus. I. 249. 250.
Remi. (St.) II. 5. 41.
Remus. VI. 301.
Renaud. II. 297. VI. 107.
Renaud de Chatillon. II. 359.
Renaudie. (la) V. 164.
Renaudot. I. 287.
René d'Anjou. III. 146. 368. 369--371. IV. 66. 75.
René de Lorraine. III. 339.
Requéſens. V. 109. 110.
Retz. (cardinal de) V. 179. 297. 310. 311. 355. 361.

Digitized by Google

Retz. (maréchal de) Tom. III. pag. 208. V. 224.
Riario. IV. 5.
Ribaumont. (Euſtache de) III. 163.
Riberac. III. 385.
Ricault. III. 318.
Richard. II. 391. III. 22.
Richard I cœur de lion, roi d'Angleterre. II. 279. 293--295. 302. 363--365.
Richard II. III. 187--189. 191.
Richard III. IV. 78. 80--84.
Richard comte d'Averſe. II. 193. 195.
Richard. (l'abbé) VI. 299.
Richardot. VI. 111.
Richelieu. (cardinal de) I. 215. V. 11. 118. 178. 228. 294. 296. 300. 301. 310--315. 317--320. 322. 324-328. 330. 331. 335. 336. 339. 340. 342. 344. 346. 352. 354. 359. 362. 363. 366. 367. 369. 375. 378. 395. 397. 398. 402. VI. 1. 13. 16. 22. 299--301.
Richemont. III. 328. IV. 83-85. Voyez *Henri VII* roi d'Angleterre.
Richemont connétable. III. 204. 244.
Ridicovi. V. 260.
Rienzi. (Nicolas ou Cola) III. 98. 99. 101.
Rimario. IV. 9.
Robert Bruſs roi d'Ecoſſe. III. 149.
Robert cordelier. III. 41.
Robert d'Artois. II. 316. 385. III. 234.
Robert de Clermont. III. 172.
Robert duc de Normandie. II. 207 288. 338.
Robert palatin. VI. 24. 25. 28.
Robert roi de France. I. 155. II. 138. 180. 182. 183--187. 229. 231. 237. III. 221.
Robert roi de Naples. III. 91. 100. 105. 221.
Robert Stuart roi d'Ecoſſe. III. 183.
Robert Gagain. VI. 328.
Robert Guiſcard. II. 192. 193. 195--200. 258. 339.
Robert empereur. III. 119. IV. 127.
Rochefort. (Gui de) IV. 32.

Digitized by Google

Rochefaucault. (cardinal de la) Tom. V. pag. 312.
Rodolphe I de Habsbourg. III. 42–44. 46. 60. 85. 89. IV. 116. 128. 186.
Rodolphe II de Suabe. II. 253–255. V. 255. 387–389. 391. 392. 403. VI. 129. 146. 147.
Rodrigue. II. 115–117. III. 54.
Roeſſes. VI. 344.
Roger de Sicile. II. 196. 199. 200–203. 265. 272. 279. VI. 110. 270.
Roger évêque. II. 289.
Rogers. IV. 376.
Rohan. (de) V. 303. 304. 307. 309. 316. 322. 323. 327. 329.
Roland. II. 25. 209. 303.
Rollin. I. 23. 215. 217.
Rolon ou *Raoul.* II. 105–107.
Romain. (St.) VI. 309. 310.
Romain empereur. II. 328.
Roméli. I. 193.
Romulus. I. 20. 129. 239. 240. 245. III. 310. V. 16. VI. 301.
Roſe évêque. V. 278.
Rotharis. I. 404.
Rovere. (Julien cardinal de la) IV. 45. VI. 100. Voyez *Jules II* pape.
Ruben. I. 229.
Rubruquis. III. 14.
Ruccellaï. IV. 139.
Rui Gomes. V. 94.
Ruinart. (Dom) I. 389.
Ruis de Martanza. (Don) II. 241.
Ruish. I. 4. IV. 326.
Ruiter. VI. 59.
Ruth. I. 187.
Rutland. IV. 71.
Rymer. VI. 328.

Digitized by Google

S.

Saba reine. Tom. I. pag. 203.
Sabatei-Sevi. VI. 157. 159. 160--162.
Sabellius. IV. 240.
Sacremore. V. 271. 272.
Sadolet cardinal. IV. 194. 283.
Sady. III. 228. 229.
Sagana. I. 164.
Said Effendi. I. 105.
Saintrailles. III. 328. VI. 330.
Sa jéſuite. V. 263.
Saka. IV. 335.
Saladin. II. 356. 358--365. 371. 374.
Salcède. V. 115.
Sale. I. 335. VI. 254.
Salmanaſar. I. 193. V. 64.
Salmeron. IV. 301.
Salmeron jéſuite. V. 263.
Salomon roi de Hongrie. II. 256.
Salomon roi Juif. I. 136. 156. 161. 178. 193. 203. 222. 234. 298. 356. III. 399. IV. 355.
Salomon roi de Bretagne. II. 95.
Salluſte. VI. 105.
Salviati. IV. 6.
Samon roi Slavon. II. 40.
Samſon. I. 187. 191. 221.
Samuel. I. 163. 170. 179. II. 3. IV. 386. VI. 190.
Samuel Pennia. VI. 160.
Sancerre. (de) V. 166.
Sanche roi de Caſtille. (Don) III. 60. 61.
Sanche le gros roi de Léon. II. 221. 222.
Sanche roi de Navarre. (Don) II. 223--225. III. 54.
Sancho Garcias. II. 222.
Sanchoniaton. I. 43. 59--63. 87. 100. 114. 167. 174.
Sanci. V. 226.

Digitized by Google

Santa Cruz. (de) Tom. V. pag. 126.
Saphadin. II. 374.
Sara. I. 231.
Sardanapale. VI. 177.
Savelli. IV. 9. 38.
Saül. I. 163. 179. 191. 193. II. 3. IV. 386.
Savonarole. IV. 21--24. 28.
Savoye. (ducs de) II. 216. 319. III. 140. 266. V. 91. 96. 97. 132. 134. 137. 286. 359.
Saurid. I. 94.
Scanderbeg. III. 288--290. 296. 305. 307.
Scevola. (Mutius) IV. 270.
Schomberg. III. 385. V. 336. 345.
Scipion. I. 238. 240. 245. 399. II. 266. III. 176. IV. 185. VI. 232. 239.
Scolaſticus. I. 404.
Scot. II. 234. 236. IV. 295.
Sébaſtien roi de Portugal. (Don) IV. 356. V. 79. 80. 89. 120. 121.
Sédécias. I. 201. V. 64.
Sédécias médecin. II. 97.
Sédille. III. 358.
Séguier. V. 360. 362.
Séleucides. I. 295.
Sélim I. I. 96. III. 298. 315. IV. 88. 92. V. 62. 67. 71. 72. VI. 176.
Sélim II. V. 72. 81. 83. 84. VI. 145. 170.
Sellum. I. 193.
Sémiramis. I. 45. 130. IV. 105.
Sénèque. I. 382. IV. 328.
Sérapis. I. 105. 154. III. 409.
Sergius moine. I. 357.
Sergius II pape. II. 94. 96.
Sergius III. II. 159. 161.
Serres. (de) VI. 343.
Servet. IV. 239--244. VI. 338.
Séſac. I. 307. 318.
Séſoſtris. I. 58. 95--97. V. 69--71.
Seth. I. 229.
Severa. IV. 228.

Digitized by Google

Sextus. Tom. I. pag. 164.
Sextus Empiricus. I. 54. 327.
Seymour. (Thomas & Edouard) V. 143.
Sforze. III. 140. 141. 145. 146. IV. 2. 3. 6. 9. 34. 53. 148. 149. 151. 163. 169. 181. V. 193.
Sha-Abbas I. I. 347. V. 62. 64. 65. VI. 146. 175.
Sha-Abbas II. VI. 175--177.
Shaftsburi. VI. 56.
Sha-Gehan. V. 58. VI. 149. 176. 182. 183.
Sha-Huſſein. VI. 176--180.
Shakeſpéar. IV. 140. V. 141. VI. 8.
Shall jéſuite. (Adam) VI. 198--200.
Sha-Nadir. I. 318. III. 275. VI. 179--181. 185-187.
Sha-Ruſtan. V. 61.
Sha Sophi. VI. 176.
Sigebert. II. 27. 39. 134. VI. 314.
Sigefroy. II. 103. 104.
Sigiſmond I empereur. III. 105. 122--126. 137. 138--140. 242. 260. 272. IV. 101. 120. 127. 179. 213.
Sigiſmond II roi de Pologne & de Suède. V. 79. 80. 397. 398. VI. 124--126. 129. 130. 141. 142.
Sigiſmond roi de Bourgogne. VI. 313.
Silleri. (de) V. 285. 314.
Silverius pape. I. 403.
Siméon. I. 384. 385. V. 279.
Simmaque. I. 403.
Simon le magicien. I. 371. 383. 391.
Simon. (de St.) V. 358.
Simon de Montfort. II. 371. III. 33--37. 56.
Simonetta. IV. 3.
Sixte IV pape. IV. 5. 7. VI. 89.
Sixte-Quint. III. 316. IV. 291. V. 79. 150. 219. 220. 236. 255. VI. 75. 83-93. 99.
Skeiner. (Matthieu) IV. 149.
Smerdis. I. 39.

Digitized by Google

Socini. (Lélio) Tom. IV. pag. 240.
Socrate. I. 122. 155. 239. 311. III. 136. IV. 145. VI. 311. 319.
Soiſſons. (de) V. 318. 319. 344. 355. 361. 362.
Soli cardinal. IV. 195.
Soliman. I. 213. II. 328. 338. 344. 349. 350. III. 277. 278. 315. IV. 88. 122. 123. 168-170. 172. 173. 178. 180 – 182. 189. V. 52. 53. 62. 72. 84. 85. VI. 109. 110. 176.
Soliman III. VI. 169. 170.
Solis. (Antonio de) IV. 390.
Solon. VI. 311.
Sommerſet. VI. 6.
Sophi. V. 60. 61. VI. 172.
Sophie de Bavière. III. 133.
Sophocle. III. 227. 308. IV. 146.
Sorel. (Agnès) IV. 185.
Souabe. (duc de) III. 19--21.
Soubiſe. V. 302. 307. 317.
Sourdis. (cardinal de) V. 354.
Soziandre. (St.) I. 388.
Sozigène. VI. 79. 81.
Sozomène. VI. 318. 319.
Spencer. III. 150. 151. V. 141. VI. 8.
Spina. III. 215.
Spinola. (de) V. 332. VI. 111.
Squin de Florian. III. 78.
Stafford. VI. 65.
Stanley. IV. 84. 85.
Staremberg. (de) VI. 166.
Stauffacher. III. 85.
Stefano. IV. 6.
Stenon Sture. IV. 108.
Stilicon. I. 244.
Storck. IV. 229.
Strabon. I. 54. 84. 204. 311. 312. IV. 98.
Strada jéſuite. V. 115.
Strafford. VI. 15--17.
Stuarts. IV. 124.
Suarès jeſuite. V. 263.

Digitized by Google

Suétone. Tom. I. pag. 153.
Suffolck. IV. 67. 68.
Suger. II. 351. 352.
Sulli. (Rôni duc de) IV. 144. 181. V. 231. 242. 247. 249. 251–253. 256. 257. 269. 299. VI. 345.
Suze. (de) II. 319.
Sylla. I. 143. 237. IV. 185. VI. 282.
Sylveſtre I pape. VI. 301.
Sylveſtre II. II. 181. 186. 187. IV. 115.
Symphoroſe. (Ste.) I. 385.
Syphax. V. 84.

T.

Tachon écuyer. III. 378.
Tacite. I. 66. 264. II. 145.
Tadeo. V. 40.
Taillefer. II. 209.
Taitſong. VI. 196. 199.
Taitſoug. V. 43. 44. VI. 195. 196.
Talbot. VI. 330.
Tallerand-Chalais. V. 318. 319.
Tamerlan. III. 18. 273–283. 302. 304. IV. 37. 94. 170. V. 50. 52. 54. VI. 147.
Tancrède de Hauteville. II. 191. 192. 194. 204. 279.
Tangui du Châtel. III. 119. 199.
Taraiſe. II. 55.
Tarif. II. 116.
Tarquin. I. 143. 153. 203.
Taſman. V. 30.
Taſſe. (le) I. 349. II. 189. III. 222. 224. IV. 140. 141.
Taſſillon. II. 152.
Tatar-Kan. III. 2.
Tavanes. (de) V. 178.
Tavernier. V. 55. 56. VI. 184. 189.
Taupin. (Nicole) III. 358.
Taupins. III. 359.

Técuſe. (Ste.) Tom. I. pag. 386-388.
Tell. (Guillaume) III. 86.
Tempeſti moine. VI. 84.
Termes. (de) V. 98.
Tertullien. I. 149. 176. 373. 391.
Teutberge. II. 77. 135. 137.
Thaïs. I. 323.
Thalès. I. 120.
Thamar. IV. 252.
Thamas. IV. 170. V. 62. 68. VI. 179. 180. 181.
Thaut. I. 100. 129. 184.
Thémines. V. 292.
Thémiſtocle. I. 113. III. 309.
Théodebert. II. 21. VI. 315.
Théodecle. I. 235.
Theodegilde. VI. 314. 315.
Théodora. II. 129. 132. 159. 160. 171. III. 299.
Théodore évêque. VI. 312.
Théodoret. I. 60.
Théodoric. I. 402. II. 1. 28. III. 367.
Théodoſe. I. 244. 395. 397. 399. 400. II. 37. 46. 61. 88. 127. 141. III. 408. VI. 246. 318.
Théodoſe II. I. 147. 243. 245. 401.
Théodote. (St.) I. 386-389.
Théophile empereur. II. 128. 129.
Théopompe. I. 235.
Thérèſe de Léon. II. 221.
Théſée. I. 343.
Thibaud de Champagne. II. 379.
Thierri. I. 250. II. 46.
Thieſte. I. 332.
Thoiras. (de) V. 323. VI. 270. 334.
Thomas apôtre. (St.) I. 295. 308. IV. 26. 211. 218. 295. 346.
Thomas de Cantorbéri. (St.) II. 289-291. 293. 317. IV. 255. V. 197. VI. 99. 218.
Thomas docteur. (St.) II. 69. V. 189. VI. 337. 349. 350.
Thomas Vilqueſi. V. 243.

Digitized by Google

Thou. (de) Tom. I. pag. 252. III. 201. V. 94. 212. 227. 364. VI. 117. 339. 343.
Thſedéchia. I. 201.
Thucidide. I. 247. IV. 139.
Tibère. I. 368. 382. 391. V. 92. 93.
Ticho Brahé. V. 390. 391.
Tidor. V. 145.
Tigrane. V. 61.
Tilly. V. 396. 399. 405.
Tiriau. V. 326.
Tirrel. IV. 82.
Tite-Live. I. 153. 249. 406. IV. 199.
Titus. I. 137. 161. 197. 211. 214. 270. 347. 392. II. 150. III. 291. V. 183.
Tobie. I. 225. 231. 325.
Tolet jéſuite. V. 262. VI. 350.
Toman-Bey. V. 71.
Tomaſi. IV. 42.
Tomoré. IV. 123.
Toris. VI. 8. 68.
Torizo. II. 115.
Torquemada. IV. 315.
Torſtenſon. V. 404.
Touſſaint Denys. VI. 336.
Tottila. VI. 261.
Touchi. III. 16.
Trajan. I. 69. 197. 214. 270. 347. 370. 374. 384. 385. 392. II. 34. 126. 150. VI. 103.
Trevor. IV. 228.
Trimouille. (la) III. 328. 387. IV. 34. 53. 59. V. 221. 275. 302.
Triphon. I. 149.
Triptolème. I. 174.
Triſſino. IV. 139.
Tritême. VI. 303.
Trivulce. IV. 58. 150.
Troll. IV. 108. 109. 112. 223.
Tromp. VI. 120.
Truchſes. (Gerhard de) V. 389.
Truſſel. (Guillaume) III. 151.

Digitized by Google

Turenne. Tom. III. pag. 185. V. 272. 404. VI. 165.
Turpin. II. 25.
Tuti. III. 16.

V.

Vala. II. 82. 83. 86.
Valdec. IV. 233.
Valdemar. IV. 105.
Valderios. V. 39.
Valdo. (Pierre) IV. 264. 281.
Valdon. II. 69.
Valentine de Milan. III. 192.
Valentinien I. IV. 228.
Valentinien III. I. 400.
Valette. (cardinal de la) V. 354.
Valette. (duc de la) V. 356. VI. 110.
Valid. I. 351.
Valid Almanzor. II. 116.
Valrade. II. 135. 137.
Valſtein. (de) V. 396. 397. 401.
Valther Furſt. III. 85.
Valverda. IV. 397. 398.
Vamba. II. 3. 88. 114. 115.
Vandale. I. 63. 139.
Vanolles. (de) V. 117.
Vanoza. IV. 10.
Vaquerie. (la) III. 386.
Varade jéſuite. V. 258. 259.
Varham. IV. 135.
Varillas. III. 201.
Varus. II. 21. 23. IV. 211.
Vaſco de Gama. IV. 330--332.
Vaſto. (del) IV. 181. 182.
Vaſſor. (le) V. 256. VI. 347.
Vauban. VI. 295. 299.
Veimar. (de) V. 354. 356. 357. 359. 400. 402--404. VI. 300.
Velaſquez. IV. 389. 400.

Digitized by Google

Véli. Tom. VI. pag. 240. 269. 272.
Venceslas. III. 111. 112. 133. 137. 139. 189. 242. 258. IV. 68. 127.
Vendôme. (de) V. 232. 233. 290. 318. VI. 330. Voyez *Bourbon.*
Venerande. VI. 314.
Venier. V. 81. 82.
Venti. I. 285.
Verchin. (de) III. 382.
Vérémon. II. 118.
Vernon. VI. 46. 215.
Vertot. (de) IV. 107.
Vervins. (chevalier de) III. 378.
Veſale. V. 67.
Veſpaſien. I. 137. 138. 154. 198. 372. 374. III. 291. VI. 99.
Victor II pape. II. 274.
Vieuville. (la) V. 311. 312. 314.
Vigan. IV. 218.
Vignes. (chancelier des) II. 318. 320.
Vigneul-Marville. VI. 299.
Vilaines. (le Bégue de) III. 182.
Villani. III. 97.
Villaret. (de) III. 305. VI. 334.
Villegagnon. V. 5.
Villequier. (de) V. 224.
Villiers l'Isle-Adam. VI. 109. 110.
Virgile. I. 129. 144. 146. 147. 164. 220. 291. II. 237. III. 226. 317. IV. 146. VI. 311.
Viſconti. III. 94. 111. 140. 141. 143. IV. 2. 31. 311.
Viſnou ou *Vitſnou.* I. 77. 316. IV. 350.
Viſigalde. VI. 315.
Vitelli. (Pagolo) IV. 38.
Vitellius. II. 169. V. 181. VI. 148.
Vith. (de) IV. 379. VI. 117. 118.
Vitikind. II. 22. 24.
Vitiza. II. 114. 115.
Vitri. (de) V. 291. 292.
Vitruve. I. 48. 161.

Digitized by Google

Vitteric. Tom. II. pag. 114.
Ulpius. I. 138.
Ulyſſe. I. 13. VI. 156.
Volodimer. II. 213.
Volſey cardinal. IV. 134. 135. 153. 196.
Voraginé. VI. 215.
Voſſius. I. 287.
Urbain II pape. II. 200. 201. 226. 259. 260. 272. 314. 333. 334. 340. 346.
Urbain IV. III. 25. 26. 49. VI. 84.
Urbain V. III. 131. 271. 371.
Urbain VI. III. 103. 115–118. 120. 266.
Urbain VIII. V. 190. 315. 399. VI. 99. 100.
Uric. I. 203.
Urſins. III. 91. IV. 9. 42. VI. 260.
Uſſum-Caſſan. III. 304. V. 51. 60. VI. 147.
Uſtaris. V. 379. VI. 286.

W.

Walpole. IV. 78. 82.
Waller. VI. 29. 37.
Warburton. I. 119. 175.
Warwick. IV. 69. 71–73. 75. 76.
Wiclef. (Jean) III. 131. 133. 135. 267. IV. 282.
Wighs. VI. 8. 68.
Whilſton. VI. 296.

X.

Xavier jéſuite. IV. 301. 339. V. 34.
Xénophon. I. 49. 50. 247. IV. 139.
Xerxès. III. 309. VI. 174.
Ximenès. III. 58. 400. IV. 134. 196. 313. 314. 372. V. 89.
Xixoutrou. I. 42.

Digitized by Google

Y.

Yesud. Tom. I. pag. 350.
Yetser. IV. 219.
Yngtsong. V. 44.
Yontching. I. 275. 289. VI. 202.
Yo. I. 271.
Yorck. (d') II. 157. IV. 81. 85. 87. 269. VI. 60. 63. 64.
Yu. I. 282.
Yves de Chartres. III. 379.

Z.

Zacharie pape. II. 2. 36.
Zacharie prophète. I. 203.
Zacharias roi Juif. I. 193.
Zagatai. III. 16.
Zaïd. II. 227.
Zaleucus. I. 123. 124. VI. 311.
Zamolxis. I. 61. 255.
Zarata. IV. 398. 399.
Ziska. (Jean) III. 138. 267.
Zizim. IV. 15--17.
Zoroastre. I. 18. 50. 71. 108. 129. 172. 184. 232. 313. 321. 324. 328. 331. 332. IV. 346. VI. 254. 255.
Zorobabel. I. 212. 213.
Zosime. I. 176.
Zuingle, IV. 216. 217. 222. 237. 263. 282. V. 199. 205.
Zuski. VI. 139--142.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

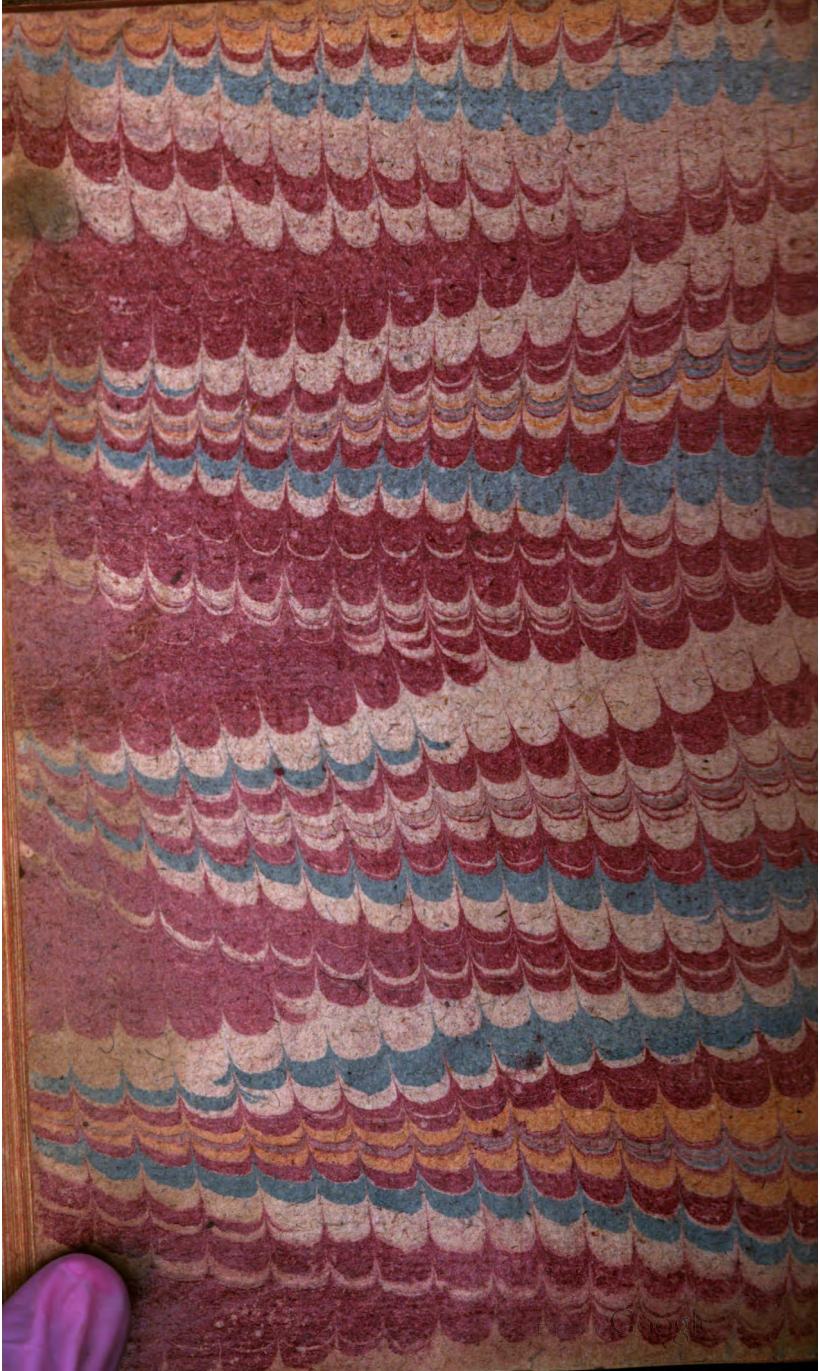

Digitized by Google

Digitized by Google